Gendarmerie royale du Canada | Royal Canadian Mounted Police

Rapport ministériel sur le rendement de la Gendarmerie royale du Canada pour la période se terminant le 31 mars 2007

L'honorable Stockwell Day, C.P., député
Ministre de la Sécurité publique

TABLE DES MATIÈRES

Message du ministre 9
Message du commissaire 11
Déclaration de la direction 13

SECTION I – VUE D'ENSEMBLE

Notre raison d'être 15
Notre mandat 15
Ressources humaines et financières 15
Notre vision 16
Nos valeurs fondamentales 16
Notre cadre stratégique 16
- Nos quatre piliers – une fondation pour l'excellence 17
- Nos philosophies : Services de police intégrés et police communautaire 17
- Un engagement à offrir l'excellence en matière de service 17
- Nos priorités stratégiques 17
  - Le crime organisé 17
  - Le terrorisme 18
  - Jeunesse 18
  - Intégrité économique 18
  - Communautés autochtones 18
- Nos objectifs stratégiques 18
  - Prévention et éducation 18
  - Service de renseignement 18
  - Enquêtes 18
  - Application de la loi 18
  - Protection 18
- Nos stratégies de gestion 18
  - Intendance 18
  - Renouvellement des ressources humaines 18
  - Gestion horizontale 18
  - Interopérabilité 18
  - Coopération internationale 18
  - Gestion du rendement 18

Notre cadre de fonctionnement 19
- Services de police intégrés 19
- L'analyse de l'environnement 21
- Le processus de planification des activités de la GRC 21
- Discours du trône 21
- Budget 2006 22
- Facteurs externes – Défis pour les forces de l'ordre 22
- Événements majeurs 23

Survol du rendement de la GRC en 2006-2007 23

SECTION II – RAPPORT SUR LE RENDEMENT DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME DE LA GRC SELON LES RÉSULTATS ET LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Sommaire des résultats stratégiques 29
- Services de police fédéraux de qualité 31
- Services de police contractuels de qualité 34
- Services de soutien de qualité 38

Nos priorités stratégiques 50
- Le crime organisé 50
- Le terrorisme 63
- Jeunesse 73
- Intégrité économique 82
- Services aux communautés autochtones 88

SECTION III –INFORMATION SUPPLÉMENTAIRES

Notre structure de prestation de services et de programmes 95
- Notre structure de gestion 95
- Où nous trouver 96

Tableaux financiers 97

SECTION IV – AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT

Secteurs organisationnels 139
- Gestion générale et Contrôle 139
- Vérification interne, évaluation, révision de la gestion et assurance de la qualité 139
- Planification et politiques stratégiques 141
- Gestion et technologie de l'information 143
- Ressources humaines 144

Projets majeurs 151

Le Cadre de responsabilisation de gestion 153

SECTION V – CENTRE DES ARMES À FEU CANADA

Vue d'ensemble 155

Mission, Valeurs & Initiatives 155

Ressources humaines et financières 156

Résumé du cadre de fonctionnement 156

Rendement 158
- Délivrance de permis 158
- Enregistrement 163
- Soutien au système juridique 163
- Contrôle frontalier 164
- Initiatives internationales 165
- Sensibilisation du public et des intervenants 165

Résumé – Progrès accomplis à l'égard des priorités 166

Structure organisationnelle 167

Tableaux financiers 168

SECTION VI – ANNEXE

Autres informations 177

Sigles et acronymes 177

NOTA

MESSAGE DU MINISTRE

En tant que ministre de la Sécurité publique du Canada, c'est avec grand plaisir que je présente au Parlement le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) de la Gendarmerie royale du Canada pour la période se terminant le 31 mars 2007.

Le portefeuille de la Sécurité publique est responsable des activités touchant la sécurité publique qui permettent de protéger la population canadienne, soit les services de police et l'application de la loi, les services correctionnels et la mise en liberté sous condition des délinquants sous responsabilité fédérale, la gestion des urgences, la sécurité nationale, la prévention du crime ainsi que la protection des frontières du Canada.

Le portefeuille est constitué de Sécurité publique Canada, de cinq organismes (l'Agence des services frontaliers du Canada, le Service canadien du renseignement de sécurité, le Service correctionnel du Canada, la Commission nationale des libérations conditionnelles et la Gendarmerie royale du Canada) ainsi que de trois organes de surveillance indépendants.

Dans son Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2006-2007, la GRC a fait ressortir cinq priorités stratégiques qui ont une grande incidence sur l'atteinte de son objectif général, **la Sécurité des foyers et des collectivités**, à savoir les suivantes : la lutte contre **le crime organisé**; la réduction de **la menace de l'activité terroriste**; la réduction de la criminalité chez les **jeunes**; l'augmentation de **l'intégrité économique** du Canada grâce à la réduction de la criminalité; et la création de **communautés autochtones** plus saines et plus sûres. Les priorités stratégiques de la GRC s'enlignent sur les priorités de Sécurité publique Canada et sur celles, plus générales, du gouvernement du Canada.

Les Canadiens et les Canadiennes veulent l'assurance que leur gouvernement se préoccupe de leur sécurité personnelle tout en respectant leur droit à la vie privée. Ils veulent également que les organismes à qui incombent ces responsabilités fassent preuve de transparence et travaillent en harmonie avec des partenaires au pays et à l'étranger. Une grande partie du succès que remporte la GRC quant à son objectif de **la Sécurité des foyers et des collectivités** résulte directement des relations solides qu'elle a établies avec ses partenaires des services policiers contractuels et des efforts qu'elle déploie pour renforcer ses partenariats actuels et en bâtir de nouveaux avec le milieu de l'application de la loi canadien et international.

Je suis satisfait des efforts qu'a déployés la GRC au cours de la dernière année dans le but d'offrir à la population canadienne les programmes, les services et les politiques de qualité qu'elle mérite. Le gouvernement s'est engagé à appuyer la GRC dans l'exercice de ses fonctions qui sont d'une grande portée. A cette fin, en 2006-2007 nous avons entrepris l'embauche de 1 000 agents de la GRC supplémentaires et assuré des ressources financières pour une gamme d'activités telles l'agrandissement de l'École nationale de formation de la GRC (Division Dépôt), un plus grand éventail d'échantillons dans la banque de données génétiques, une amélioration du régime de lutte contre le blanchiment d'argent et contre le financement des activités terroristes, et une plus grande capacité pour mener d'importantes enquêtes sur la contrefaçon. Le présent rapport renferme une foule de renseignements sur ses réalisations par rapport aux engagements qu'elle a pris dans son RPP. Je vous invite à prendre connaissance de ce rapport et, si vous avez des questions, à vous adresser à l'une des personnes ressources de la GRC. Vous pouvez également obtenir des renseignements additionnels sur le site Web de la GRC à l'adresse : www.rcmp-grc.gc.ca.

L'honorable Stockwell Day, C.P., député
Ministre de la Sécurité publique

MESSAGE DU COMMISSAIRE

Le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) de la GRC pour la période se terminant le 31 mars 2007 fait ressortir les progrès que nous avons faits en 2006-2007 relativement à notre objectif stratégique, qui est d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités.

Le RMR que nous présentons annuellement est l'un de nos principaux outils de reddition de comptes au grand public. La voie qui mène à la responsabilisation solide et pertinente du gouvernement envers la population canadienne n'est pas toujours sans heurts. Parfois, l'essentiel n'est pas très bien défini. La GRC s'efforce de gagner et de garder la confiance et le respect des Canadiens et des Canadiennes en créant un sens d'appartenance, de responsabilité et d'imputabilité à tous les niveaux.

Depuis ses origines de Police montée du Nord-Ouest, la GRC s'est toujours distinguée par ses services policiers à l'avant-garde, et tandis que le monde et la société évoluaient, le mandat et l'influence de la GRC ont également pris de l'ampleur. Je suis persuadé qu'en 1873, les premiers agents de la Police montée du Nord-Ouest n'auraient jamais pu imaginer l'étendue et la sophistication de la criminalité telle que nous la connaissons au XXI^{e} siècle. Pour assurer la sécurité des foyers et des collectivités face aux nouvelles formes de criminalité, il faut une vigilance et une intervention constantes.

Pour refléter la nature dynamique du monde dans lequel nous vivons, la GRC a adopté et perfectionné un cadre de planification stratégique et de gestion de la performance très souple et éprouvé basé sur la méthodologie du **tableau de bord prospectif**. Cette démarche nous a permis de déterminer quelles étaient nos priorités clés et d'aligner nos activités et notre gestion sur ces priorités. Le présent rapport fait le survol de notre rendement et illustre nos réalisations par rapport aux trois résultats stratégiques que nous visons et à nos cinq priorités stratégiques.

Je suis fier de ce que nous avons accompli au cours de la dernière année. Or, rien de tout cela n'aurait été possible sans les services exemplaires et essentiels qu'offrent les 26 000 membres et employés de la GRC à toutes les collectivités du Canada. Le présent rapport contient beaucoup d'exemples de leurs efforts et de leurs réalisations dans le but de veiller à ce que le Canada demeure un pays sûr et sans danger. C'est le dévouement quotidien de notre personnel qui fait de la GRC un service de police national fort et efficace.

Comme il a été noté dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007, le présent rapport contient un chapitre spécial portant sur l'intégration du Centre des armes à feu Canada et du fonctionnement quotidien du Programme canadien de contrôle des armes à feu (PCCAF) à la GRC.

Je suis convaincu que nous continuerons d'accorder la priorité aux intérêts des Canadiens et des Canadiennes, de tirer parti de ce que nous avons accompli jusqu'ici et d'offrir des services de grande qualité en vue d'assurer la sécurité de nos concitoyens et de notre pays et de contribuer à la sécurité au niveau mondial.

Le Commissaire William J. S. Elliott

Déclaration de la direction

Rapports ministériel sur le rendement 2006-2007

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) 2006-2007 de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Le présent document a été préparé conformément aux principes de présentation des rapports énoncés dans le *Guide de préparation de la Partie III du Budget des dépenses 2006-2007 : Rapports sur les plans et les priorités et Rapports ministériels sur le rendement* :

- Il est conforme aux exigences précises de déclaration figurant dans les lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT);
- Il repose sur les résultats stratégiques et l'Architecture des activités de programmes de l'organisation, approuvée par le Conseil du Trésor;
- Il présente une information cohérente, complète, équilibrée et fiable;
- Il fournit une base de reddition de comptes à l'égard des résultats obtenus avec les ressources et les autorisations qui sont confiées à la GRC;
- Il rend compte de la situation financière en fonction des chiffres approuvés figurant dans le Budget des dépenses et les Comptes publics du Canada.

_____

Le Commissaire William J. S. Elliott

_____

Date

SECTION I : VUE D'ENSEMBLE

Notre raison d'être

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) est le service de police national du Canada et il relève de Sécurité publique Canada (auparavant Sécurité publique et Protection civile), qui a pour mission d'assurer la sécurité des Canadiens et des Canadiennes.

S'appuyant sur une riche histoire de plus de 130 années de services à la population canadienne, la GRC a su s'adapter au changement afin de devenir une organisation policière moderne chargée d'exécuter la loi et de prévenir la criminalité au Canada.

Fiers de nos traditions et sûrs de pouvoir relever les défis à venir, nous nous engageons à maintenir la paix, à assurer le respect de la loi et à offrir un service de qualité, en collaboration avec les collectivités que nous servons. Nous sommes également responsables devant ces collectivités et nos partenaires de l'utilisation que nous faisons de l'argent des contribuables et des ressources du pays pour remplir notre mandat.

Notre mandat

Le mandat de la GRC repose sur l'autorité et les responsabilités qui lui sont conférées par l'article 18 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*. Dans son expression la plus simple, il consiste à exécuter les lois, à prévenir la criminalité et à maintenir la paix, l'ordre et la sécurité au Canada et pour tous les Canadiens et les Canadiennes, et à protéger les dignitaires canadiens et étrangers au Canada et ailleurs dans le monde.

Sur le plan organisationnel, ce mandat complexe comprend les éléments suivants :

- Prévenir la criminalité, enquêter sur les infractions et maintenir l'ordre
- Faire respecter les lois dans des domaines aussi variés que la santé et la protection des recettes de l'État
- Contribuer à la sécurité nationale
- Protéger les représentants de l'État, les dignitaires en visite et les missions étrangères
- Offrir des services de soutien opérationnel essentiels à d'autres corps policiers et organismes d'application de la loi

Survol du rendement par rapport aux engagements du RPP de 2006-2007

Nous sommes heureux d'annoncer que la GRC a respecté ou dépassé la majeure partie des objectifs présentés dans son Rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007. Ces réalisations, de même que les faiblesses où il y en a eu, sont présentées dans le détail à la Section II du présent rapport.

Ressources financières (*en millions de dollars*)		
Dépenses prévues	**Total des autorisations**	**Dépenses réelles**
3 317,7 $	3 782,2 $	3 557,3 $

Ressources humaines *(équivalents temps plein)*		
Prévues	**Réelles**	**Différence**
26 079	24 786	1 293

Notre vision

La GRC est de plus en plus appelée à repenser son rôle à titre de service de police national. Elle doit envisager de nouvelles options, conclure de nouveaux partenariats et encourager des démarches novatrices dans ses efforts en vue d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités au Canada.

L'avenir appartient à ceux qui font preuve de créativité et qui savent innover, anticiper le changement et prendre l'initiative. Voici ce à quoi s'engage la GRC :

- Être une organisation progressiste, proactive et innovatrice
- Offrir un service de la plus haute qualité grâce à un leadership dynamique, à la formation et à la technologie, de concert avec les diverses collectivités qu'elle sert
- Être responsable et efficace par le partage du processus décisionnel
- Assurer un milieu de travail sain qui favorise l'esprit d'équipe, la libre communication et le respect mutuel
- Promouvoir la sécurité et la viabilité des collectivités
- Faire preuve de leadership dans la recherche de l'excellence

Face aux difficultés et aux incertitudes de notre temps, la GRC vise à être reconnue dans le monde entier comme un « modèle d'excellence ».

Nos valeurs fondamentales

La GRC respecte et renforce l'importance des institutions démocratiques canadiennes et elle vise toujours des valeurs professionnelles, déontologiques et humaines optimales. La GRC est guidée par les valeurs fondamentales suivantes :

- Responsabilisation
- Respect
- Professionnalisme
- Honnêteté
- Compassion
- Intégrité

Notre cadre stratégique

Le cadre stratégique de la GRC oriente les activités de tous les employés, en vue d'assurer l**a sécurité des foyers et des collectivités**. Nous aspirons à atteindre cet objectif en contribuant à accroître la sécurité publique. Au bout du compte, toutes nos activités organisationnelles visent à accroître la sécurité et le bien-être des Canadiens et des Canadiennes. Les éléments de notre cadre stratégique illustrent des philosophies et des activités qui nous permettent d'atteindre cet objectif. Voici le cadre stratégique, suivi d'un aperçu de ces éléments :

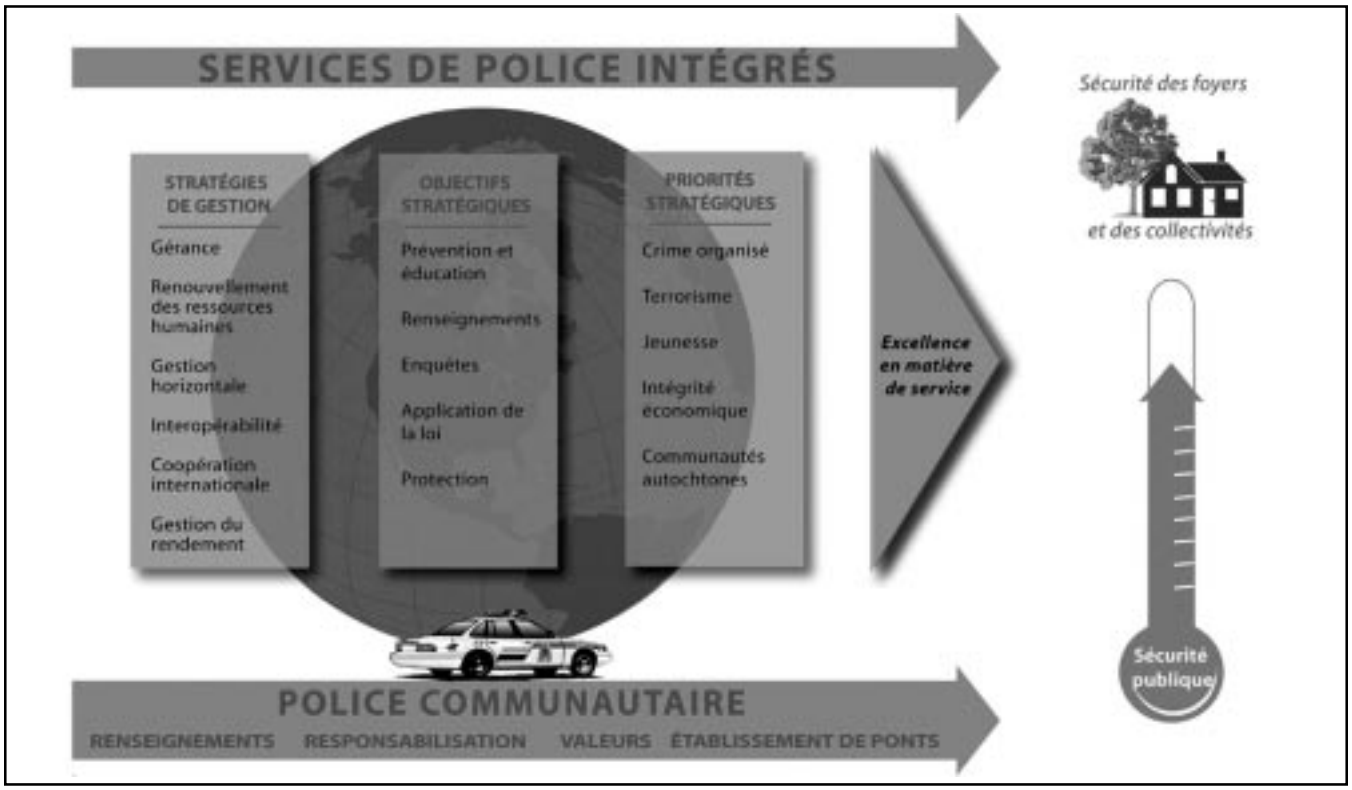

Nos quatre piliers, une fondation pour l'excellence

Tout ce que nous entreprenons pour être une organisation d'excellence guidée par une vision stratégique repose sur nos quatre piliers.

- **Le renseignement :** Nous comptons sur des renseignements bien fondés pour mener à bien nos fonctions policières et la gestion quotidienne. Des renseignements pertinents, cruciaux et disponibles en temps utile, venant de l'organisation elle-même et de l'extérieur, permettent de guider nos activités
- **La responsabilisation :** Nous devons répondre de nos décisions et de nos actions. Le rendement de la GRC est guidé par sa responsabilité envers ses partenaires communautaires, d'autres organismes et différents ministères
- **Les valeurs :** Les critères que nous nous engageons à respecter sont exigeants. Parce que nous sommes des modèles à suivre pour les collectivités que nous servons, notre comportement et nos actions doivent en tout temps être axés sur le respect de nos valeurs fondamentales : l'intégrité, l'honnêteté, le professionnalisme, la compassion, le respect et la responsabilisation
- **Le partenariat :** Pour atteindre notre but d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités, nous devons tisser et entretenir des liens solides avec nos collègues, nos partenaires, d'autres organismes du gouvernement ou du domaine de l'application de la loi, et surtout, avec les collectivités que nous servons

Nos philosophies – Services de police intégrés et Police communautaire

Nos philosophies de **services de police intégrés** et de **police communautaire** sont fondamentales pour nous permettre d'atteindre l'excellence en matière de service et d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités. Notre capacité d'intégrer nos services à ceux d'autres organismes qui ont des priorités et objectifs semblables aux nôtres nous permet de tirer le maximum de nos ressources, de mieux comprendre les contextes locaux et internationaux et d'accroître notre capacité de réagir aux différentes situations. En deux mots, l'intégration augmente notre efficacité et notre efficience.

La vision d'intégration de la GRC repose sur la philosophie de la police communautaire, pierre angulaire de nos opérations depuis de nombreuses années. Guidés par cette philosophie, nous collaborons proactivement avec les communautés afin de cerner les problèmes, de les classer par ordre de priorité puis de les résoudre. La police communautaire illustre une philosophie de partenariat entre la police et la communauté afin de prévenir et de résoudre les problèmes qui nuisent à la sécurité des foyers et des collectivités. Une grande importance est accordée à la prévention de la criminalité et à l'application de la loi par une participation accrue de la population, une méthode coordonnée de résolution de problèmes, une planification améliorée et la consultation du public.

Un engagement à offrir l'excellence en matière de service

La GRC s'engage à offrir l'excellence en matière de service aux membres des collectivités de l'ensemble du Canada et à ses partenaires du Canada et d'ailleurs dans le monde. Tout ce que nous faisons, nos activités opérationnelles, nos stratégies de gestion et nos priorités visent à honorer nos engagements.

Nos priorités stratégiques

Nos priorités sont méticuleusement choisies grâce à une analyse rigoureuse de l'environnement extérieur. La sélection des priorités nous permet de nous concentrer stratégiquement sur la sécurité publique. Chaque priorité est assortie d'une stratégie et d'un tableau de bord prospectif qui expose le résultat voulu et les objectifs à atteindre pour l'obtenir. Chaque priorité est défendue par un Sous-commissaire, qui dirige un groupe de travail dont les membres représentent les programmes associés à chaque objectif stratégique et qui veille à la réussite de la stratégie. Au besoin, des organismes de l'extérieur participent aux groupes de travail afin de favoriser la collaboration de tous relativement aux objectifs stratégiques semblables.

Au cours de l'exercice 2006-2007, nous avons mis l'accent sur les cinq priorités stratégiques suivantes : **le crime organisé**, **le terrorisme**, **la jeunesse**, **l'intégrité économique** et **les communautés autochtones**. Comme nous l'avons expliqué, chaque priorité s'accompagne d'un résultat stratégique voulu, à savoir :

- **Crime organisé :** réduire la menace et les répercussions du crime organisé

- **Terrorisme :** réduire la menace de l'activité terroriste au Canada et à l'étranger
- **Jeunesse :** réduire la victimisation et la criminalité chez les jeunes
- **Intégrité économique :** favoriser l'intégrité économique du Canada en réduisant la criminalité
- **Communautés autochtones :** Créer des communautés autochtones plus saines et plus sûres

Nos objectifs stratégiques

Les activités opérationnelles suivantes sont l'essence même de notre travail du domaine de l'application de la loi.

- **Prévention et éducation :** La GRC participe à de nombreux programmes destinés à prévenir la criminalité dans nos collectivités grâce à l'intervention directe et indirecte. Qu'il s'agisse d'offrir des exposés dans les écoles ou de formuler des plans de sécurité communautaire, les programmes de prévention du crime visent les causes profondes des comportements criminels et antisociaux. Réduire la crainte de la population face à la criminalité est un élément important de notre travail
- **Renseignement :** Nous recueillons de l'information que nous analysons afin de produire des renseignements criminels. Ces renseignements sont à la base de nos décisions opérationnelles et administratives. C'est le fondement même de la philosophie du Modèle opérationnel
- **Enquêtes :** Nous menons des enquêtes criminelles dans le but de recueillir des faits et de déterminer les mesures qu'il s'impose de prendre
- **Application de la loi :** L'application de la loi consiste en une série de mesures qui visent à assurer la sécurité publique et comprend, au besoin, le dépôt d'accusations et la prise de mesures de rechange
- **Protection :** Nous collaborons avec nos partenaires afin de contribuer à la sécurité de la population et des communautés canadiennes. Nous offrons une protection particulière aux personnes jouissant d'une protection internationale et aux Canadiens désignés (Premier Ministre, Gouverneure générale du Canada, etc.), à leur résidence et aux ambassades, et nous assurons la sécurité du transport aérien

Nos stratégies de gestion

Les stratégies de gestion de la GRC nous permettent de nous assurer que nous menons nos priorités à bien, que nous gérons nos ressources efficacement et que nos démarches sont intégrées.

- **Intendance :** Nous gérerons de façon efficace et efficiente toutes les ressources qui nous sont confiées
- **Renouvellement des ressources humaines :** Nous gérerons de façon efficace nos ressources humaines en vue d'attirer les meilleures personnes, de les former et de les retenir, et ainsi de conserver notre capacité opérationnelle
- **Gestion horizontale :** Nos secteurs d'activité ne seront pas cloisonnés. Nous adopterons une démarche interfonctionnelle pour gérer nos ressources de façon efficace et efficiente. Chacun profitera ainsi des connaissances des autres (p. ex. collaboration entre des spécialistes des ressources humaines, de la gestion générale, de la fonction de contrôleur et de la technologie de l'information)
- **Interopérabilité :** Nous nous assurerons de mettre la bonne information à la disposition des bonnes personnes, au bon moment, en prenant les mesures de sécurité qui s'imposent
- **Collaboration internationale :** Nous favoriserons l'atteinte des objectifs de la politique étrangère du Canada, et nous ferons la promotion de la sécurité nationale et internationale en entretenant des liens solides avec nos partenaires de l'étranger et en maintenant notre capacité en matière de police internationale
- **Gestion du rendement :** Nous établirons des priorités, élaborerons des stratégies, fixerons des objectifs, évaluerons notre rendement et enlignerons nos activités et nos modalités de façon à atteindre nos objectifs organisationnels

Notre cadre de fonctionnement

Contexte de la planification

Les plans et les priorités de la GRC ne sont pas élaborés en vase clos; plusieurs facteurs sont pris en considération. À la suite d'une analyse rigoureuse de l'environnement extérieur et de celui de l'organisation, il a été déterminé que les éléments suivants auraient la plus grande influence sur notre cycle de planification stratégique pour l'exercice 2006-2007 :

a) Services de police intégrés

b) Analyse de l'environnement

c) Processus de planification des activités de la GRC

d) Discours du Trône

e) Budget 2006

f) Facteurs externes – Défis pour les forces de l'ordre

g) Événements majeurs

En tenant compte de ces éléments tout au long du processus de planification, nous avons été en mesure de définir les priorités stratégiques et de gestion qui nous permettent de nous concentrer sur l'accroissement de la sécurité publique, le développement durable et l'exploitation efficace et efficiente de notre organisation.

a) Services de police intégrés

L'intégration des services de police demeure le principe fondamental de chacune des activités qui s'inscrivent dans notre cadre stratégique. Des services de police intégrés exigent la collaboration avec nos partenaires à tous les niveaux en vue de l'atteinte d'objectifs communs, appuyés par des valeurs et des priorités communes. Cette mondialisation de la sécurité publique et de la protection s'appuie sur les principes suivants :

- Des priorités stratégiques communes – pour assurer que nos ressources servent à atteindre des objectifs communs et que nos actions sont fondées sur les normes les plus élevées en matière de transparence et de reddition de comptes
- La libre circulation des renseignements – à tous les niveaux, au sein des organisations et avec leurs partenaires
- L'interopérabilité des systèmes – pour assurer des communications en temps réel entre les organisations, de part et d'autre des frontières et d'un pays à l'autre
- La prestation homogène des services – pour éliminer les chevauchements et le fractionnement
- Des économies d'échelle – pour maximiser nos efforts individuels et collectifs

L'an dernier, nous avons fait ressortir cinq grands défis à relever pour accroître l'intégration. Bien que nous ayons fait de grands progrès à cet égard, il nous reste beaucoup à faire pour atteindre notre objectif d'intégration et d'interopérabilité totales. Nos défis sont les suivants :

- Élaborer un cadre global pour orienter les efforts d'intégration à l'échelle internationale
- Nous attaquer au manque d'interopérabilité entre organisations policières
- Perfectionner nos ressources humaines, technologiques et liées à l'infrastructure, de manière à combler les besoins présents et futurs
- Modifier la culture susceptible d'entraver l'échange d'information entre nos institutions d'application de la loi et du renseignement
- Renforcer la confiance du public et accroître la compréhension à l'égard de ce que nous faisons

Le graphique présenté sur la page qui suit illustre les différents éléments de notre philosophie de services de police intégrés, notamment nos partenaires et les parties intéressées, nos activités de programme et nos priorités stratégiques.

Services de police intégrés

Le graphique suivant illustre les différents éléments de notre philosophie de services de police intégrés, notamment nos partenaires et les parties intéressées, nos activités de programme et nos priorités stratégiques.

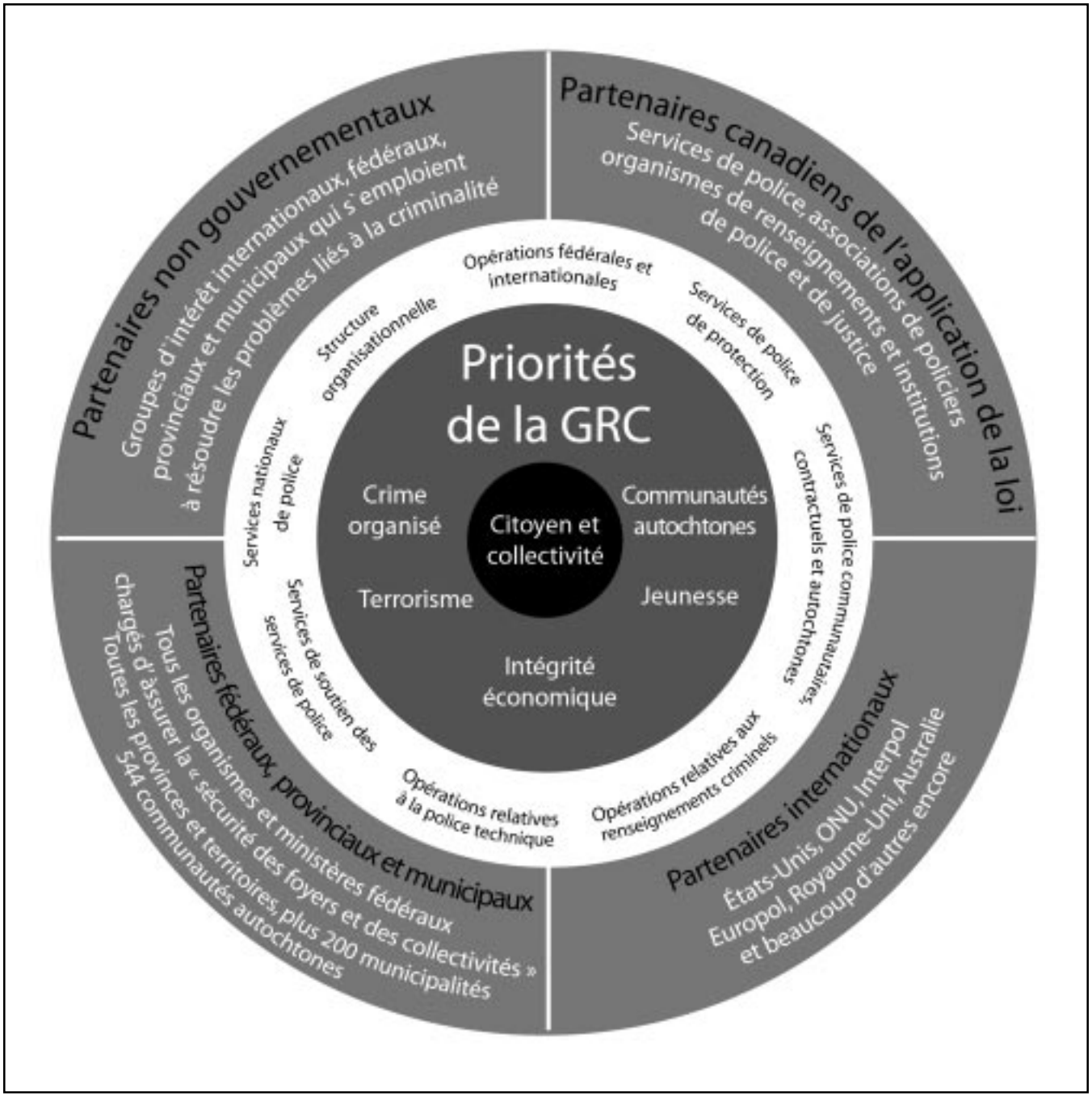

b) Analyse de l'environnement

La GRC effectue une analyse rigoureuse de l'environnement afin de cerner les tendances et les nouveaux enjeux d'intérêt local, national et mondial. Cet examen aide nos cadres supérieurs à déterminer les principaux risques, défis et possibilités lors de l'établissement de nos priorités et de la planification de nos activités. Cette année encore, les éléments clés sont les suivants :

- Caractéristiques démographiques
- Société
- Économie
- Politique et gouvernance
- Sciences et technologie
- Environnement
- Sûreté et sécurité publiques

Nous préparons une analyse de l'environnement détaillée tous les trois ans et nous effectuons chaque année l'analyse ciblée d'au moins un sujet d'intérêt particulièrement important pour la GRC. En 2005, nous nous sommes penchés sur les tendances en matière de criminalité économique et sur les risques potentiels que cela représente pour le marché canadien et la population canadienne. Cette démarche a entraîné l'ajout, en 2006-2007, d'une nouvelle priorité stratégique, soit l'intégrité économique.

c) Processus de planification des activités de la GRC

La GRC est dotée d'un cycle de planification structuré. En nous basant sur la plus récente analyse de l'environnement, nous fixons nos priorités et nous élaborons des stratégies connexes. Les stratégies sont élaborées et harmonisées dans l'ensemble de l'organisation à l'aide de la méthode du tableau de bord prospectif. Les plans d'activités sont élaborés à l'échelle divisionnaire, puis regroupés par activité de programme. En septembre 2006, la GRC a mis en place les Plans de rendement annuels (PRA) – appelés au départ Plans de rendement des détachements (PRD) – à l'échelle du pays. Cette démarche constitue une partie essentielle du cadre général de la gestion du rendement au sein de la GRC, conçu pour accroître la capacité de chaque détachement de planifier, d'évaluer et de gérer ses activités. Le PRA vient simplifier les exigences en matière de compte rendu qui existent déjà. Le PRA assurera un alignement à tous les niveaux de l'organisation avec les priorités nationales de la GRC; une application rigoureuse des principes de gestion du rendement; l'application de la mesure du risque; et une consultation/un dialogue avec les collectivités que nous servons.

Tous les plans d'activités comprennent une analyse de l'environnement; déterminent les risques et formulent des stratégies d'atténuation; relèvent les pressions non financées; décrivent des initiatives qui cadrent avec les objectifs essentiels découlant des priorités stratégiques; définissent des initiatives qui appuient la stratégie des divisions ou des activités de programme; et classifient toutes les activités en fonction de l'architecture des activités de programme.

La Direction de la planification et des politiques stratégiques (DPPS) examine les plans des divisions et des secteurs chargés des activités de programme, afin de s'assurer que la planification organisationnelle concorde avec les priorités opérationnelles. Les plans présentés qui n'appuient pas la stratégie organisationnelle sont remis en question et améliorés, au besoin.

Toutes les pressions non financées relevées sont appuyées par une analyse de rentabilisation complète approuvée au niveau du Sous-commissaire. Les pressions communes sont ensuite analysées et classées par ordre de priorité à l'aide d'un outil de priorisation élaboré par la GRC. Cet outil évalue les pressions par rapport à des facteurs comme la sécurité publique, le respect des priorités gouvernementales, le respect des priorités de la GRC et le rendement de l'investissement. Cet examen approfondi permet d'obtenir une liste des pressions non financées classées par priorité à des fins de prise en compte budgétaire.

d) Discours du Trône

Dans le discours du Trône du 4 avril 2006, le gouvernement s'est engagé à s'attaquer au crime en tant qu'une de ses priorités, en particulier la violence liée aux armes, aux gangs de rue et au trafic de la drogue.

Évidemment, cet engagement a des répercussions considérables sur la GRC. À cet effet, le gouvernement s'est engagé à proposer des modifications au *Code criminel*, afin d'alourdir les peines pour les délinquants violents et les récidivistes, en particulier ceux qui commettent des crimes à main armée. Il s'est également engagé à prévenir le crime en augmentant la présence policière dans la rue et en renforçant la

sécurité des frontières. En outre, le gouvernement travaillera avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour aider les collectivités à offrir des perspectives d'avenir aux jeunes et à mettre fin au cycle de violence qui détruit tant de vies et de collectivités.

e) Budget 2006

Conformément aux engagements pris dans le discours du Trône, le gouvernement a affecté des sommes considérables à la lutte contre le crime. Voici un résumé des principales annonces de financement faites qui ont des répercussions sur la GRC :

- 161 millions de dollars pour l'embauche de 1 000 agents de la GRC et procureurs fédéraux supplémentaires, qui s'occuperont de priorités en matière d'application de la loi comme le trafic de la drogue, la corruption, le trafic d'armes et la sécurité de la frontière
- 37 millions de dollars pour l'agrandissement de l'École nationale de formation de la GRC (Division Dépôt) afin d'accueillir et de former les nouveaux agents et d'accroître éventuellement sa capacité de former un plus grand nombre d'agents
- 20 millions de dollars aux collectivités pour prévenir la criminalité chez les jeunes, l'accent étant mis sur les armes à feu, les gangs de rue et le trafic de la drogue
- 15 millions de dollars sur deux ans pour permettre à la GRC de saisir dans la banque de données génétiques les échantillons d'ADN d'un plus grand éventail de délinquants
- 64 millions de dollars sur deux ans pour le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE), à la GRC, l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et le ministère de la Justice pour améliorer le régime de lutte contre le blanchiment d'argent et contre le financement des activités terroristes
- 9 millions de dollars sur deux ans à la GRC pour créer l'Équipe intégrée de lutte contre la contrefaçon pour mener d'importantes enquêtes sur la contrefaçon à Vancouver, à Toronto et à Montréal

f) Facteurs externes – Défis pour les forces de l'ordre

- Du point de vue des milieux de la sécurité et du renseignement, notamment des organismes de l'application de la loi, les événements du 11 septembre 2001 ont fait de la sécurité nationale une priorité en Amérique du Nord et exigé l'intervention face à la menace internationale pendant que les États-Unis et leurs partenaires s'engageaient dans la guerre contre le terrorisme. Bien que le terrorisme soit la menace la plus pressante à l'échelle mondiale, la maladie, les guerres civiles et les catastrophes naturelles demeurent la principale menace à la sécurité de milliards de personnes
- Les groupes du crime organisé sont de plus en plus souples et versés dans la technologie, ce qui représente un défi énorme pour les forces de l'ordre. La nature transnationale et de plus en plus diffuse des menaces est venue accroître la collaboration entre les pays et la coordination de leurs démarches. Dans un monde incertain, ces réalités poseront des difficultés à la GRC dans la réalisation de son mandat, qui consiste à assurer la sécurité des foyers et des collectivités
- Les données démographiques changeantes et les attentes de plus en plus élevées en matière de service créent constamment de nouveaux défis par rapport aux ressources humaines. Le recrutement doit demeurer une priorité pour la GRC si elle veut respecter ses obligations en matière de services de police
- Même si le monde accorde beaucoup d'importance à la lutte contre la criminalité et profite d'avancées scientifiques et technologiques pour ce faire, certaines tendances criminelles ont de grandes répercussions dans des secteurs particuliers. Il faut donc donner une impulsion aux stratégies pour lutter contre ces activités, notamment la hausse du vol d'identité, de la cybercriminalité, du commerce illicite des armes, l'expansion des marchés de pornographie juvénile, l'exploitation des failles des réseaux d'information et la complexité accrue des tactiques utilisées par les criminels
- Les nouvelles lois, politiques et priorités gouvernementales et les attentes de la police et du public, qui veulent un traitement et une analyse de plus en plus rigoureux des éléments de preuve médico-légaux, représentent des obstacles additionnels à la prestation d'un soutien opérationnel qui s'adapte aux différentes situations

g) Événements majeurs

De plus en plus, on demande à la GRC d'appuyer le rôle du Canada comme chef de file sur la scène internationale, notamment lorsque le Canada reçoit des dignitaires ou des délégations de l'étranger ou lorsque des conférences, des assemblées ou d'autres événements publics majeurs d'envergure nationale et internationale ont lieu au pays.

Voici quelques exemples d'événements majeurs qui ont eu lieu en 2006-2007 :

- En 2006, la visite royale du prince Edward aux Territoires du Nord-Ouest, en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan
- En 2006, le Forum urbain mondial d'ONU-Habitat à Vancouver (C.-B.)

En outre, les préparatifs sont en cours pour les événements suivants :

- En 2008, le Sommet de la Francophonie à Québec
- En 2008, la visite du pape à Québec
- En 2010, les Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver et Whistler

Survol du rendement de la GRC en 2006-2007

Parallèle entre les résultats de la GRC et ceux du gouvernement du Canada

La GRC participe directement au programme d'action sociale du gouvernement du Canada, et plus précisément à l'élément se rapportant à la sécurité des collectivités. Le tableau suivant illustre le parallèle entre les résultats stratégiques de la GRC et le résultat des collectivités sûres du gouvernement du Canada.

Domaine de politique du gouvernement du Canada ⇒	**Fondements sociaux du Canada**
Résultats du gouvernement du Canada ⇒	**Collectivités sûres et sécuritaires**
Résultats stratégiques de la GRC ⇒ (*d'après l'AAP*)	**Services de police fédéraux de qualité** **Services de police contractuels de qualité** **Services de soutien à la qualité des services de police**

Les tableaux présentés sur les pages qui suivent font le survol du rendement de la GRC pour 2006-2007 relativement aux engagements pris dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007. La Section II du présent rapport renferme des renseignements plus détaillés à ce sujet.

Sommaire du rendement			Dépenses prévues (en M$)*	Dépenses réelles (en M$)**
Résultat stratégique : Services de police fédéraux de qualité				
Priorité nº 1 Assurer la sécurité et la protection des Canadiens et de leurs institutions à l'échelle nationale et internationale ainsi que celle des personnes jouissant d'une protection internationale et des autres dignitaires étrangers et ce, par des mesures de prévention, de détection, d'enquête et d'application de la loi basées sur le renseignement, prises contre les terroristes, les organisations criminelles et toute autre activité criminelle	**Activité de programme :** Opérations fédérales et internationales (OFI) Police de protection **Résultats attendus :** • Réduction de la menace du crime organisé • Réduction de la menace terroriste • Pprotection et sécurité de la société	**Sommaire du rendement** Du point de vue opérationnel, la GRC a obtenu des résultats à l'appui de son but stratégique, qui est d'assurer la Sécurité des foyers et des collectivités, en respectant ou même dépassant les cibles fixées dans son Rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007 relativement aux *Services de police fédéraux de qualité*. Des détails sont présentés à ce sujet dans la Section II du présent Rapport sur le rendement.	**Activités de programme complémentaires** Opérations fédérales et internationales 592,9 $ 626,0 $ Police de protection 105,1 $ 108,9 $	
Résultat stratégique : Services de police contractuels de qualité				
Priorité nº 1 Des collectivités canadiennes plus saines et plus sûres grâce à la prévention criminelle, à l'éducation, à l'exécution de la loi et aux enquêtes	**Activité de programme :** Services de police communautaires, contractuels et autochtones (SPCCA) **Résultats attendus :** • Des programmes et des services de police de la plus haute qualité • Prévention et réduction de la victimisation et la criminalité chez les jeunes • Des communautés autochtones plus saines et plus sûres	**Sommaire du rendement** Du point de vue opérationnel, la GRC a obtenu des résultats à l'appui de son but stratégique, qui est d'assurer la Sécurité des foyers et des collectivités, en respectant ou même dépassant les cibles fixées dans son Rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007 relativement aux *Services de police contractuels de qualité*. Des détails sont présentés à ce sujet dans la Section II du présent Rapport sur le rendement.	**Activités de programme complémentaires** Services de police communautaires, contractuels et autochtones 2 083,4 $ 2 140,7 $	

Sommaire du rendement			Dépenses prévues (en M$)*	Dépenses réelles (en M$)**
Résultat stratégique : Services de soutien à la qualité des services de police				
Priorité n° 1 Soutien aux enquêtes des services de police et aux organismes canadiens d'application de la loi en fournissant des renseignements, du matériel, des outils, des systèmes, de la technologie et de la formation afin d'optimiser la prestation proactive de programmes et de services basés sur le renseignement	**Activités de programme :** Renseignement criminel* Services de police techniques Services de soutien Services nationaux de police **Résultats attendus :** • Technologie de pointe en matière de services de police et de sécurité • Évaluations exhaustives et en temps réel des renseignements et des menaces • Rentabilité et efficacité accrues des services de police; outils scientifiques, techniques et technologie de gestion de l'information de haute qualité, disponibles en temps opportun • Possibilités de formation et d'apprentissage, appuyées par un soutien de haute qualité	**Sommaire du rendement** Du point de vue opérationnel, la GRC a obtenu des résultats à l'appui de son but stratégique, qui est d'assurer la Sécurité des foyers et des collectivités, en respectant ou même dépassant les cibles fixées dans son Rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007 relativement aux *Services de police fédéraux de qualité*. Des détails sont présentés à ce sujet dans la Section II du présent Rapport sur le rendement.	**Activités de programme complémentaires** Renseignement criminel Services de police techniques Services de soutien de qualité aux services de police Services nationaux de police	70,3 $ 174,2 $ 68,5 $ 149,7 $	81,8 $ 190,8 $ 84,0 $ 170,9 $

Nota : * Les ressources attribuées aux activités de programme peuvent représenter toutes les activités connexes entreprises dans toutes les divisions de la GRC; elles ne reflètent pas nécessairement celles attribuées à un programme, un service ou une unité organisationnelle donnés de la GRC.

Vue d'ensemble

La carte de stratégie et le tableau qui suivent illustrent notre rendement relativement au résultat stratégique, aux objectifs et aux principales cibles de rendement visés pour l'exercice 2006-2007.

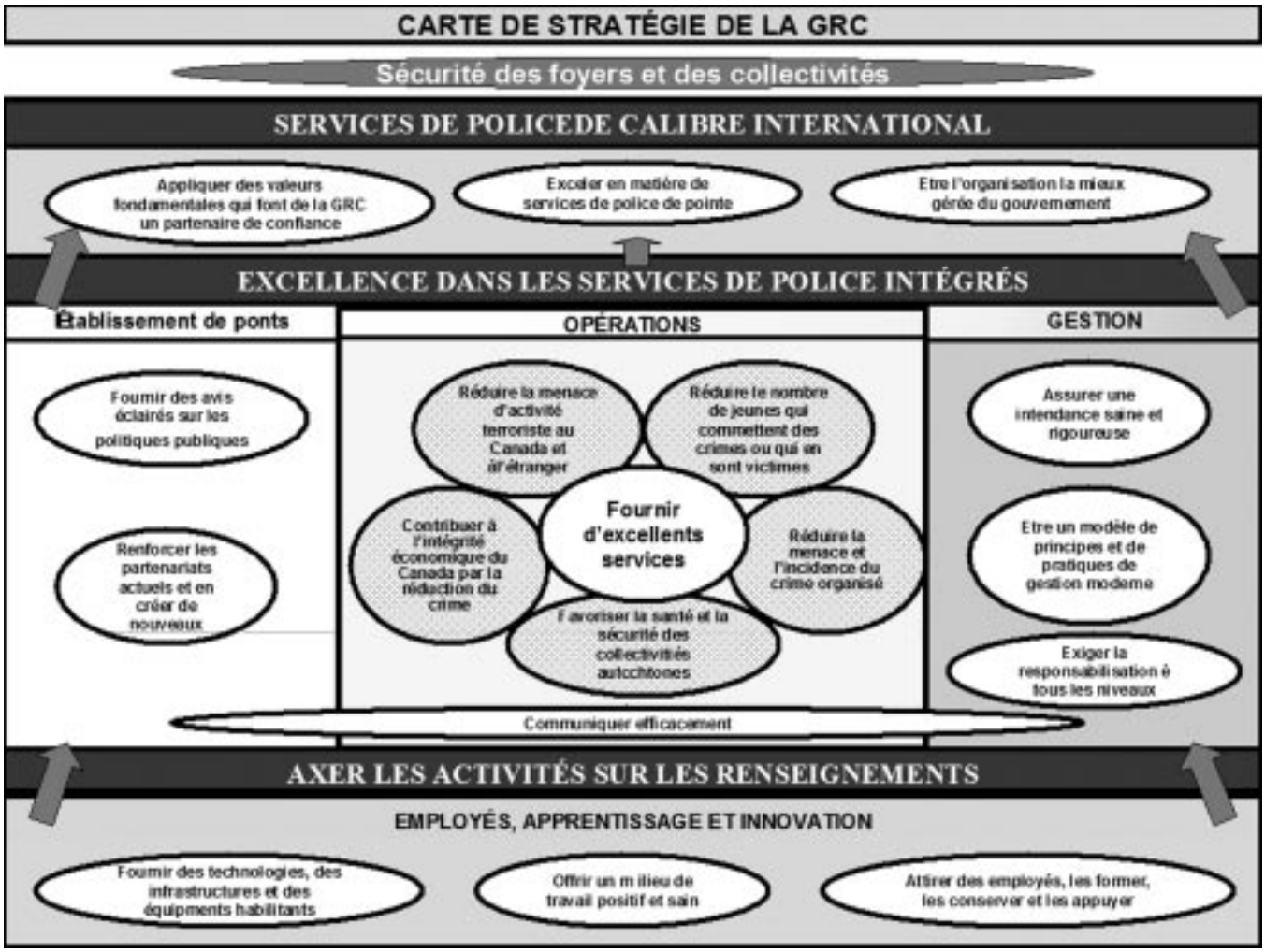

Résumé de notre but, de nos priorités et de nos résultats stratégiques

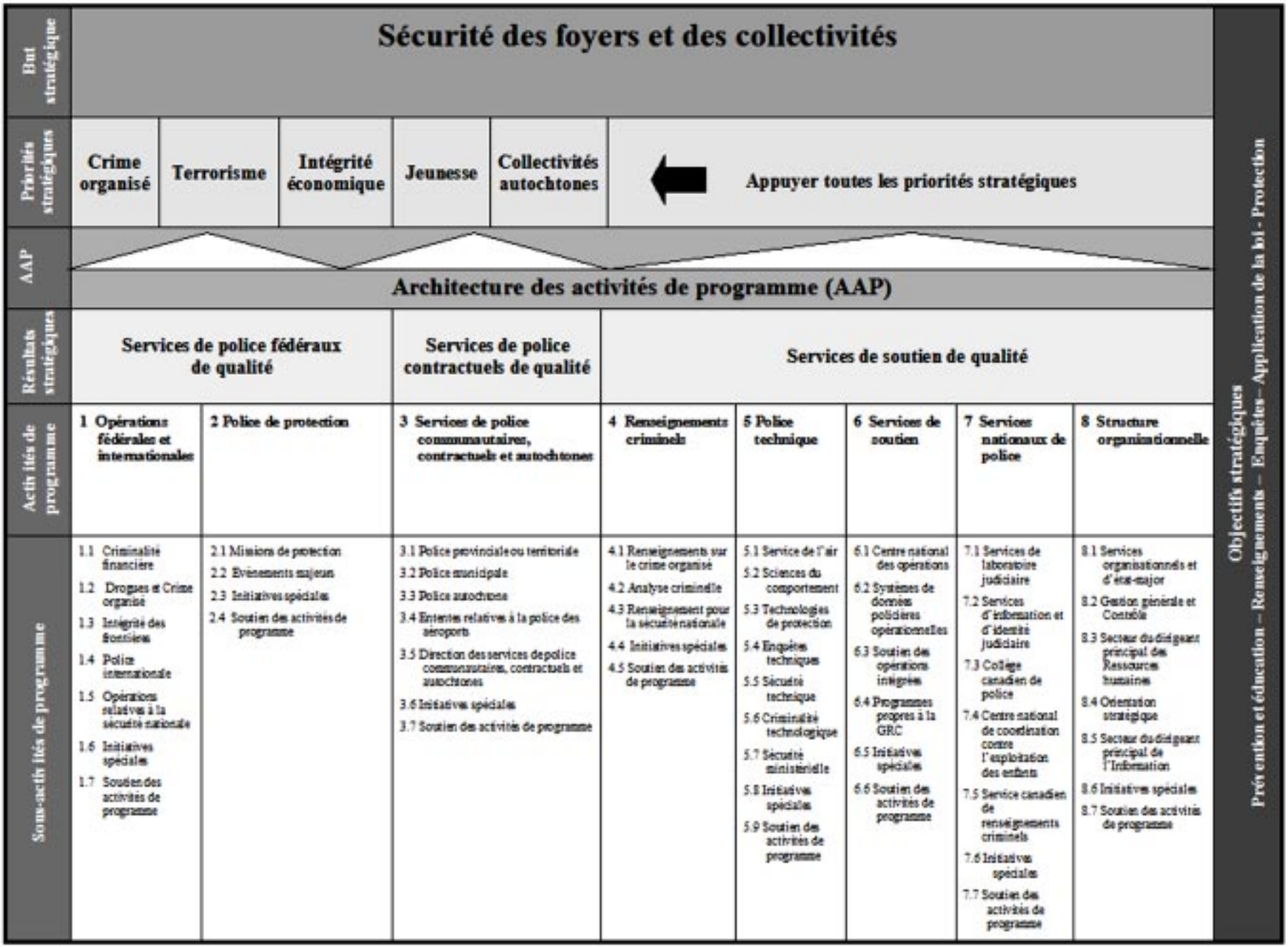

Résumé du but stratégique organisationnel

Objectif stratégique	Énoncé du résultat	Priorités stratégiques connexes	Principales cibles de rendement	Rendement	Dépenses prévues (en M$)*	Dépenses réelles (en M$)**
					2006-2007	
Sécurité des foyers et des collectivités	Pour assurer la sécurité des foyers et des collectivités, travailler à réaliser nos priorités stratégiques en faisant preuve de responsabilité, en nous laissant guider par des valeurs claires, en axant nos activités sur le renseignement et en misant sur la collaboration.	• Services de police fédéraux de qualité • Services de police contractuels de qualité • Services de soutien à la qualité des services de police	• Taux de consensus de 95 % chez les Canadiens sur le fait que la GRC contribue de manière importante à la sécurité des foyers et des collectivités	2006: 97% 2007: 97%	3 317,7 $	3 679,4 $
			• Taux de satisfaction de 85 % chez les intervenants canadiens en ce qui concerne la contribution de la GRC à la sécurité des foyers et des collectivités	2006: 87% 2007: 86%		
			• Taux de consensus de 95 % chez les Canadiens sur le fait que les services de la GRC sont importants pour le Canada	2006: 98% 2007: 97%		
			• Taux de consensus de 85 % chez les Canadiens sur le fait que la GRC met l'accent sur la qualité du service	2006: 90% 2007: 89%		
		Priorités stratégiques connexes			**ETP prévus**	**ETP réels**
					2006-2007	
		• Crime organisé • Terrorisme • Jeunesse • Intégrité économique • Communautés autochtones	• Taux de consensus de 85 % chez les Canadiens sur le fait que la GRC contribue de manière importante à réduire l'incidence du crime organisé au Canada	2006: 89% 2007: 89%	26 079	24 786
			• Taux de consensus de 85 % chez les Canadiens sur le fait que la GRC contribue de manière importante à réduire la menace d'activités terroristes au Canada	2006: 84% 2007: 84%		
			• Taux de consensus de 84 % chez les Canadiens sur le fait que la GRC contribue de manière importante à prévenir et à réduire la criminalité chez les jeunes	2006: 84% 2007: 83%		
			• Taux de consensus de 80 % chez les Canadiens sur le fait que la GRC contribue de manière importante à accroître la confiance dans l'intégrité économique au Canada	2006: 86% 2007: 84%		
			• Taux de consensus de 80 % chez les Canadiens sur le fait que la GRC contribue de manière importante à rendre les collectivités autochtones plus saines et plus sûres	2006: 80% 2007: 80%		

Nota : * Dépenses prévues basées sur le budget principal
** Dépenses réelles basées sur le budget principal + le financement en cours d'exercice

SECTION II : RAPPORT SUR LE RENDEMENT DES ACTIVITÉS DE PROGRAMME DE LA GRC SELON LES RÉSULTATS ET LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Analyse du rendement selon les résultats et les priorités stratégiques

La sécurité des foyers et des collectivités **demeure notre but général. À cette fin, nous travaillons à l'interne et avec nos partenaires à l'échelle nationale et internationale. Pour atteindre notre but, nous nous concentrons à la fois sur les résultats stratégiques fixés dans notre Architecture des activités de programme (S*ervices de police fédéraux de qualité, Services de police contractuels de qualité et Services de soutien à la qualité des services de police*) et sur nos cinq priorités stratégiques (*crime organisé, terrorisme, jeunesse, intégrité économique et communautés autochtones*).**

La section suivante offre un résumé de notre rendement par rapport aux engagements énoncés dans notre Rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007. La première partie est consacrée aux progrès accomplis dans l'optique de l'atteinte de nos résultats stratégiques, et la seconde propose une analyse de notre rendement fondée sur les plans et les priorités concernant nos cinq priorités stratégiques.

Résumé des plans et des priorités stratégiques

SÉCURITÉ DES FOYERS ET DES COLLECTIVITÉS

RÉSULTATS : contributions aux ...	RÉSULTATS STRATÉGIQUES – Services de police fédéraux de qualité – Assurer la sécurité des Canadiens et de leurs institutions à l'échelle nationale et internationale ainsi que celle des personnes jouissant d'une protection internationale et des autres dignitaires étrangers au moyen de la prévention, de la détection, des enquêtes, de l'exécution des lois contre le terrorisme, la criminalité organisée et d'autres activités criminelles axées sur le renseignement. *Résultats clés :* incidence réduite du crime organisé, menace terroriste réduite, société et économie en sécurité.	RÉSULTATS STRATÉGIQUES – Services de police contractuels de qualité – des collectivités canadiennes plus saines et plus sûres grâce aux résultats clés de la prévention criminelle, de l'éducation, de l'exécution de la loi et des enquêtes. *Résultats clés :* Des services et des programmes de police de la plus haute qualité, un nombre réduit de jeunes sont liés à des crimes en tant que victimes ou délinquants, des collectivités autochtones plus sûres et plus saines.	RÉSULTATS STRATÉGIQUES – Services de soutien à la qualité des services de police – Soutien aux enquêtes des services de police et des organismes d'application de la loi canadiens à l'aide de renseignements critiques, de matériel, d'outils, de systèmes, de la technologie et de l'éducation afin d'optimiser la prestation de services et de programmes de police axés sur le renseignement. *Résultats clés :* technologie de pointe en matière de services de police et de sécurité, évaluations complètes des renseignements et des menaces en temps réel, efficacité et efficience accrues des services de police, outils scientifiques de haute qualité disponibles en temps opportun, techniques et technologie de gestion de l'information, possibilités d'apprentissage et de formation et soutien à l'apprentissage et à la formation de haute qualité.	PRIORITÉS STRATÉGIQUES Crime organisé Terrorisme Communautés autochtones Jeunesse Intégrité économique

Activités de programme	1 Opérations fédérales et internationales	2 Services de police de protection	3 Services de police communautaires, contractuels et autochtones	4 Opérations relatives aux renseignements criminels	5 Opérations relatives à la police technique	6 Services de soutien aux services de police	7 Services nationaux de police	8 Structure organisationnelle
Sous-activités de programmes	1.1 Criminalité financière 1.2 Drogues et crime organisé 1.3 Intégrité des frontières 1.4 Services de police internationaux 1.5 Opérations relatives à la sécurité nationale 1.6 Initiatives spéciales 1.7 Soutien des activités de programme	2.1 Missions de protection 2.2 Événements majeurs 2.3 Initiatives spéciales 2.4 Soutien des activités de programme	3.1 Services de police provinciaux et territoriaux (SQ) 3.2 Services de police municipaux (SQ) 3.3 Services de police autochtones (SQ) 3.4 Ententes relatives à la police des aéroports 3.5 Direction des services de police communautaires, contractuels et autochtones 3.6 Initiatives spéciales 3.7 Soutien des activités de programme	4.1 Renseignements sur le crime organisé 4.2 Analyse criminelle 4.3 Renseignement pour la sécurité nationale 4.4 Initiatives spéciales 4.5 Soutien des activités de programme	5.1 Service de l'air 5.2 Science du comportement 5.3 Technologie de protection 5.4 Enquêtes techniques 5.5 Sécurité technique 5.6 Criminalité technologique 5.7 Sécurité ministérielle 5.8 Initiatives spéciales 5.9 Soutien des activités de programme	6.1 Centre national des opérations 6.2 Systèmes de données sur les opérations des services de police 6.3 Soutien opérationnel intégré 6.4 Programmes particuliers à la Gendarmerie 6.5 Initiatives spéciales 6.6 Soutien des activités de programme	7.1 Services des laboratoires judiciaires 7.2 Services d'identification et d'identité judiciaire 7.3 Collège canadien de police 7.4 Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants 7.5 SCRE 7.6 Initiatives spéciales 7.7 Soutien des activités de programme	8.1 Services organisationnels et d'état-major 8.2 Gestion générale et Contrôle 8.3 DPRH 8.4 Orientation stratégique 8.5 DPI 8.6 Initiatives spéciales 8.7 Soutien des activités de programme

+

CENTRE DES ARMES À FEU CANADA

Les risques à la sécurité publique au Canada et à l'étranger dus à la présence d'armes à feu au Canada sont minimisés.

9 Enregistrement, permis, infrastructure de soutien	10 Politiques, réglementation, communication et intégration
9.1 Délivrance de permis et autres activités 9.2 Enregistrement	10.1 Gouvernance et Services de soutien

Services de police fédéraux de qualité

Sommaire des résultats stratégiques de la GRC selon l'Architecture des activités de programme

Résultat stratégique	Énoncé du résultat	Principales cibles de rendement	Rendement	Activités de programme complémentaires (AAP)*	Dépenses prévues (en M$) **	Dépenses réelles (en M$) ***
Services de police fédéraux de qualité	Assurer la sécurité et la protection des Canadiens et de leurs institutions à l'échelle nationale et internationale ainsi que celle des personnes jouissant d'une protection internationale et des autres dignitaires étrangers, et ce, par des mesures de prévention, de détection, d'enquête et d'application de la loi basées sur le renseignement, prises contre les terroristes, les organisations criminelles et toute autre activité criminelle	• Taux de consensus de 84 % chez les Canadiens sur le fait que la GRC atteint son objectif stratégique de réduire la menace du terrorisme et y contribue de façon significative	2006: 84% 2007: 84%	1 – Opérations fédérales et internationales	592,9 $	626,0 $
				2 – Police de protection	105,1 $	108,9 $
		• Taux de consensus de 84 % chez les Canadiens sur le fait que la GRC atteint son objectif stratégique de réduire la menace et l'incidence du crime organisé et y contribue de façon significative	2006: 89% 2007: 89%	**Activités de programme complémentaires (AAP)***	**Nombre d'ETP prévu**	**Nombre d'ETP réel**
		• Taux de consensus de 85 % chez les Canadiens sur le fait que la GRC atteint son objectif stratégique de favoriser la confiance envers l'intégrité économique et contribue de façon significative	2006: 86% 2007: 84%	1 – Opérations fédérales et internationales	4 568	3 412
				2 – Police de protection	768	593

Nota : *Les ressources attribuées aux activités de programme peuvent représenter toutes les activités connexes entreprises au sein des divisions de la GRC et n'indiquent pas nécessairement les attributions à un programme, à un service ou à une unité organisationnelle en particulier portant un nom semblable à la GRC.
** Dépenses prévues Budget des dépenses principal.
*** Dépenses réelles Budget des dépenses principal et financement en cours d'exercice.

Principaux résultats présentés dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007

1. Réduction de l'incidence du crime organisé

2. Réduction de la menace terroriste

3. Protection et sécurité de la société

Progrès des principaux résultats escomptés en ce qui concerne les services de police fédéraux de qualité :

1. *Réduction de l'incidence du crime organisé*

Les détails concernant le rendement des interventions axées sur le *crime organisé s*ont fournis au chapitre consacré à cette priorité stratégique présenté plus loin dans la présente section.

2. *Réduction de la menace terroriste*

Les détails concernant le rendement des interventions axées sur le *terrorisme s*ont fournis au chapitre consacré à cette priorité stratégique présenté plus loin dans la présente section.

3. *Protection et sécurité de la société*

Progrès réalisés à l'égard des résultats escomptés :

La Police de protection veille à la protection et à la sécurité de la société canadienne en assurant la sécurité des lieux importants et des gens haut placés. Les intérêts en matière de sécurité nationale, les gestionnaires supérieurs du gouvernement canadien, la communauté diplomatique étrangère en poste au Canada et le grand public sont tous protégés par la Police de protection de la GRC. La Police de protection a grandement augmenté sa contribution au processus du renseignement utilisé pour déterminer les menaces potentielles qui pèsent sur les personnes et les sites protégés par la GRC. Par exemple :

- L'accroissement des activités des membres des Services généraux de la Police de protection appuyant la collecte de renseignements lors de patrouilles de routine
- La collecte de renseignements criminels et la communication de renseignements en temps réel au sein de l'industrie aéronautique par les agents de la protection des aéronefs (APA)
- L'amélioration des pratiques de contre-surveillance dans le Peloton de protection du Premier ministre (PPPM)

L'établissement de partenariats avec les services de police municipaux et provinciaux, le MDN, les Affaires étrangères et de nombreux autres ministères du gouvernement, ainsi qu'avec des organismes internationaux de maintien de l'ordre et de sécurité, a été encouragé par le biais d'opérations conjointes, la mise en commun de pratiques exemplaires, la formation commune et les consultations actives.

Tous les gens, sites et vols aériens protégés par la GRC ont été à l'abri de la violence terroriste ou criminelle en 2006-2007. La Police de protection a fourni les services suivants :

- Protection du Premier ministre du Canada lors d'innombrables engagements dans la RCN ainsi que dans le cadre de 98 voyages intérieurs et de 13 voyages internationaux
- Protection de la Gouverneure générale du Canada dans le cadre de 68 voyages intérieurs et internationaux
- Protection de 344 personnes jouissant d'une protection internationale (PPI) qui ont visité le Canada
- Protection de vols désignés par les transporteurs aériens canadiens
- Services de protection dans le cadre de 126 missions étrangères dans la RCN, servant une communauté de 5 000 diplomates étrangers
- Services de sécurité et de consultation dans le cadre de 24 manifestations ayant eu lieu au Canada ou à l'étranger, notamment : de nombreuses conférences ministérielles au Canada et conférences internationales ; deux visites royales; le Forum urbain mondial tenu à Vancouver; les Jeux du Commonwealth de 2006 tenus à Melbourne en Australie; et les Jeux Olympiques et paralympiques de 2006 qui se sont déroulés à Turin en Italie
- 14 PPI en visite au Canada et nécessitant une sécurité de niveau élevé renforcée
- 15 personnes désignées par le ministre comme nécessitant une protection

Les responsables du Programme de protection des transporteurs aériens canadiens (PPTAC) ont tenu la Conférence internationale sur les agents de sécurité armés à bord des avions de 2006, assemblée de 22 nations vivant une expérience d'établissement de

ponts. Cette conférence annuelle encourage la mise en commun de pratiques exemplaires, allant des tactiques à la sécurité de l'aviation générale, et constitue un événement majeur en ce qui a trait l'échange d'information entre les programmes de protection des transporteurs aériens à l'échelle mondiale.

Le contexte de collaboration qui existe entre les pays réunis lors de la conférence a permis au PPTAC de mettre sur pied le comité sur les agents à bord des avions effectuant des vols internationaux (IIFSOC) – assemblée volontaire de partenaires engagée au soutien des agents de sécurité à bord des avions effectuant des vols internationaux (IFSOs). Lors d'une réunion du IIFSOC tenue à Londres, au Royaume-Uni, un représentant du PPTAC a été élu président de ce comité pour une durée d'un an. Grâce à ce rôle important, la Police de protection a l'intention de continuer à appuyer la collaboration et les normes internationales dans le cadre des programmes de protection de l'aviation civile.

Le Service de sensibilisation aux drogues et au crime organisé (SSDCO) veille à la protection et à la sécurité de la société pour les Canadiens en augmentant les connaissances du public en matière de drogues et de crime organisé et des questions connexes.

Le SSDCO est coordonné par des membres spécialement formés qui occupent des postes aux échelons national, fédéral, provincial et territorial. Ces membres travaillent en partenariat avec des organisations gouvernementales et non gouvernementales, d'autres services de police, des organismes privés et des groupes communautaires afin de mettre en place des initiatives clés dans les écoles, les collectivités et les milieux de travail. Ce service est déterminé à :

- Promouvoir les avantages d'un mode de vie sans toxicomanie
- Indiquer la voie à suivre, offrir de la formation et des programmes et coordonner les questions liées à la toxicomanie
- Informer les organismes d'application de la loi et le public canadien au sujet des effets et des répercussions du crime organisé sur leur vie personnelle, familiale et professionnelle
- Réduire la demande de drogues illicites

Le SSDCO favorise les partenariats avec des groupes communautaires, des organisations qui œuvrent dans le domaine de la santé et de la toxicomanie, des organismes des secteurs public et privé et d'autres services de police afin de répondre aux besoins particuliers des Canadiens en ce qui concerne la sensibilisation aux drogues et au crime organisé.

Le SSDCO offre un service qui comporte deux volets : la sensibilisation aux drogues et la sensibilisation au crime organisé. Pour le premier volet, le service a mis en œuvre des initiatives de réduction de la demande en travaillant avec les partenaires communautaires aux questions touchant la toxicomanie. En ce qui concerne le deuxième volet, le SSDCO élabore, détermine et partage des initiatives mises en œuvre par la GRC et d'autres organismes pour combattre le crime organisé.

Le SSDCO s'efforce de donner aux forces de l'ordre et au grand public accès à de l'information sur des aspects précis du crime organisé.

Le SSDCO a pour but de contribuer à informer la communauté de la police canadienne et le public sur les répercussions des drogues et du crime organisé et les façons de réduire ces répercussions. En réduisant la demande de drogues illicites et la victimisation du crime organisé, le SSDCO aide les Canadiens à réduire les nombreuses répercussions de la drogue et du crime organisé sur les collectivités dans l'ensemble du pays.

Améliorations à venir :

Les procédures opérationnelles, les mesures de sécurité et les pratiques administratives de la Police de protection sont constamment examinées afin de veiller à ce que nos clients reçoivent des services de protection appropriés et efficaces. On prévoit les améliorations suivantes :

- L'intégration accrue au sein de la Police opérationnelle
- L'amélioration d'un modèle de planification des événements importants
- L'établissement d'un cadre de planification opérationnelle élargi
- Lun examen des programmes visant à accroître l'efficacité et à établir un cadre de responsabilisation efficace

Services de police contractuels de qualité

Sommaire des résultats stratégiques de la GRC selon l'Architecture des activités de programme

Résultat stratégique	Énoncé du résultat	Principales cibles de rendement	Rendement	Activités de programme complémentaires (AAP)*	Dépenses prévues (en M$) **	Dépenses réelles (en M$) ***
Services de police contractuels de qualité	Des collectivités canadiennes plus saines et plus sûres grâce aux résultats de la prévention criminelle, de l'éducation, de l'exécution de la loi et des enquêtes	• Taux de consensus de 80 % chez les Canadiens sur le fait que la GRC atteint son objectif stratégique de rendre les communautés autochtones plus saines et plus sûres et y contribue de façon significative	2006: 84% 2007: 80%	3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones	2 083,4 $	2 140,7 $
				Activités de programme complémentaires (AAP)*	**Nombre d'ETP prévu**	**Nombre d'ETP réel**
		• Taux de consensus de 84 % chez les Canadiens sur le fait que la GRC atteint son objectif stratégique de prévenir et de réduire la criminalité chez les jeunes, à la fois comme victimes et contrevenants et y contribue de façon significative	2006: 84% 2007: 83%	3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones	13 610	12 941

Nota : *Les ressources attribuées aux activités de programme peuvent représenter toutes les activités connexes entreprises au sein des divisions de la GRC et n'indiquent pas nécessairement les attributions à un programme, à un service ou à une unité organisationnelle en particulier portant un nom semblable à la GRC.
** Dépenses prévues Budget des dépenses principal.
*** Dépenses réelles Budget des dépenses principal et financement en cours d'exercice.

Progrès réalisés à l'égard des principaux résultats escomptés en ce qui concerne les services de police contractuels de qualité :

1. Des programmes et des services de police de la plus haute qualité
2. Prévention et réduction du nombre de jeunes touchés par la criminalité, comme victimes et comme contrevenants
3. Des communautés autochtones plus sûres et plus saines

---

1. Des programmes et des services de police de la plus haute qualité

Le public canadien s'attend à être traité de manière professionnelle et équitable et à ce que ses préoccupations soient prises en considération lors de l'élaboration de solutions. Remplir ces demandes constitue la fonction essentielle de la police communautaire, c'est-à-dire de fournir des services de consultation et diverses perspectives afin de mobiliser la communauté de façon efficace dans le but d'atteindre ces buts. Tout en exigeant que la police soit proactive lorsqu'elle trouve des solutions, le public s'attend également à recevoir un service attentif pour avoir accès aux ressources appropriées, au bon endroit et au bon moment. Les Canadiens s'attendent de plein droit à ce qu'on réponde de façon opportune à leurs demandes de services et à ce que la justice soit servie par nos actions.

En 2006-2007, la Police contractuelle a fourni les services de policiers « en uniforme » à 8 provinces, 3 territoires, 200 municipalités et plus de 544 communautés autochtones. Dans le cadre de leur mandat – prévention et enquêtes du crime, application de la loi ainsi que protection de la vie et de la propriété – les policiers contractuels ont répondu à environ trois millions de demandes de services.

De plus, la GRC a contribué à la réalisation des mandats d'autres ministères du gouvernement en :

- Renforçant la souveraineté dans l'Arctique
- Promouvant des collectivités en meilleure santé par le biais de partenariats permanents avec Santé Canada (SC) et divers organismes provinciaux et territoriaux
- Informant et sensibilisant au sujet des droits constitutionnels en collaboration avec d'autres intervenants tels que l'Interlocuteur fédéral concernant les droits de récolte des Métis
- Mobilisant des ressources pour intervenir en cas d'urgences dans les provinces et les territoires, comme le redéploiement des ressources de la GRC en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, afin de veiller à ce que la sécurité publique ne soit pas compromise durant la grève de la fonction publique de la Saskatchewan survenue en décembre 2006

La démographie canadienne et les tendances de la criminalité continuent de changer. La migration accrue des zones rurales au profit des zones urbaines a eu des répercussions sur les petites collectivités et leur capacité à attirer ou à maintenir les principaux services. D'autre part, fournir les services de police dans les collectivités urbaines devient de plus en plus complexe, étant donné que les valeurs et les traditions changeantes et la diversité des langues touchent les fonctions policières. La valeur du modèle de police contractuelle de la GRC réside dans notre capacité à offrir des services efficaces à ce large éventail, répondant aux circonstances uniques de collectivités diverses, grosses et petites. Les tendances de la criminalité comme l'augmentation des crimes avec violence commis par des jeunes, les crimes technologiques et la dépendance aux drogues et à l'alcool soulignent le besoin d'une intervention inter organismes.

Les services de police provinciaux et territoriaux ont continué d'établir des partenariats productifs en 2006 en créant ou améliorant de nouveaux modèles de prestation de services formulés en consultation avec nos partenaires contractuels, nos unités tactiques intégrées et nos groupes de travail, tels que les groupes de travail des experts en reconnaissance de drogues, sur le commandement national des interventions et sur le maintien de l'ordre public, et diverses équipes spécialisées. Nous avons également peaufiné notre capacité à échanger de l'information entre les autorités comportant des mécanismes de compatibilité par le biais de nos systèmes de gestion interne des dossiers. La Police contractuelle anticipe et influence les besoins en évolution et y répond, accroissant les activités de sensibilisation, de prévention et d'intervention qui couvrent nos axes opérationnels et nos compétences.

En 2006-2007, le travail sur l'intégration s'est poursuivi, notamment dans la mise en application et les améliorations apportées au Système d'incidents et de rapports de police (SIRP), la Solution mobile SIRP, et son pendant, le système PRIME-BC (Projet d'environnement de gestion de l'information sur les dossiers de la Police de la C.-B.), qui permettent de relier des bases de données de façon à ce que les renseignements puissent être récupérés par le biais de plusieurs systèmes. Notre but est l'utilisation optimale de systèmes compatibles par les services de police et les organismes d'application de la loi du Canada, afin de donner accès aux renseignements en temps opportun à ceux qui en ont besoin.

La consultation et l'engagement ont été les deux mots d'ordre des services de police communautaire là où les plans dressés pour s'attaquer au problème numéro un – la jeunesse et/ou les populations autochtones – ont été mis en application pour une deuxième année dans l'ensemble du pays. Ces plans communautaires ont contribué à une plus forte participation locale et ont facilité le repérage des principaux facteurs de risque et de protection, démarche utile pour les collectivités afin de s'attaquer aux causes fondamentales de leurs problèmes (voir les analyses présentées dans les chapitres consacrés aux priorités stratégiques axées sur la *jeunesse* et les *communautés autochtones* pour obtenir des précisions).

L'analyse de plus de 400 plans établis dans des communautés autochtones, 700 plans pour la jeunesse, 14 plans d'activités divisionnaires et des priorités conjointes des partenaires contractuels, ainsi que les politiques gouvernementales au niveau national, ont permis aux Services de police communautaires, contractuels et autochtones (SPCCA) d'établir des objectifs en 2006-2007.

En Colombie-Britannique, la GRC a entamé un ambitieux programme de réduction de la criminalité visant l'utilisation d'une voie tactique pour atteindre des objectifs, incluant un accent sur l'appréhension et la gestion des délinquants prolifiques et prioritaires, l'atténuation des « points chauds » en utilisant des preuves et la lutte contre les causes de la criminalité. La Colombie-Britannique se prépare à mandater la collaboration de la communauté avec les principaux organismes en se basant sur un modèle de réduction de la criminalité et souhaite recevoir un leadership fédéral pour veiller à ce que les partenariats horizontaux soient en place pour appuyer leur stratégie d'application. En 2006, la province a investi des fonds dans l'application ciblée à cinq sites pilotes de la GRC : Surrey, Coquitlam, Fraser Lake, Penticton et Port McNeil.

Les résultats considérables et immédiats de la stratégie de réduction de la criminalité en Colombie-Britannique ont fourni l'exemple le plus évident de succès. En ciblant les délinquants prolifiques, situation dans laquelle un petit nombre de délinquants compte habituellement pour une grande proportion de crimes [p. ex. à Comox Valley – 4,5 % des délinquants ont commis 23 % des crimes connus contre les biens (été 2006) et les 9 premiers délinquants sur 443 ont commis 16 % des crimes], les résultats de cette approche sont impressionnants.

Qu'avons-nous accompli à ce jour?

- Des gains locaux remarquables dans les sites pilotes, surtout en ce qui concerne les crimes contre les biens; baisses de 10 à 40 % dans le cas de certains crimes ciblés
- Sensibilisation et soutien accrus de la police et des clients
- Restructuration et capacité analytique de première ligne
- De 2003 à 2006 :
  - Réduction de 12 % des effractions dans des établissements commerciaux
  - Réduction de 14 % des crimes contre les biens
  - Réduction de 38 % des vols de véhicules à moteur

Ce projet de la Colombie-Britannique a entraîné l'établissement d'une Stratégie en matière de sécurité publique et de réduction de la criminalité, qui repose sur quelques principes directeurs :

- Ciblage – d'un crime, d'un lieu ou d'un criminel particulier
- Simplicité – dans la conception et l'exécution
- Coordination – entre les partenaires et dans nos procédures
- Intervention – des actions concertées incluant la prévention, l'exécution et la réadaptation

Cette approche stratégique vise à prévenir le crime de façon précoce, à intervenir tôt auprès des populations à risque, à agir rapidement lorsque l'exécution est de mise et à fournir du soutien, des services de réadaptation et de rétablissement aux victimes et aux criminels. Inspirées par des dirigeants convaincus et bénéficiant de l'appui des autorités fédérales, provinciales, territoriales et municipales, ainsi que des communautés autochtones partout au Canada, les initiatives visant à réduire la criminalité peuvent donner de très bons résultats à brève échéance. La GRC a établi des partenariats avec le ministère de la Justice, le ministère de la Santé et le ministère de la Sécurité publique et s'efforce de renforcer la viabilité de cette initiative.

Au niveau national, la participation à l'élaboration des politiques gouvernementales s'est concentrée sur l'établissement de partenariats avec les principaux ministères fédéraux et organismes nationaux afin de garantir une approche coordonnée aux questions importantes telles que la violence familiale, la sécurité routière, les questions autochtones, les protocoles d'intervention en cas d'urgence et l'interopérabilité. Cette perspective s'est étendue aux niveaux provincial et territorial également, comme en témoigne notre partenariat avec le ministère de la Santé de Terre-Neuve-et-Labrador visant à offrir des services

d'éducation et de sensibilisation communs concernant le syndrome d'alcoolisation fœtale et ses répercussions sur les personnes et les collectivités.

En Alberta, des équipes pluri-gouvernementales ont été formées pour s'occuper des collectivités à risque élevé en mettant l'accent sur le soutien des enfants mis en danger par la drogue. Le 1er novembre 2006, l'Alberta est devenue la première province canadienne à adopter une loi conférant à la police le pouvoir d'accuser les parents d'exposer leurs enfants aux drogues. En vertu de la *Drug Endangered Children Act*, la police peut se saisir des enfants et les garder pour deux jours lorsqu'on découvre qu'ils vivent dans des maisons où on produit ou vend des drogues. La GRC en Alberta, parallèlement aux services de police municipaux de l'Alberta (Edmonton et Calgary), ont reçu de la formation sur la façon d'enquêter sur les enfants mis en danger par la drogue. On leur a enseigné comment reconnaître les signes environnementaux qui indiquent qu'un enfant est mis en danger par la drogue ainsi que les techniques d'entretien afin de veiller à ne pas soumettre ces enfants à du stress inutile ou les amener à craindre leurs parents ou tuteurs. Cette formation a permis de sensibiliser davantage les policiers au nouvel outil en place visant à assurer le bien-être des enfants mis en danger par la drogue.

Le rapport annuel de Pipeline/Convoy/Jetway pour 2006 indique que :

- 1 129 personnes provenant de 40 différents organismes d'application de la loi ont reçu la formation offerte par la GRC au cours de l'année
- On a saisi des drogues et des produits de la contrebande valant plus de 163 millions de dollars; ainsi que plus de 9 millions de dollars en argent en raison de ce programme d'interdiction

En 2006, afin de permettre au grand public de se familiariser avec le travail accompli par la GRC, on a révisé et mis à jour le Programme Co-patrouille. Le nouveau programme d'observation des services de police, le Police Observer Program, permettra :

- D'accroître l'accès de la collectivité à la GRC
- De permettre aux dirigeants communautaires d'apprendre au sujet des pressions auxquelles sont soumis les membres et les détachements de la GRC
- De servir d'outil de recrutement potentiel

Les compétences présentes au sein des services contractuels de police provinciaux et territoriaux ont eu un retentissement international, lorsque les ressources des divisions, des détachements et de la SSPCA se sont rendues à l'étranger pour donner des conseils et fournir de l'aide dans des domaines comme l'échec au crime, les négociations en cas de crise, les services de police communautaire, et également le soutien des missions étrangères ainsi que des équipes spécialisées incluant le déploiement de trois membres en Afghanistan pour offrir l'expertise de la GRC dans la reconstruction du pays et de son infrastructure.

Améliorations à venir :

- La vision de la Police contractuelle d'une organisation dynamique, adaptable, représentative des collectivités auxquelles elle fournit des services, comptable de ses actes et capable de répondre aux besoins des provinces, des territoires, des municipalités et des communautés autochtones demeure inchangée pour 2007
- La Police contractuelle continuera de s'adapter à un environnement en pleine évolution. Nous amènerons à participer les collectivités que nous desservons et en le faisant dès le départ, nous obtiendrons l'appui nécessaire à l'atteinte d'objectifs communs. Nous sommes conscients des réalités budgétaires, de l'émergence d'autres systèmes de prestation de services et de la concurrence entre services de police publics et privés et nous intégrons ces facteurs dans nos modèles de prestation de services
- En 2007-2008, nous nous emploierons principalement à appuyer les efforts collectifs consentis au niveau fédéral, divisionnaire et local pour apporter des améliorations concrètes visant à assurer la stabilité et la sécurité des collectivités et des citoyens

2. Prévention et réduction du nombre de jeunes touchés par la criminalité, comme victimes et comme contrevenants

Les détails concernant le rendement des interventions axées sur la *jeunesse* sont fournis au chapitre consacré à cette priorité stratégique dans la présente section.

3. Des communautés autochtones plus sûres et plus saines

Les détails concernant le rendement des interventions axées sur les *communautés autochtones* sont fournis au chapitre consacré à cette priorité stratégique dans la présente section.

Services de soutien à la qualité des services de police

Sommaire des résultats stratégiques de la GRC selon l'Architecture des activités de programme

Résultat stratégique	Énoncé du résultat	Principales cibles de rendement	Rendement	Activités de programme complémentaires (AAP)*	Dépenses prévues (en M$) **	Dépenses réelles (en M$) ***
Services de soutien de qualité	Soutien aux enquêtes des services de police et aux organismes canadiens d'application de la loi en fournissant des renseignements, du matériel, des outils, des systèmes, de la technologie et de la formation afin d'optimiser la prestation proactive de programmes et de services basés sur le renseignement	• Taux de satisfaction de 75 % chez les partenaires concernant la contribution et la collaboration de la GRC	2006: 82% 2007: 90%	4 – Renseignements criminels	70,3 $	81,8 $
		• Taux de satisfaction de 75 % chez les intervenants concernant la ponctualité et la qualité des interventions de la GRC	2006: 69% 2007: 63%	5 – Police technique	174,2 $	190,8 $
		• Taux de satisfaction de 75 % chez les intervenants sur le fait que la GRC établit des protocoles appropriés pour assurer une intervention intégrée et rapide dans les situations en évolution	2006: 68% 2007: 69%	6 – Services de soutien	68,5 $	84,0 $
		• Taux de satisfaction de 75 % chez les intervenants concernant l'efficacité de la technologie et des techniques d'enquête de la GRC	2006: 79% 2007: 78%	7 – Services nationaux de police	149,7 $	1 709 $
		• Taux de satisfaction de 75 % chez les intervenants concernant l'exactitude et le caractère exhaustif de l'information et des renseignements de la GRC	2006 : Exactitude : 71 % Caractère exhaustif : 65 % 2007 : Exactitude : 72 % Caractère exhaustif : 74 %	**Activités de programme complémentaires (AAP)***	**Nombre d'ETP prévu**	**Nombre d'ETP réel**
		• Taux de satisfaction de 75 % chez les intervenants concernant le soutien et les services fournis par la GRC aux clients de la GI-TI	2006: 57% 2007: 71%	4 – Renseignements criminels	547	509
		• Taux de satisfaction de 75 % chez les intervenants sur le fait que la GRC est un chef de file dans l'élaboration de solutions de GI-TI aux fins d'interopérabilité	2006: 53% 2007: 66%	5 – Police technique	1 164	1 073
				6 – Services de soutien	326	438
				7 – Services nationaux de police	1 266	1 127

Nota : *Les ressources attribuées aux activités de programme peuvent représenter toutes les activités connexes entreprises au sein des divisions de la GRC et n'indiquent pas nécessairement les attributions à un programme, à un service ou à une unité organisationnelle en particulier portant un nom semblable à la GRC.
** Dépenses prévues Budget des dépenses principal.
*** Dépenses réelles Budget des dépenses principal et financement en cours d'exercice.

Progrès réalisés à l'égard des principaux résultats escomptés en ce qui concerne les services de soutien de qualité :

1. Technologie de pointe en matière de services de police et de sécurité
2. Évaluations exhaustives et en temps réel des renseignements et des menaces
3. Rentabilité et efficacité accrues des services de police
4. Outils scientifiques, techniques et technologie de gestion de l'information de haute qualité, disponibles en temps opportun
5. Possibilités de formation et d'apprentissage, appuyées par un soutien de haute qualité

Les Services nationaux de police (SNP) de la GRC sont les plus importants – et parfois les seuls – prestataires de services spécialisés essentiels pour appuyer les enquêtes menées par plus de 500 organismes canadiens d'application de la loi et de justice pénale. Ce soutien comprend : l'analyse médico-légale de preuves trouvées sur les lieux de crimes, la fourniture d'informations sur les casiers judiciaires, les services d'identité judiciaire, les services de soutien technique, les programmes d'apprentissage de haute qualité et la collecte et l'analyse de l'information et du renseignement criminels.

Les SNP représentent de nombreux centres d'expertise qui fournissent des services de soutien très pointus et très complets à l'appui d'enquêtes. De par leur nature, les SNP encouragent la cohésion nationale et pluri-gouvernementale en fournissant un groupe intégré de services de police (information, technologie et formation) à des organismes d'application de la loi, au Canada et partout dans le monde.

Pour que les enquêtes criminelles soient efficaces, on fait constamment appel à des techniques d'enquête nouvelles et plus complexes. Les SNP doivent donc se tenir au courant et demeurer pertinents pour que les services fournis restent les meilleurs et les plus efficients que l'on puisse trouver.

1. Technologie de pointe en matière de services de police et de sécurité

Les SNP lancent des initiatives avant-gardistes au profit des organismes canadiens et étrangers d'application de la loi. Une description des réalisations liées à des demandes de services nouvelles et plus nombreuses, et au fait que les SNP ont recours à des méthodes d'avant-garde, à l'échelle nationale et internationale, pour appliquer la loi et assurer la sécurité permettra d'illustrer le vaste champ des contributions de ces services.

Un accomplissement majeur a été atteint en 2006 par le biais de l'analyse informatique judiciaire de dispositifs technologiques qui a permis de fournir des éléments probants en rapport avec une importante enquête internationale sur des activités terroristes. Ces renseignements ont abouti à l'arrestation d'une cellule terroriste qui projetait des actes terroristes au Canada.

La nature de plus en plus violente des images d'enfants victimes d'exploitation sexuelle, le fait que ces enfants soient de plus en plus jeunes et les violences qu'ils subissent exigent non seulement que ceux qui les commettent soient traduits en justice, mais que les victimes soient identifiées afin que l'exploitation qu'elles subissent cesse. Le Groupe de l'identification des victimes du Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants (CNCEE) met au point des méthodes pour identifier et localiser les enfants victimes d'exploitation sexuelle par le biais de l'Internet. En mars 2007, environ 216 enfants canadiens victimes de ce type d'exploitation sexuelle et de nombreux autres à l'étranger avaient été identifiés par des organismes d'application de la loi canadiens, souvent en collaboration avec le CNCEE.

Le CNCEE travaille à l'élaboration de la base de données canadienne des images d'exploitation d'enfants (CIDBEC) qui permettra à la police de consulter un entrepôt d'images d'exploitation sexuelle d'enfants afin d'identifier les victimes et les suspects. Le CNCEE a également établi des partenariats avec les pays du G8 et Interpol pour la création de la base de données internationale de l'exploitation sexuelle d'enfants, qui facilitera et encouragera la coopération internationale en disposant de fonctionnalités semblables à celles de la CIDBEC.

En 2006-2007, le CNCEE a également élargi l'application du Système d'analyse contre la pornographie juvénile (CETS), qui a été utilisé dans plus de 6 000 enquêtes canadiennes. Cette base de données interexploitable et relationnelle, élaborée conjointement par Microsoft, le service de police de Toronto et le CNCEE, comprend des informations qui permettent aux enquêteurs de créer des liens entre les enquêtes sur la pornographie juvénile. En tant que son serveur national, le CNCEE a dirigé le lancement national de CETS. Les 37 services de police

participants peuvent désormais chercher et mettre en commun des renseignements concernant l'exploitation d'enfants en ligne quel que soit le territoire, de façon opportune et sécuritaire.

Les enquêteurs du CNCEE ont été formés dans les domaines des opérations secrètes, de la gestion des cas graves, de l'identification des victimes, ainsi que des dossiers pluri-gouvernementaux et internationaux. En conséquence, le Centre a augmenté sa capacité à appréhender les suspects, à prévenir les actes criminels et à secourir les jeunes victimes.

Le Système d'analyse des liens entre les crimes de violence (SALCV) est un système mis au point par la GRC qui permet d'établir des liens entre certains comportements criminels dans les cas de crimes sexuels, d'homicides, de disparitions, d'enlèvements perpétrés par quelqu'un d'autre qu'un parent, de leurre d'enfant et de pornographie juvénile, et ainsi de faciliter l'identification des suspects. La mise en application de la version 4 du SALCV (ViCLAS Version 4 E-Booklet) en 2006-2007 permet l'entrée directe de données dans le système, ce qui accroît l'efficacité, la qualité des données et la rapidité de la saisie de données. En 2007-2008, une interface est en cours d'élaboration entre le SALCV et le Système d'incidents et de rapports de police (SIRP) afin de permettre l'extraction de données directement dans le SALCV (saisie unique des données), réduisant ainsi la duplication du temps et de l'effort tout en assurant la qualité des données.

Établi en vertu de la *Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels*, le Registre national des délinquants sexuels (RNDS) est une base de données nationale mise au point et tenue à jour par la GRC; il contient actuellement des renseignements sur 15 000 personnes reconnues coupables de délinquance sexuelle mis à la disposition de tous les organismes d'application de la loi canadiens reconnus. Le RNDS aide la police à enquêter sur les crimes de nature sexuelle et constitue un outil utile pour identifier et inculper les prédateurs sexuels, notamment lorsqu'il est combiné avec le SALCV et avec le système d'établissement de profils géographiques et criminels. La GRC a collaboré avec la Sécurité publique, le ministère de la Justice et le Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur les délinquants à haut risque, dans le but de faire modifier la loi en vigueur et d'accroître ainsi l'utilité du RNDS.

Le projet de loi S-3 (*Loi modifiant la Loi sur la défense nationale, le Code criminel, la Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels et la Loi sur le casier judiciaire*) a été adopté en mars 2007 et doit entrer en vigueur en janvier 2008. La loi autorisera l'inclusion des personnes reconnues coupables d'infractions désignées dans la *Loi sur la Défense nationale* et l'ajout de nouveaux champs administratifs dans la base de données. Elle facilitera également la divulgation à la Couronne et permettra la comparaison de données à des fins de conformité. La GRC travaille en collaboration avec le ministère de la Défense nationale en vue d'intégrer ces changements dans le programme du RNDS.

La GRC a mis au point une trousse à outils pour faciliter l'analyse judiciaire numérique des téléphones cellulaires. De nouveaux modèles de tentes de radiofréquences (RF) permettront l'acquisition sécuritaire de données à partir des téléphones cellulaires et des appareils de communication saisis.

Le travail se poursuit avec les partenaires policiers internationaux en ce qui concerne les questions de sécurité et d'accès, et plus particulièrement, les changements proposés à l'accès des services de police aux données comprises dans les bottins Internet (*WHOIS) (instruction de recherche sur Internet qui fournit des informations techniques et d'autres détails à propos du détenteur d'un nom de domaine*) des répertoires à l'échelle international et au Canada. Les changements proposés auront d'importantes répercussions négatives sur les enquêtes des organismes d'application de la loi sur Internet. On a concentré des efforts visant à accroître la sensibilisation des intervenants et à travailler avec Industrie Canada pour régler la question à l'Internet Corporation of Assigned Names and Numbers. Des représentants de la GRC ont été invités à se joindre à un groupe de travail examinant la question.

La GRC collabore avec le comité sur les crimes électroniques de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) dans le but de concevoir une stratégie de réseau d'ordinateurs zombies (*situations dans lesquelles de nombreux ordinateurs sont compromis*) comme projet opérationnel prioritaire pour 2007-2008. À l'échelle internationale, le Sous-groupe du G8 sur la criminalité technologique a ciblé comme élément de projet les réseaux d'ordinateurs zombies et effectuera un exercice sur table à ce sujet afin de sensibiliser davantage aux situations de

menace et de risque posées par ces réseaux à l'échelle internationale et d'élaborer un document sur les « pratiques exemplaires » dans le domaine de l'application de la loi.

En 2006-2007, la GRC s'est impliquée davantage dans les initiatives de préparation aux situations d'urgence, pour appuyer les activités de plus grande envergure du gouvernement fédéral en ce domaine. La Sous-direction du service de l'air a conclu un protocole d'entente (PE) avec l'Agence de santé publique du Canada (ASPC) visant des interventions conjointes lors de situations de crise nationale et portant en particulier sur la préparation à ces situations et leur gestion sur le plan du transport de personnel, de l'équipement et de la distribution d'antiviraux et de vaccins en cas de pandémie. Afin de veiller au soutien efficace des activités établies dans le PE, tout le personnel des Services de l'air, qui peut être impliqué dans des activités liées à cette entente, a reçu une formation de sensibilisation conformément au *Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail*.

La GRC a également continué à participer à l'élaboration de la législation proposée visant à obliger légalement les fournisseurs de service de télécommunication à intégrer à leurs réseaux une capacité d'interception. Le texte législatif en question est conçu pour garantir que les organismes chargés de l'application de la loi et de la sécurité nationale ont les moyens voulus pour intercepter légalement des communications de façon opportune et rentable. Ce projet de loi doit être déposé à nouveau en 2007-2008.

De l'équipement spécialisé, acquis par la GRC pour « l'identification sur place de substances biologiques », a été déployé au personnel régional. La GRC, en collaboration avec l'ASPC, a offert de la formation pour l'utilisation de l'équipement sur le terrain lors des appels concernant des poudres suspectes et a maintenant entamé un « programme de vérification de la compétence » trimestriel avec l'ASPC.

Depuis novembre 2005, toutes les nouvelles recrues de la GRC sont soumises à un test polygraphique préalable à l'emploi (TPPE). En 2006-2007, 2 642 candidats ont effectué le test et les résultats contribuent à garantir que la GRC recrute les meilleurs éléments. Quatorze postes supplémentaires ont été créés dans l'Unité de contrôle de la sincérité afin de gérer l'emploi accru du polygraphe, doublant presque le nombre d'employés de l'unité.

2. Évaluations exhaustives et en temps réel des renseignements et des menaces

Le Service canadien de renseignements criminels (SCRS) transmet des renseignements aux organismes canadiens d'application de la loi pour soutenir leurs initiatives destinées à contrer la menace du crime organisé et du crime grave. En 2006-2007, le SCRS a fourni 21 évaluations du renseignement aux dirigeants et aux administrateurs gouvernementaux chargés de l'application de la loi aux niveaux municipal, provincial et fédéral afin de les aider à prendre des décisions éclairées lorsqu'ils élaborent des politiques et des stratégies visant à traiter ce type d'activité criminelle.

Le SCRS a établi un comité national de gouvernance du Système automatisé de renseignements sur la criminalité (SARC), représentant la communauté canadienne des organismes d'application de la loi, afin de veiller à ce que le SARC demeure à jour et d'élaborer le prochain système national de renseignements criminels. Trois sous-comités se chargent de l'établissement des exigences des utilisateurs, cherchant des solutions technologiques pertinentes et améliorant la politique du SARC.

Le SCRS a également terminé la phase I et approuvé la mise en œuvre de la phase II du modèle canadien de collecte de renseignements criminels, processus opérationnel visant l'intégration de tous les éléments du processus du renseignement criminel dans l'application de la loi au Canada.

En 2006, le SCRS a remporté trois prix internationaux :

- Deux prix pour services professionnels de l'International Association of Law Enforcement Intelligence Analysts en 2006 :
  - Directrice générale, SCRS – pour le leadership d'un cadre dans le soutien de l'analyse du renseignement
  - Rapport annuel sur le crime organisé du SCRS – pour l'excellence dans les publications au niveau national
- Prix Webber Seavey pour la qualité dans le domaine de l'application de la loi de l'Association internationale des chefs de police

Les SPN ont également fourni des évaluations du renseignement et de la menace par le biais du programme de sciences du comportement dans lequel les établisseurs de profils préparent des évaluations

exhaustives des menaces qui pèsent contre des personnes, des organismes ou des biens (p. ex. les menaces concernant : le terrorisme, les harceleurs criminels et la violence en milieu scolaire ou de travail). Cette analyse offre un aperçu de la gestion des risques relatifs à une quelconque situation donnée. En 2006-2007, les établisseurs de profils criminels des SPN ont procédé ou contribué à 33 évaluations de la menace et offert des conférences ou de la formation à d'autres groupes policiers ou professionnels sur les évaluations du risque et de la menace. Le Threat and Management Understudy Program, actuellement en cours de mise au point, rendra officiel les besoins en formation pour les experts de la police en évaluation de la menace.

3. Rentabilité et efficacité accrues des services de police

Les SNP contrôlent, évaluent et améliorent constamment leurs activités en regard des besoins de leurs clients et intervenants. L'analyse génétique effectuée à des fins médico-légales est l'un des services le plus recherché à cause de la validité des résultats qu'elle produit en tant qu'outil d'enquête dans l'identification des suspects et l'élimination des innocents comme suspects, et dans l'aide offerte aux services de police pour cibler leurs enquêtes.

En 2006-2007, on a terminé la mise en application d'un processus restructuré d'analyse de l'ADN, et considérablement amélioré la capacité d'analyse des cas d'ADN. Un nouveau système de gestion des cas a été utilisé, comprenant la mise en place d'un gestionnaire national des cas et l'emploi du concept de prioritisation des cas courants en accordant la priorité aux crimes les plus graves et les plus violents contre la personne dans la priorité de traitement (avant, on traitait les cas courants selon l'ordre d'arrivée). Tous les cas urgents d'éléments de preuve relevés sur les lieux du crime ont été traités dans le délai de 15 jours établi par la GRC pour ces cas. Les cas d'analyses non suspects d'ADN lors d'introduction par effraction continuent à être traités en produisant un pourcentage élevé de correspondances (54 %), soit dans le fichier des condamnés (21 %) ou le fichier de criminalistique (33 %) de la Banque nationale de données génétiques (BNDG). La BNDG a fourni une plus grande part des pistes d'enquête pour les cas d'introduction par effraction et autres crimes en relation avec le contrevenant que lors des années précédentes.

- Le dépôt central des casiers judiciaires contient quatre millions de dossiers, étayés par 36 millions de documents complémentaires.
- Environ 500 000 soumissions d'empreintes digitales au criminel sont reçues chaque année, dont 112 000 mènent à l'ouverture d'un nouveau casier

En 2006-2007, le nombre des dossiers en souffrance à traiter par le dépôt national de casiers judiciaires et d'empreintes dactyloscopiques a été réduit de 43 000 dossiers – une réduction de 26 %. Les mesures pour régler les arriérés se poursuivent en vue de la mise en œuvre de la procédure rationalisée et automatisée, dans le cadre du projet d'Identification en temps réel (ITR).

L'ITR a pour but la réorganisation des systèmes et des procédures utilisés pour l'identification des empreintes dactyloscopiques, le traitement des demandes de triage sécuritaire à des fins civiles et la tenue à jour des casiers judiciaires, et permettra de transmettre par voie électronique et de conserver des empreintes digitales. Au lieu de prendre des semaines et des mois, les procédures ne prendront que quelques heures ou, au pire, quelques jours. Le 25 mars 2007 a eu lieu le lancement d'un nouveau Système automatisé d'identification dactyloscopique (SAID) et la mise au point d'une infrastructure permettant la transmission électronique des empreintes digitales. Ces mesures donneront lieu aux premiers gains d'efficience opérationnelle au profit des utilisateurs des services des casiers judicaires et d'identification dactyloscopique, nommés les Services canadiens d'identification en temps réel des criminels (SCITRC), secteur des Services nationaux de police (SNP).

Il a fallu renforcer la capacité du Réseau canadien intégré d'identification balistique (RCIIB) en raison de l'augmentation de la demande dans le domaine de l'identification balistique. Cette augmentation s''explique en partie par les actes publics de violence commis avec des armes à feu et les avantages évidents que présente une base de données nationale pouvant mettre en relation les renseignements balistiques des crimes commis dans l'ensemble du Canada. Le Canada et les États-Unis utilisent la même technologie pour comparer les balles et les cartouches récupérées.

Au cours de l'exercice 2006-2007, la GRC a signé un protocole d'entente avec le Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives (ATF) des États-Unis permettant l'échange d'informations par voie électronique entre le RCIIB et le National Integrated Ballistic Information Network (NIBIN) américain. Cet échange aidera les policiers à faire enquête sur les crimes transfrontaliers commis avec des armes à feu.

Le RCIIB est actuellement doté de six modules équipés du Système d'identification balistique intégré (SIBI), dont deux exploités conjointement avec des laboratoires médico-légaux du Québec et de l'Ontario. Trois de ces modules ont été acquis dans le cadre de l'initiative sur les Investissements dans la lutte contre l'utilisation d'armes à feu à des fins criminelles (ILUAFC).

Les services de soutien de la GRC chargés des armes à feu aident également tous les organismes d'application de la loi du Canada à retracer des armes à feu. La possibilité d'utiliser le système de dépistage électronique de l'ATF facilite ces recherches en Amérique du Nord et, à l'échelle mondiale, la GRC peut compter sur la collaboration d'Interpol.

- Les analyses urgentes d'empreintes génétiques ont été effectuées dans les délais prescrits de 15 jours (délai moyen : 11 jours) (le tableau suivant présente des statistiques détaillées des SLJ)
- Le nombre des dossiers en souffrance à traiter par le dépôt national de casiers judiciaires et d'empreintes dactyloscopiques a été réduit de 26 % (43 000 dossiers) par rapport à l'année précédente
- Les analyses urgentes d'empreintes latentes ont été effectuées immédiatement, et les autres, en moins d'une semaine, ce qui représente une amélioration comparativement au délai de deux semaines de l'année précédente
- En date du 31 mars 2007, le RCIIB a permis de relier, dans 517 cas depuis sa création, des armes à feu à des criminels ou d'établir un lien entre des crimes commis en des lieux différents. Il y a maintenant plus de 18 600 balles et cartouches entrées dans le système

Les renseignements suivants sont présentés en réponse à la recommandation 7.87 comprise dans le *Rapport du vérificateur général du Canada, chapitre 7 – La gestion des Services de laboratoire judiciaire (mai 2007)*.

Cette vérification recommande que la GRC veille à ce que les parlementaires reçoivent l'information sur le rendement de toutes les activités liées aux Services de laboratoire judiciaire (SLJ). Les données présentées concernant le rendement dans ce rapport visent les exercices 2003-2004 à 2006-2007, inclusivement, et offrent des données comparables dans le temps. Les détails statistiques fournis dans le tableau suivant représentent l'information sur les délais d'exécution dans le cas des diverses disciplines présentes aux SLJ. Les données sont présentées en fonction du nombre moyen de jours requis pour exécuter des demandes de service ainsi que du pourcentage de demandes dont le traitement respecte le délai visé de 30 jours pour les cas non urgents et du pourcentage de demandes dont le traitement respecte l'échéance prévue convenue[1]. Nous tenons à souligner que toutes les demandes de service urgentes en biologie (ADN) ont été menées à bien dans la cible de 15 jours, le délai moyen s'élevant à 11 jours.

Il est bon de mentionner que les SLJ fonctionnent en tant que service national à partir de six endroits situés à Halifax, Winnipeg, Regina, Edmonton, Vancouver et Ottawa.

Nota : [1]Délai de traitement supérieur à 30 jours qui répond aux exigences de l'enquêteur

Services de laboratoire judiciaire

SERVICES DE LABORATOIRE JUDICIAIRE (SLJ) - DEMANDES DE SERVICES (2003-2004 à 2006-2007)

Demandes de services reçues
Services non urgents

Programme	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Services biologiques (ADN) -- Total	**3261**	**3637**	**4033**	**3629**
Opérations biologiques	2711	2998	2912	2544
Services impartis	172	220	384	306
Évaluation des dommages aux vêtements	50	61	61	57
Groupe de traitement de l'ADN - Introduction par effraction	328	358	676	722
Contrefaçons et documents -- Total	**1579**	**1607**	**1449**	**1148**
Documents	437	319	247	186
Contrefaçons	1442	1294	1201	962
Armes à feu -- Total	**1243**	**1358**	**1643**	**2270**
Système intégré d'identification balistique			1	811
Autres services liés aux armes à feu	1243	1358	1642	1459
Services de toxicologie -- Total	**3700**	**3806**	**3728**	**3678**
Alcool	1485	1580	1583	1597
Drogues	1091	997	918	915
Opinions sur les cas liés à l'alcool/aux drogues	1192	1359	1217	1166
Éléments de preuve à l'état de traces -- Total	**736**	**714**	**747**	**713**
Tout autre élément de preuve à l'état de traces	687	642	680	627
Résidus de poudre	49	72	67	86

Demandes de service exécutées
Services non urgents

Programme	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Services biologiques (ADN) -- Total	**3246**	**3560**	**3777**	**3402**
Opérations biologiques	2736	2997	2764	3401
Services impartis	182	184	384	214
Évaluation des dommages aux vêtements	53	64	47	60
Groupe de traitement de l'ADN - Introduction par effraction	265	635	582	727
Contrefaçons et documents -- Total	**1603**	**2234**	**1393**	**1297**
Documents	432	364	269	211
Contrefaçons	1171	1870	1130	1086
Armes à feu -- Total	**1348**	**1400**	**1476**	**1574**
Système intégré d'identification balistique				38
Autres services liés aux armes à feu	1348	1400	1476	1536
Services de toxicologie -- Total	**3775**	**3849**	**3678**	**3603**
Alcool	1547	1534	1578	1581
Drogues	1088	948	875	859
Opinions sur les cas liés à l'alcool/aux drogues	1142	1368	1225	1183
Éléments de preuve à l'état de traces -- Total	**853**	**669**	**807**	**696**
Tout autre élément de preuve à l'état de traces	753	617	715	587
Résidus de poudre	100	52	92	107

Demandes urgentes de services reçues
Services biologiques (ADN)

	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Opérations biologiques	316	43	88	58

Demandes urgentes de services reçues
Services biologiques (ADN)

	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Opérations biologiques	437	42	88	58

Cas non résolus, Services biologiques (ADN) (Demandes non exécutées 30 jours après réception)

	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Services biologiques (ADN) -- Total	473	787	992	1057

** Période d'exécution du dossier de plus de 30 jours approuvée au préalable par l'enquêteur*

Délais d'exécution
Services non urgents

Discipline	Nombre moyen de jours pour l'exécution	Respect de la date d'agenda de 30 jours (en %)	Respect de la date d'agenda convenue (en %)*
Services biologiques (ADN) -- Total	**113**	**11**	**90**
Opérations biologiques	132	16	74
Services impartis	87	24	95
Évaluation des dommages aux vêtements	55	28	92
Groupe de traitement de l'ADN - Introduction par effraction	88	0	97
Contrefaçons et documents -- Total	**62**	**20**	**97**
Documents	55	38	88
Contrefaçons	64	17	98
Armes à feu -- Total	**94**	**23**	**91**
Système intégré d'identification balistique	43	74	97
Autres services liés aux armes à feu	95	22	91
Services de toxicologie -- Total	**36**	**52**	**95**
Alcool	36	85	98
Drogues	100	11	83
Opinions sur les cas liés à l'alcool/aux drogues	32	85	91
Éléments de preuve à l'état de traces -- Total	**69**	**22**	**85**
Tout autre élément de preuve à l'état de traces	64	22	84
Résidus de poudre	97	19	93

Demandes urgentes de services reçues
Services biologiques (ADN)

Discipline	Nombre moyen de jours pour l'exécution	Respect de la date d'agenda de 15 jours (en %)	Respect de la date d'agenda convenue (en %)*
Opérations biologiques	11	100	100

4. Outils scientifiques, techniques et technologie de gestion de l'information de haute qualité, disponibles en temps opportun

Nombre des initiatives et des services décrits plus tôt, notamment la Banque nationale de données génétiques (BNDG), le Réseau canadien intégré d'identification balistique (RCIIB), la base de données canadienne d'images d'exploitation d'enfants (CIDBEC), le Système d'analyse contre la pornographie juvénile (CETS) et le Registre national des délinquants sexuels (RNDS), constituent également des outils scientifiques, des techniques et des technologies de gestion de l'information disponibles en temps utile et de grande qualité.

La GRC et le ministère de la Justice ont augmenté la sensibilisation parmi les membres du corps judiciaire et les procureurs de la Couronne quant à l'importance d'augmenter le nombre d'échantillons de condamnés de la BNDG. En date du 31 mars 2007, le nombre total de profils compris dans le fichier des condamnés avait atteint 110 930. Le nombre de profils contenus dans le fichier de criminalistique a également continué à augmenter, le nombre de profils transmis s'élevant à 34 245. Ces hausses sont importantes, puisque la probabilité d'obtenir une correspondance entre le fichier de criminalistique et le fichier des condamnés s'accroît considérablement à mesure que le nombre d'échantillons dans le fichier des condamnés augmente.

> En 2000-2001, 25 correspondances entre des lieux de crime ou entre des lieux de crime et des délinquants condamnés ont été établies durant les neuf premiers mois d'existence de la BNDG. En 2006-2007, on a enregistré 8 002 correspondances, ce qui représente un gain énorme dans la capacité des organismes d'application de la loi à résoudre des crimes.

En 2006-2007, le groupe de la formation de la BNDG a formé 676 personnes provenant de 6 provinces en matière de prélèvement d'échantillons et d'exigences législatives, représentant 150 détachements de la GRC, 43 services de police municipaux, 2 services de police militaires et 5 autres groupes de la communauté juridique.

Également en 2006-2007, la GRC a représenté le Canada lors du Forum Lyon-Rome du Groupe de travail technique du réseau de demandes de recherche sur l'ADN du G8 qui, en collaboration avec Interpol, élabore un réseau électronique protégé dans le but de faciliter l'échange de données sur l'ADN et de renseignements légistes. Le réseau de demandes de recherche mis au point en 2006-2007 permettra d'accroître les échanges entre les bases de données génétiques nationales dans les pays du G8. Le réseau permettra aux organismes d'application de la loi d'établir des liens entre des crimes commis sur différents continents, facteur primordial pour lutter contre la criminalité internationale et le terrorisme international.

Le Bureau d'expertise des contrefaçons et des documents (BECD) examine les titres de voyage suspects afin de les classer comme authentiques, modifiés ou contrefaits. Les réalisations du programme en 2006-2007 comprennent :

- La fourniture de documentation portant sur l'examen de documents et la détermination de la méthode de production ou de modification aux alertes de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC)
- Le réseautage avec d'autres organismes canadiens et internationaux s'intéressant à la production ou l'amélioration de documents de voyage
- L'entretien de relations internationales et l'augmentation de l'échange d'expertise en matière de sécurité des documents par le biais de la participation à des conférences et à des groupes de travail
- La formation de fonctionnaires, d'enquêteurs et de formateurs du gouvernement dans le repérage des faux documents de voyage et d'identification

Les SPN ont fait des progrès considérables en 2006-2007 en ce qui a trait aux initiatives relatives à la technologie de gestion de l'information. Les réalisations du programme comprennent :

- Le système de gestion des dossiers du projet du Système d'incidents et de rapports de police (SIRP) a été mis en œuvre en 2006, remplaçant le système en place. On continue à améliorer le SIRP et à le partager avec les organismes partenaires
- Le projet du Système national intégré d'information interorganismes (N-III) appuie la réalisation des objectifs du gouvernement du Canada sur le plan de l'interopérabilité, en facilitant l'échange d'informations et l'intégration des enquêtes dans les secteurs de l'application de la loi et de la justice. L'Outil de recherche

intégré (ORI) est la première solution technique de N-III à être achevée. L'ORI offre une fonctionnalité d'accès et de recherche aux systèmes source y compris le SIRP (comptant plus de 13 000 utilisateurs incluant 28 organismes partenaires de l'extérieur), le Système de récupération de renseignements judiciaires (SRRJ) et le Centre d'information de la police canadienne (CIPC)

- La deuxième solution technique de N-III est le Portail d'information policière (PIP), qui permet aux partenaires des services de police de consulter les données sur les incidents de chacun. Vingt-sept services de police sont maintenant « en direct » sur le PIP, y compris les organismes de PRIME (Projet d'environnement de gestion de l'information sur les dossiers de la Police de la C.-B.)
- Facilitées par une approche axée sur les normes pour tous les nouveaux projets de modernisation de la radiocommunication, des améliorations ont été apportées à de nombreux systèmes de radiocommunication utilisés au Canada dans le but d'accentuer leur interopérabilité
- En Saskatchewan, le lancement d'un système de transmission radio qui sera interopérable avec d'autres services de police et des équipes frontalières est en cours d'achèvement. Le système de transmission radio est mis en place progressivement au cours d'une période de trois ans, la phase I étant déjà terminée. Toutes les communications transmises sur le nouveau système sont désormais chiffrées afin de garantir un contexte d'utilisation sécurisé. Des progrès considérables ont été réalisés grâce au remplacement de l'infrastructure radio – 30 % de la zone de rayonnement est maintenant en mesure d'utiliser le nouveau système et 800 des 1 500 radios mobiles et portatives l'utilisent à présent. La phase II est déjà bien entamée et devrait être complètement opérationnelle d'ici le début de 2008. La troisième phase suivra en 2009
- La GRC travaille en collaboration avec l'Alberta à l'élaboration d'un système qui sera interopérable entre les organismes provinciaux de sécurité publique. La GRC distribuera la qualification bientôt
- En 2006-2007, un nouveau système de radiocommunication pour Terre-Neuve-et-Labrador a été mis en place; il sera interopérable avec la Force constabulaire royale de Terre-Neuve
- La mise à jour en continu de la radio a été mise en œuvre dans toutes les divisions de la GRC afin de remplacer les composants des systèmes de radiocommunication, y compris les radios, les répéteurs et le matériel d'essai périmés. Les projets relatifs à la radiocommunication qui seront mis en œuvre au cours des 15 à 20 prochaines années permettront de moderniser tous les systèmes de radiocommunication. Grâce à ces projets, les divisions de la GRC atteindront la norme de l'Association of Public Safety Communications Officials (APCO P25) et amélioreront l'interopérabilité avec d'autres organismes de sécurité publique au sein de chaque division. La nouvelle technologie permet à la GRC de profiter de passerelles plus puissantes (interfaces), accentuant ainsi l'interopérabilité avec d'autres partenaires fédéraux et américains
- Le CIPC fournit des renseignements tactiques sur les crimes et leurs auteurs. À la suite du lancement réussi de la phase III du CIPC le 26 novembre 2006, la version Web 2.5 du CIPC a été remplacée par la version 3.0. Le renouvellement du système du CIPC par l'ajout d'un système de messagerie, d'applications et d'une infrastructure modernes a permis de remplacer un système désuet et facilitera l'échange de renseignements entre les organismes utilisant le CIPC

5. Possibilités de formation et d'apprentissage de haute qualité, appuyées par un soutien

En tant qu'institut national de police du Canada, le Collège canadien de police (CCP) appuie les services de police intégrés en perfectionnant les compétences en leadership et en gestion des policiers ainsi qu'en offrant une formation avancée et spécialisée à 3 200 policiers et cadres de la police provenant de l'ensemble du Canada et du monde. En 2006-2007, on a ajouté des places pour 100 étudiants étrangers de plus au CCP. Le Collège offre également un forum dans lequel les services de police forment des réseaux informels dans le but de faire progresser leurs services ainsi que les pratiques et processus d'enquête communs mis en œuvre à l'échelle du pays.

En 2006-2007, le CCP a lancé un grand nombre de nouvelles initiatives visant à accroître la disponibilité et la pertinence de ses cours. Un nouveau campus à Chilliwack, en Colombie-Britannique, connu sous le nom de CCP dans l'Ouest, augmente les possibilités

de recevoir de la formation policière avancée et réduit les coûts des services de police situés dans l'Ouest canadien. On a offert le premier cours au CCP dans l'Ouest en janvier 2007; des formations policières avancées et de niveau élevé sont actuellement offertes. Le CCP poursuit également les discussions avec de nombreux établissements d'enseignement postsecondaire (p. ex. le Collège militaire royal et l'Université Athabasca) concernant une reconnaissance de crédits de niveau universitaire pour les cours offerts par le CCP.

Le Centre de perfectionnement pour les services policiers aux autochtones (CPSPA) a ouvert ses portes à l'automne 2006 pour répondre aux besoins de formation et de perfectionnement des policiers servant toutes les communautés autochtones. Le CPSPA a offert son premier cours hors site à Tsuu T'ina, en Alberta, en novembre 2006.

Les programmes de perfectionnement des cadres et du leadership ont bénéficié d'améliorations importantes en 2006-2007. Le Cours de perfectionnement des cadres policiers (PCP) a été traduit en français et la version française du Cours d'administration policière supérieure (CAPS) a été mise à jour et offerte. Le CAPS est conçu pour doter les cadres intermédiaires des services de police des compétences en leadership et en gestion qui sont requises pour diriger une unité ou un détachement.

L'infrastructure du CCP a été rehaussée : on a rénové les salles de classe et les chambres des étudiants, acquis de nouveaux robots au profit du Groupe de la formation aux explosifs du CCP et implanté un nouveau logiciel d'inscription aux cours/commerce électronique qui permet de gérer de façon plus efficace les inscriptions, le logement des étudiants et leur répartition dans les cours.

Les résultats des sondages sur la satisfaction après avoir suivi les cours du CCP demeurent à 4 (« très satisfait ») sur une échelle de qualité de 5 points. En moyenne, plus de 6 000 sondages sont envoyés chaque année aux participants aux cours et leurs superviseurs.

L'élaboration de formation spécialisée se poursuit dans l'optique de la réalisation des programmes. Par exemple, en 2006-2007, le programme des Opérations techniques, conjointement avec le Service national de la police criminelle, a approuvé et mis en application un cours spécialisé sur l'utilisation de l'exploration de données de sources ouvertes pour soutenir les enquêtes.

Améliorations à venir

La résolution des enquêtes criminelles et l'engagement de poursuites contre des individus ou leur exonération dépendent de la disponibilité et de la qualité des services de soutien offerts par les Services nationaux de police (SNP). Les SPN répondent à des demandes accrues de services et aux attentes grandissantes des secteurs d'application de la loi et du public. En 2007-2008, nous concentrerons nos efforts sur :

- La réduction des délais pour effectuer des analyses médico-légales et des identifications judiciaires afin de fournir le nombre maximal d'éléments de preuve dans le cadre d'enquêtes
- Le remplacement et le maintien à niveau de systèmes sécuritaires afin de protéger leur intégrité et leurs capacités fonctionnelles
- L'implantation de systèmes et d'infrastructure plus fonctionnels et interexploitables afin de faciliter la mise en commun de renseignements criminels entre les autorités

Ces initiatives feront en sorte que les services de soutien essentiels demeurent pertinents, abordables et en phase avec les besoins actuels et prévus.

Les SNP jouent déjà un rôle clé dans la lutte contre les crimes violents, grâce à des instruments comme le SALCV et le Registre national des délinquants sexuels. Parallèlement, le Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants (CNCEE) coordonne une initiative des organismes d'application de la loi dirigée contre l'exploitation sexuelle des enfants par le biais de l'Internet, le leurre des enfants et le tourisme sexuel. En 2007-2008, les efforts porteront particulièrement sur l'implantation de la CIDBEC et la mise en œuvre complète de CETS dans toutes les autorités canadiennes ainsi que sur la prise en considération de l'échange international d'information par le biais de CETS.

Les SNP chercheront également des moyens de remplir leur mandat relatif à la politique de sécurité du gouvernement et à la protection des systèmes d'information sécuritaires. Les SNP continuent de jouer un rôle important dans la mise au point des systèmes d'information requis pour recueillir, regrouper et analyser les données concernant les criminels et leurs activités, notamment dans l'élaboration de normes pour l'identification, la diffusion des renseignements criminels, le triage adéquat des informations et la mise en place d'un guichet unique.

En 2007-2008, les SNP poursuivront de nombreuses initiatives de grande envergure qui, par nature, prennent plusieurs années pour aboutir. La Promotion de l'interopérabilité, le développement de relations plus étroites avec les services de première ligne, ainsi que l'intégration horizontale des services sont les principaux mots d'ordre pour les années à venir. Ils se traduiront concrètement dans le cadre de la mise en œuvre du tableau de bord prospectif des SNP, qui définit les objectifs et les mesures grâce auxquels le rendement du programme peut être évalué.

1. Technologie de pointe en matière de services de police et de sécurité

Les SNP continueront de jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration et la prestation de services de soutien opérationnels. Le SALCV et le Registre national des délinquants sexuels remplissent déjà un rôle fondamental dans la gestion des crimes violents. En 2007-2008, le CNCEE mettra en application la base de données canadienne d'images d'exploitation d'enfants et encouragera davantage de services de police à adopter le CETS dans le but de soutenir la réduction de ce type de crime.

2. Évaluations exhaustives et en temps réel des renseignements et des menaces

Le Service canadien de renseignements criminels (SCRS) aidera les organismes d'application de la loi du Canada à poursuivre l'opérationnalisation des renseignements criminels grâce à la présentation d'évaluations intégrées (provinciales et nationales) de la menace. Ces évaluations appuient la nouvelle Stratégie canadienne d'application de la loi pour lutter contre le crime organisé de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP). En 2007, cette stratégie connaîtra son premier effort d'opérationnalisation lorsque, sous la bannière du Conseil de la sécurité publique (CoPS), les comités intégrés nationaux et provinciaux de la coordination de l'application établiront les priorités en matière d'application de la loi en fonction des renseignements compris dans les évaluations.

3. Rentabilité et efficacité accrues des services de police

Les programmes des SNP continuent de s'adapter aux priorités changeantes du gouvernement et des clients. Le volume de travail supplémentaire découlant de l'adoption de nouvelles lois, telles que le projet de loi C-18 (*Loi modifiant certaines lois en matière d'identification par les empreintes génétiques*), aura des répercussions importantes sur les Services des sciences judiciaires et de l'identité (SSJ&I). Les SNP ont élaboré des stratégies visant à relever les défis actuels posés par les demandes de service et ceux prévus qui découleront des changements législatifs. Afin de traiter les demandes générées par la législation, de nouveaux processus, du personnel supplémentaire et une nouvelle priorisation des cas pour les analyses d'ADN permettront, une fois bien mis en place, de répondre en temps plus opportun aux demandes actuelles. Les efforts visant à réduire les arriérés existants dans les dossiers criminels, ainsi que dans les services relatifs aux empreintes indiciales ou à des fins civiles, seront maintenus afin de veiller à ce que le retard soit éliminé au moment où toutes les améliorations du PITR seront mises en œuvre.

4. Outils scientifiques, techniques et technologie de gestion de l'information de haute qualité, disponibles en temps opportun

En 2007-2008, la GRC concentrera son attention sur la réduction des délais requis pour effectuer des analyses non urgentes d'ADN. L'application d'un système de priorisation pour traiter les cas les plus prioritaires remplacera le système classique de traitement en fonction de l'ordre d'arrivée des cas courants.

Les activités du Groupe de la réception des dossiers de cas (GRDC) seront transférées au Centre d'information des services canadiens de police (CISPC) afin d'offrir du soutien continu à la police dans la poursuite de ses enquêtes, tout en améliorant l'efficacité de la réception des pièces à conviction et en fournissant des renseignements sur l'évolution des cas.

En 2007-2008, on assistera à la mise au point de systèmes d'information requis pour recueillir, regrouper et analyser les données concernant les criminels et leurs activités. Le travail comprend non seulement les solutions technologiques, mais également l'élaboration de normes pour l'identification, la diffusion des renseignements criminels, le triage adéquat des informations et la mise en place d'un guichet unique. Le 25 mars 2007,

la mise en œuvre de la phase I du PITR a donné lieu à la première amélioration remarquable dans l'identification d'empreintes indiciales et le traitement des dactylogrammes à des fins civiles.

Les efforts intégrés et axés sur le renseignement des services de police et des organismes de sécurité publique canadiens sont appuyés par le projet du Système national intégré d'information interorganismes (N-III). Le système du Portail d'informations policières (PIP) est déjà utilisé par 27 services de police, représentant plus de 30 % des policiers sous serment. L'emploi du PIP augmentera de façon considérable à mesure que le SIRP de la GRC et d'autres utilisateurs de systèmes spécialisés de gestion des dossiers se connecteront au PIP en 2007-2008. Sécurité publique Canada et la GRC ciblent l'Outil de recherche intégré (ORI) pour procurer davantage de possibilités d'échanges d'information appropriée à l'appui des mandats relatifs à la sécurité publique des organismes fédéraux.

La mise à jour, ou le remplacement, des systèmes et des réseaux de sécurité est primordiale pour préserver l'efficacité et sera possible par des ajustements internes, la priorisation des questions et de nouvelles stratégies de financement.

5. Possibilités de formation et d'apprentissage de haute qualité, appuyées par un soutien

Le CCP poursuivra ses efforts visant à devenir le collège national de police d'avant-garde du Canada. D'autres rénovations seront effectuées à l'infrastructure technique et technologique de formation du CCP, qui permettront d'augmenter les possibilités d'apprentissage à distance, de répondre aux demandes de perfectionnement ou de création de programmes, de gérer l'augmentation de la participation d'étudiants étrangers et autochtones et d'améliorer la qualité de vie des étudiants lors de leur séjour au CCP.

Afin de préserver la crédibilité du CCP en tant qu'établissement d'enseignement de renommée internationale, le CCP révisera bon nombre de cours. Cette révision comprendra la mise à jour des 41 cours de formation de base, avec la contribution des partenaires et des intervenants des services de police, ainsi que l'élaboration d'un nouveau curriculum pour répondre aux demandes toujours grandissantes. Des normes relatives aux cours de formation seront également mises au point dans le cas de nombreux cours internationaux, tels que ceux portant sur les renseignements stratégiques, la gestion des cas majeurs et les explosifs.

Le CCP continuera de manière proactive à relever les défis et à faire face aux possibilités posées par les tendances observées dans l'environnement externe. Plus particulièrement, il continuera de remplir un rôle de grande importance comme fournisseur de formation aux partenaires internationaux. Le CCP accroîtra sa capacité de formation internationale en ajoutant cinq ETP acquis grâce au mémoire au Cabinet sur le maintien de la paix internationale. Cette capacité permettra l'offre de cours conçus pour satisfaire aux besoins des clients étrangers et devrait attirer davantage d'étudiants étrangers qualifiés. Le CCP offrira également de la recherche appliquée dans des domaines prioritaires tels que les services de police aux autochtones, les enquêtes policières canadiennes et internationales intégrées, le crime économique et le crime organisé. Le CCP a conclu un contrat avec l'Université Carleton qui entreprendra un projet de recherche sur le rôle des services de police dans la sécurité nationale.

Priorité stratégique : le crime organisé

Réduire la menace et les répercussions du crime organisé

Pourquoi il s'agit d'une priorité

- Les priorités gouvernementales en matière de sécurité et de protection du public demeurent importantes; institutions et économie nationales et internationales solides; villes et collectivités du Canada
- Selon les données, les recettes annuelles tirées d'activités criminelles illégales sont de 100 à 300 milliards de dollars pour le trafic des stupéfiants, de 9 milliards de dollars pour le vol de voitures aux É.-U. et en Europe, de 7 milliards de dollars pour la contrebande d'étrangers, et les montants sont extrêmement variés (c.-à-d. de 1 à 20 milliards de dollars) pour le vol de propriété intellectuelle au moyen du piratage de vidéos, de logiciels ou d'autres biens
- Commerce mondial de biens piratés – évalué à 450 milliards de dollars américains (5-7 % de la valeur du commerce international)
- Le crime organisé est de plus en plus transnational; les innovations technologiques facilitent les crimes commis contre la propriété intellectuelle – vol d'identité – pertes d'une valeur de 2 milliards de dollars américains aux États-Unis seulement; augmentation de 900 % du volume des billets contrefaits en circulation au cours de la dernière décennie
- Le trafic de la drogue continue de représenter la plus importante source de revenus pour les groupes du crime organisé; on reconnaît qu'une partie des profits venant de la vente de la drogue pourraient en fin de compte se retrouver entre les mains de groupes de terroristes et d'autres groupes d'insurgés qui participent aussi, directement ou indirectement, au trafic de la drogue
- Il existe des liens directs et indirects entre la production, la distribution et la consommation de substances contrôlées et d'autres activités criminelles
- Les conséquences néfastes de la toxicomanie comprennent entre autres les dommages physiques, émotionnels, économiques et sociaux aux Canadiens à titre individuel et collectif
- Effet d'entraînement du crime organisé – la toxicomanie coûte plus de 120 milliards de dollars par année aux pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) : répression, poursuites judiciaires, incarcération, prévention, traitement, soins de santé et pertes financières
- Les ports maritimes représentent l'un des principaux points d'entrée pour la contrebande de drogues illégales; dans le cas de l'alcool et des armes à feu, ce sont les points d'entrée terrestres; et dans celui du tabac, elle s'effectue entre les points d'entrée
- Il y a plus de 174 millions de personnes « en déplacement » – ce qui est plus du double d'il y a 35 ans; les déplacements illégaux deviennent de plus en plus nombreux – on estime que les entrées illégales aux États-Unis, au Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande atteignent le nombre de 500 000; entre 800 000 et 4 millions de personnes traversent illégalement les frontières internationales
- Le crime organisé joue un rôle important dans le trafic d'armes légères, et le risque qu'il participe au déplacement ou à la contrebande d'armes chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN) augmente progressivement
- Il y a 600 millions d'armes légères en circulation dans le monde
- Selon Statistique Canada, en 2005, le taux national d'homicides a augmenté pour une deuxième année consécutive, après avoir décliné pendant trente ans. Cette hausse est en majeure partie due aux homicides attribuables à des gangs, dont les deux tiers ont été perpétrés à l'aide d'une arme à feu

(Sources : Analyse de l'environnement de la GRC – 2004; Rapport annuel du SCRS sur le crime organisé au Canada – 2004; centres de décision de la GRC; discours du Trône – octobre 2004)

Aperçu

Le crime organisé constitue une menace grave à long terme pour nos institutions, notre société, notre économie et notre qualité de vie. La priorité stratégique de la GRC à cet égard consiste à réduire la menace et l'incidence du crime organisé. Pour combattre la prolifération des organisations criminelles et démanteler ou perturber leurs structures et sous-groupes, il faut absolument améliorer la coordination, l'échange et l'utilisation des renseignements criminels. Ces renseignements appuient l'intégration des services de police, l'élaboration de plans et de stratégies en matière d'application de la loi ainsi que le lancement d'initiatives pour faire connaître les répercussions et l'ampleur du crime organisé.

À l'aide du bassin de renseignements constitué par la GRC, les services opérationnels jouent un rôle directeur dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans opérationnels tactiques fondés sur le renseignement, en partenariat avec d'autres services de police et d'application de la loi, afin de produire le résultat stratégique visé, à savoir la réduction de la menace et de l'incidence du crime organisé. De plus, la GRC poursuit son programme dynamique pour la collecte proactive de renseignements utilisables qui appuient directement les activités de répression. L'initiative consiste à déployer des équipes de collecte de renseignements pour prêter main-forte aux ressources actuellement consacrées à des fonctions de répression. Il s'agit d'une application pratique du principe des services de police axés sur le renseignement qui a déjà donné de bons résultats devant les tribunaux dans la lutte contre le crime organisé.

Résultat stratégique : Réduire la menace et les répercussions du crime organisé

Priorité stratégique : Crime organisé – aperçu du rendement à l'égard de l'atteinte du résultat stratégique

Résultat stratégique	Principales cibles de rendement	Rendement	Activités de programme complémentaires (AAP)*	Dépenses prévues (en M$) **	Dépenses réelles (en M$) ***
• Réduire la menace et l'incidence du crime organisé	• Augmenter de 10 % le pourcentage d'intervenants et de partenaires qui estiment que la GRC communique efficacement ce qu'elle fait et pourquoi elle le fait	**Partenaires :** De 2005 à 2006 **:** 13 % De 2006 à 2007 **:** 24 % **Intervenants :** De 2005 à 2006 **:** 4 % De 2006 à 2007 **:** 4 %	1 – Opérations fédérales et internationales	592,9 $	626,0 $
			3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones	2 083,4 $	2 140,7 $
	• Accroître de 10 % le pourcentage d'intervenants qui estiment que la GRC fournit des renseignements exacts et complets sur ses programmes et services	**Intervenants :** De 2005 à 2006 **:** -3 % De 2006 à 2007 **:** 1 %	4 – Renseignements criminels	70,3 $	81,8 $
			5 – Police technique	174,2 $	190,8 $
			7 – Services nationaux de police	149,7 $	170,9 $
	• Obtenir un taux de consensus de 85 % chez les intervenants et les partenaires sur le fait que la GRC est un précieux allié dans la réduction de la menace et de l'incidence du crime organisé	**Partenaires :** 2006 **:** 89 % 2007 **:** 92 % **Intervenants :** 2006 **:** 90 % 2007 **:** 93 %	**Activités de programme complémentaires (AAP)***	**Nombre d'ETP prévu**	**Nombre d'ETP réel**
	• Tripler le nombre de partenaires externes qui participent aux travaux du GTPS	**3 partenaires externes :** – Services des poursuites publiques – Sécurité publique Canada – Service correctionnel du Canada	1 – Opérations fédérales et internationales	4 568	3 412
			3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones	13 610	12 941
			4 – Renseignements criminels	547	509
	• Obtenir un taux de consensus de 85 % chez les intervenants sur le fait que la GRC fournit des avis éclairés pour l'élaboration de politiques publiques sur le crime organisé	**Intervenants :** 2006 **:** 78 % 2007 **:** 74 %	5 – Police technique	1 164	1 073
			7 – Services nationaux de police	1 266	1 127

Nota : *Les ressources attribuées aux activités de programme peuvent représenter toutes les activités connexes entreprises au sein des divisions de la GRC et n'indiquent pas nécessairement les attributions à un programme, à un service ou à une unité organisationnelle en particulier portant un nom semblable à la GRC.
****** Dépenses prévues Budget des dépenses principal.
*** Dépenses réelles Budget des dépenses principal et financement en cours d'exercice.

Plans et priorités (2006-2007)

Les plans et les priorités qui suivent ont été présentés dans le RPP de 2006-2007 et portent sur les efforts de la GRC visant à réduire la menace et l'incidence du crime organisé au Canada.

1. Réduire l'offre et la demande de drogues illicites au Canada

2. Diminuer l'approvisionnement en drogues là où les efforts de réduction de la demande ont le plus de chances de succès

3. Mener des enquêtes efficaces – accroître notre aptitude et notre capacité à enquêter efficacement sur le crime organisé

4. Réduire le crime par la sensibilisation et l'information

5. S'appuyer sur des renseignements pour l'établissement de priorités et la prise de décisions efficaces

6. Élargir la collecte et l'échange d'information et de renseignements; favoriser une contribution accrue; trouver de nouvelles sources d'information; recueillir des données sur les nouveaux secteurs d'intérêt; assurer l'échange de données balistiques sur les armes à feu entre le Canada et les États-Uni

7. Renforcer les partenariats actuels et en établir de nouveaux, au Canada comme à l'étranger

8. Contribuer à l'élaboration des politiques publiques dès les premières étapes

9. Appuyer les organismes d'application de la loi et les tribunaux canadiens dans la lutte contre le crime organisé en fournissant des renseignements à jour sur les antécédents criminels

10. Contribuer à la lutte contre le crime organisé en offrant des cours avancés, des séminaires spécialisés et d'autres possibilités d'apprentissage aux membres de la GRC, d'autres services de police canadiens ou internationaux et d'organismes partenaires

11. Effectuer des recherches tant appliquées que théoriques, contribuer à l'analyse de l'environnement, faire des analyses stratégiques, élaborer des politiques et donner des conseils en la matière, concevoir des programmes, surveiller et évaluer les politiques et les programmes

12. Renforcer la collectivité canadienne du renseignement en appuyant le Système automatisé de renseignements criminels (SARC) du SCRS, base de données servant à l'échange de renseignements sur le crime organisé et les autres formes de criminalité grave ayant une incidence au Canada

13. Soutenir la collectivité policière canadienne en participant au plan de collecte nationale intégrée du SCRS et en contribuant à la préparation de l'évaluation nationale de la menace présentée par le crime organisé et les autres crimes graves au Canada

Progrès réalisés à l'égard des priorités (2006-2007)

a) Priorités

1. *Réduire l'offre et la demande de drogues illicites au Canada*
2. *Diminuer l'approvisionnement en drogues là où les efforts de réduction de la demande ont le plus de chances de succès*

b) Progrès réalisés en 2006-2007

- La Direction des drogues et du crime (DDC) organisé a déterminé les meilleures pratiques qui devraient être partagées avec les responsables de l'application de la loi au Canada, et a aidé à leur développement. La DDC a collaboré avec divers partenaires importants afin de cerner les rôles et les responsabilités de chacun, dans le but d'atteindre notre but commun, en ce qui concerne les dangers toujours présents associés aux laboratoires clandestins. Cet effort collectif a également mené à la mise en commun des meilleures pratiques, comme le programme *Drug Endangered Children* mis en place en Alberta, et à la formation des services de soutien pour aider les enquêteurs en matière de drogues lors des enquêtes sur les laboratoires clandestins. La DDC a aussi participé à la création d'un répertoire national des laboratoires clandestins. Le groupe a également conclu des ententes avec d'autres membres du personnel responsable de l'application de la loi, par rapport à la mise en place de coordonnateurs divisionnaires dont la tâche serait d'établir des liens entre les agences jusqu'à ce que le processus de rapport sur les laboratoires clandestins devienne uniforme au niveau national

- Plus de 120 agents de police provenant de partout au pays et de l'extérieur ont assisté au cours de techniques d'enquête sur les drogues, donné par le CCP. Ce cours de techniques d'enquête vise à améliorer la connaissance, les compétences ainsi que les techniques nécessaires pour mener à bien une enquête et pour ensuite lancer les poursuites pour les violations en matière de drogues contre les organisations et les groupes impliqués dans le commerce de la drogue

c) Améliorations à venir

- La formation de l'unité nationale de coordination sur les cultures de marijuana afin d'assumer une fonction accessoire du groupe chargé d'enquêter sur les laboratoires clandestins. Le but de cette initiative est de s'assurer que la majorité des membres de l'unité nationale de coordination sur les cultures de marijuana, qui sont répartis dans toutes nos divisions, sont capables de mener une enquête sur les opérations de fabrication de drogues synthétiques, ou d'y participer. Ces membres, nouvellement formés, pourront alors compléter et former un partenariat en synergie avec les Équipes de lutte et d'intervention contre les laboratoires clandestins (ELILC), ce qui permettrait de concentrer les efforts pour prévenir le détournement de produits chimiques et la production de drogues synthétiques
- Améliorer la visibilité du programme de formation *Jetway*. Le but de cette initiative est d'interdire le transport de drogues par des messagers utilisant des transports publics. Le programme, qui cible le crime organisé, fonctionne dans divers endroits publics où les moyens de transport, comme les transports aériens, ferroviaires ou les systèmes de transport en commun comme les autobus, sont utilisés pour commettre des crimes

---

a) Priorités

3. *Mener des enquêtes efficaces – accroître notre aptitude et notre capacité à enquêter efficacement sur le crime organisé.*

b) Progrès réalisés en 2006-2007

- Améliorer l'expertise des agents responsables des collaborateurs au niveau des superviseurs. Dans le but d'augmenter l'efficacité de nos enquêtes impliquant des agents responsables des collaborateurs, il a été décidé (lors de consultations avec les officiers responsables des enquêtes criminelles) que plusieurs domaines pourraient être améliorés. Plus particulièrement, les domaines suivants sont des éléments clés pour matériel didactique à l'intention des superviseurs :
  - Une explication et une détermination claires du rôle assumé par le superviseur
  - La désignation des types de soutien que le superviseur apportera
  - Une évaluation périodique de la relation entre le collaborateur et la personne qui en est responsable
  - Un examen des rapports de bilan du collaborateur rédigés par la personne qui en est responsable
- Le SCRS a créé les renseignements de sécurité nationaux afin de pouvoir cerner de façon plus précise les domaines de renseignements manquants au sujet des groupes criminels organisés et des marchés criminels. Les renseignements de sécurité nationaux améliorent le plan national de collecte de renseignements du SCRS, le document intégré national pour la collecte de renseignements sur les criminels et d'information sur le crime organisé. Les renseignements de sécurité nationaux aideront, au bout du compte, à détecter et à cibler de façon plus précise le crime organisé, puisqu'ils exigent que toutes les agences responsables de l'application de la loi entrent dans le SARC toutes les données et tous les sujets notés dans les évaluations de la menace intégrées provinciales produites par le réseau du SCRS, avec la documentation nécessaire

c) Améliorations à venir

- Offrir des cours spécialisés pour résoudre les lacunes opérationnelles. Cette initiative vise à déterminer les lacunes opérationnelles de façon continue et proactive, par le biais de nos communications avec les divisions. Cette initiative comprend la mise en place d'ensembles de formation (que ce soit des cours ou des ateliers) pour gérer ces enjeux, et la prestation d'ateliers ou des cours, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle divisionnaire, lorsque jugé opportun
- Familiariser les membres aux compétences et aux critères nécessaires pour obtenir l'accréditation en tant que gestionnaire d'équipe

pour la gestion des cas graves. L'objectif de cette initiative est de s'assurer que les membres comprennent quelles sont les exigences pour recevoir l'accréditation en tant que gestionnaire d'équipe lors des enquêtes sur des cas graves. Elle aide aussi le personnel opérationnel à améliorer ses compétences qui sont importantes pour obtenir cette accréditation

a) Priorités

4. *Réduire le crime par la sensibilisation et l'information*

b) Progrès réalisés en 2006-2007

- La SCRS a publié son *Rapport annuel sur le crime organisé au Canada – 2006*. Ce rapport offre un aperçu des enjeux importants et des tendances du crime organisé. Le rapport vise aussi à informer et à sensibiliser le public sur les effets que le crime organisé a sur la société canadienne. Le format de l'édition 2006 diffère grandement de celui des années précédentes. Le rapport s'attarde au crime organisé en l'analysant dans le cadre du marché criminel. Il souligne le rôle des gangs de rue, une menace de crime organisé qui engendre des inquiétudes importantes sur la scène publique
- Grâce au Forum annuel sur la criminalité transfrontalière, la GRC, le Federal Bureau of Investigation et la Drug Enforcement Administration ont terminé une évaluation des menaces canadiennes et américaines par rapport au crime organisé transnational. Après avoir été passée au crible, une version de ce document a été publiée sur les sites Web de toutes les agences et sur le site de Sécurité publique Canada. Il est essentiel que le public soit conscient du crime organisé, afin de réduire les possibilités de victimisation
- La fonction de sensibilisation au crime organisé du Service de sensibilisation aux drogues et au crime organisé (SSDCO) a été renforcée. Le SSDCO a créé un site Web afin de faire la promotion de son programme. Le SSDCO a également conçu des présentations PowerPoint qui ont par la suite été diffusées dans divers forums. Le SSDCO a aussi fait des efforts considérables afin de développer la partie de la boîte à outils des enquêteurs qui lui est consacrée, pour permettre aux membres qui sont directement confrontés aux diverses situations d'avoir accès à une meilleure information et à des outils intéressants lors de la lutte contre le crime organisé. Dans l'ensemble, l'équipe du SSDCO a travaillé d'arrache-pied pour offrir aux membres de la GRC, au personnel des forces de l'ordre externe ainsi qu'au grand public de l'information et des outils qui aideront dans la lutte contre le crime organisé
- La publication d'un dépliant intitulé « Le tabac illégal : ce que VOUS devez savoir! » afin de sensibiliser le public au sujet des impacts que le commerce du tabac illégal et sur l'implication du crime organisé (www.rcmp-grc.gc.ca/customs/tobacco_broch_f.htm)
- La GRC continue à travailler pour un partenariat avec le secteur privé et a créé une stratégie de communication pour sensibiliser le public en ce qui a trait aux impacts négatifs de la participation à la fabrication de produits contrefaits ou piratés. La série d'affiches pour la sensibilisation du public qui a été conçue avertit le public du lien qui existe entre les produits contrefaits et le financement du crime organisé. En sensibilisant le consommateur, et en montrant que le crime contre la propriété intellectuelle n'est pas un crime sans victime, le public pourra prendre des décisions éclairées lorsqu'on lui offre des biens contrefaits
- Le Collège canadien de police (CCP) enseigne les normes nationales pour le cours de gestionnaire d'équipe pour la gestion des cas graves à plus de 100 policiers supérieurs chaque année

c) Améliorations à venir

- La mise en œuvre du programme *Bouclier autochtone* (initiative de prévention de la toxicomanie). Le SSDCO a récemment tenu des séminaires avec les membres de la communauté autochtone canadienne pour mettre à jour le cursus de Bouclier autochtone. Cette année, le programme révisé sera mené dans certaines collectivités sélectionnées, et les facilitateurs de la communauté qui seront responsables de la prestation du programme recevront une formation à cette fin
- L'augmentation de la collaboration entre les responsables de la prévention et ceux de l'application de la loi. Le crime organisé est une activité générale qui concerne plusieurs centres et directions générales responsables des prises

de décisions. Il est donc nécessaire d'améliorer les communications, qui sont le fondement même de la sensibilisation, afin d'aider à lutter contre le crime organisé. L'élaboration des stratégies avec nos intervenants ainsi qu'avec la communauté des forces de l'ordre, la promotion et la communication active pour sensibiliser davantage au crime organisé lors de l'application des politiques générales, tout cela nous permettrait d'augmenter notre capacité à informer de façon efficace et à sensibiliser le grand public pour s'assurer que nos foyers et nos communautés sont sûrs

a) Priorités

5. *S'appuyer sur des renseignements pour l'établissement de priorités et la prise de décisions efficaces*

b) Progrès réalisés en 2006-2007

- Le Service des renseignements criminels continue de renforcer et d'accroître l'attention accordée à la banque de renseignements actuelle en créant des équipes de reconnaissance partout au pays. Ces équipes sont des unités dédiées à la recherche de renseignements criminels qui offriront un soutien tactique aux sections responsables de l'application de la loi
- Le Service des renseignements criminels a rédigé des évaluations des renseignements criminels pour soutenir les opérations de la GRC afin d'offrir une information fiable pouvant mener à des poursuites, dans le but de lutter contre les activités de crime organisé
- Le SCRS a envoyé 21 évaluations des renseignements aux responsables des forces de l'ordre et aux agents gouvernementaux, à l'échelle municipale, provinciale et fédérale, dont :
  - Des évaluations intégrées des menaces provinciales (10)
  - L'évaluation nationale de la menace sur le crime organisé et d'autres crimes graves de 2006
  - Le Bilan national des renseignements criminels sur le crime organisé et d'autres crimes graves au Canada pour l'année 2006
  - Le rapport annuel sur le crime organisé au Canada pour l'année 2006
  - L'évaluation nationale stratégique sur les armes à feu pour l'année 2006
  - Le survol national sur les gangs de rue pour l'année 2006
  - Les évaluations du système d'alerte stratégique *Sentinel* et les listes de surveillance (3)
  - Les bulletins de renseignements stratégiques (3)
- Ces produits informent, sensibilisent et avertissent des futures menaces potentielles relatives au crime organisé et aux autres crimes graves qui pourraient toucher le Canada. Ils permettent donc aux personnes qui reçoivent l'information de prendre des décisions éclairées lorsqu'elles élaborent des politiques et des stratégies pour gérer ces types de crimes. La moyenne de satisfaction par rapport à ces évaluations est de 82 %, comparativement à 67 % en 2005
- Le rôle des agents de la sûreté aérienne (ASA) du Programme canadien de protection des transporteurs aériens (PCPTA) a évolué, afin de comprendre la collecte de renseignements criminels et l'échange d'information dans le cadre de l'environnement des aéroports. En plus de l'attention évidente qui est accordée à la sécurité nationale, les ASA doivent être attentifs afin de déceler les éléments criminels qui pourraient essayer d'exploiter les points vulnérables de ce milieu environnant unique
- L'unité responsable du soutien opérationnel pour le crime organisé de la Sous-direction du crime organisé de la GRC a travaillé en collaboration avec des Unités mixtes d'enquête sur le crime organisé partout au Canada durant la dernière année, afin d'améliorer les relations et les communications existantes entre les diverses unités
- L'unité responsable du soutien opérationnel pour le crime organisé a également travaillé en étroite collaboration avec nos partenaires américains des forces de l'ordre afin de déterminer et d'échanger les meilleures pratiques et protocoles pour la lutte contre le crime organisé

c) Améliorations à venir

- Grâce à la mise en place d'unités Intelex partout au pays, le SCRS travaille à l'accroissement et à la consolidation de ses bases de connaissance actuelles parmi les forces de l'ordre. Ces unités facilitent la gestion et l'échange de renseignements criminels et d'information au cœur même de la GRC ainsi qu'avec les partenaires externes
- Le SCRS travaille à la conception de nouveaux outils analytiques et examine les outils existants pour améliorer l'évaluation des activités du crime organisé et leur incidence sur le Canada
- Le SCRS aidera la communauté des forces de l'ordre du Canada à opérationnaliser encore plus leurs renseignements criminels grâce aux évaluations nationales et provinciales des menaces intégrées. Ces évaluations aideront la nouvelle Stratégie canadienne d'application de la loi pour lutter contre le crime organisé de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP). En 2007, le premier effort complet pour l'opérationnalisation de la stratégie pour lutter contre le crime organisé de l'ACCP sera mis en place, sous la bannière du Conseil sur la sécurité publique, alors que les comités de coordination de l'application de la loi fédéraux et provinciaux élaboreront des priorités en matière d'application de la loi en se fondant sur les renseignements contenus dans les évaluations
- Mener des révisions des Unités mixtes d'enquête sur le crime organisé (UMECO) afin de s'assurer que les enquêtes sont alignées avec les priorités tactiques nationales ou avec les plus grandes menaces divisionnaires. Le but de cette initiative est d'évaluer et de déterminer les meilleures pratiques opérationnelles et administratives ainsi que d'en rendre la conformité obligatoire
- Afin de continuer à améliorer l'efficacité de la collecte de renseignements criminels pour la mise en place de politiques de protection, le processus des matrices de la menace du PCPTA est en constante révision
- Simplifier et mettre à jour les procédures et les pratiques en matière de gestion de l'information. L'amélioration de la gestion de l'information et des structures d'établissement de rapport des systèmes d'information existants améliorera la capacité des administrations centrales à effectuer des analyses des tendances et à fonctionner de façon plus proactive, ce qui contribuera à des processus de fixation des priorités et de prises de décisions plus efficaces

---

a) Priorités

6. *Élargir la collecte et l'échange d'information et de renseignements; favoriser une contribution accrue; trouver de nouvelles sources d'information; recueillir des données sur les nouveaux secteurs d'intérêt; assurer l'échange de données balistiques sur les armes à feu entre le Canada et les États-Unis*

b) Progrès réalisés en 2006-2007

- Le Service de renseignements criminels a continué à déployer ses ressources de façon stratégique partout au pays, afin d'aider l'initiative Investissements pour combattre l'utilisation des armes à feu pour la collecte, l'élaboration et l'échange d'information et de renseignements par rapport aux armes à feu
- Le SCRS a publié son premier rapport sur l'évaluation stratégique nationale des armes à feu. Le but de cette évaluation stratégique est d'aider la communauté des forces de l'ordre et les hauts fonctionnaires en matière de planification des politiques et de planification stratégique
- Le SCRS a contribué de façon importante à la publication d'un document intitulé « Lutte contre les armes à feu illicites ». Cet aperçu canadien et américain a été produit en collaboration avec le Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives (ATF) des États-Unis, le U.S. Customs & Border Protection, et le U.S. Immigration & Customs Enforcement sous la tutelle du Groupe consultatif Canada-États-Unis sur le trafic des armes à feu du Forum sur la criminalité transfrontalière Canada-États-Unis. La partie canadienne a été rédigée par le SCRS en collaboration avec le Centre des armes à feu Canada, l'Équipe nationale de soutien à l'application de la *Loi sur les armes* (ENSALA), l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), et les Unités provinciales de contrôle des armes à feu
- Il est essentiel pour la lutte contre le crime organisé et contre le terrorisme au Canada de contrôler le mouvement des armes à feu illicites. Pour réduire le nombre de crimes commis à l'aide d'armes à feu au Canada, l'ENSALA de la GRC

fournit à la communauté des forces de l'ordre canadienne un soutien pour l'application de la loi en ce qui a trait à l'utilisation criminelle des armes à feu. L'ENSALA soutient les agences responsables de l'application de la loi au Canada par rapport à la résolution des problèmes liés à la contrebande et au trafic d'armes illégales, dans le but d'accroître l'expertise canadienne en collecte de renseignements criminels sur le mouvement illégal des armes à feu et pour améliorer la capacité des forces de l'ordre canadiennes pour retracer les armes à feu illicites

- Le Centre national de dépistage des armes à feu (CNDAF) fournit à tous les services policiers canadiens un service complet pour le dépistage des armes à feu. Le Centre utilise une connexion Web appelée *E-Trace*, qui permet d'envoyer directement les demandes d'information pour le dépistage à l'ATF. En 2006-2007, le système a permis d'effectuer environ 2 800 dépistages
- Le Centre national de dépistage des armes à feu a amélioré la capacité du Canada à établir des liens entre les divers crimes commis à l'aide d'armes à feu et entre ces crimes et les armes à feu en soi, grâce à un protocole d'entente avec les États-Unis autorisant l'échange d'information balistique dans le réseau américain. En date du 31 mars 2007, le Centre national de dépistage des armes à feu avait accumulé un total de 517 entrées depuis sa création, toutes permettant de lier des armes à feu à des crimes ou à des scènes de crime. Le système contient actuellement les renseignements afférents à plus de 18 600 balles et cartouches personnelles
- L'unité d'analyse tactique a fourni des renseignements pouvant mener à des poursuites aux unités chargées de l'application de la loi partout au Canada, dans le but de les aider autant dans les enquêtes sur les agissements des gens impliqués dans le trafic d'armes à feu illicites que lors des poursuites contre ces personnes. L'unité a également offert de l'information aux agences comme le SCRS à des fins d'information stratégique et pour la création du rapport sur l'évaluation stratégique nationale des armes à feu (le SCRS a récemment publié son rapport sur l'évaluation stratégique nationale des armes à feu pour l'année 2006)
- Créer un processus de rapport simplifié et intégré pour les opérations nationales et internationales de la lutte contre les drogues. Lors de la conception de cette initiative dans la Direction des drogues et du crime organisé, le but était de dresser une liste et de rationaliser les rapports demandés aux divisions par le bureau central. Cependant, on s'est rapidement aperçu qu'alors que les rapports sont un enjeu capital par rapport à la collecte et à l'échange de données et d'information, la collecte en soi soulevait des enjeux plus grands. Un plan et une approche de projet plus détaillés sont en voie d'élaboration et, grâce aux consultations divisionnaires, d'autres facettes ont été prises en compte et sont évaluées

c) Améliorations à venir

- Les Services des sciences judiciaires et d'identité compléteront leur alignement avec les services de soutien de la GRC chargés des armes à feu. Créée en 2006, la Direction des services de soutien à l'application de la *Loi sur les armes à feu* comprend l'Équipe nationale de soutien à l'application de la *Loi sur les armes* (ENSALA), le Centre national de dépistage des armes à feu et le Tableau de référence des armes à feu (TRAF), qui offrent tous un soutien direct aux enquêtes policières touchant à la contrebande et au trafic d'armes à feu. L'ENSALA est responsable de la formation et du soutien pour les enquêtes, en plus de gérer le Centre national de dépistage des armes à feu et le groupe d'analyse tactique pour les armes à feu. Le Centre national de dépistage des armes à feu établit les liens nécessaires entre les cartouches et les balles provenant des scènes de crimes grâce à l'analyse balistique, tandis que le TRAF fournit les normes pour la description et la classification des armes à feu. L'alignement de ces services permettra à la GRC d'offrir une réaction intégrée à l'engagement du gouvernement actuel à résoudre la question de la violence commise avec des armes à feu
- La Sous-direction de la criminalité technologique de la GRC améliore le soutien qu'elle accorde pour la collecte de renseignements sur le crime organisé et pour les enquêtes en tirant profit de l'échange efficace d'outils et de fonctionnalités techniques spécialisés avec nos partenaires de confiance du Comité contre le crime lié à l'électronique de l'Association canadienne des

chefs de police (ACCP), du Five Eyes Cyber Crime Work Group, et du sous-comité responsable des crimes de haute technologie du G8

- Lancer et poursuivre le développement du projet Lion et continuer les améliorations apportées à la base de données de soutien nationale. L'initiative de la base de données de soutien comprend des améliorations qui seront apportées à la plate-forme actuelle de Lion. Les buts de ces améliorations sont : de rendre la base de données plus conviviale en améliorant les capacités de recherches et d'entrées du logiciel, et d'accroître les types d'information qui peuvent être enregistrés

---

a) Priorités

7. *Renforcer les partenariats actuels et en établir de nouveaux, au Canada comme à l'étranger*

b) Progrès réalisés en 2006-2007

- Grâce au Forum annuel sur la criminalité transfrontalière, le programme de renseignements criminels de la GRC, le Federal Bureau of Investigation et la Drug Enforcement Administration ont terminé une évaluation des menaces canadiennes et américaines pour le crime organisé transnational. À la suite de cette évaluation des menaces, ces agences ont choisi de mener une enquête commune sur des groupes de crime organisé qui sont jugés prioritaires. Pour mener cette évaluation des menaces, les agences américaines ont utilisé le modèle d'évaluation des menaces de la GRC, dont le modèle SLEIPNIR
- La GRC continue à participer à divers forums sur le crime partout sur la planète. Ces activités constituent un moyen d'échanger notre expérience et d'appuyer les gouvernements étrangers dans leur lutte contre le crime organisé à l'échelle mondiale
- La GRC a tenu le 5e Atelier sur le détournement des produits du tabac en collaboration avec l'ASFC, l'ARC, l'ATF et le Alcohol & Tobacco Tax & Trade Bureau (TTB) pour discuter de stratégies binationales pour lutter contre le commerce du tabac illégal et l'implication du crime organisé transnational
- Le directeur de la Direction de l'exécution des lois fédérales est également le vice-président du groupe d'action Interpol contre la criminalité de la propriété intellectuelle, un groupe formé de représentants des forces de l'ordre et du secteur privé qui offre des conseils au Secrétariat général d'Interpol sur les sujets relatifs aux crimes de la propriété intellectuelle
- La GRC est également activement impliquée dans l'initiative *Fake Free North America*, dans le cadre du partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité. Elle travaille de façon trilatérale pour améliorer la détection et la dissuasion de la contrefaçon et du piratage, elle vise également une plus grande sensibilisation du public et elle souhaite augmenter les efforts relatifs au commerce de biens piratés et contrefaits. La GRC tente également de créer des indicateurs pour évaluer le progrès réalisé et pour estimer l'ampleur du problème
- Grâce à l'expérience et à l'expertise du personnel policier canadien déployé à l'extérieur du pays, la GRC a été capable d'aider la collecte de renseignements et d'information. Cela a permis de renforcer les enquêtes canadiennes sur les organisations internationales
- Le Canada a autorisé le déploiement de 100 agents de police à Haïti, un pays qui a été ciblé comme étant une région clé dans la facilitation du passage de drogues de l'Amérique du Sud vers l'Amérique du Nord. Grâce au déploiement d'experts canadiens en la matière, la police nationale haïtienne pourra améliorer sa capacité à répondre à ce genre de défis. Cette situation permettra de faire avancer les enquêtes qui serviront les intérêts des forces de l'ordre ici, au Canada
- Puisqu'ils font partie de l'équipe de reconstruction provinciale à Kandahar, en Afghanistan, les policiers canadiens sont directement impliqués dans le processus de formation des agents de police locaux. La participation des policiers civils canadiens au développement et à la professionnalisation de la police nationale afghane n'aidera pas seulement à créer un environnement sécuritaire et stable pour le développement des institutions dans ce pays, elle permettra également de réduire la capacité des groupes extrémistes ou terroristes afghans et celle des trafiquants de drogues illicites à influencer de façon négative la sécurité des Canadiens dans leur pays et à l'extérieur de celui-ci

c) Améliorations à venir

- En travaillant avec les principaux partenaires internationaux, les renseignements sur le crime permettront d'élargir les possibilités de cerner les renseignements relatifs aux groupes criminels organisés transnationaux et de les partager, dans le but d'améliorer la sécurité publique
- Coordonner les opérations conjointes avec les ministères américains et les sensibiliser au rôle que joue la GRC dans les enquêtes sur le crime organisé. Le but de cette initiative est de créer des liens avec les partenaires internationaux afin de pouvoir mener des enquêtes internationales relatives au crime organisé
- Améliorer la collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux tels que les Unités provinciales de contrôle des armes à feu, l'ENSALA, l'ASFC et l'ATF pour viser la contrebande d'armes à feu

---

a) Priorités

8. *Contribuer à l'élaboration des politiques publiques dès les premières étapes*

b) Progrès réalisés en 2006-2007

- Un membre de la GRC a été nommé au sein d'un groupe d'experts internationaux chargé d'élaborer plus avant les obligations relatives au commerce illicite de produits du tabac, telles qu'établies à l'article 15 de la Convention-cadre pour la lutte antitabac (CCLAT) de l'Organisation mondiale de la santé, pour créer un modèle de protocole (www.who.int/gb/fctc/PDF/cop2/FCTC_COP2_9-fr.pdf)
- La GRC participe activement au groupe de travail interministériel constitué de la GRC, de Sécurité publique Canada, de l'ASFC, du département de la Justice américain et d'autres ministères. Ce groupe de travail se penche sur les questions relatives à la réforme législative et aux ressources dans le but de créer un programme efficace en matière d'application de la loi pour les crimes contre la propriété intellectuelle

c) Améliorations à venir

- Le Service de renseignements criminels participera à l'élaboration et à l'amélioration des politiques publiques intégrées en matière d'environnement criminel au Canada, afin de soutenir les stratégies visant la réduction du crime grâce à la production d'évaluations de renseignements criminels précises
- Participer de façon active aux négociations intergouvernementales, dont le début est prévu au commencement de l'année 2008, pour l'établissement d'un protocole sur le commerce illicite des produits du tabac, qui se fondera sur l'article 15 du CCLAT de l'OMS et qui permettra de compléter ces dispositions (www.who.int/gb/fctc)

---

a) Priorités

9. *Appuyer les organismes d'application de la loi et les tribunaux canadiens dans la lutte contre le crime organisé en fournissant des renseignements à jour sur les antécédents criminels*

b) Progrès réalisés en 2006-2007

- La GRC et le ministère de la Justice ont tenu des consultations en ce qui concerne le manque de politiques nationales pour la divulgation. Conséquemment, la GRC a fait une ébauche d'une politique nationale pour la divulgation, qui sera présentée au comité de travail conjoint de la GRC et du SFP pour la divulgation
- Les Services canadiens d'identification criminelle en temps réel (SCICTR) ont contribué à l'initiative sur le crime organisé par le biais de la gestion des dossiers criminels et des fichiers d'empreintes digitales et aussi par l'échange d'information avec les agences d'application de la loi à l'échelle nationale et internationale. Grâce au projet visant l'élimination des dossiers en souffrance, le SCICTR a pu réduire de 43 000 le nombre de dossiers criminels et de fichiers d'empreintes digitales en souffrance en 2006-2007

c) Amélioration à venir

- Poursuivre les efforts pour réduire le nombre de dossiers en souffrance dans les services criminels, civils et dans les fichiers d'empreintes digitales afin de s'assurer que ces dossiers en souffrance seront réglés avant la mise en place de toutes les améliorations pour l'identification en temps réel

a) Priorités

10. *Contribuer à la lutte contre le crime organisé en offrant des cours avancés, des séminaires spécialisés et d'autres possibilités d'apprentissage aux membres de la GRC, d'autres services de police canadiens ou internationaux et d'organismes partenaires*

b) Progrès réalisés en 2006-2007

- Le CCP a offert plusieurs sessions de cours sur le crime financier, à l'intention des enquêteurs de police. Environ 30 % des gens qui ont assisté au cours étaient des agents de la GRC, le reste de l'assistance provenait d'autres services policiers canadiens
- Le CCP a utilisé plusieurs communautés de pratiques d'enquête pour mettre à jour les autres cours qui traitent du crime organisé, notamment sur les renseignements tactiques et sur les renseignements stratégiques
- Le CCP enseigne aux enquêteurs de la GRC et d'autres services de police canadiens des techniques pour interdire les organisations qui sont impliquées dans le vol d'identité sur Internet et pour les arrêter

c) Amélioration à venir

- Le CCP a dirigé un nouveau cours d'enquête sur le crime organisé, qui sera offert de façon régulière durant l'année 2007-2008 et qui le sera encore dans les prochaines années

a) Priorités

11. *Effectuer des recherches tant appliquées que théoriques, contribuer à l'analyse de l'environnement, faire des analyses stratégiques, élaborer des politiques et donner des conseils en la matière, concevoir des programmes, surveiller et évaluer les politiques et les programmes*

b) Progrès réalisés en 2006-2007

- La politique du programme de lutte contre les drogues des opérations nationales et internationales a été révisée et des modifications ont été apportées pour assurer un soutien efficace des opérations. La Direction des drogues et du crime organisé a effectué un examen complet de la politique du programme de lutte contre les drogues afin de s'assurer que cette dernière était à jour et qu'elle reflétait la LRCDAS et les autres lois. Trois priorités ont été désignées : les drogues et le crime organisé, les opérations contre les cultures de marijuana et les opérations contre les laboratoires clandestins. Les politiques pour ces trois politiques ont été rédigées, envoyées aux divisions pour recevoir une rétroaction, révisées puis publiées. Ces démarches ont permis de rassembler toutes les politiques de drogues afin qu'elles soient alignées avec la politique nationale
- Afin d'augmenter notre compréhension de l'incidence que nous avons sur les groupes du crime organisé, nous devons mesurer l'efficacité de nos actions visant l'application de la loi. C'est en se fondant sur cette observation que nous avons créé le Disruption Attributes Tool (ou outil de perturbation des attributs, DAT) en 2005. Dans sa forme la plus élémentaire, le DAT est un instrument d'analyse systématique utilisé pour offrir une définition opérationnelle des perturbations du crime organisé. Le DAT permet à la GRC de suivre le nombre et le niveau de perturbation subi par les groupes du crime organisé. Ce type d'indicateur de rendement offre à la haute direction de la GRC un bon portrait national complet de l'impact que les actions d'application de la loi de la GRC ont sur les groupes du crime organisé visés. Pendant sa deuxième année de fonctionnement, le processus DAT a donné une image encore plus exacte que celle de l'année précédente

c) Améliorations à venir

- Révision et mise à jour de la politique de la GRC relative aux dépenses de nature délicate. Conformément à notre engagement d'administrer efficacement les fonds publics et d'en être responsables, des révisions seront menées dans plusieurs divisions afin de déterminer les lacunes ainsi que les meilleures pratiques d'administration de comptes secrets. De nouvelles lignes directrices et politiques seront élaborées en fonction des résultats de ces révisions
- La GRC a conclu un partenariat avec l'Unité de recherche sur le tabagisme en Ontario pour mener une étude de synthèse des connaissances des mesures visant à contrer la contrebande des produits du tabac

- La GRC a récemment amélioré le processus de rapport de DAT afin de mieux comprendre les perturbations du crime organisé. Le nouveau processus sera mis en œuvre pour l'année financière 2007-2008 et il permettra de dresser un portrait plus complet de toutes les perturbations proactives (stratégiques) et réactives (opportunistes) des groupes du crime organisé

a) Priorités

12. *Renforcer la collectivité canadienne du renseignement en appuyant le Système automatisé de renseignements criminels (SARC) du SCRS, base de données servant à l'échange de renseignements sur le crime organisé et les autres formes de criminalité grave ayant une incidence au Canada*

b) Progrès réalisés en 2006-2007

- Un Comité national de gouvernance du SARC, constitué de représentants de la communauté des forces de l'ordre du Canada, a été créé pour s'assurer que le SARC est à jour et pour créer le futur système de renseignements criminels national
- Le SCRS a mis en œuvre un échange en temps réel en mettant l'accent sur le problème lié à la ponctualité et en améliorant les applications du SARC afin de réduire les délais entre les occurrences et les entrées de données dans le SARC

c) Amélioration à venir

- Les services de renseignements criminels mettent en œuvre une politique de la GRC pour le SARC afin de s'assurer de l'utilisation du SARC dans les quatre niveaux d'établissement de politiques (municipal, provincial, national et international) et d'améliorer l'utilisation du système afin d'étendre et de consolider les bases de connaissance actuelles parmi les forces de l'ordre

a) Priorités

13. *Soutenir la collectivité policière canadienne en participant au plan de collecte nationale intégrée du SCRS et en contribuant à la préparation de l'évaluation nationale de la menace présentée par le crime organisé et les autres crimes graves au Canada*

b) Progrès réalisés en 2006-2007

- Le plan de collecte nationale intégrée du SCRS a été amélioré en 2006-2007, en tenant compte des avis des agences membres du SCRS, et l'évaluation nationale de la menace a elle aussi été améliorée afin de comprendre des rapports plus complets sur les principaux marchés criminels canadiens
- Les ressources de renseignements criminels de la GRC ont contribué de façon importante au plan de collecte nationale en fournissant de l'information criminelle sur les groupes du crime organisé, en travaillant en collaboration avec d'autres services de police et en jouant un rôle essentiel dans la rédaction des évaluations
- La Direction des drogues et du crime organisé a assumé un rôle de chef de file pour la coordination de l'utilisation des renseignements recueillis par le SCRS et ses bureaux provinciaux. Grâce à son implication avec le Conseil pour la sécurité publique, la GRC s'assure que les menaces contre la sécurité publique sont minimisées en ciblant les plus hauts échelons du crime organisé

c) Améliorations à venir

- En 2007-2008, la nouvelle Stratégie canadienne d'application de la loi pour lutter contre le crime organisé de l'ACCP entreprendra des démarches afin d'utiliser les évaluations intégrées nationales et provinciales sur le crime organisé du SCRS pour établir des priorités d'application de la loi en s'appuyant sur des renseignements
- Le plan de collecte nationale intégrée du SCRS sera à nouveau amélioré grâce à la mise en œuvre des nouveaux renseignements de sécurité nationaux en 2007-2008

Priorité stratégique : Terrorisme

Réduire la menace d'activité terroriste au Canada et à l'étranger

Pourquoi il s'agit d'une priorité

- Le gouvernement compte toujours parmi ses priorités la sécurité et la protection du public; l'engagement à tirer parti du succès de la Frontière intelligente; le renforcement de la sécurité continentale; le rehaussement de notre visibilité à l'échelle internationale
- La menace du terrorisme demeure importante – sondage *Voice of the People* par Gallup
- Cette menace comprend les actes d'intervenants étatiques ou non étatiques; les armes de destruction massive; les attaques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN); les attentats-suicides, qui font des morts, dévastent les infrastructures économiques et créent un climat de peur
- L'environnement mondial de sécurité est en transition – la violence imprévisible et les menaces de sources tant naturelles qu'artificielles fragilisent la stabilité mondiale
- Les menaces qui traversent les frontières et peuvent compromettre l'intégrité des nations et la santé des citoyens continuent de soulever les principaux problèmes de sécurité; de nombreuses menaces sont de nature transnationale; elles proviennent de sources de plus en plus diffuses, sont difficiles à définir et ont une composition de plus en plus internationale
- Avec la nouvelle génération d'al-Qaïda, on assiste à la radicalisation des jeunes partout dans le monde; une génération entière de combattants musulmans embrasse la doctrine du djihad mondial; al-Qaïda devient une idée ou une cause plutôt qu'un groupe structuré
- La perturbation des groupes terroristes se poursuit, mais les réseaux demeurent actifs – selon les experts, 30 à 40 groupes terroristes affiliés à al-Qaïda seraient présents dans 60 pays; 18 000 « diplômés » de camps de formation demeurent actifs
- Environ 85 % des échanges commerciaux du Canada se font avec les États-Unis; plus de 300 000 personnes traversent la frontière chaque jour
- Chaque année, 3 700 gros navires transportant passagers et marchandises et près de 3,5 M de conteneurs passent par les ports canadiens, dont bon nombre reçoivent une forme quelconque d'envois internationaux – tous sont potentiellement vulnérables

(Sources : Le rendement du Canada, 2004; discours du Trône d'octobre 2004; centres de décision de la GRC; sondage international Voice of the People; Analyse de l'environnement de la GRC, 2004)

Aperçu

L'évolution constante de la menace du terrorisme complique les activités de renseignement criminel des gouvernements du monde entier. Comme les éventuels terroristes ne pratiquent pas nécessairement déjà des activités criminelles, ils sont difficiles à repérer et à arrêter. Les organisations terroristes sont de plus en plus perfectionnées, leurs membres sont instruits et ils misent sur la technologie pour communiquer entre eux et travailler en cellules partout dans le monde. Les organismes de police voient également une menace grave dans le terrorisme à enjeu unique (pratiqué par des groupes extrémistes qui s'attachent à une cause précise plutôt que de chercher à provoquer de vastes changements politiques).

La capacité d'action internationale des groupes terroristes fait ressortir l'importance d'adopter une stratégie de police intégrée permettant la mondialisation des échanges de renseignements criminels.

La GRC a à cœur de travailler en partenariat avec les organismes canadiens et étrangers pour resserrer les mesures de prévention du terrorisme en Amérique du Nord et ailleurs.

La priorité stratégique de la GRC en matière de terrorisme demeure axée sur la réduction de la menace d'activité terroriste au Canada et à l'étranger. Pour atteindre cet objectif, nous misons sur l'intégration et le renseignement, notamment en faisant partie de comités et de groupes de travail interministériels et canado-américains ayant pour but d'améliorer la sûreté des transports, l'intégrité des frontières et l'échange d'information et de renseignements dans une optique de sécurité nationale. À l'échelle internationale, nous avons cherché à connaître les pratiques exemplaires en usage et à améliorer l'échange de renseignements en participant activement au groupe Lyon-Rome de lutte contre le crime et le terrorisme du G8.

Résultat stratégique : Réduire la menace d'activité terroriste criminelle au Canada et à l'étranger

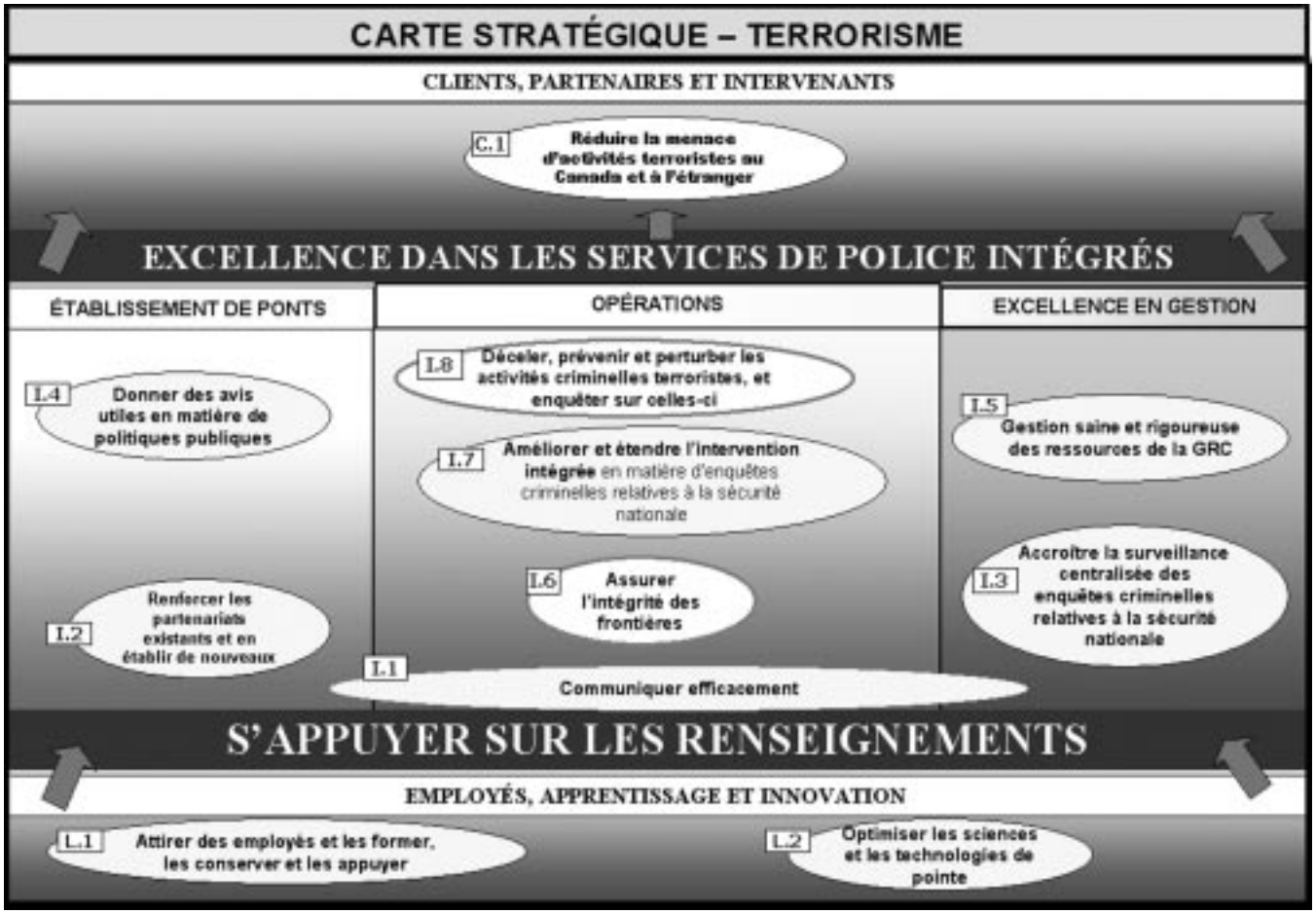

Priorité stratégique : Terrorisme – aperçu du rendement à l'égard de l'atteinte des cibles stratégiques

Résultat stratégique	Principales cibles de rendement	Rendement	Activités de programme complémentaires (AAP)*	Dépenses prévues (en M$) **	Dépenses réelles (en M$) ***
• Réduire la menace d'activité terroriste criminelle au Canada et à l'étranger	• Perturber avec succès les activités du nombre prévu de cibles terroristes importantes en 2006-2007	Planifiées : 6 7 perturbations enregistrées 5 dans les divisions 2 au bureau central national	1) Opérations fédérales et internationales	592,9 $	626,0 $
	• Augmenter de 10 % le pourcentage d'intervenants ou de partenaires qui estiment que la GRC communique efficacement ce qu'elle fait et pourquoi elle le fait	**Intervenants :** 2005 à 2006 **:** 5 % 2006 à 2007 **:** 1 % **Partenaires :** 2005 à 2006 **:** 17 % 2006 à 2007 **:** 30 %	2) Police de protection	105,1 $	108,9 $
	• Accroître de cinq le nombre de nouveaux groupes ou organismes partenaires avec lesquels on échange de	Objectif : 5 Résultat : 6	3) Services de police communautaires, contractuels et autochtones	2,083,4 $	2,140,7 $
	• Augmenter de 10 le nombre de sources ou de techniques d'information nouvelles ou étendues qui font progresser des initiatives précises en matière de sécurité nationale	Objectif : 10 Résultat : 24	4) Renseignements criminels	70,3 $	81,8 $
	• Mener à bien 100 % des projets ou enquêtes visant des cibles terroristes clés	Résultat : 100 % (594) à la moitié de l'année – le nouveau système de gestion des dossiers empêche la continuation	5) Police technique	174,2 $	190,8 $
	• Porter à 84 % le pourcentage d'intervenants ou de partenaires qui considèrent la GRC comme un précieux allié dans la réduction de la menace et de l'incidence du terrorisme	**Partenaires :** 2006 **:** 83 % 2007 **:** 84 % **Intervenants :** 2006 : 82 % 2007 **:** 80 %	6) Services de soutien	68,5 $	84,0 $
	• Doubler le nombre de partenaires ou d'intervenants externes qui participent aux travaux du GTPS	Objectif : 4 Résultat : 1	7) Services nationaux de police	149,7 $	170,9 $
	• Porter à 80 % le pourcentage d'intervenants qui estiment que la GRC fournit des avis éclairés pour l'élaboration de politiques publiques en matière de terrorisme	2006 : 81 % 2007 : 72 %	**Activités de programme complémentaires (AAP)***	**Nombre d'ETP prévu**	**Nombre d'ETP réel**
	• Obtenir un taux de conformité de 100 % pour les enquêtes coordonnées de manière centralisée selon la politique sur la sécurité nationale	Résultat : 100 %	1) Opérations fédérales et internationales	4 568	3 412
	• Faire en sorte que 60 % des enquêtes sur l'intégrité des frontières soient amorcées à partir d'un profil de renseignement	Non disponible – les systèmes de TI et GI ne pouvaient pas retrouver les données	2) Police de protection	768	593
			3) Services de police communautaires, contractuels et autochtones	13 610	12 941
			4) Renseignements criminels	547	509
			5) Police technique	1 164	1 073
			6) Services de soutien	326	438
			7) Services nationaux de police	1 266	1 127

Nota : *Les ressources attribuées aux activités de programme peuvent représenter toutes les activités connexes entreprises au sein des divisions de la GRC et n'indiquent pas nécessairement les attributions à un programme, à un service ou à une unité organisationnelle en particulier portant un nom semblable à la GRC.
** Dépenses prévues Budget des dépenses principal.
*** Dépenses réelles Budget des dépenses principal et financement en cours d'exercice.

Plans et priorités (2006-07)

Les plans et les priorités qui suivent ont été présentés dans le RPP de 2006-2007 et portent sur les efforts de la GRC visant à réduire la menace d'activité terroriste en empêchant les groupes terroristes de sévir au Canada ou ailleurs dans le monde.

1. Contribuer collectivement à la sécurité nationale en protégeant les Canadiens contre le terrorisme, le crime organisé et toute autre forme de criminalité à la frontière, tout en assurant la circulation sûre et efficace des personnes et des marchandises à l'échelle internationale

2. Assurer l'intégrité des frontières – collaborer avec des partenaires afin de créer des « frontières intelligentes »; empêcher l'entrée de personnes qui présentent une menace terroriste

3. Mettre en oeuvre des programmes nationaux pour la détection, la prévention et la perturbation des activités terroristes ainsi que pour les enquêtes connexes

4. Élargir la collecte et l'échange d'information et de renseignements criminels en faisant appel à des intervenants internes et externes

5. Produire des renseignements solides pour dresser un portrait complet du terrorisme au Canada en temps réel

6. Renforcer les partenariats actuels et en créer de nouveaux, à l'échelle tant nationale qu'internationale

7. Contribuer aux politiques publiques – accroître la participation de la GRC dès les premières étapes de leur élaboration

Progrès réalisés à l'égard des priorités (2006-2007)

a) Priorités

1. *Contribuer collectivement à la sécurité nationale en protégeant les Canadiens contre le terrorisme, le crime organisé et toute autre forme de criminalité à la frontière, tout en assurant la circulation sûre et efficace des personnes et des marchandises à l'échelle internationale*

b) Progrès réalisés en 2006-2007

- Il est essentiel que le Canada crée une stratégie de sécurité solide pour les infrastructures essentielles. Ce faisant, la GRC a travaillé en étroite collaboration avec les ministères gouvernementaux et les représentants du secteur privé, créant des partenariats directs et indirects avec les intervenants en sécurité dans plusieurs des dix secteurs des infrastructures essentielles au Canada, plus particulièrement dans les secteurs de l'énergie, des transports et dans les secteurs gouvernementaux
- La GRC a créé une section responsable des renseignements criminels sur les infrastructures essentielles pour évaluer un éventail de menaces émergentes, dont le terrorisme, pour les infrastructures essentielles. Cette section a créé des partenariats avec les intervenants des forces de l'ordre, du gouvernement et du secteur privé afin de conceptualiser et de créer un cadre de rapport des incidents suspects, qui comprendra la mise en place d'un réseau de renseignements de sécurité national et un numéro d'appel sans frais
- La police de protection poursuit son travail afin d'assurer la sécurité de certains sites importants, comme la colline Parlementaire. Elle contribue donc à la sécurité nationale, elle assure le fonctionnement sécuritaire du gouvernement ainsi que la sécurité du grand public
- Le partenariat pour la sécurité et la prospérité (PSP) demeure une priorité pour les gouvernements canadien, américain et mexicain. Ce partenariat a pour but d'aborder les problèmes liés à la sécurité et à la prospérité en Amérique du Nord. Une réunion tripartite des ministres responsables du PSP s'est tenue le 23 février 2007 à Ottawa. Lors de cette rencontre, les protagonistes ont pu se pencher sur les progrès réalisés par le PSP. Les principales initiatives d'application de la loi comprennent : la création d'une stratégie d'application de la loi pour contrer le terrorisme, un plus grand nombre d'agents de liaison de la GRC aux États-Unis et au Mexique, l'interopérabilité radio entre le Canada et les États-Unis afin d'assurer l'application de la loi aux frontières ainsi que l'élaboration d'une politique réciproque et d'un cadre juridique pour gouverner les opérations intégrées canadiennes et américaines d'application de la loi
- Le niveau de protection accordé à toutes les personnes sous notre responsabilité est encore fondé sur les renseignements, selon les circonstances et les rapports de renseignements, et la sécurité est ajustée conséquemment. La GRC dirige l'approche intégrée qui vise la collaboration

entre les organismes partenaires nationaux ainsi que les forces policières provinciales et fédérales dans le but de former une équipe qui offrirait une plus grande protection lors des visites des personnes sous notre protection. Un exemple de collaboration fructueuse avec un organisme fédéral partenaire dans le cadre de la police de protection serait les visites rendues par le Premier ministre et par les autres ministres aux troupes militaires déployées en Afghanistan. La responsabilité de la sécurité totale était assumée en tout temps conjointement par la GRC et par le MDN

b) Améliorations à venir

- Créer une capacité d'évaluation de la menace et des risques avec les partenaires internes et externes
- Terminer et mettre en place des plans de gestion d'urgence dans l'ensemble de la GRC

---

a) Priorités

2. *Assurer l'intégrité des frontières – collaborer avec des partenaires afin de créer des « frontières intelligentes »; empêcher l'entrée de personnes qui présentent une menace terroriste*

b) Progrès réalisés en 2006-2007

- Les Équipes intégrées de la police des frontières (EIPF) continuent à faciliter la coopération entre les divers programmes responsables de la protection des frontières canadiennes et ceux qui dirigent les enquêtes criminelles sur la sécurité nationale, tout en assurant une liaison entre eux. Les EIPF font des recherches sur la nature et l'ampleur des liens entre les activités terroristes et les autres formes de criminalité transfrontalière, notamment le crime organisé, et établissent par la suite des rapports sur leurs conclusions

c) Améliorations à venir

- Poursuivre, avec l'aide des États-Unis, la création de nouveaux modèles novateurs pour l'application de la loi. Ces modèles favoriseraient des enquêtes et des opérations continues aux frontières canadiennes et américaines, ce qui nous permettrait de maximiser notre capacité à réagir aux tactiques et aux méthodes en constante évolution employées par les terroristes et les membres des groupes du crime organisé
- Avec les gardes-côtes américains, mener deux projets pilotes binationaux concurrents pour l'application de la loi maritime, connus sous le nom opérationnel de *Shiprider*
- Créer un ensemble de sensibilisation au crime qui utiliserait la sensibilisation et l'application de la loi pour, d'une part, faire la promotion du soutien accru offert par le public et les entreprises et, d'autre part, pour renforcer la dénonciation des crimes relatifs aux frontières et des activités suspectes. Les mesures comprendront des renseignements sur le pourcentage de personnes qui sont prêtes à modifier ou qui ont déjà modifié leur comportement après avoir reçu de l'information de sensibilisation ainsi que sur le pourcentage d'entreprises (privées et publiques) qui sont prêtes à modifier ou qui ont déjà modifié leurs pratiques et leurs politiques après avoir reçu de l'information
- Mettre en œuvre un programme d'approche pour améliorer l'intégration des partenaires et les intervenants des EIPF, à la fois au niveau interne et externe, en mettant l'accent sur la revitalisation des partenariats et la préparation de la prochaine génération d'EIPF

---

a) Priorités

3. *Mettre en oeuvre des programmes nationaux pour la détection, la prévention et la perturbation des activités terroristes ainsi que pour les enquêtes connexes*

b) Progrès réalisés en 2006-2007

- Le gouvernement et la GRC ont accepté toutes les recommandations formulées par le juge O'Connor dans son *Rapport sur les événements concernant Maher Arar (Partie I)*. Ce rapport souligne la nature hautement délicate et très risquée des enquêtes criminelles sur la sécurité nationale, et a mis l'accent sur le besoin d'une plus grande responsabilité et d'une plus grande efficacité dans ce domaine. Les recommandations demandent également une coordination et une direction centrale renforcées pour les enquêtes criminelles sur la sécurité nationale, en plus de mentionner la nécessité d'établir une politique, une direction et une surveillance claires en ce qui a trait aux pratiques de partage de l'information. Le rapport recommande une plus grande protection des droits humains et un plus grand respect de la vie

privée, tout en précisant les besoins relatifs à une formation plus approfondie et à des politiques de police plus sensibles aux cultures et libres de tout préjugé

- Le 1er octobre 2006, le Commissaire a annoncé une restructuration importante de la Direction des renseignements criminels (DRC). Cette restructuration a pour but de renforcer les fondements de la GRC pour un maintien de l'ordre basé sur les renseignements
- Cette restructuration a mis en évidence le besoin d'un contrôle central fort pour les enquêtes criminelles sur la sécurité nationale. Ce besoin a été comblé par la mise en place du nouveau cadre de gouvernance pour la sécurité nationale qui permettrait d'atteindre une plus grande efficacité. La création d'Enquêtes relatives à la sécurité nationale (ESN) assurera que toutes les ressources et les fonctions touchant aux enquêtes criminelles sur la sécurité nationale sont alignées et sont dirigées à l'aide d'une seule structure organisationnelle. En vertu de ce nouveau cadre de gouvernance et de cette nouvelle politique, Enquêtes relatives à la sécurité nationale, au bureau central national, surveille les enquêtes criminelles sur la sécurité nationale et les supervise, il offre aussi une orientation aux divisions lorsque jugé nécessaire
- Les Équipes intégrées de la sécurité nationale (EISN) continuent à être situées dans des lieux stratégiques partout dans le pays. Ces équipes inter-agences recueillent, partagent et analysent des renseignements sur les enquêtes qui concernent des menaces à la sécurité nationale et l'extrémisme ou le terrorisme criminel. Les tâches comprennent la collecte de renseignements et le contre-terrorisme de concert avec les autres agences nationales et étrangères ainsi qu'en collaboration avec la GRC, la communauté diplomatique, le Parlement et le grand public
- La GRC entretient une installation accréditée pour l'analyse judiciaire d'explosifs qui répond à l'examen minutieux des forces de l'ordre canadiennes et des tribunaux en ce qui a trait aux installations et aux procédures anticontamination. Cette analyse qui permet de recueillir des éléments de preuve des explosifs a continué à améliorer et à renforcer les capacités et les habiletés d'analyse des explosifs de la GRC. Une nouvelle instrumentation, qui est plus avancée au niveau technique, a remplacé l'ancien équipement, et de nouvelles méthodes et techniques pour analyser les explosifs ont été mises en place. Ces démarches ont permis à la GRC et au gouvernement du Canada d'être toujours prêts en cas d'urgence liée à la sécurité nationale
- Le PPTAC a été mis en œuvre dans les vols de transporteurs aériens canadiens désignés comme nécessitant une protection. Ainsi, aucune personne non autorisée n'a pu prendre le contrôle d'un vol à des fins terroristes ou criminelles. Grâce à ses processus fondés sur les renseignements et à la sélection proactive des vols, le PPTAC était en fonction à l'aéroport international de London Heathrow lorsqu'une menace d'un engin explosif improvisé, constitué d'explosifs liquides, a surgi. Le PPTAC a réagi de façon efficace à la demande croissante pour les services d'ASA en Grande-Bretagne, sans pour autant causer de perturbation tant dans les engagements du PPTAC dans les vols désignés, ou le régime de déploiement proactif dans les vols désignés
- Le PPPM a été intégré avec succès aux pratiques de contre-surveillance améliorées dans ses procédures d'opérations standards. Entre autres, ces pratiques améliorées ont permis l'identification d'un groupe qui surveillait les mouvements de l'escorte motorisée qui accompagne le premier ministre lors de ses déplacements
- Le CCP offre des cours de formation aux membres de la GRC ainsi qu'au personnel de tous les services de police canadiens. Ces cours aident directement les enquêtes et l'interdiction des activités terroristes :
  - Un nouveau cours pour les enquêteurs financiers est offert, grâce aux conseils de la communauté financière. Ce cours aidera à mener des enquêtes sur le blanchiment d'argent ainsi que sur d'autres activités de financement terroristes. Plus de vingt enquêteurs ont terminé le cours pilote qui était offert
  - Soixante policiers-techniciens des explosifs ont reçu une formation offerte par le CCP lors de deux cours sur les enquêtes postexplosions. Les techniques postexplosions ont permis aux enquêteurs de recueillir des renseignements qui sont essentiels pour prévenir les attaques à la bombe terroristes

- D'autres cours du CCP, qui appuient les enquêtes antiterrorisme, comprennent les renseignements tactiques et stratégiques, les experts en polygraphie et les examinateurs en informatique judiciaire

c) Améliorations à venir

- La création d'un *Disruption Attributes Tool* (DAT) pour ESN se terminera en 2007-2008, et l'outil sera prêt à entrer en fonction dans l'ensemble du programme de sécurité nationale durant cette même année. Le DAT de sécurité nationale donnera à ESN la capacité de mesurer de façon quantitative le niveau de perturbation des groupes terroristes ou de leurs activités à la suite des opérations d'ESN
- La capacité d'ESN de mettre en œuvre une coordination et une direction centrale pour les enquêtes criminelles sur la sécurité nationale nécessitera une importante réaffectation des ressources internes. Conséquemment, un examen des capacités très rigoureux sera mené dans l'ensemble du programme de sécurité nationale afin de cerner où sont les lacunes en matière de ressources, et ce qui doit être fait pour régler le problème d'accumulation de la charge de travail (dossiers) aux bureaux centraux des EISN, d'ESN et de la GRC
- ESN créera un Bureau national des normes et pratiques d'enquête (BNPE). Ce Bureau donnera une supervision accrue, il augmentera la responsabilité et il travaillera en étroite collaboration pour les examens externes des enquêtes criminelles sur la sécurité nationale dans l'ensemble de la GRC. L'une des principales fonctions du BNPE sera de créer et de gérer un programme d'accréditation pour les gestionnaires d'équipes. Les gestionnaires d'équipes, ou les gestionnaires de cas, sont les personnes qui sont responsables et qui doivent rendre des comptes pour les grands dossiers. L'une des responsabilités du BNPE sera de s'assurer que les principes de gestion des grands dossiers du CCP sont respectés lors du travail sur le terrain. Pour assurer cette conformité, le BNPE pourra mener des vérifications et des révisions des enquêtes
- Donner une formation améliorée en matière de sécurité nationale pour assurer la conformité aux normes d'enquête (gestion des grands dossiers), et satisfaire aux exigences du juge O'Connor énoncées dans la première partie de son rapport
- Un modèle de formation stratégique conjoint, élaboré par la GRC et le SCRS, a été mis en œuvre pour améliorer la relation entre les deux organisations dans le domaine du contre-terrorisme. Les éléments du cours comprennent l'échange d'information, l'évaluation de l'exactitude et de la fiabilité des renseignements, l'organisation des mandats et des rôles. Durant l'année 2007-2008, ce cours subira quelques modifications afin de mieux répondre aux besoins des agents de gestion plus haut placés du SCRS
- Appuyer les enquêtes relatives à la sécurité nationale en offrant une formation efficace aux directeurs sur les interventions en cas d'incidents et appuyer le Centre national des opérations
- L'installation permettant de trouver les éléments de preuve dans les explosifs profite encore des occasions d'intégration entre le programme sur les explosifs et les programmes de formation de l'IRTC et ceux du CBRN. Le but de ces intégrations est de tirer un profit maximal des capacités des deux unités. Les responsables de l'installation ont rédigé un plan de continuité des opérations avec leurs partenaires de laboratoires judiciaires canadiens, afin de permettre la prestation des examens judiciaires essentiels sur les explosifs dans le cas où un incident ou d'une catastrophe naturelle rendrait le laboratoire de la GRC non opérationnel

---

a) Priorités

4. *Élargir la collecte et l'échange d'information et de renseignements criminels en faisant appel à des intervenants internes et externes*

6. *Renforcer les partenariats actuels et en créer de nouveaux, à l'échelle tant nationale qu'internationale*

b) Progrès réalisés en 2006-2007

- Des attentats nationaux, comme ceux qui ont été interrompus par l'arrestation de 18 personnes à Toronto en juin 2006, ainsi que les attaques à la bombe à Londres, en Angleterre, le 7 juillet 2005, soulignent le phénomène troublant que représente la radicalisation nationale inspirée par l'idéologie extrémiste. La GRC est engagée dans un certain nombre d'initiatives qui nous permettront de mieux comprendre le processus de radicalisation en travaillant de concert avec des partenaires nationaux et internationaux, des représentants des minorités communautaires et du monde universitaire.

Ces initiatives visent la création de stratégies et l'amélioration de celles qui existent déjà, afin de prévenir la menace que constitue la radicalisation qui mène à la violence politique

- Le Programme d'approche communautaire du Programme de sécurité nationale de la GRC, créé en 2005, est un effort global qui tente d'engager toutes les communautés ethniques, religieuses ou culturelles du Canada, afin de mieux protéger la sécurité nationale. Le programme a été créé pour répondre aux enjeux soulevés par les représentants des diverses communautés ethniques lors de la commission d'enquête O'Connor et lors de l'examen de la *Loi antiterroriste*. Le programme poursuit ses nombreuses initiatives cette année, afin d'aider les enquêteurs de la GRC lors de leur travail, par exemple :
  - L'institution d'un comité consultatif communautaire sur la sécurité nationale dans la région de la capitale nationale, constitué de représentants de diverses communautés canadiennes musulmanes ou arabes d'Ottawa. Le comité travaille en collaboration avec la GRC pour assurer la qualité de la prestation des services de police dans le cadre du programme sur la sécurité nationale
  - Des représentants des communautés organisent des événements pour que les employés travaillant sur la sécurité nationale dans la GRC puissent discuter avec les membres de leur communauté au sujet du rôle de la GRC dans la sécurité nationale, des politiques et des pratiques et aussi pour offrir des renseignements sur les possibilités de carrière
  - Les formations axées sur les communautés et sur la sensibilisation aux cultures pour les enquêteurs et pour les analystes du renseignement
  - Le programme de sensibilisation des jeunes à la sécurité nationale a été lancé, ainsi qu'un comité consultatif composé de jeunes
- L'installation permettant de trouver les éléments de preuves dans les explosifs fournit des renseignements scientifiques au système judiciaire canadien et aux organismes chargés de la sécurité. L'installation a conclu des partenariats nationaux et internationaux pour échanger des renseignements, pour que tous s'orientent dans une même direction et, lors que possible, pour intégrer les capacités du système
- Le CCP s'est engagé auprès de services de police internationaux, il a entretenu des partenariats en offrant des formations pour des agents de police supérieurs provenant d'un grand nombre de pays européens, asiatiques et caribéens. Environ 90 agents de police internationaux originaires de dix pays différents ont participé aux cours du CCP
- La police de protection continue à jouer un rôle important dans le cadre de la conclusion de partenariats solides, à l'échelle nationale et internationale, grâce à des activités telles que : la prestation de conseils aux services de police et aux services de sécurité étrangers au sujet de la sécurité lors d'événements importants, la consultation et la direction de la collaboration internationale dans le domaine de la protection des transporteurs aériens, la prestation de conseils aux organismes partenaires par rapport à l'utilisation des processus d'évaluation de la menace pour des déploiements fondés sur les renseignements, et l'échange d'initiatives de formation et des meilleures pratiques avec les agences ayant des tâches semblables partout à travers le monde
- La Section sur les renseignements criminels sur les infrastructures essentielles examine une grande variété de menaces criminelles émergentes, notamment terroristes, qui pourraient toucher les infrastructures essentielles. La Section a créé des partenariats nationaux et internationaux avec des intervenants des forces de l'ordre, du gouvernement et du secteur privé pour concevoir et élaborer un cadre durable pour le rapport des incidents suspects. La Section sur les renseignements criminels sur les infrastructures essentielles continue à représenter la GRC dans des groupes de travail gouvernementaux, du secteur des infrastructures essentielles et des groupes de travail fédéral-provincial-territorial, afin de s'assurer que les besoins en matière d'application de la loi sont pris en compte lors de la création et de la mise en œuvre de nouvelles initiatives touchant à la protection des infrastructures essentielles
- La Section sur les renseignements criminels sur les infrastructures essentielles est également en train de créer, avec l'aide de Sécurité publique et

de Transport Canada, une formation sur l'application de la loi et sur la réglementation qui régit les transporteurs ferroviaires et les transports en commun, afin de pouvoir détecter plus facilement les activités et les comportements suspects qui pourraient être des opérations de planification ou de préparation pour d'éventuelles attaques terroristes et ainsi pouvoir faire les rapports nécessaires

- La GRC a participé activement aux réunions du groupe opérationnel d'experts de l'Initiative de sécurité contre la prolifération, dont le but est d'aider à prévenir la prolifération des ADM, de leur système de vecteurs et du matériel connexe grâce aux efforts d'interdiction

c) Améliorations à venir

- Avec les partenaires internes et externes, mener une évaluation des menaces et des risques
- La Section sur les renseignements criminels sur les infrastructures essentielles accroît sa capacité à produire des produits de renseignements criminels et à mener des évaluations des menaces et des risques criminels. Ces évaluations permettent d'informer non seulement les partenaires des gouvernements et des forces de l'ordre, mais aussi les intervenants en sécurité du secteur privé. Les évaluations des menaces et des risques criminels sont un élément capital des activités d'évaluation des risques et de la vulnérabilité des intervenants en sécurité des infrastructures essentielles
- La GRC travaille de concert avec le Comité du contre-terrorisme et de la sécurité nationale de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) pour créer un plan stratégique pour les années 2007 à 2009 qui offrirait une direction solide à la communauté des forces de l'ordre en général dans le but d'aider à réduire la menace des activités terroristes au Canada. L'ACCP représente environ 60 000 policiers ayant prêté serment partout au Canada : si leur savoir local et leurs liens avec la communauté étaient reliés au travail d'unités d'enquêtes plus spécialisées, comme les EISN, cela permettrait de multiplier la puissance des ressources policières existantes, ce qui faciliterait notre lutte contre le terrorisme
- En 2007-2008, la Section sur les renseignements criminels sur les infrastructures essentielles mettra en œuvre son système de rapport sur les événements suspects et son cadre analytique, en guise de soutien direct au mandat de la GRC. La GRC a la responsabilité de s'appuyer sur les renseignements pour détecter, dissuader et interrompre les menaces faites aux infrastructures essentielles. Le cadre simplifiera les processus d'établissement de rapport, la collecte et l'analyse des renseignements relatifs aux activités suspectes qui pourraient représenter une menace à la sécurité nationale. Ce cadre fera également la promotion de l'intégration aux agences responsables des renseignements de sécurité et de l'application de la loi
- Ce cadre sera évalué dans les secteurs des transports ferroviaires et des transports urbains avant qu'un cadre de rapport d'incident suspect permanent et plus solide ne soit conçu puis mis en place pour les dix secteurs des infrastructures essentielles
- Poursuivre la mise en œuvre et l'amélioration du programme d'approche communautaire du programme de sécurité nationale
- Améliorer les relations divisionnaires grâce à la Table ronde transculturelle sur la sécurité
- Le CCP offrira un atelier sur l'après-détonation à l'APEC au début de 2008. Cet atelier mettra l'accent sur les enquêtes antiterroristes dans les zones publiques de transport en commun. En plus, le CCP renforcera ses partenariats avec l'Australie grâce au programme *Visiting International Fellow*, avec des pays francophones grâce à la participation à Francopol et avec l'Amérique latine grâce à la prestation de cours là-bas
- Travailler avec les partenaires fédéraux pour élaborer un programme d'approche de l'Initiative de sécurité contre la prolifération qui informera et sensibilisera l'industrie aux risques et aux enjeux relatifs au fait de traiter avec les proliférateurs
- En étroite collaboration avec d'autres ministères gouvernementaux, élaborer un protocole national pour améliorer la coopération, la coordination et la réaction lors d'incidents de prolifération

a) Priorités

5. *Produire des renseignements solides pour dresser un portrait complet du terrorisme au Canada en temps réel*

b) Progrès réalisés en 2006-2007

- Les activités des membres des Services généraux de la Police de protection ont augmenté, pour appuyer la collecte d'information durant leurs patrouilles habituelles. Cette décision a permis une importante contribution au processus de renseignements permettant d'évaluer les menaces contre les gens et contre les sites qui sont sous la protection de la GRC

c) Améliorations à venir

- Moderniser le Centre national des opérations afin d'assurer un soutien efficace aux enquêtes criminelles sur les activités terroristes au Canada et à l'étranger
- La mise en œuvre d'un système de rapport des incidents suspects et du cadre analytique constitue un soutien direct au mandat de la GRC. La GRC a la responsabilité de s'appuyer sur les renseignements pour détecter, dissuader et interrompre les menaces faites aux infrastructures essentielles, et le système de rapport ainsi que le cadre aideront à l'application de la loi lors des prises de décisions opérationnelles

a) Priorités

7. *Contribuer aux politiques publiques – accroître la participation de la GRC dès les premières étapes de leur élaboration*

b) Progrès réalisés en 2006-2007

- Les services de protection contribuent aux enjeux d'intérêt public qui ont une incidence sur la sécurité du Canada et sur les intérêts canadiens (par ex. les services de sécurité parlementaires, les Jeux olympiques de 2010, ainsi que les enjeux juridiques qui impliquent les ASA dans les pays étrangers)

c) Améliorations à venir

- La Section sur les renseignements criminels sur les infrastructures essentielles continue de représenter la GRC dans des groupes de travail gouvernementaux, du secteur des infrastructures essentielles et des groupes de travail fédéral-provincial-territorial, afin de s'assurer que les besoins en matière d'application de la loi sont pris en compte lors de la création et de la mise en œuvre de nouvelles initiatives dans le cadre de la stratégie du gouvernement pour la protection des infrastructures essentielles

Priorité stratégique : Jeunesse

Prévenir et réduire la victimisation et la criminalité chez les jeunes

Pourquoi il s'agit d'une priorité

- Les priorités gouvernementales et les politiques sociales continuent d'englober les enfants, les fournisseurs de soins et les personnes âgées, la sécurité et la protection du public, la prévention de la criminalité et la déjudiciarisation, et l'apprentissage et l'innovation
- Hausse du taux d'éclatement des familles – un enfant sur quatre subit une séparation parentale avant l'âge de dix ans; 19 % habitent avec un seul parent, le plus souvent leur mère; les enfants qui ont vécu une séparation ou un divorce sont plus susceptibles de se séparer à l'âge adulte
- Le taux de pauvreté chez les enfants s'est maintenu à environ 15 % depuis trois décennies – un million d'enfants (un sur six) grandissent dans la pauvreté
- Pauvreté parmi les enfants de nouveaux immigrants (arrivés au Canada depuis dix ans ou moins) – plus du double des taux nationaux
- Augmentation de 92 % de la clientèle des banques alimentaires au cours de la dernière décennie, dont 42 % seraient des enfants, dont plusieurs sont sans foyer
- Un rapport de l'UNICEF sur la pauvreté des enfants classe le Canada 17e parmi 23 pays développés pour ce qui est du bien-être des enfants
- Les enfants de familles à faible revenu présentent des taux plus élevés de problèmes de santé, d'hyperactivité et de retard dans le développement du vocabulaire – les programmes de développement des jeunes enfants, de congés parentaux et familiaux et de garderies permettraient de compenser les désavantages économiques associés à des résultats inférieurs sur le plan de la santé
- Les avancées technologiques continuent d'accroître la disponibilité de la pornographie juvénile au Canada et à l'échelle internationale
- Des réseaux criminels sont apparus sur Internet afin d'échanger de la pornographie juvénile et d'apprendre des autres
- Le nombre d'affaires de pornographie juvénile signalées (ce qui comprend la possession, la fabrication et la distribution d'images montrant des enfants étant abusés sexuellement et exploités par des adultes) a augmenté de façon importante – il a quadruplé entre 1998 et 2003, selon le MJ des É.-U
- En ce qui a trait aux infractions de corruption d'enfant, une étude américaine (menée par Janis Wolak et cie) a évalué qu'un enfant sur 7 (âgés de 10 à 17 ans) avait déjà reçu des sollicitations sexuelles non désirées en ligne. Quatre pour cent de ces sollicitations sont définies comme étant agressives (par exemple, il arrive qu'à la suite d'une communication en ligne, la personne tente des contacts hors ligne, comme des appels téléphoniques, des courriels réguliers ou des rencontres en personne)
- Un grand nombre de réseaux internationaux de pédophiles ont fait leur apparition sur Internet, impliquant des gens du monde entier
- Les profits annuels dérivés de la pornographie juvénile dans le monde se chiffreraient en milliards de dollars

(Sources : Wolak, Janis, Mitchell, Kimberly et David Finkelhor (2006) « Online Victimization of Youth: Five Years Later ». National Center for Missing and Exploited Children; Analyse de l'environnement de la GRC, 2004; Rapport annuel sur le crime organisé au Canada – 2004 du SCRS; Rapport annuel sur le crime organisé au Canada – 2005 du SCRS, Le rendement du Canada 2004; Discours du Trône d'octobre 2004; Stratégie nationale de la GRC sur la jeunesse)

Aperçu

Il est reconnu au pays comme à l'étranger que la disparité économique peut accroître le potentiel de criminalité.

Au Canada, près de 20 % des enfants vivent dans des ménages à faible revenu. Ces enfants courent deux fois plus de risques de connaître la violence et plus de trois fois plus de risques de vivre avec un parent dépressif.

Pour s'attaquer efficacement à la victimisation et à la criminalité chez les jeunes, les policiers doivent assumer de plus en plus des rôles non traditionnels. Pour ce faire, nous devons tirer parti de ce que nous avons appris sur la prévention de la criminalité et les facteurs en cause et adapter nos services en conséquence. Le développement social, les causes profondes, le mieux-être communautaire et la résolution de problèmes constituent les pierres angulaires de notre travail à l'appui de la priorité stratégique Jeunesse.

Priorité stratégique : Jeunesse – aperçu du rendement à l'égard de l'atteinte des cibles stratégiques

Résultat stratégique	Principales cibles de rendement	Rendement	Activités de programme complémentaires (AAP)*	Dépenses prévues (en M$) **	Dépenses réelles (en M$) ***
• Prévenir et réduire la victimisation et la criminalité chez les jeunes	• Réduire de 3 % le pourcentage de jeunes accusés à l'échelle nationale	Chiffre pour base de comparaison à établir	1 – Opérations fédérales et internationales	592,9 $	626,0 $
	• Augmenter de 3 % le nombre de jeunes légalement responsables traités hors cour	Chiffre pour base de comparaison à établir	3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones	2 083,4 $	2 140,7 $
	• Augmenter de 10 % le pourcentage d'intervenants qui estiment que la GRC communique efficacement ce qu'elle fait et pourquoi elle le fait	Partenaires : 2005 à 2006 **:** 32 % 2006 à 2007 **:** 23 % Intervenants : 2005 à 2006 **:** 4 % 2006 à 2007 **:** 8 %	5 – Police technique	174,2 $	190,8 $
	• Augmenter de 10 % le pourcentage d'intervenants qui estiment que la GRC fournit des renseignements exacts et complets sur ses programmes et services	Intervenants : 2005 à 2006 **:** 4 % 2006 à 2007 **:** 5 %	7 – Services nationaux de police	149,7 $	170,9 $
			Activités de programme complémentaires (AAP)*	**Nombre d'ETP prévu**	**Nombre d'ETP réel**
	• Porter à 84 % le pourcentage d'intervenants qui estiment que la GRC est un précieux allié dans la prévention et la réduction de la victimisation et de la criminalité chez les jeunes	Partenaires : 2006 **:** 68 % 2007 **:** 81 % Intervenants : 2006 **:** 81 % 2007 **:** 83 %	1 – Opérations fédérales et internationales	4 568	3 412
	• Doubler le nombre de partenaires externes qui participent au groupe de travail sur la priorité stratégique	Base de comparaison 2005-06 : 2 2006-2007 **:** 3 Nouvelle base de comparaison**:** 4	3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones	13 610	12 941
			5 – Police technique	1 164	1 073
	• Porter à 80 % le pourcentage d'intervenants qui estiment que la GRC fournit des avis éclairés pour l'élaboration de politiques publiques sur des questions touchant les jeunes	Intervenants : 2006 **:** 76 % 2007 **:** 70 %	7 – Services nationaux de police	1 266	1 127

Nota : *Les ressources attribuées aux activités de programme peuvent représenter toutes les activités connexes entreprises au sein des divisions de la GRC et n'indiquent pas nécessairement les attributions à un programme, à un service ou à une unité organisationnelle en particulier portant un nom semblable à la GRC.
****** Dépenses prévues Budget des dépenses principal.
*** Dépenses réelles Budget des dépenses principal et financement en cours d'exercice.

Améliorations prévues aux grands objectifs de rendement

Les chiffres de la GRC sur les accusations portées contre des jeunes et la déjudiciarisation des jeunes ont été ajustés et ne tiennent pas compte des infractions au *Code de la route* ni des règlements municipaux. Les chiffres de 2006 continueront à servir de base de comparaison pour déterminer les répercussions des programmes sur la réduction à long terme de la criminalité chez les jeunes, qu'ils soient contrevenants ou victimes. Les chiffres de 2007 ne sont pas encore accessibles.

Deux organismes externes – le ministère de la Justice et le Conseil national de prévention du crime, dont les directeurs généraux participent au Groupe de travail sur la priorité stratégique – se penchent déjà sur la priorité Jeunesse, et un troisième, Industrie Canada, s'est joint à eux. L'expansion et le renforcement de nos partenariats avec des organismes externes favorisent l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie horizontale intégrée pour la priorité Jeunesse.

Certains grands domaines ont besoin d'être améliorés. Nous devons formuler une stratégie de communication afin de rehausser notre cote parmi les intervenants et nos partenaires. Cette stratégie sera principalement axée sur la communication efficace et fidèle des services que la GRC peut offrir à ses clients, intervenants et partenaires et de leur but.

Plans et priorités

La priorité stratégique Jeunesse de la GRC accorde une importance particulière aux activités qui s'attaquent aux causes profondes de la criminalité et qui renforcent les capacités communautaires. Cette approche repose sur la prévention de la criminalité par le développement social et exige l'établissement de liens solides avec des partenaires dans la communauté, y compris les écoles et les organismes d'assistance sociale ou de services aux jeunes. L'intervention précoce grâce à des programmes éducatifs et préventifs ciblant les jeunes à risque et le recours à des stratégies de déjudiciarisation et de justice réparatrice doivent être conjugués à des programmes communautaires diversifiés de prévention

Objectif stratégique : Prévenir et réduire la victimisation et la criminalité chez les jeunes

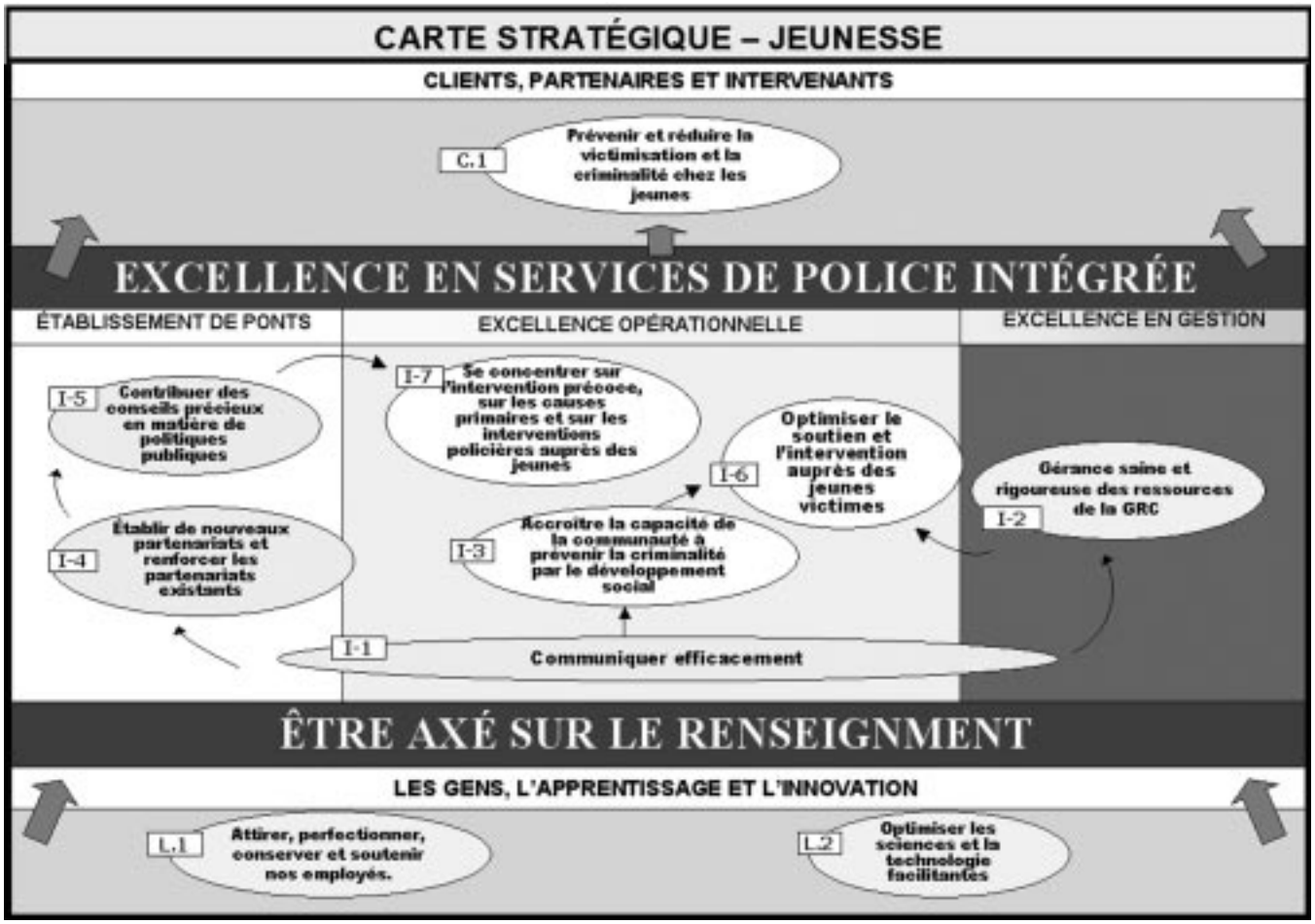

de la criminalité, de liaison auprès des écoles et de sensibilisation aux dangers de la drogue.

Les plans et les priorités qui suivent ont été présentés dans le RPP de 2006-2007 et portent sur les efforts de la GRC en matière de prévention et de réduction de la criminalité chez les jeunes, qu'ils soient victimes ou contrevenants.

1. Prévenir la criminalité chez les jeunes en s'attaquant aux causes profondes et en répondant aux besoins des jeunes, particulièrement de ceux qui sont à risque

2. Optimiser l'intervention auprès des jeunes contrevenants en mettant l'accent sur l'intervention précoce, les conséquences concrètes, la justice réparatrice et l'engagement communautaire

3. Miser sur la capacité communautaire de prévenir la criminalité et de recourir à la justice réparatrice en faisant participer les communautés, particulièrement les jeunes et les organismes de services aux jeunes, et en offrant une expertise et un leadership en matière de résolution de problèmes par la communauté, ainsi que des stratégies de prévention et d'intervention

4. Accroître la protection des enfants sur Internet et la recherche des personnes qui utilisent la technologie aux fins d'exploitation sexuelle des enfants

5. Donner des avis éclairés en matière de politiques publiques

6. Prévenir la criminalité chez les jeunes Canadiens en offrant aux policiers des cours pertinents et d'autres possibilités d'apprentissage

7. Diffuser à l'interne et à l'externe de l'information sur les bonnes pratiques policières auprès des jeunes et sur les avantages de la prévention de la criminalité par le développement social

Progrès réalisés à l'égard des priorités (2006-2007)

a) Priorités

1. *Prévenir la criminalité chez les jeunes en s'attaquant aux causes profondes et en répondant aux besoins des jeunes, particulièrement de ceux qui sont à risque*

2. *Optimiser l'intervention auprès des jeunes contrevenants en mettant l'accent sur l'intervention précoce, les conséquences concrètes, la justice réparatrice et l'engagement communautaire*

3. *Miser sur la capacité communautaire de prévenir la criminalité et de recourir à la justice réparatrice en faisant participer les communautés, particulièrement les jeunes et les organismes de services aux jeunes, et en offrant une expertise et un leadership en matière de résolution de problèmes par la communauté; stratégies de prévention et d'intervention*

b) Progrès réalisés en 2006-2007

En 2006-2007, l'accent a été placé sur les plans et l'engagement communautaires, qui ont servi de fondement à l'élaboration de politiques et de programmes de prévention ayant de meilleures chances de réussite.

Points saillants des plans communautaires destinés aux jeunes de 2005-2006 et du rapport sur les tendances de 2006-2007 :

- La GRC a terminé son analyse des plans communautaires destinés aux jeunes. Au total, 743 plans ont été analysés en deux ans (368 en 2005-2006 et 375 en 2006-2007). L'élaboration et la mise en œuvre de nouveaux plans communautaires destinés aux jeunes sont le fruit des efforts soutenus et considérables déployés par les membres de première ligne de la GRC, en consultation et en partenariat avec leur collectivité, afin d'aborder de front les problèmes des jeunes et de dégager les causes sous-jacentes et les facteurs de risque et de protection. C'est grâce aux plans communautaires des détachements que la GRC, avec ses nombreux partenaires, peut s'attaquer aux causes profondes de la criminalité et de la victimisation
- **Consultations nationales**
  - Le modèle de plan communautaire destiné aux jeunes comportait onze genres de consultations possibles
  - Le nombre minimal moyen de consultations effectuées par les détachements était de quatre

Les cinq genres de consultation les plus utilisés en deux ans
1. Rencontre avec l'administration ou le conseil municipal (73 %)
2. Rencontre avec plusieurs partenaires des organismes (69 %)
3. Discussions officielles et non officielles (68 %)
4. Rencontre avec la mairie ou la collectivité (54 %)
5. Groupe de discussion jeunesse (49 %)
Ces taux représentent la moyenne des pourcentages des deux années.

- **Facteurs nationaux de risque et de protection**
  - Le modèle de plan communautaire destiné aux jeunes comportait 19 facteurs de risque et 16 facteurs de protection
  - Le tableau qui suit présente les facteurs de risque et de protection les plus fréquemment relevés en deux ans

Les dix principaux facteurs de risque	
1. Intoxication aux drogues, à l'alcool ou aux solvants	7. Mauvaises conditions socioéconomiques
2. Compétences parentales	8. Enfants de parents ayant des démêlés avec la loi
3. Manque de services	9. Stress familial
4. Attitudes, valeurs ou croyances négatives	10. Chômage/sous-emploi
5. Absence de modèles de comportement positifs	
6. Faible estime de soi	

Les dix principaux facteurs de protection	
1. Attitudes, valeurs ou croyances positives	7. Souci de la santé mentale, physique, spirituelle et émotionnelle
2. Offre de services	8. Bonne estime de soi
3. Présence de modèles de comportement positifs	9. Participation à des activités thérapeutiques et culturelles
4. Réussite scolaire	10. Capacités de résolution des problèmes
5. Bons groupes de pairs ou d'amis	
6. Conditions socioéconomiques favorables	

- **Enjeux nationaux**
  - Les enjeux ont été analysés sous deux catégories : enjeux fondamentaux et enjeux secondaires
  - L'analyse des enjeux secondaires permet d'obtenir une compréhension plus approfondie et plus juste
  - Les tableaux qui suivent présentent les enjeux les plus fréquemment repérés en deux ans
- **Enjeux fondamentaux**
  - Fréquence des enjeux fondamentaux : On a demandé à chaque détachement ou collectivité d'identifier un seul enjeu dans les tableaux et les graphiques

Les cinq principaux enjeux nationaux fondamentaux et secondaires (regroupés par grande catégorie)		
1. Alcoolisme et toxicomanie	=	55 % des enjeux fondamentaux
2. Violence	=	11,5 % des enjeux fondamentaux
3. Infraction contre les biens	=	10,5 % des enjeux fondamentaux
4. Enjeux divers*	=	9 % des enjeux fondamentaux
5. Autres enjeux	=	5 % des enjeux fondamentaux

* Enjeux divers : principalement manque de services, ennui puis flânage
Ces taux représentent la moyenne des pourcentages des deux années.

- **Enjeux secondaires**
  - Fréquence des enjeux secondaires : On a demandé à chaque détachement ou collectivité d'identifier un seul enjeu
  - Forte relation de réciprocité entre les enjeux fondamentaux et les enjeux fondamentaux et secondaires mis ensemble

Les cinq principaux enjeux nationaux fondamentaux et secondaires (regroupés par grande catégorie)		
1. Alcoolisme et toxicomanie	=	34 % des enjeux
2. Violence	=	16 % des enjeux
3. Infraction contre les biens	=	15% des enjeux
4. Enjeux divers*	=	12 % des enjeux
5. Autres enjeux	=	10 % des enjeux

* Enjeux divers : principalement manque de services, ennui puis flânage

Ces taux représentent la moyenne des pourcentages des deux années.

- **Initiatives**
  - Au total, chaque détachement ou collectivité a entrepris (en moyenne) trois initiatives pour s'attaquer à chacun des enjeux **fondamentaux**
  - Chaque détachement ou collectivité a entrepris (en moyenne) une ou deux initiatives pour s'attaquer à chacun des enjeux **secondaires**

Initiatives axées sur les enjeux fondamentaux	
1. Alcoolisme et toxicomanie	59 % des initiatives nationales
2. Infractions contre les biens	11 % des initiatives nationales
3. Violence	10 % des initiatives nationales
4. Enjeux divers	6,5 % des initiatives nationales
5. Autres enjeux	5 % des initiatives nationales

Ces taux représentent la moyenne des pourcentages des deux années.

- De loin, la plupart des initiatives entreprises au cours des deux années visaient à lutter contre les problèmes d'alcoolisme ou de toxicomanie
- Les initiatives de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie les plus courantes étaient :
  - Le Programme de sensibilisation aux dangers de la drogue (programme DARE)
  - Les projets de sensibilisation aux dangers de l'alcool et de la drogue
  - Les activités récréatives et sportives
- Les initiatives de lutte contre les crimes contre les biens les plus courantes étaient :
  - Les projets de sensibilisation aux méfaits du vandalisme
  - Les patrouilles de citoyens
  - Le renforcement de l'exécution de la loi ou la présence accrue de patrouilles
- Les initiatives de lutte contre la violence les plus courantes étaient :
  - La sensibilisation aux méfaits de la violence et de l'intimidation
  - Les initiatives de lutte contre la toxicomanie et d'application de la loi

c) Améliorations à venir

- Miser sur la capacité communautaire de prévenir la criminalité et d'appliquer les mécanismes de la justice réparatrice en faisant appel à la contribution des collectivités, en particulier des jeunes et des organismes de services aux jeunes, et en offrant une expertise et un leadership en matière de résolution de problèmes par la communauté, ainsi que des stratégies de prévention et d'intervention
- Accroître la communication horizontale et offrir un mécanisme plus efficace de financement des initiatives destinées aux jeunes dans le nord du Canada en continuant d'appuyer et de promouvoir la Stratégie d'action visant les jeunes du Nord

---

a) Priorités

4. *Accroître la protection des enfants sur Internet et la recherche des personnes qui utilisent la technologie aux fins d'exploitation sexuelle des enfants*

b) Progrès réalisés en 2006-2007

- Le Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants (CNCEE) a pour tâche de faire appliquer les lois habilitantes par les enquêtes qu'il mène sur l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet. Tous les dossiers prioritaires où un enfant courait un risque imminent ont été acheminés vers des services de police dans le même jour ouvrable
- Le CNCEE a obtenu un taux d'observation de 80 % dans les sept jours suivant la date de réception des plaintes relativement aux dossiers et aux informations qu'il a acheminés aux services de police. Les obstacles qui entravent le traitement des dossiers et le transfert de l'information sont la complexité croissante des dossiers et le refus de coopérer des fournisseurs d'accès Internet (FAI), deux facteurs sur lesquels le Centre n'a aucun pouvoir
- Le Groupe de l'identification des victimes du CNCEE a été mis sur pied pour formuler des méthodes efficaces d'identification et de localisation des jeunes victimes d'exploitation sexuelle sur Internet. Des enquêteurs canadiens, souvent en collaboration avec le CNCEE, ont identifié environ 216 enfants canadiens et de nombreux enfants étrangers qui ont été victimes d'exploitation sexuelle sur Internet
- Le Collège canadien de police (CCP) a offert le cours sur l'exploitation des enfants sur l'Internet au Canada à 57 enquêteurs en 2006-2007, pour un total cumulatif de 200. Le cours avancé sur l'exploitation des enfants sur Internet a été conçu et mis à l'essai en 2006, et 32 agents ont reçu cette formation jusqu'à maintenant. Ces cours, préparés avec l'aide du CNCEE, fournissent aux enquêteurs les outils nécessaires pour poursuivre ceux qui ont tenté d'exploiter de jeunes enfants sur Internet. Le CCP a également conclu un partenariat avec le Collège de police de l'Ontario afin de dispenser ces cours dans l'établissement de ce dernier à Aylmer, en Ontario. Plusieurs autres cours du CCP comportent un volet jeunesse, tels que les cours sur les techniques d'enquête sur les drogues, les enquêtes de laboratoires clandestins et la violence familiale chez les autochtones

c) Améliorations à venir

- Continuer de mettre sur pied la base de données canadienne d'images d'enfants exploités afin d'aider à identifier et à sauver des enfants
- Mener des opérations secrètes avec le CNCEE afin de prévenir les délits et de dissuader les contrevenants
- Faire une priorité de la sensibilisation des fournisseurs de service de première ligne afin qu'ils comprennent la gravité de l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet, qu'ils en reconnaissent les signes et qu'ils prennent les mesures adéquates. Une formation sur vidéo est en cours d'élaboration et de traduction et devrait être mise en œuvre à l'automne 2007
- Le CCP adaptera continuellement le cours sur l'exploitation des enfants sur Internet au Canada du CNCEE selon l'évolution des technologies et des conditions d'Internet et formera davantage d'enquêteurs afin de donner suite aux commentaires de la communauté policière

a) Priorités

5. *Donner des avis éclairés en matière de politiques publiques*

b) Progrès réalisés en 2006-2007

- Bien que les plans et l'engagement communautaires aient occupé le premier plan en 2006-2007, des progrès considérables ont également été accomplis dans le domaine des politiques publiques et les principaux volets du Programme national des policiers éducateurs. Mentionnons par exemple le Centre de ressources pour les policiers éducateurs et la formation en matière d'engagement communautaire, qui assurent aux agents de police l'accès à des ressources, à des compétences et à des outils précieux pour s'attaquer aux causes sous-jacentes de la criminalité juvénile et répondre aux besoins des jeunes, en particulier de ceux à risque
- Les Services nationaux pour les jeunes participent au Comité de coordination des hauts fonctionnaires (CCHF) de la justice pour les jeunes afin de commenter la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)* et la création d'un sous-comité sur la détention avant le procès. L'engagement pris à l'échelle nationale avec Santé Canada, le ministère de la Justice et d'autres partenaires a fourni l'impulsion nécessaire pour promouvoir l'approche holistique des questions touchant les jeunes

c) Amélioration à venir

- Nous tâcherons d'accroître la coordination du processus d'élaboration de politiques au sein des gouvernements et entre ceux-ci, ainsi qu'avec les partenaires et intervenants externes, ainsi que leur participation au processus, en nous efforçant d'attirer tout particulièrement leur attention sur les jeunes dont les besoins sont les plus pressants

a) Priorités

6. *Prévenir la criminalité chez les jeunes canadiens en offrant aux policiers des cours pertinents et d'autres possibilités d'apprentissage*

b) Progrès réalisés en 2006-2007

- Nous avons conçu le Programme national des policiers éducateurs, qui assure la formation des policiers qui travaillent auprès de jeunes de tout âge à divers endroits, comme les écoles. La formation des policiers éducateurs vise à développer et à renforcer les compétences des membres dans une variété de thèmes éducatifs et relatifs à la sécurité, à l'intervention et à l'aiguillage. Cette formation apprendra aux participants à identifier les jeunes à risque et à intervenir afin de réduire la criminalité chez les jeunes, qu'ils soient victimes ou contrevenants. L'engagement communautaire constitue un élément fondamental de la formation, qui mise sur la précieuse contribution des collectivités au bien-être des jeunes et sur son influence dans la prévention de la criminalité juvénile par le traitement des causes sous-jacentes. Nous avons terminé un projet de politique à l'intention des policiers éducateurs qui travaillent dans les écoles, de même que le profil de compétences des policiers éducateurs et des superviseurs, qui permettront de faire en sorte que les bonnes personnes se voient confier la tâche de guider les jeunes canadiens
- Nous avons commencé à élaborer le Plan d'action pour les situations d'urgence en milieu scolaire (PASUMS), un outil de soutien opérationnel pour les membres qui interviennent lors d'urgences en milieu scolaire. Le PASUMS contiendra des informations pertinentes spécifiques à chaque école du territoire desservi par la GRC, telles que les zones de rassemblement, les points d'observation, les plans d'étage et des photos. Une base de données nationale a été créée afin d'héberger les données du PASUMS pour toutes les écoles desservies par la GRC. Le PASUMS a reçu le soutien de l'Association canadienne des directeurs d'école, de l'Association canadienne des administrateurs et des administratrices scolaires et de l'Association canadienne des chefs de police. Elle est mise en œuvre par des services de police canadiens partenaires et se veut une réponse intégrée aux milieux scolaires des territoires desservis par la GRC et des territoires environnants

- Le Centre de ressources pour les policiers éducateurs a été mis sur pied sous forme d'un site Web intranet proposant des outils, des trucs et des informations aux membres qui travaillent auprès des jeunes. Ce site contient des présentations pédagogiques et préventives destinées à des groupes d'âge cibles. Ces outils tiennent compte des enjeux mentionnés dans les plans communautaires destinés aux jeunes. Le site est accessible partout au pays afin de favoriser la diffusion de messages cohérents et de fournir aux membres l'accès à des renseignements sur des programmes qui ont fait leurs preuves en matière de réadaptation et d'intégration des jeunes

c) Améliorations à venir

- De la formation et du matériel d'apprentissage supplémentaires sont en cours d'élaboration afin d'aider les policiers à appliquer les lois et les modifications législatives à venir en matière pénale
- La poursuite de la mise en œuvre du Programme national des policiers éducateurs augmentera la visibilité et l'accessibilité des policiers dans les milieux scolaires
- Nous finirons d'élaborer un programme d'intervention auprès des jeunes, une stratégie de déjudiciarisation efficace pour intervenir plus rapidement chez les jeunes qui pourraient avoir des difficultés
- Un réseau national est actuellement en train de se constituer afin de promouvoir le mieux-être chez les enfants et les jeunes grâce à l'échange d'outils d'information, d'évaluation et d'intervention, telles que des politiques et des protocoles relatifs à la prévention de la criminalité par le développement social, qui pourront être utilisés et mis en œuvre dans les collectivités de l'ensemble du Canada

a) Priorités

7. *Diffuser à l'interne et à l'externe de l'information sur les bonnes pratiques policières auprès des jeunes et sur les avantages de la prévention de la criminalité par le développement social*

b) Progrès réalisés en 2006-2007

- Le site Web choix.org, une initiative dirigée par des jeunes, pour les jeunes, qui permet d'atteindre ces derniers par des sujets qui leur sont chers, a continué de prendre de l'ampleur. Ce site Web offre un forum qui permet aux jeunes de s'exprimer, encourage leur leadership et les incite à prendre position et à participer aux activités de leur école et de leur collectivité. Il leur offre aussi les outils nécessaires pour faire de bons choix et surmonter les obstacles qui surviennent dans leur vie personnelle, familiale et communautaire. Le Secrétariat du Conseil du Trésor a reconnu en 2006 que choix.org dépassait les engagements pris dans le cadre de l'initiative *Gouvernement en direct*, le nombre de visites sur le site ayant dépassé le million par mois
- Dans le cadre de la Stratégie d'action visant les jeunes du Nord, un projet pilote communautaire de prévention de la criminalité par le développement social a été lancé à Pangnirtung, au Nunavut. Ce projet mise sur l'expérience et le succès de la GRC dans ses initiatives communautaires de sécurité, en particulier dans ses approches durables de la prévention de la criminalité par le développement social. Cette initiative est fondée sur des consultations menées auprès des collectivités, l'identification et la mise en valeur des enjeux et des problèmes communautaires, l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action et l'évaluation continue tant de leurs procédés que de leurs effets par l'ensemble des partenaires

c) Améliorations à venir

- Nous concevrons des exercices généraux dans le cadre du Plan d'action pour les situations d'urgence en milieu scolaire (PASUMS) qui seront distribués dans l'ensemble du Canada

Priorité stratégique : Intégrité économique

Favoriser l'intégrité économique du Canada en réduisant la criminalité

Pourquoi il s'agit d'une priorité

- La criminalité économique connaît une hausse et a une incidence sur les économies canadienne et mondiale
- Selon un sondage Ipsos-Reid effectué en février 2005, 80 % des adultes canadiens considèrent le vol d'identité comme un problème grave et 17 % disent connaître quelqu'un qui en a été victime
- Selon les dernières données, on estime que le commerce mondial de tabac illicite représentait 10,7 % du total des ventes en 2006, une perte de recettes publiques de 40 à 50 milliards $US par année
- Vingt-deux (22) pour cent des cigarettes consommées au Canada sont illégales, par rapport à 16,5 % en 2006, ce qui représente une hausse de 30 % (selon une étude de GfK). On estime que le commerce illégal entraîne des pertes de recettes de 1,6 milliard de dollars chaque année pour les gouvernements fédéral et provinciaux
- Près de 75 % des Canadiens considèrent que le commerce illégal de tabac constitue un problème grave
- Trente-sept (37) pour cent des multinationales ont subi des fraudes économiques importantes
- Profitant de la mondialisation et des nouvelles technologies, les criminels ont recours à des méthodes de plus en plus perfectionnées et transnationales afin de déjouer les techniques d'enquête et de poursuite traditionnelles utilisées par les organismes d'application de la loi
- L'impact mondial des produits contrefaits est passé de 100 M$US en 1992 à plus de 600 G$US en 2004
- La Chine est la source des deux tiers des produits piratés
- Quatre-vingt (80) pour cent des marchandises de contrefaçon au Canada proviennent de la région Asie-Pacifique
- Selon l'Organisation mondiale de la Santé, 10 % des médicaments dans le monde sont contrefaits
- Au Canada, le blanchiment d'argent est un problème de l'ordre de plusieurs milliards de dollars
- Le blanchiment d'argent représente de 2 à 5 % du PIB mondial
- Selon le Fonds monétaire international, le blanchiment d'argent totalise chaque année dans le monde entre 590 G$US et 1,5 T$US
- Le coût direct des crimes contre la propriété intellectuelle au Canada se situerait entre 10 et 13 G$ chaque année
- On trouve au Canada une gamme croissante de produits contrefaits pouvant se révéler dangereux, comme des produits pharmaceutiques et électriques
- Le Canada est la première nation du G10 en termes de vulnérabilité mesurable dans la contrefaçon des billets
- Le faux-monnayage est en hausse au Canada.
- La fraude sous toutes ses formes progresse depuis 2001
- Au Canada, la fraude par cartes de crédit connaît une hausse constante depuis 1990. En 2005, elle a entraîné des pertes de 292 M$CAN
- La fraude par cartes de débit prend de l'ampleur et représentait 42 % des vols d'identité en 2003. En 2006, les pertes découlant de la fraude par cartes de débit s'élevaient à 94 M$CAN

(Sources : Analyse de l'environnement de la GRC, 2005; Dossier spécial : crimes économiques; Rapport annuel sur le crime organisé au Canada – 2005 du SCRS; centres de décision de la GRC)

Aperçu

L'intégrité économique renvoie à la confiance qu'accordent les consommateurs et les investisseurs aux systèmes financiers, monétaires et commerciaux du Canada. Une économie sûre encourage les consommateurs et les investisseurs à transiger, à investir et à épargner. La GRC favorise l'intégrité économique du Canada en réduisant la criminalité, et ce, afin d'appuyer le bien-être économique et social de tous les Canadiens.

Les questions liées à l'intégrité économique s'étendent au-delà de la criminalité financière et touchent de nombreux domaines : produits contrefaits et fausse monnaie, fraude industrielle, vol de propriété intellectuelle et usurpation d'identité. Ces problèmes peuvent avoir une incidence sur l'économie globale du Canada en compromettant la confiance, à l'échelle nationale et internationale, à l'égard des marchés et des institutions de notre pays.

Priorité stratégique : Intégrité économique – aperçu du rendement à l'égard des résultats stratégiques

Résultat stratégique	Principales cibles de rendement	Rendement	Activités de programme complémentaires (AAP)*	Dépenses prévues (en M$) **	Dépenses réelles (en M$) ***
• Contribuer à l'intégrité économique du Canada en réduisant la criminalité	• D'ici 2008, 85 % des personnes qui auront reçu de l'information seront disposées à modifier leur comportement ou l'auront déjà modifié	2006: 73% 2007: 74%	1 – Opérations fédérales et internationales	592,9 $	626,0 $
			3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones	2 083,4 $	2 140,7 $
			4 – Renseignements criminels	70,3 $	81,8 $
			5 – Police technique	174,2 $	190,8 $
	• D'ici 2008, 85 % des entreprises privées ou des organismes publics qui auront reçu de l'information seront disposés à modifier leurs politiques ou les auront déjà modifiées	2006: 74% 2007: 62%	7 – Services nationaux de police	149,7 $	170,9 $
			Activités de programme complémentaires (AAP)*	**Nombre d'ETP prévu**	**Nombre d'ETP réel**
			1 – Opérations fédérales et internationales	4 568	3 412
			3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones	13 610	12 941
			4 – Renseignements criminels	547	509
			5 – Police technique	1 164	1 073
			7 – Services nationaux de police	1 266	1 127

Nota : *Les ressources attribuées aux activités de programme peuvent représenter toutes les activités connexes entreprises au sein des divisions de la GRC et n'indiquent pas nécessairement les attributions à un programme, à un service ou à une unité organisationnelle en particulier portant un nom semblable à la GRC.
** Dépenses prévues Budget des dépenses principal.
*** Dépenses réelles Budget des dépenses principal et financement en cours d'exercice.

Plans et priorités (2006-2007)

Les plans et les priorités qui suivent ont été présentés dans le RPP de 2006-2007 et portent sur les efforts de la GRC visant à favoriser l'intégrité économique.

1. Prévenir, déceler et décourager l'activité criminelle qui porte atteinte à l'économie du Canada

2. Faire mieux connaître les crimes qui touchent l'économie du Canada

3. Sensibiliser les Canadiens aux différentes formes de criminalité économique et aux mesures qu'ils peuvent prendre pour se protéger

Progrès réalisés à l'égard des priorités (2006-2007)

a) Priorités

1. *Prévenir, déceler et décourager l'activité criminelle qui porte atteinte à l'économie du Canada*

b) Progrès réalisés en 2006-2007

- Des fonds ont été accordés à la Stratégie nationale de répression de la contrefaçon dans le budget fédéral de 2006. En 2006-2007, des équipes spécialisées chargées de l'exécution de la loi ont été mises sur pied et déployées à Toronto, à Montréal et à Vancouver, et des postes de coordonnateur régional des contrefaçons ont été créés à Halifax, à Montréal, à Calgary et à Vancouver. Ces équipes spécialisées, les équipes intégrées de lutte contre la contrefaçon (EILC), sont chargées de mener des enquêtes sur les groupes de crime organisé impliqués dans la production ou la distribution massive de billets contrefaits

Objectif stratégique : Favoriser l'intégrité économique du Canada en réduisant la criminalité

- Le Projet d'analyse des contrefaçons de la GRC continue de surveiller et d'analyser les activités de contrefaçon afin de transmettre les renseignements recueillis aux organismes d'application de la loi du Canada
- Le CCP a mis sur pied un nouveau cours d'enquêtes financières (FINANC) afin d'offrir aux enquêteurs les outils nécessaires pour lutter contre le blanchiment d'argent, la fraude et autres activités criminelles commises par des employés. La communauté des services financiers du Canada a apporté une contribution considérable dans la création et la mise à jour de ce cours
- En 2006, la GRC a saisi environ 500 000 cartouches de cigarettes au pays, soit 10 % de plus qu'en 1994, âge d'or de la contrebande de cigarettes durant lequel la GRC a effectué un nombre record de saisies. Le nombre de saisies effectuées en 2006 a en outre augmenté de 1700 % par rapport à 2001
- En consultation avec divers partenaires, la Sous-direction des délits commerciaux de la GRC a formulé une stratégie nationale sur la fraude par marketing de masse afin d'endiguer la hausse des fraudes par télémarketing. Cette stratégie compte notamment sur les capacités combinées du Centre d'appel antifraude du Canada et du Signalement en direct des délits économiques
- La Direction des renseignements criminels de la GRC a affecté un analyste du renseignement au Centre d'appel antifraude du Canada. Cet analyste travaille en étroite collaboration avec les partenaires de l'application de la loi et du secteur privé afin de diffuser et de mettre en commun les renseignements sur la fraude par marketing de masse et sur les activités criminelles connexes
- La GRC continue de collaborer avec d'autres ministères et partenaires internationaux d'application de la loi, comme Interpol, le FBI et l'ICE, afin d'enquêter sur les crimes contre la propriété intellectuelle dans le but de réduire les risques pour la santé et la sécurité des Canadiens, de réduire les fonds détournés dans le crime organisé et de protéger l'économie et les recettes fiscales du Canada
- La GRC mène des enquêtes sur les crimes contre la propriété intellectuelle visant la fabrication, l'importation et la distribution en gros à grande échelle, conformément aux lignes directrices de la GRC et du ministère de la Justice
- Dans le cadre de l'Initiative nationale contre le blanchiment d'argent, 12 nouvelles ressources ont été allouées à la GRC afin d'accroître sa capacité à détecter et à prévenir les activités de blanchiment d'argent et de faciliter les enquêtes et les poursuites relatives aux infractions en matière de blanchiment d'argent
- Les premières accusations dans une enquête à statut de projet ont été portées par l'équipe intégrée de la police des marchés financiers (EIPMF) de la région du Grand Toronto le 26 septembre 2006. L'équipe a porté des accusations contre trois individus pour de nombreuses infractions criminelles relatives à la manipulation frauduleuse du cours des actions d'une entreprise cotée sur le marché américain. Les suspects ont faussé le cours des actions en effectuant des ventes considérables à partir du Canada. Ces accusations sont les premières portées dans le cadre d'une enquête à statut de projet du programme des EIPMF. Le 22 mars 2007, le principal accusé a plaidé coupable aux accusations et s'est vu infligé une peine d'emprisonnement de sept ans
- Le 11 mai 2006, l'EIPMF de Vancouver a porté des accusations contre un individu relativement à une fraude de 8,1 millions de dollars (US) qui a fait environ 229 victimes parmi les investisseurs de la Colombie-Britannique. Le 16 mai 2006, l'individu a plaidé coupable et s'est vu infligé une peine d'emprisonnement de six ans
- En décembre 2006, le mandat du programme des EIPMF a été reformulé. Le nouveau mandat se définit comme suit :

  Enquêter sur les fraudes graves, d'envergure régionale ou nationale, sur les marchés financiers, prévues au *Code criminel* et qui minent la confiance des investisseurs envers la stabilité économique du Canada

  Veiller à ce que ceux qui ont commis ces infractions soient traduits en justice de façon efficace et en temps opportun

  Collaborer avec d'autres organismes d'application de la loi et de réglementation des valeurs mobilières afin que les plaintes et les demandes reçues par les EIPMF relativement à d'autres infractions liées aux marchés (comme le blanchiment d'argent sur les marchés

financiers, les infractions aux lois sur les valeurs mobilières et les autres infractions et crimes commerciaux) soient traitées par l'entité appropriée. En particulier, les infractions au *Code criminel* qui ne relèvent pas du mandat des EIPMF seront renvoyées à la Sous-direction des délits commerciaux de la GRC

c) Améliorations à venir

- Le CCP offrira le cours FINANC à au moins 100 enquêteurs en 2007-2008 afin de répondre à la demande croissante. Des organisations non policières ont demandé de pouvoir y assister et quelques places seront mises à leur disposition
- Devant la menace croissante du commerce de tabac illicite, la GRC élaborera une nouvelle stratégie nationale en consultation avec les principaux intéressés. Elle s'efforcera aussi de réaliser des interventions opérationnelles novatrices pour empêcher le flot de tabac de contrebande d'entrer au Canada par le corridor de la vallée centrale du Saint-Laurent
- La Sous-direction des délits commerciaux de la GRC a reçu du financement pour mettre sur pied deux équipes d'enquête sur la corruption qui seront chargées d'enquêter sur la corruption parmi les fonctionnaires à l'échelle nationale et internationale. Ces équipes seront déployées à Calgary et à Vancouver
- Le gouvernement du Canada reconnaît l'efficacité du travail des EIPMF dans l'application de la loi sur les marchés financiers. Toutefois, les résultats laissent voir jusqu'à maintenant qu'il y a place à amélioration. Par conséquent, tel qu'il l'a annoncé dans son budget de 2007, le gouvernement a nommé un expert-conseil en chef à la GRC afin d'aider à formuler et à mettre en œuvre un plan destiné à améliorer l'efficacité des EIPMF. Ce plan comprendra notamment des mesures concrètes qui permettront aux équipes d'attirer et de conserver les policiers et autres ressources spécialisées les mieux qualifiés, de renforcer la coordination du programme à l'échelle nationale et d'améliorer la collaboration avec les autorités provinciales
- Améliorer la collaboration avec d'autres organismes d'application de la loi et de réglementation des valeurs mobilières afin que les plaintes et les demandes reçues par les EIPMF relativement à d'autres infractions liées aux marchés (comme le blanchiment d'argent sur les marchés financiers, les infractions aux lois sur les valeurs mobilières et les autres infractions et crimes commerciaux) soient traitées par l'entité appropriée
- Depuis 1995, la GRC assume un rôle prépondérant dans la formation d'un consortium d'organismes de réglementation sur la fraude en matière d'investissement intéressés à mettre en commun leurs ressources afin de développer un logiciel informatique qui automatisera l'analyse commerciale. Ce système, le MICA, peut servir à déterminer la nature et la portée des infractions criminelles et à préparer des programmes à inclure aux dossiers d'audience. La Sous-direction de la police intégrée des marchés financiers de la GRC a organisé une séance de formation sur le logiciel MICA à Ottawa, du 16 au 20 octobre 2006. Toutefois, les cours sur MICA offerts jusqu'à maintenant ont été dispensés du point de vue des commissions provinciales des valeurs mobilières (c.-à-d. réglementaire). Par conséquent, le programme des EPIFM mènera à la création d'un cours axé sur l'utilisation de MICA dans le contexte de l'application du droit criminel
- L'intégration est un élément caractéristique du programme des EPIFM. Par conséquent, et dans l'optique de l'application de la loi axée sur le renseignement, la GRC a créé une Unité mixte de renseignements en valeurs mobilières (UMRVM) dans chacun des quatre endroits où une EIPMF a été affectée de façon permanente. Les UMRVM seront constituées d'employés de la GRC et d'organismes provinciaux de réglementation sur les valeurs mobilières, ainsi que d'employés en détachement provenant d'organismes d'autoréglementation. La GRC affectera à chaque UMRVM un enquêteur de ses membres réguliers et un analyste du renseignement de ses membres civils, pour un total de huit ETP. Lorsque les membres de la GRC auront été intégrés aux UMRVM et que celles-ci seront fonctionnelles, la prochaine étape consistera à officialiser les activités quotidiennes de chaque unité. Compte tenu de la nature provinciale de l'environnement des organismes de réglementation sur les valeurs mobilières, la composition des Unités variera de l'une à l'autre mais leurs objectifs généraux en matière de nouvelles tendances et menaces seront les mêmes

- Intégration des RH dans toutes les organisations participant au programme des EPIFM
- Poursuite acharnée des modifications législatives qui accroîtront notre capacité à enquêter et à poursuivre en justice lors de fraudes relatives aux marchés financiers
- Les renseignements criminels permettront d'effectuer des évaluations des menaces conçues spécialement pour favoriser la priorité Intégrité économique

---

a) Priorités

2. *Faire mieux connaître les crimes qui touchent l'économie du Canada*

3. *Sensibiliser les Canadiens aux différentes formes de criminalité économique et aux mesures qu'ils peuvent prendre pour se protéger*

b) Progrès réalisés en 2006-2007

- La Sous-direction des délits commerciaux de la GRC a mis à jour le cours d'enquêtes en matière d'infractions commerciales afin d'y intégrer les progrès en techniques d'enquête
- Les coordonnateurs régionaux des contrefaçons ont été chargés d'assurer la liaison avec les organismes locaux d'application de loi et la Banque du Canada dans le cadre de l'élaboration et de la prestation des programmes de sensibilisation et conscientisation du public
- La GRC a terminé la rédaction d'un rapport détaillé sur la fraude d'identité au Canada. Ce rapport présente des données recueillies auprès d'une variété d'organismes d'application de la loi et de tierces parties
- Dans le but d'informer et de sensibiliser le public, le Programme des délits commerciaux a distribué par voie électronique un document intitulé Protection des renseignements personnels et protection contre l'escroquerie – Guide pratique de l'étudiant, un outil de prévention et d'information rédigé en partenariat avec l'Université d'Ottawa et d'autres établissements d'études postsecondaires. L'année dernière, ce document a été consulté sur le site Web de la GRC plus de 20 000 fois. Devant ce succès, un guide semblable a été rédigé pour l'ensemble des Canadiens. *Protection des renseignements personnels et protection contre l'escroquerie – Guide pratique canadien* a été publié sur le site Web de la GRC en mars 2007, à l'occasion du mois de la prévention de la fraude. Un mois après sa publication, le guide avait déjà été consulté plus de 3700 fois
- Par l'intermédiaire de ses sections des délits commerciaux et de ses unités mixtes des produits de la criminalité, situées partout au Canada, la GRC a continué à offrir des séminaires de sensibilisation sur le thème « Partenariat entre les commerçants et la collectivité pour lutter contre la criminalité financière ». Ces séminaires sont donnés, l'été, par des étudiants qui ont reçu une formation spécialisée sur la fausse monnaie, les cartes de paiement, le blanchiment d'argent et le vol d'identité. Ces séminaires sont destinés à divers types de commerces, d'entreprises et de membres du public. En 2006-2007, ce programme a été offert à plus de 2400 entreprises

c) Améliorations à venir

- Harmonisation des mécanismes de réception des renseignements et des plaintes à l'échelle nationale. Des travaux considérables ont été amorcés pour revitaliser le Centre d'information sur les fraudes en valeurs mobilières, qui offrira aux Canadiens un service unique de dépôt des plaintes relatives aux valeurs mobilières
- Établir une base de référence qui servira à mesurer les fluctuations de l'intégrité des marchés financiers canadiens et qui permettra ainsi aux intervenants des organismes de réglementation sur les valeurs mobilières et des organismes d'application de la loi – qui ont pour mission de faire en sorte que les Canadiens et les investisseurs aient confiance en l'intégrité économique des marchés financiers du Canada – de mesurer avec objectivité l'intégrité des marchés financiers canadiens. En tant qu'initiative du Tableau de bord prospectif, la promotion à l'échelle internationale de ce projet de recherche sur l'indice de l'intégrité des marchés (Mi2) exigera la contribution et la rétroaction des intervenants canadiens et de la communauté internationale de chercheurs
- Améliorer les pratiques d'échange de l'information entre les organismes de réglementation sur les valeurs mobilières et les organismes d'application de la loi
- Accroître la promotion et la connaissance du programme des EIPMF

Priorité stratégique : Services aux communautés autochtones

Contribuer au bien-être et à la sécurité à long terme des communautés autochtones au moyen d'une approche holistique adaptée à la culture

Pourquoi il s'agit d'une priorité

- Au total, on dénombre au Canada (en date de janvier 2007) 152 ententes sur les services de police des Premières nations, 94 ententes communautaires tripartites (GRC, Premières nations et provinces) et 10 ententes cadres entre la GRC et les provinces sur les services de police communautaires des Premières nations
- La GRC a mis en œuvre 544 plans communautaires par l'entremise de ses détachements, fournissant ainsi des services de police à plus de 600 communautés autochtones
- Le gouvernement continue de mettre l'accent sur les questions autochtones : développement à long terme, indicateurs de la qualité de vie pour les Autochtones et bulletin sur les questions autochtones
- Le profil statistique des communautés autochtones ressemble davantage à celui des pays pauvres qu'à celui du reste de la population canadienne en ce qui a trait aux principaux indicateurs sociaux (comme la santé, l'espérance de vie, le revenu disponible et le niveau de scolarité)
- La population autochtone ne constitue qu'une petite proportion de la population canadienne dans son ensemble, mais elle représente une importante fraction de la population de certaines provinces et des territoires [au Nunavut, les Inuits forment 85 % de la population globale; les Autochtones représentent 51 % de la population des Territoires du Nord-Ouest, près d'un quart (23 %) de la population du Yukon et environ 14 % de la population du Manitoba et de la Saskatchewan]
- Les Autochtones sont surreprésentés dans le système judiciaire : ils représentent environ 18 % de la population carcérale dans les établissements fédéraux, alors qu'ils ne représentent que 3 % de la population canadienne
- La population autochtone est plus jeune et s'accroît plus vite que la population non autochtone : les enfants de moins de 14 ans forment le tiers de la population autochtone, comparativement à 19 % dans le reste de la population; les jeunes autochtones constituent un groupe vulnérable
- Des enfants actuellement âgés de moins de 15 ans intégreront le marché du travail dans les 10 à 15 prochaines années; au Manitoba et en Saskatchewan, ces jeunes pourraient représenter le quart des nouveaux arrivants sur le marché du travail
- Le taux de chômage demeure plus élevé pour les Autochtones que pour le reste de la population; les jeunes autochtones (15-24 ans) sont deux fois plus susceptibles d'être sans emploi et font désormais partie de la population des sans-abri qui est de plus en plus diversifiée
- Explosion démographique : Beaucoup de jeunes autochtones sont recrutés par des groupes du crime organisé et des bandes de souche autochtone, ce qui a un effet profond sur les activités des bandes et les taux d'incarcération ainsi que plusieurs autres répercussions sociales
- Les jeunes autochtones, en raison des nombreux problèmes causés par la pauvreté, sont des cibles de choix pour les groupes du crime organisé en ce qui a trait à la prostitution, à la contrebande, à la vente de drogues et à d'autres formes de violence et de corruption (résolution n°70 de l'APN sur l'élaboration d'une stratégie de prévention relative aux bandes de jeunes des Premières nations)
- Près de la moitié des Canadiens (49 %) croient que les points de vente illégaux dans les collectivités autochtones constituent la principale source de vente illégale de tabac

(Sources : Analyse de l'environnement de la GRC, 2004; Le rendement du Canada 2004; Le rendement du Canada 2005; Rapport annuel du SCRS sur le crime organisé au Canada 2004; Rapport annuel du SCRS sur le crime organisé au Canada 2005; Discours du Trône d'octobre 2004; centres de décision de la GRC)

Aperçu

La GRC a une longue tradition fructueuse en matière de prestation de services aux collectivités autochtones du Canada et elle a réussi à établir de bonnes relations avec les collectivités autochtones qu'elle dessert. Conformément à la priorité du gouvernement du Canada visant à soutenir ces collectivités, la GRC s'est engagée à cibler davantage ce secteur des services de police en s'attaquant aux divers problèmes auxquels les Autochtones sont confrontés dans les réserves et à l'extérieur de celles-ci.

La priorité stratégique de la GRC dans ce domaine demeure axée sur « des collectivités autochtones plus saines et plus sûres ». La Police opérationnelle de la GRC continuera d'élaborer des stratégies, des plans et des programmes adaptés à leur culture et à les mettre en œuvre afin de répondre aux besoins particuliers des peuples autochtones dans les zones urbaines et rurales ainsi que dans le Nord. Le maintien du recours aux techniques et aux méthodes de la justice réparatrice, s'il y a lieu, fait intégralement partie de cette approche. Celle-ci nous permet de collaborer avec les collectivités afin de les aider à se rétablir et à affronter leurs problèmes au moyen des pratiques de la justice traditionnelle autochtone plutôt qu'en recourant aux sanctions pénales officielles ou à l'incarcération.

Priorité stratégique : Communautés autochtones – aperçu du rendement à l'égard des résultats stratégiques

Résultat stratégique	Principales cibles de rendement	Rendement	Activités de programme complémentaires (AAP)*	Dépenses prévues (en M$) **	Dépenses réelles (en M$) ***
• Améliorer la sécurité et le bien-être des collectivités autochtones	• Augmenter de 10 % le pourcentage d'intervenants qui estiment que leur organisation/communauté jouit d'une bonne relation de travail avec la GRC	Intervenants 2005 à 2006 : 20 % 2006 à 2007 : 2 %	1 – Opérations fédérales et internationales	592,9 $	626,.0 $
	• Augmenter de 10 % le pourcentage d'intervenants qui considèrent que la GRC contribue de façon significative au développement durable de leur communauté	Intervenants 2005 à 2006 : 6 % 2006 à 2007 : 14 %	3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones	2 083,4 $	2 140,7 $
	• Augmenter de 10 % le pourcentage d'intervenants convaincus que la GRC se consacre avec succès aux priorités policières locales	Intervenants 2005 à 2006 : 2 % 2006 à 2007 : 9 %			
	• Augmenter de 10 % le pourcentage d'intervenants/de partenaires qui conviennent que la GRC fait connaître ses activités ainsi que leur but	Partenaires 2005 à 2006 : 11 % 2006 à 2007 : 10 % Intervenants 2005 à 2006 : 3 % 2006 à 2007 : 1 %	7 – Services nationaux de police	149,7$	170,9 $
	• Augmenter de 10 % le pourcentage d'intervenants qui conviennent que la GRC fournit des renseignements exacts et complets sur ses programmes et ses services	Intervenants 2005 à 2006 : 3 % 2006 à 2007 : 1 %	**Activités de programme complémentaires (AAP)***	**Nombre d'ETP prévu**	**Nombre d'ETP réel**
	• Augmenter de 80 % le pourcentage d'intervenants/de partenaires qui conviennent que la GRC contribue à faire en sorte que les communautés autochtones soient plus saines et plus sûres	Partenaires 2006 : 77 % 2007 : 94 % Intervenants 2006 : 76 % 2007 : 72 %	1 – Opérations fédérales et internationales	4 568	3 412
	• Doubler le nombre de partenaires externes qui participent au Groupe de travail sur la priorité stratégique	Un nouveau partenaire	3 – Services de police communautaires, contractuels et autochtones	13 610	12 941
	• Augmenter de 80 % le pourcentage d'intervenants qui conviennent que la GRC contribue de façon significative à l'élaboration de politiques générales sur les questions touchant les communautés autochtones	2006 **:** 84 % 2007 **:** 63 %	7 – Services nationaux de police	1 266	1 127

Nota : *Les ressources attribuées aux activités de programme peuvent représenter toutes les activités connexes entreprises au sein des divisions de la GRC et n'indiquent pas nécessairement les attributions à un programme, à un service ou à une unité organisationnelle en particulier portant un nom semblable à la GRC.
** Dépenses prévues Budget des dépenses principal.
*** Dépenses réelles Budget des dépenses principal et financement en cours d'exercice.

Plans et priorités (2006-2007)

Les plans et les priorités qui suivent ont été présentés dans le RPP de 2006-2007 et portent sur les efforts de la GRC visant à améliorer la sécurité et le bien-être des collectivités autochtones.

1. Fournir des services de police adaptés à la culture

2. Développer la capacité des communautés de prévenir la criminalité par le biais du développement social

3. Contribuer à l'élaboration de politiques générales et assurer l'élaboration de politiques rigoureuses

4. Créer de nouveaux partenariats et renforcer les partenariats existants

5. Communiquer efficacement avec les partenaires et intervenants internes/externes

6. Développer la capacité au chapitre de l'expertise et des ressources, tout en appuyant les employés

Progrès réalisés à l'égard des priorités (2006-2007)

a) Priorités

1. *Fournir des services de police adaptés à la culture*

2. *Développer la capacité des communautés de prévenir la criminalité par le biais du développement social*

b) Progrès réalisés en 2006-2007

- En 2006-2007, 544 collectivités autochtones du Canada ont participé à la mise en œuvre de plans communautaires afin de s'attaquer au principal problème ou délit auquel elles sont confrontées. La confiance dont jouit la GRC dans les collectivités autochtones vient en grande partie de l'engagement proactif dont elle fait preuve au quotidien envers celles-ci. Que ce soit par les services de police améliorés qu'elle offre dans le cadre d'une entente communautaire tripartite ou par ses services de polices provinciaux, la GRC s'efforce constamment d'améliorer les relations qu'elle a établies avec chaque collectivité qu'elle dessert

Objectif stratégique : Contribuer au bien-être et à la sécurité à long terme des communautés autochtones au moyen d'une approche holistique adaptée à la culture

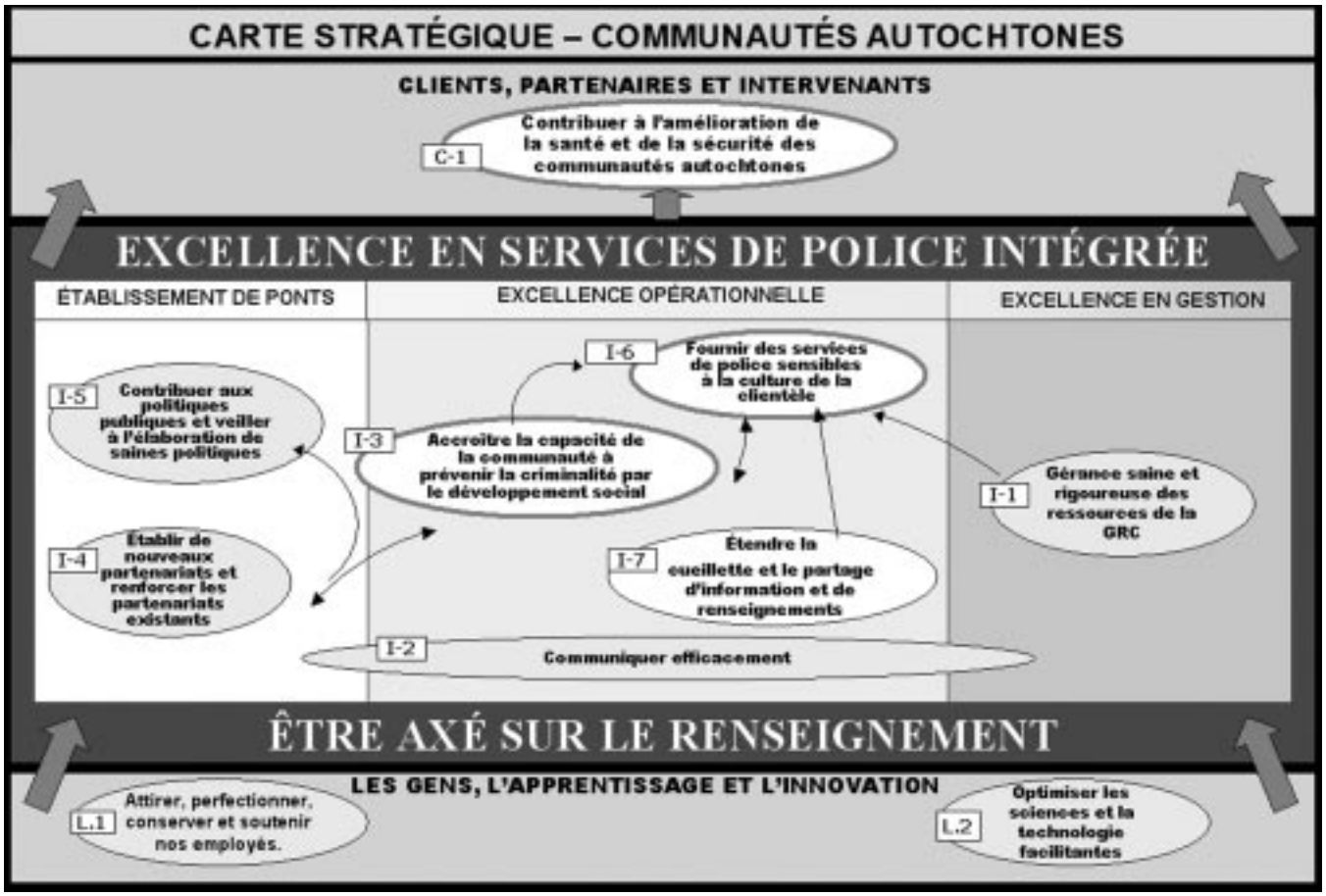

- Le processus de planification communautaire fournit un aperçu des services de police autochtones au Canada en servant de support pour le signalement des succès et des difficultés qui se dégagent des effort constants de la GRC pour améliorer la santé et la sécurité des collectivités autochtones et en permettant de déterminer les facteurs essentiels à aborder par une approche holistique pour assurer l'amélioration et la durabilité de ces collectivités. Par exemple, en 2006, plus de 60 % des collectivités ont indiqué que l'alcoolisme et la toxicomanie constituaient le principal problème auquel elles étaient confrontées
- La restructuration de la Police nationale des Autochtones (PNA) au sein de la SSPCA illustre bien toute l'importance accordée aux Affaires autochtones et aux Opérations autochtones. Alors que les Affaires autochtones ont comme principal objectif de travailler en collaboration avec des partenaires et des organisations autochtones afin de définir de façon stratégique les questions autochtones fondamentales en matière de politique et de recherche, les Opérations autochtones visent principalement à améliorer la prestation des services aux communautés autochtones. En faisant appel à la participation de ces dernières, la GRC est devenue une force de changement dans de nombreuses collectivités du Canada, et on lui demande régulièrement de fournir une perspective culturelle dans les conflits, les problèmes et les protestations des Autochtones
- On a élaboré des programmes communautaires destinés à améliorer les capacités – comme le Programme de formation des jeunes autochtones, les Band and Community Constables et le Corps de cadets, qui offrent aux jeunes des modèles positifs – de même que des programmes de prévention de l'alcoolisme, de la toxicomanie et du suicide. En particulier, la PNA a continué de formuler des commentaires à l'intention du Service de sensibilisation aux drogues et au crime organisé concernant le matériel de formation, les cours et la prestation du programme de réduction de la demande de drogues *Bouclier autochtone* destiné aux jeunes autochtones. La PNA soutient également les initiatives locales novatrices qui s'attaquent aux principaux problèmes, comme le programme de cadets de Hobbema et le camp de policiers dans le nord du Manitoba
- Le Service de sensibilisation aux drogues et au crime organisé a organisé des séminaires avec des membres des communautés autochtones canadiennes afin de mettre à jour les cours du programme *Bouclier autochtone*
- En date de janvier 2007, 1147 employés autochtones qui se sont volontairement déclarés comme tels travaillaient pour la GRC, ce qui présente ainsi le plus important taux d'emploi autochtone du gouvernement du Canada après le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
- On a formé le Conseil des employés autochtones de la GRC, constitué de représentants des grands centres de décision et de l'ensemble des divisions de la GRC. Le Conseil a été à l'origine de nombreux changements apportés aux ressources humaines afin d'améliorer les services offerts par la GRC aux collectivités autochtones

c) Améliorations à venir

- La question des pensionnats indiens est demeurée une priorité pour la GRC en ce qui a trait à la prévention, à l'application de la loi et à la réconciliation. La GRC a été reconnue comme un chef de file en la matière pour son approche de la mobilisation des employés, des communautés autochtones et d'autres services de police dans ce dossier. Nous avons élaboré des initiatives et des programmes ciblés pour réduire les répercussions négatives sur les collectivités (comme la fraude, la violence faite aux aînés, la toxicomanie et le crime organisé) qui pourraient survenir suite au paiement d'expérience commune, qui devrait être envoyé par le poste aux survivants à partir de novembre 2007
- Le programme révisé *Bouclier autochtone* sera mis à l'essai dans des collectivités choisies, et les animateurs communautaires qui assureront la prestation du programme recevront une formation
- La GRC a collaboré avec des conseillers autochtones indépendants pour élaborer et offrir sa Formation sur les perceptions autochtones à ses employés dans l'ensemble du Canada pendant plus de dix ans. La formation a maintenant besoin d'une mise à jour, et nous analysons actuellement la meilleure approche à adopter : modifier notre formation sur les perceptions (pour approfondir le thème des femmes et des Métis) ou la remplacer par un programme de formation existant tel que celui offert par l'École de la fonction publique du Canada

---

a) Priorités

3. *Contribuer à l'élaboration de politiques générales et assurer l'élaboration de politiques rigoureuses*

b) Progrès réalisés en 2006-2007

- Afin de promouvoir la coordination et l'uniformité des réponses aux problèmes autochtones, la Police nationale autochtone constituait une partie intégrante des groupes de travail interorganismes

et interministériels tels que le Groupe de travail interministériel sur la justice applicable aux Autochtones, le groupe de travail sur la sensibilisation au crime organisé, le protocole sur la sécurité publique de l'APN, le Groupe de travail sur les répercussions communautaires de la Convention de règlement, l'Initiative de lutte contre la violence familiale, le Plan canadien de lutte contre la pandémie d'influenza et le programme *Sœurs d'esprit*. Par sa position unique de fournisseur de services de police fédéraux, provinciaux, municipaux et autochtones, la GRC peut mettre à profit tant sa perspective de l'application de la loi que son étroite relation de travail avec une multitude de partenaires et d'autorités de l'ensemble du Canada

c) Améliorations à venir

- Collaboration avec les communautés autochtones et travail au sein du gouvernement du Canada, avec les provinces et les territoires afin d'améliorer les relations avec les Autochtones et leurs collectivités, de formuler une stratégie de lutte contre la contrebande de cigarettes, de prévenir la formation de bandes criminalisées autochtones et de démanteler celles qui existent, de réduire les répercussions du paiement d'expérience commune relatif aux pensionnats indiens sur les collectivités, de parvenir à la vérité et à la réconciliation dans le cadre de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, de faire valoir les droits des Métis, de fournir de la formation en matière de lois sur les biens immobiliers matrimoniaux et de réduire l'exploitation sexuelle des femmes et des enfants autochtones

---

a) Priorités

4. *Créer de nouveaux partenariats et renforcer les partenariats existants*

b) Progrès réalisés en 2006-2007

- L'établissement de relations constitue un élément essentiel du processus de planification communautaire. La GRC a continué de formuler, en collaboration avec les collectivités autochtones, les intervenants et les partenaires, des initiatives, des programmes, des stratégies et des procédés qui contribuent à améliorer la santé et la sécurité des collectivités autochtones. Les divisions de la GRC continuent de conclure des partenariats avec des organisations autochtones à l'échelle provinciale et territoriale dans l'ensemble du Canada
- À l'échelle nationale, nous entretenons des relations avec Inuit Tapiriit Kanatami (ITK), l'Assemblée des Premières nations (APN), la Native Women's Association of Canada (NWAC), le Ralliement national des Métis (RNM) et le Congrès des peuples autochtones (CPA)
- La GRC a conclu des partenariats avec le Bureau de l'interlocuteur fédéral (BIF), Parcs Canada, Environnement Canada et le ministère des Pêches et des Océans afin d'aider le personnel d'application de la loi et des services de police à comprendre ses obligations découlant de l'arrêt *Powley* et de l'élargissement des droits des Métis
- Le groupe de travail chargé des Autochtones en tant que priorité stratégique de la GRC a réussi à obtenir l'adhésion d'un représentant de la Sécurité publique et continuera de chercher d'autres possibilités d'obtenir la participation de partenaires externes

c) Améliorations à venir

- La Police nationale autochtone a fait équipe avec la Police provinciale de l'Ontario (PPO) et la Sûreté du Québec (SQ) pour formuler une réponse cohésive au conflit autochtone. L'atteinte d'une compréhension commune des protestations autochtones et l'élaboration d'une approche cohérente à leur prise en considération contribueront à la sécurité publique. Le renouvellement du protocole de l'Assemblée des Premières nations renforcera davantage notre relation avec les collectivités autochtones
- Accroître le nombre de protocoles de sécurité publique conclus à l'échelle des divisions et nationale avec les peuples et les organisations des Premières nations telles que le Ralliement national des Métis et Inuit Tapirit Kanatami
- Travailler avec les organismes fédéraux et provinciaux responsables des questions de santé, d'instruction et d'emploi

---

a) Priorités

5. *Communiquer efficacement avec les partenaires et intervenants internes/externes*

6. *Développer la capacité au chapitre de l'expertise et des ressources, tout en appuyant les employés*

b) Progrès réalisés en 2006-2007

- Le Centre de perfectionnement pour les services policiers aux Autochtones (CPSPA) a été créé au CCP en 2006-2007 et dispose d'un inspecteur et de trois instructeurs de la GRC. Sécurité publique Canada a contribué au financement du CPSPA et participe activement à ses activités

- Tous les instructeurs du CPSPA sont secondés par d'autres partenaires des services policiers. En 2006, le CPSPA a offert en Alberta un cours d'administration policière supérieure (CAPS) pour la police des Autochtones à 24 cadres moyens des services de police autochtones et d'autres services de police de compétence autochtone. De nouveaux cours ayant pour thème le crime organisé dans les communautés autochtones et la violence familiale ont été créés
- Les cours du CPSPA étant destinés aux policiers en service dans les collectivités autochtones, ils sont principalement axés sur l'adaptation à la culture et l'établissement de partenariats avec les collectivités et les groupes autochtones, tels que l'Association des chefs de police des Première nations (ACPPN). Ces cours permettent également de développer une expertise au sein des services de police des collectivités autochtones

c) Améliorations à venir

- En 2007, la GRC a élaboré « Prestation de services aux collectivités autochtones : un cadre opérationnel », un modèle conçu pour l'ensemble des secteurs d'activités et formulé par la Police nationale autochtone et diverses divisions des services de police autochtones afin d'aider le personnel à offrir des services de police plus efficaces aux collectivités autochtones
- Les volets clés de ce cadre opérationnel visent la réalisation d'objectifs tangibles par la création de relations et leur renforcement, la démonstration que les services de police sont culturellement compétents, la réduction de la criminalité et de la victimisation ainsi que la responsabilisation. Ces quatre quadrants interdépendants possèdent chacun des objectifs mesurables et réalisables et s'appliquent aux détachements et aux centres de décision en matière de services policiers contractuels, fédéraux et nationaux des divisions et des administrations centrales, y compris aux Ressources humaines et aux Services ministériels

Ces objectifs mesurables sont intégrés aux plans de rendement de tous ces échelons et facilitent tout particulièrement la collaboration entre le commandant et le personnel des détachements et les collectivités autochtones qu'ils servent

- Les prochains efforts seront axés sur l'intégration du cadre opérationnel aux principes généraux de prestation de services de la GRC
- Le CCP effectue des évaluations des besoins afin d'orienter l'élaboration des cours complémentaires sur les services de police autochtones. La plupart des cours du CPSPA seront offerts sur le territoire même des collectivités autochtones, lorsque cela sera possible
- La GRC a développé des compétences organisationnelles et fonctionnelles spécifiques à la culture autochtone. Ces compétences serviront à gérer le rendement des employés et à créer des descriptions de travail pour les postes de prestation de services aux Autochtones

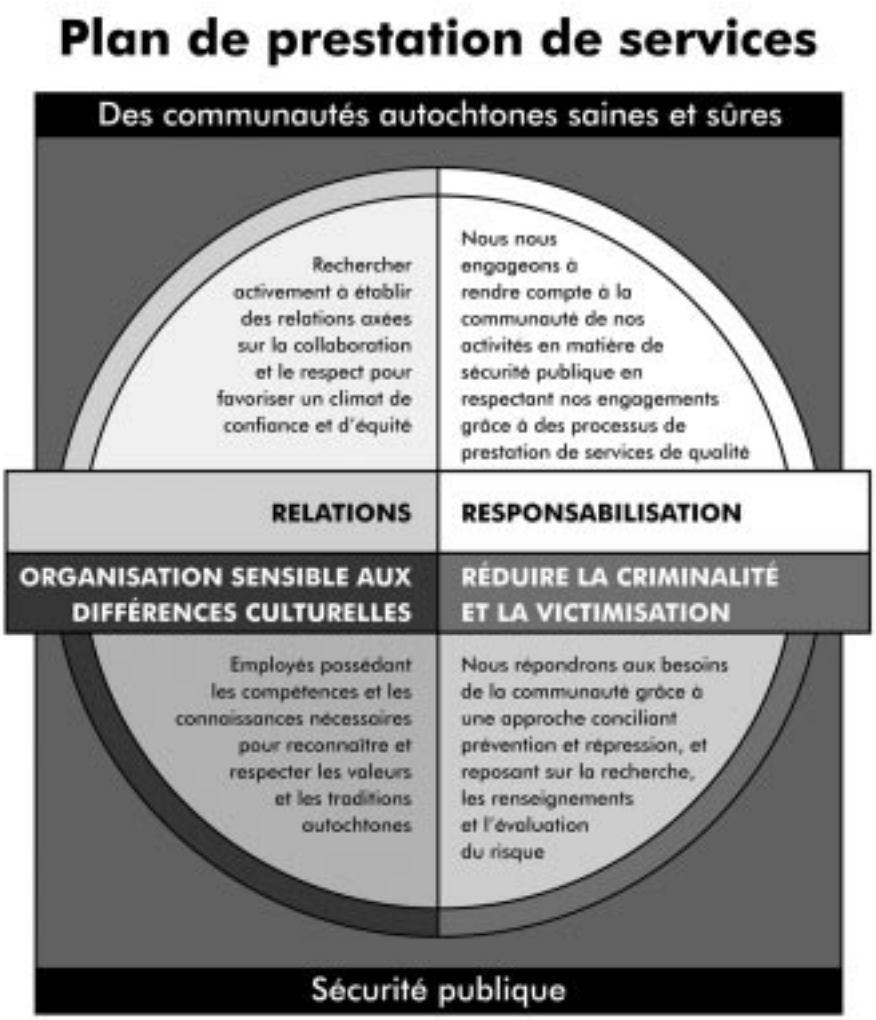

SECTION III: RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Notre structure de prestation de services et de programmes

Notre structure de gestion

La GRC est constituée sous le régime de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*. En vertu de cette loi, le Commissaire, sous la direction du ministre de la Sécurité publique, a pleine autorité sur la GRC et tout ce qui s'y rapporte.

Voici les principaux éléments de notre structure de gestion :

- **Sous-commissaires – régions du Pacifique, du Nord-Ouest et de l'Atlantique :** Supervisent les opérations dans ces régions
- **Sous-commissaire aux Services fédéraux et à la Région du Centre :** Assure notre mandat en matière d'exécution des lois fédérales (regroupe les Opérations fédérales et internationales [OFI], les Services de police de protection et les opérations des divisions A, C et O)
- **Sous-commissaire aux Opérations et à l'Intégration :** Dirige l'intégration horizontale dans tous les domaines, y compris la stratégie, l'amélioration du rendement et les opérations (regroupe la Section des enquêtes relatives à la sécurité nationale [ESN], la Direction des renseignements criminels [DRC], le Centre de coordination des préparatifs et des interventions opérationnelles [CCPIO], la Direction de la planification et des politiques stratégiques [DPPS], le Soutien aux opérations intégrées [SOI] et les Services de police communautaires, contractuels et autochtones [SPCCA])
- **Sous-commissaire aux Services nationaux de police :** Veille à la prestation de services de soutien opérationnel et de gestion de l'information de première ligne à la GRC, à la collectivité policière en général et aux groupes de la justice pénale (regroupe les Opérations techniques [OT], le Collège canadien de police [CCP], le Service canadien de renseignements criminels [SCRC], les Services de laboratoire judiciaire [SLJ], les Services d'information et d'identité judiciaire [SIIJ], le Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants [CNCEE], le Secteur du dirigeant principal de l'Information [DPI] et le Centre des armes à feu Canada [CAFC])
- **Sous-commissaire à la Gestion générale et au Contrôle :** S'assure que la GRC continue de répondre aux normes gouvernementales en matière de responsabilisation, de gérance, de gestion fondée sur la valeur et les résultats, de transparence et de réceptivité accrues, de gestion du risque, de renouvellement des systèmes de contrôle et de développement durable
- **Sous-commissaire adjoint aux Ressources humaines :** Veille à élaborer des stratégies de gestion des ressources humaines qui permettent d'accroître le rendement et le succès de l'organisation, s'assure que les politiques et les processus de RH favorisent la préparation opérationnelle et aide à établir et à garder un effectif engagé à l'atteinte de l'excellence dans la prestation des services

Le conseiller en matière d'éthique et d'intégrité, le directeur des Services juridiques et le vérificateur en chef sont également membres de l'État-major supérieur.

Où nous trouver

Pour assumer ses responsabilités, la GRC dispose d'un effectif de plus de 25 000 employés regroupant des membres réguliers, des membres civils et des employés de la fonction publique. Elle a aussi la chance de pouvoir compter sur plus de 75 000 bénévoles qui l'aident à offrir des services de qualité aux collectivités à l'échelle du Canada.

La GRC agit à titre de service de police national, fédéral, provincial et municipal, ce qui en fait une organisation unique au monde. Les hommes et les femmes qui la composent sont donc présents à peu près partout au Canada.

Travaillant à partir de plus de 750 détachements, la GRC offre des services de police quotidiens dans plus de 200 municipalités ainsi que des services de police provinciaux ou territoriaux partout sauf en Ontario et au Québec. Elle fournit aussi des services à plus de 600 collectivités autochtones ainsi qu'à 3 aéroports internationaux et à de nombreux aéroports plus petits. Elle travaille constamment à tenir son engagement d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités.

La GRC est organisée en quatre régions et en quatorze divisions. Sa Direction générale se trouve à Ottawa et son école, ou la Division Dépôt, à Regina. Chaque division, désignée par une lettre, est gérée par un commandant. Les limites des divisions correspondent à peu près aux frontières provinciales, et les quartiers généraux divisionnaires sont situés dans les capitales provinciales ou territoriales (à l'exception de ceux des divisions A, C, E et O, situés respectivement à Ottawa, à Montréal, à Vancouver et à London).

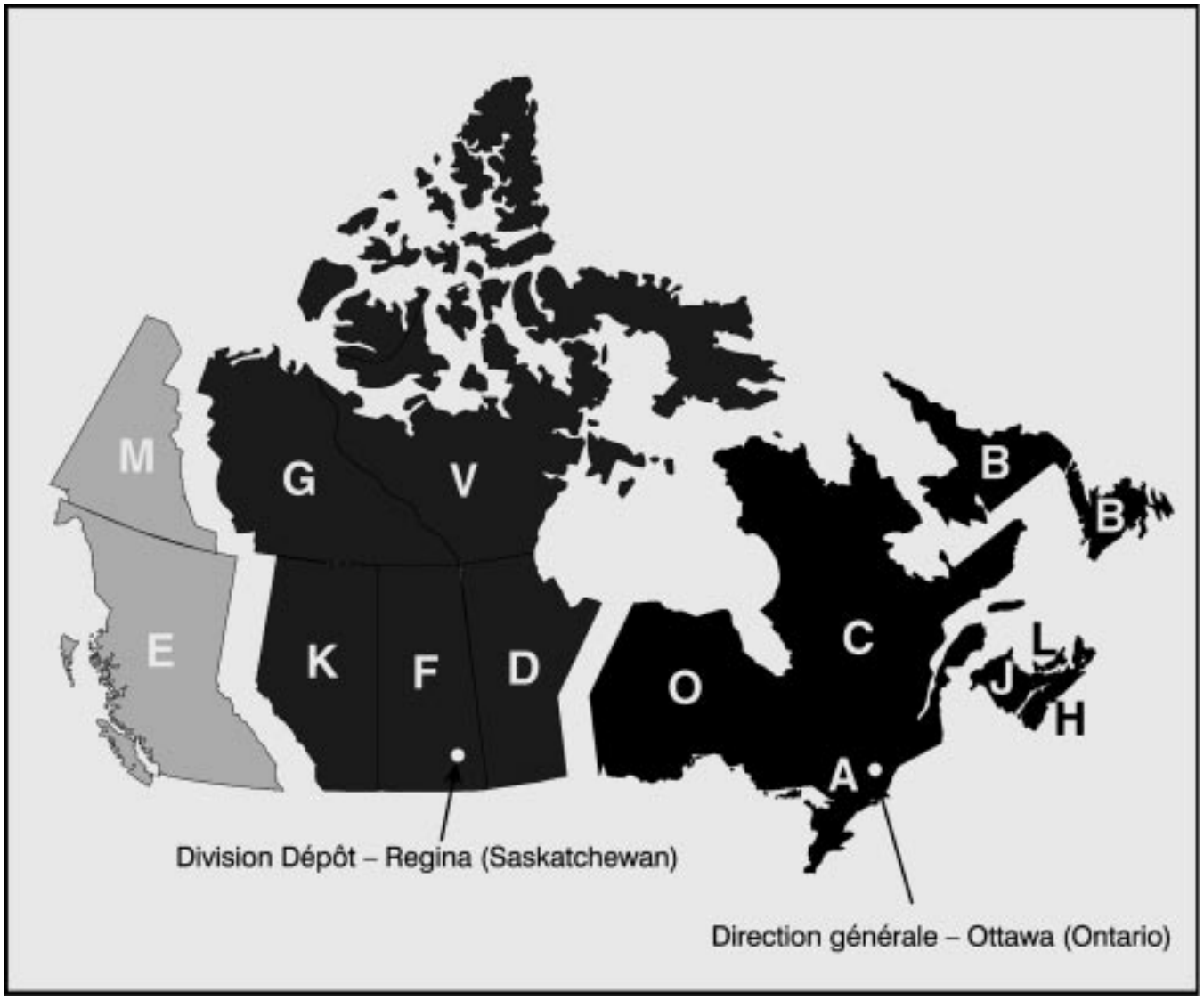

Tableau financier 1 : Comparaison entre les dépenses prévues et les dépenses réelles (y compris les ETP)

Secteur d'activité (en M$)	Dépenses réelles 2004-2005	Dépenses réelles 2005-2006	2006-2007			
			Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Opérations fédérales et internationales	548,2	579,7	592,9	703,0	653,9	626,0
Services de police de protection	120,0	125,7	105,1	116,4	150,7	108,9
Services de police communautaires, contractuels et autochtones	1 871,0	1 991,8	2 083,4	2 174,0	2 240,4	2 140,7
Opérations relatives aux renseignements criminels	68,7	71,6	70,3	76,5	85,2	81,8
Opérations relatives à la police technique	171,0	168,8	174,2	189,3	198,3	190,8
Soutien des services de police	60,7	67,3	68,5	71,1	80,0	84,0
Services nationaux de police	143,5	161,9	149,7	164,8	210,4	170,9
Enregistrement des armes à feu, délivrance des permis et infrastructure de soutien	78,3	68,9	77,7	74,2	92,8	68,5
Politiques, règlements, communication et intégration du portefeuille			5,3	4,7	4,8	2,4
Pensions aux termes de la *Loi sur la continuation des pensions de la GRC*	22,6	23,6	23	23	20,4	20,4
Indemnisation des membres de la GRC pour blessures subies dans l'exercice de leurs fonctions	31,8	39,1	48,8	48,8	58,8	55,1
Paiements au titre d'indemnisation des accidentés du travail aux survivants des membres de la GRC	1,5	1,4	1,5	1,5	1,5	2,0
Pensions aux familles des membres de la GRC qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Total	**3 131,9**	**3 299,5**	**3 401,3**	**3 642,0**	**3 782,2**	**3 557,3**
Moins : revenus non disponibles	85,7	107,2	92,1	92,1	93,5	99,3
Plus : coût des services reçus à titre gracieux	193,9	201,9	198,4	198,4	202,7	221,5
Coût net pour la GRC	**3 240,1**	**3 394,2**	**3 507,6**	**3 748,3**	**3 891,4**	**3 679,4**
Équivalents temps plein (ETP)	**23 236,0**	**23 578,8**	**25 665,0**	**26 481,3**	**25 809,6**	**24 786,4**

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. Sont exclus 17,2 millions de dollars en *« remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs »* inscrits dans les Comptes publics de 2006-2007.

Total des dépenses brutes (en M $)

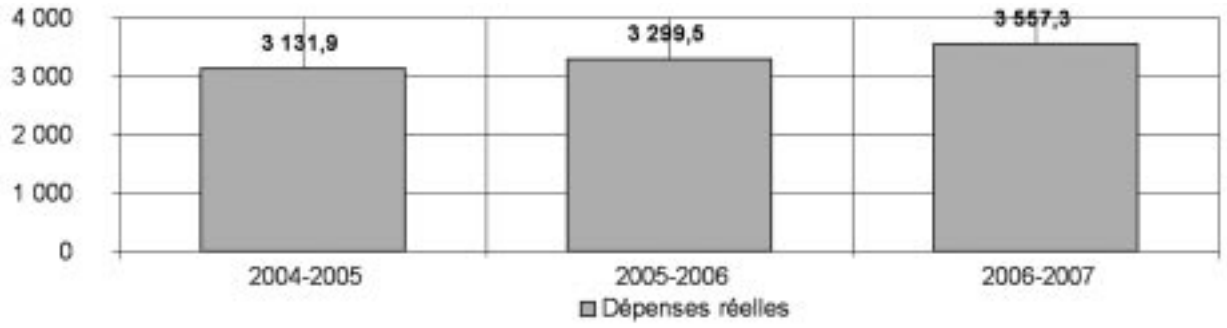

Tableau financier 2 : Utilisation des ressources par secteur d'activité

Secteur d'activité (en M $)		ETP	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions et contributions	Total des dépenses brutes	Moins : revenus disponibles	Total des dépenses nettes
Opérations fédérales et internationales	Budget principal	4 624,0	557,0	35,9	0,0	592,9	0,6	592,3
	(dépenses prévues)	5 257,2	664,4	38,5	0,0	703,0	0,6	702,3
	(autorisations)	*4 638,0*	*612,0*	*41,8*	*0,0*	*653,9*	*8,9*	*644,9*
	(dépenses réelles)	**4 224,9**	**585,7**	**40,4**	**0,0**	**626,0**	**7,7**	**618,3**
Services de police de protection	Budget principal	918,0	99,8	5,3	0,0	105,1	0,1	105,0
	(dépenses prévues)	920,5	111,1	5,3	0,0	116,4	0,1	116,3
	(autorisations)	*932,1*	*144,2*	*6,5*	*0,0*	*150,7*	*2,0*	*148,7*
	(dépenses réelles)	**595,6**	**102,0**	**6,9**	**0,0**	**108,9**	**5,4**	**103,5**
Services de police communautaires, contractuels et autochtones	Budget principal	15 945,0	1 899,2	184,2	0,0	2 083,4	1 235,2	848,2
	(dépenses prévues)	15 983,7	1 989,8	184,2	0,0	2 174,0	1 235,2	938,8
	(autorisations)	*15 946,2*	*2 038,3*	*202,1*	*0,0*	*2 240,4*	*1 313,7*	*926,7*
	(dépenses réelles)	**15 741,6**	**1 989,6**	**151,0**	**0,0**	**2 140,7**	**1 252,1**	**888,6**
Opérations relatives aux renseignements criminels	Budget principal	587,0	66,8	3,5	0,0	70,3	0,1	70,2
	(dépenses prévues)	624,2	73,0	3,5	0,0	76,5	0,1	76,4
	(autorisations)	*596,0*	*80,8*	*4,3*	*0,0*	*85,2*	*1,0*	*84,2*
	(dépenses réelles)	**596,6**	**79,1**	**2,6**	**0,0**	**81,8**	**0,9**	**80,9**
Opérations relatives à la police technique	Budget principal	1 333,0	155,3	18,9	0,0	174,2	0,2	173,9
	(dépenses prévues)	1 432,4	170,3	18,9	0,0	189,3	0,2	189,0
	(autorisations)	*1 333,1*	*176,3*	*22,0*	*0,0*	*198,3*	*3,5*	*194,9*
	(dépenses réelles)	**1 389,6**	**180,1**	**10,7**	**0,0**	**190,8**	**2,1**	**188,7**
Soutien des services de police	Budget principal	402,0	65,9	2,6	0,0	68,5	0,1	68,4
	(dépenses prévues)	403,2	68,4	2,6	0,0	71,1	0,1	71,0
	(autorisations)	*402,0*	*76,8*	*3,2*	*0,0*	*80,0*	*1,0*	*79,0*
	(dépenses réelles)	**528,1**	**79,2**	**4,8**	**0,0**	**84,0**	**0,9**	**83,2**
Services nationaux de police	Budget principal	1 454,0	138,8	10,5	0,4	149,7	3,7	146,0
	(dépenses prévues)	1 458,1	153,9	10,5	0,4	164,8	3,7	161,2
	(autorisations)	*1 560,1*	*197,4*	*12,6*	*0,4*	*210,4*	*6,0*	*204,4*
	(dépenses réelles)	**1 353,0**	**161,6**	**8,9**	**0,4**	**170,9**	**7,8**	**163,1**

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Tableau financier 2 : Utilisation des ressources par secteur d'activité (continué)

Secteur d'activité (en M $)		ETP	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions et contributions	Total des dépenses brutes	Moins : revenus disponibles	Total des dépenses nettes
Enregistrement des armes à feu, délivrance des permis et infrastructure de soutien	Budget principal	375,0	65,3	0,0	13,0	78,3	0,0	78,3
	(dépenses prévues)	375,0	55,9	0,0	13,0	68,9	0,0	68,9
	(autorisations)	*375,0*	*64,7*	*0,0*	*13,0*	*77,7*	*0,0*	*77,7*
	(dépenses réelles)	**339,0**	**63,1**	**0,0**	**11,1**	**74,2**	**0,0**	**74,2**
Politiques, règlements, communication et intégration du portefeuille	Budget principal	27,0	4,3	0,0	1,0	5,3	0,0	5,3
	(dépenses prévues)	27,0	3,7	0,0	1,0	4,7	0,0	4,7
	(autorisations)	*27,0*	*3,8*	*0,0*	*1,0*	*4,8*	*0,0*	*4,8*
	(dépenses réelles)	**18,0**	**2,2**	**0,0**	**0,2**	**2,4**	**0,0**	**2,4**
Pensions aux termes de la *Loi sur la continuation des pensions de la GRC*	Budget principal	0,0	0,0	0,0	23,0	23,0	0,0	23,0
	(dépenses prévues)	0,0	0,0	0,0	23,0	23,0	0,0	23,0
	(autorisations)	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*20,4*	*20,4*	*0,0*	*20,4*
	(dépenses réelles)	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**20,4**	**20,4**	**0,0**	**20,4**
Indemnisation des membres de la GRC pour blessures subies dans l'exercice de leurs fonctions	Budget principal	0,0	0,0	0,0	48,8	48,8	0,0	48,8
	(dépenses prévues)	0,0	0,0	0,0	48,8	48,8	0,0	48,8
	(autorisations)	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*58,8*	*58,8*	*0,0*	*58,8*
	(dépenses réelles)	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**55,1**	**55,1**	**0,0**	**55,1**
Paiements au titre d'indemnisation des accidentés du travail aux survivants des membres de la GRC	Budget principal	0,0	0,0	0,0	1,5	1,5	0,0	1,5
	(dépenses prévues)	0,0	0,0	0,0	1,5	1,5	0,0	1,5
	(autorisations)	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*1,5*	*1,5*	*0,0*	*1,5*
	(dépenses réelles)	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**2,0**	**2,0**	**0,0**	**2,0**
Pensions aux familles des membres de la GRC qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions	Budget principal	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1
	(dépenses prévues)	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1
	(autorisations)	*0,0*	*0,0*	*0,0*	*0,1*	*0,1*	*0,0*	*0,1*
	(dépenses réelles)	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,1**	**0,1**	**0,0**	**0,1**
Total	Budget principal	25 665,0	3 052,4	261,1	87,9	3 401,3	1 240,0	2 161,3
	(dépenses prévues)	26 481,3	3 290,6	263,7	87,8	3 642,1	1 240,0	2 402,1
	(autorisations)	*25 809,6*	*3 394,4*	*292,6*	*95,2*	*3 782,2*	*1 336,0*	*2 446,2*
	(dépenses réelles)	24 786,4	3 242,6	225,4	89,3	3 557,3	1 276,8	2 280,5

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. Sont exclus 17,2 millions de dollars en « remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs » inscrits dans les Comptes publics de 2006-2007.

Tableau financier 3 : Crédits votés et législatifs

Besoins financiers par autorisation (en M $) Poste		2006-2007			
		Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Gendarmerie royale du Canada – Programme d'application de la loi					
60	Dépenses de fonctionnement	1 259,0	1 313,0	1 656,3	1 570,4
61	Enregistrement des armes à feu, délivrance des permis et infrastructure de soutien	50,8	50,8	51,6	50,6
62	Politiques, règlements, communication et intégration du portefeuille	14,6	14,6	14,0	11,7
65	Dépenses en capital	197,9	217,0	292,6	225,4
70	Subventions et contributions	43,7	43,7	74,9	68,8
(S)	Pensions et autres avantages sociaux – membres de la GRC	288,6	288,6	270,5	270,5
(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	51,1	51,1	58,5	58,5
(S)	Indemnités versées en vertu de la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*	23,0	23,0	20,4	20,4
Total pour la GRC		**1 928,7**	**2 001,8**	**2 438,8**	**2 276,3**

Nota : Le total des autorisations équivaut à la somme des montants prévus dans le Budget principal des dépenses et dans le Budget supplémentaire des dépenses ainsi que des autres autorisations accordées à la GRC.
Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.
De plus, 7,4 millions de dollars ont été obtenus de l'aliénation de biens excédentaires de l'État. De ce montant, 3,9 millions ont été dépensés. Le solde sera disponible pour dépenser, en tant que crédits autorisés, en 2007-2008.
Les chiffres ci-dessus n'incluent pas le remboursement de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs.

Autorisations 2006-2007

Poste (en M $)

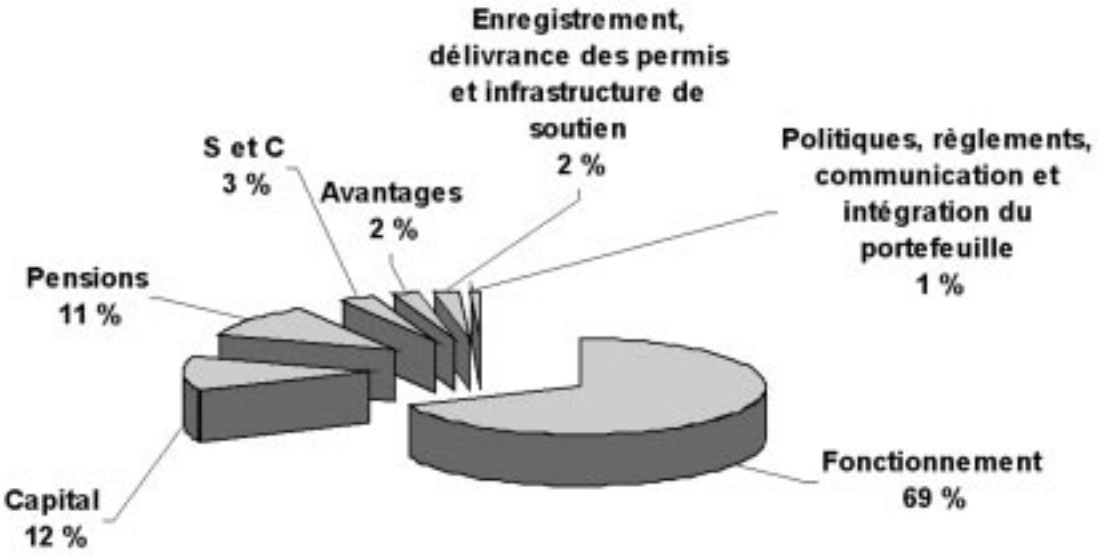

Tableau 4 : Services reçus à titre gracieux

(en M)	2006-2007
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	**60,6**
Contributions du SCT correspondant à la part de l'employeur des primes et des coûts liés au régime d'assurance des employés	**158,1**
Coût de l'indemnisation assurée aux victimes d'accidents du travail (assumé par Ressources humaines et Développement social Canada)	**0,4**
Honoraires et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	**2,4**
Coût total des services reçus à titre gracieux en 2006-2007	**221,5**

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Tableau 5 : Prêts, investissements et avances (dépenses non budgétaires)

NÉANT. Aucune activité pendant la période comptable examinée.

Tableau 6 : Origine des revenus disponibles et non disponibles

Revenus disponibles *

Secteur d'activité (en M $)	Dépenses réelles 2004-2005	Dépenses réelles 2005-2006	2006-2007			
			Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Opérations fédérales et internationales	6,1	6,8	0,6	0,6	8,9	7,7
Services de police de protection	1,4	1,5	0,1	0,1	2,0	5,4
Services de police communautaires, contractuels et autochtones	1 065,2	1 167,1	1 235,2	1 235,2	1 313,7	1 252,1
Opérations relatives aux renseignements criminels	0,7	0,8	0,1	0,1	1,0	0,9
Opérations relatives à la police technique	2,4	1,9	0,2	0,2	3,5	2,1
Soutien des services de police	0,7	0,8	0,1	0,1	1,0	0,9
Services nationaux de police	10,5	6,8	3,7	3,7	6,0	7,8
Total des revenus disponibles	**1 087,0**	**1 185,7**	**1 240,0**	**1 240,0**	**1 336,0**	**1 276,8**

Revenus non disponibles

Secteur d'activité (en M $)	Dépenses réelles 2004-2005	Dépenses réelles 2005-2006	2006-2007			
			Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Privilèges, licences et permis	20,1	29,1	12,4	12,4	12,4	17,5
Remboursement de dépenses d'exercices antérieurs	3,5	3,9	6,1	6,1	6,1	5,4
Rendement des investissements	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0
Divers	54,4	68,3	65,7	65,7	65,7	70,9
Produits de ventes	1,6	1,4	2,0	2,0	2,0	0,9
Produits de l'aliénation de biens	6,1	4,5	5,8	5,8	7,2	4,6
Total des revenus non disponibles	**85,7**	**107,2**	**92,1**	**92,1**	**93,5**	**99,3**
Total des revenus	**1 172,7**	**1 292,9**	**1 332,1**	**1 332,1**	**1 429,5**	**1 376,1**

Nota : *Revenus disponibles proviennent surtout de la prestation de services de police contractuels fournis aux provinces, territoires et municipalités. Autres revenus proviennent des frais de scolarité et de logement au Collège canadien de police, et de technologie.

Revenus disponibles (en M $)

Dépenses réelles

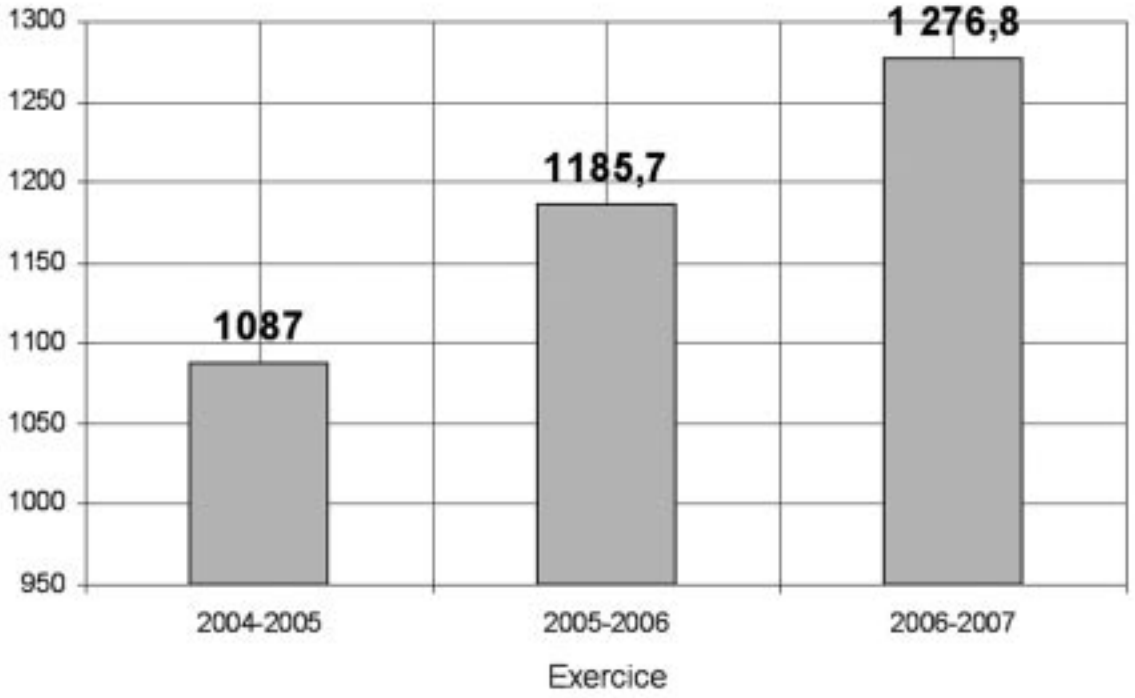

Revenus non disponibles (en M $)

Dépenses réelles

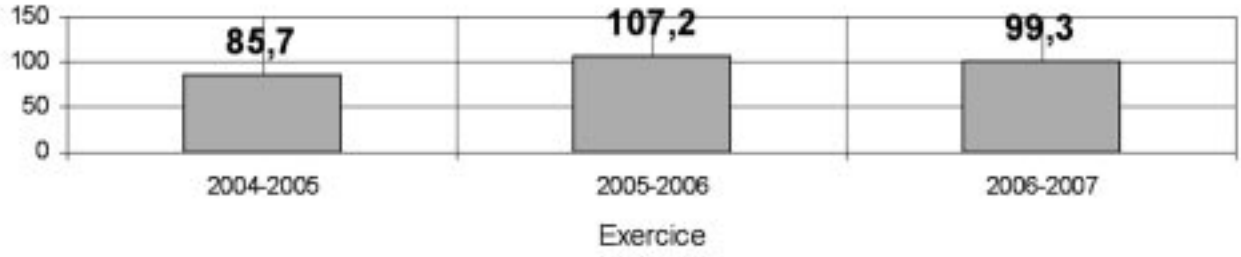

Tableau 7 : Fonds renouvelables (état des opérations, état des mouvements de trésorerie et utilisation prévue des autorisations)

NÉANT. Aucune activité pendant la période comptable examinée.

Tableau 8 : Besoins en ressources par direction ou secteur

	2006-2007									
(en M $)	Opérations fédérales et internationales	Services de police de protection	Services de police communautaires, contractuels et autochtones	Opérations relatives aux renseignements criminels	Opérations relatives à la police technique	Soutien des services de police	Services nationaux de police	Enregistrement, délivrance des permis et infrastructure de soutien	Politiques, règlements, communication et intégration du portefeuille	Total des dépenses prévues
Région de l'Atlantique										
Dépenses prévues	48,2	2,2	94,5	4,5	9,9	0,7	2,4	0,0	0,0	162,5
Dépenses réelles	55,1	3,6	112,3	4,0	13,9	0,9	2,9	0,0	0,0	192,6
Région du Centre										
Dépenses prévues	251,7	17,4	35,8	22,7	37,6	1,1	5,0	0,0	0,0	371,4
Dépenses réelles	272,2	30,9	43,2	33,0	45,8	1,4	5,8	0,0	0,0	432,4
Région du Nord-Ouest										
Dépenses prévues	66,0	3,8	184,1	11,0	18,8	1,2	3,2	0,0	0,0	288,1
Dépenses réelles	72,9	5,1	244,3	9,5	23,0	1,7	4,8	0,0	0,0	361,2
Région du Pacifique										
Dépenses prévues	77,2	6,2	161,1	12,2	22,5	0,9	3,1	0,0	0,0	283,2
Dépenses réelles	91,0	17,2	263,9	12,1	27,0	1,4	4,3	0,0	0,0	416,9
Direction générale										
Dépenses prévues	144,9	66,0	246,9	19,8	85,1	57,0	132,5	68,3	5,3	825,9
Dépenses réelles	127,2	46,7	224,8	22,3	78,9	77,8	145,3	90,4	3,4	816,9
Total										
Dépenses prévues	**588,0**	**95,6**	**722,5**	**70,2**	**173,9**	**61,0**	**146,3**	**68,3**	**5,3**	**1 931,1**
Dépenses réelles	**618,3**	**103,5**	**888,6**	**80,9**	**188,7**	**83,2**	**163,1**	**90,4**	**3,4**	**2 220,1**

Nota : Ces chiffres n'incluent pas 77,6 millions de dollars en subventions et contributions non affectées.

- Les affectations aux secteurs d'activités représentent toutes les activités connexes entreprises à l'échelle de la GRC et non un seul programme, service ou groupe organisationnel de ce nom.
- Dépenses prévues selon le Budget principal.
- Dépenses réelles selon le Budget principal plus les fonds affectés en cours d'exercice.

Tableau 9-A : Modèle de présentation des frais d'utilisation pour 2006-2007 – *Loi sur les frais d'utilisation*

Gendarmerie royale du Canada

A. Frais d'utilisation		Frais exigés pour le traitement des demandes faites en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*			
Type de frais		Règlementaires			
Pouvoir d'établissement de frais		*Loi sur l'accès à l'information*			
Dernière modification		1992			
Revenus prévus (en M $)	0,0	**Revenus réels (en M $)**	0,0	**Coût total (en M $)**	3,25
2006-2007	**Norme de rendement**	Cadre élaboré par le SCT, Consultez le site suivant : www.tbs-sct.gc.ca/gos-sog/atip-aiprp/in-ai/in-ai2006/2006-06_f.asp			
	Résultats en matière de rendement	***Loi sur l'accès à l'information*** Dans les 30 jours = 29,7 % Prorogation du délai : 1 à 30 jours = 15,1 % 31 à 60 jours = 7,8 % 61 à 90 jours = 5,4 % 91 à 120 jours = 4,5 % Plus de 120 jours = 37,6 %		***Loi sur la protection des renseignements personnels*** Dans les 30 jours = 34,0% Prorogation du délai : 1 à 30 jours = 23,2 % 31 à 60 jours = 9,7 % 61 à 90 jours = 4,6 % 91 à 120 jours = 3,7 % Plus de 120 jours = 24,7 %	
Années de planification	**Revenus prévus (en M $)**	**Exercice**	2007-2008		0,0
			2008-2009		0,0
			2009-2010		0,0
	Coût total estimatif	**Exercice**	2007-2008		3,53
			2008-2009		3,70
			2009-2010		3,70

Centre des armes à feu Canada

A. Frais d'utilisation		Frais exigés pour le traitement des demandes faites en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*			
Type de frais		Autres produits et services			
Pouvoir d'établissement de frais		*Loi sur l'accès à l'information*			
Dernière modification		1992			
Revenus prévus (en M $)	0,0	**Revenus réels (en M $)**	0,0	**Coût total (en M $)**	0,2
2006-2007	**Norme de rendement**	Cadre élaboré par le SCT. Consultez le site suivant : www.tbs-sct.gc.ca/gos-sog/atip-aiprp/in-ai/in-ai2006/2006-06_f.asp			
	Résultats en matière de rendement	***Loi sur l'accès à l'information*** Dans les 60 jours = 83,0 %		***Loi sur la protection des renseignements personnels*** Dans les 60 jours = 97,0%	
Années de planification	**Revenus prévus (en M $)**	**Exercice**	2007-2008		0,0
			2008-2009		0,0
			2009-2010		0,0
	Coût total estimatif (en M $)	**Exercice**	2007-2008		0,2
			2008-2009		0,2
			2009-2010		0,2

Centre des armes à feu Canada

A. Frais d'utilisation		**Permis d'entreprises**	**2006-2007**	
Type de frais		Règlementaires	**Revenus prévus (en M $)**	0,6
Pouvoir d'établissement de frais		*Règlement sur les droits applicables aux armes à feu*	**Revenus réels (en M $)**	0,5
Dernière modification		Le 10 avril 2005	**Coût total (en M $)**	**Section C** Autres renseignements Voir la note 1
2006-2007	**Norme de rendement**	**Section C** – Autres renseignements – Voir la note 2		
	Résultats en matière de rendement	**Section C** – Autres renseignements – Voir la note 3		
Années de planification	**Revenus prévus (en M $)**	**Exercice**	2007-2008	0,1
			2008-2009	0,6
			2009-2010	0,6
	Coût total estimatif (en M $)	**Exercice**	2007-2008 2008-2009 2009-2010	**Section C** – Autres renseignements – Voir la note 1

A. Frais d'utilisation		**Permis de particuliers**	**2006-2007**	
Type de frais		Règlementaires	**Revenus prévus (en M $)**	1,9
Pouvoir d'établissement de frais		*Règlement sur les droits applicables aux armes à feu*	**Revenus réels (en M $)**	4,9
Dernière modification		Le 1er décembre 1998	**Coût total (en M $)**	**Section C** Autres renseignements Voir la note 1
2006-2007	**Norme de rendement**	45 jours		
	Résultats en matière de rendement	76 % des demandes de permis dûment remplies ont été traitées dans les 45 jours		
Années de planification	**Revenus prévus (en M $)**	**Exercice**	2007-2008	1,9
			2008-2009	21,7
			2009-2010	21,7
	Coût total estimatif (en M $)	**Exercice**	2007-2008 2008-2009 2009-2010	**Section C** – Autres renseignements – Voir la note 1

A. Frais d'utilisation		**Certificats d'enregistrement**	**2006-2007**	
Type de frais		Règlementaires	**Revenus prévus (en M $)**	0,0
Pouvoir d'établissement de frais		*Règlement sur les droits applicables aux armes à feu*	**Revenus réels (en M $)**	0,0
Dernière modification		Frais abrogés le 20 mai 2004	**Coût total (en M $)**	**Section C** Autres renseignements Voir la note 1
2006-2007	**Norme de rendement**	30 jours		
	Résultats en matière de rendement	63% des demandes d'enregistrement dûment remplies ont été traitées dans les 30 jours		
Années de planification	**Revenus prévus (en M $)**	**Exercice**	2007-2008	0,0
			2008-2009	0,0
			2009-2010	0,0
	Coût total estimatif (en M $)	**Exercice**	2007-2008 2008-2009 2009-2010	**Section C** – Autres renseignements – Voir la note 1

Centre des armes à feu Canada

A. Frais d'utilisation **Type de frais** **Pouvoir d'établissement de frais** **Dernière modification**		**Autorisations** Règlementaires *Règlement sur les droits applicables aux armes à feu* Le 1er décembre 1998	**2006-2007** **Revenus prévus (en M $)** 0,3 **Revenus réels (en M $)** 0,3 **Coût total (en M $)** **Section C** Autres renseignements Voir la note 1	
2006-2007	**Norme de rendement** **Résultats en matière de rendement**	**Section C** – Autres renseignements – Voir la note 2 **Section C** – Autres renseignements – Voir la note 3		
Années de planification	**Revenus prévus (en M $)**	**Exercice**	2007-2008	0,3
			2008-2009	0,3
			2009-2010	0,3
	Coût total estimatif (en M $)	**Exercice** 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010	**Section C** – Autres renseignements – Voir la note 1	

A. Frais d'utilisation **Type de frais** **Pouvoir d'établissement de frais** **Dernière modification**		**Permis de non résidants** Règlementaires *Règlement sur les droits applicables aux armes à feu* Le 10 avril 2005	**2006-2007** **Revenus prévus (en M $)** 1,9 **Revenus réels (en M $)** 2,0 **Coût total (en M $)** **Section C** Autres renseignements Voir la note 1	
2006-2007	**Norme de rendement** **Résultats en matière de rendement**	**Section C** – Autres renseignements – Voir la note 2 **Section C** – Autres renseignements – Voir la note 3		
Années de planification	**Revenus prévus (en M $)**	**Exercice**	2007-2008	1,9
			2008-2009	1,9
			2009-2010	1,9
	Coût total estimatif (en M $)	**Exercice** 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010	**Section C** – Autres renseignements – Voir la note 1	

A. Frais d'utilisation **Type de frais** **Pouvoir d'établissement de frais** **Dernière modification**		**Services de remplacement de documents** Règlementaires *Règlement sur les droits applicables aux armes à feu* Le 10 avril 2005	**2006-2007** **Revenus prévus (en M $)** 0,1 **Revenus réels (en M $)** 0,1 **Coût total (en M $)** **Section C** Autres renseignements Voir la note 1	
2006-2007	**Norme de rendement** **Résultats en matière de rendement**	**Section C** – Autres renseignements – Voir la note 2 **Section C** – Autres renseignements – Voir la note 3		
Années de planification	**Revenus prévus (en M $)**	**Exercice**	2007-2008	0,1
			2008-2009	0,1
			2009-2010	0,1
	Coût total estimatif (en M $)	**Exercice** 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010	**Section C** – Autres renseignements – Voir la note 1	

Centre des armes à feu Canada

	2006-2007			Années de planification		
(en M $)	**Revenus prévus**	**Revenus réels**	**Coût total**	**2007-2008**	**2008-2009**	**2009-2010**
Permis d'entreprises	0,6	0,5	–	0,1	0,6	0,6
Permis de particuliers	1,9	4,9	–	1,9	21,7	21,7
Certificats d'enregistrement	0,0	0,0	–	0,0	0,0	0,0
Autorisations	0,3	0,3	–	0,3	0,3	0,3
Permis de non résidants	1,9	2,0	–	1,9	1,9	1,9
Services de remplacement de documents	0,1	0,1	–	0,1	0,1	0,1
Total (2006-2007) :	**4,8**	**7,8**	**3,45**	**4,3**	**24,6**	**24,6**

B. Date de la dernière modification :

Revenus prévus :

- Le 17 mai 2006, le gouvernement a annoncé que les particuliers n'auraient plus à payer les droits de renouvellement de leur permis de possession seulement (PPS), ni de leur permis de possession et d'acquisition (PPA). Sont également dispensés :
  - Les particuliers qui passent d'un PPS à un PPA;
  - Les particuliers qui ajoutent des privilèges à leur permis;
  - Les particuliers dont le permis est expiré[1] et qui en obtiennent un nouveau;
  - Les mineurs qui renouvellent leur permis de possession.
- Les droits d'enregistrement des armes à feu ont été abrogés le 20 mai 2004.
- Les revenus prévus et réels provenant de frais perçus pour le traitement des demandes présentées en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* représentent environ 2 000 $ par année, selon le Rapport annuel au Parlement 2004-2005 concernant la *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter le site Web du CAFC.

Nota : [1] Si le permis expiré était un permis de possession seulement, le permis n'est plus valide. S'il veut continuer à avoir en sa possession des armes à feu, le particulier doit suivre une formation sur le maniement sécuritaire des armes à feu et faire une demande de permis de possession et d'acquisition.

Tableau 10 : État d'avancement par rapport au Plan de réglementation du ministère

NÉANT. Aucune activité pendant la période comptable examinée.

Tableau 12 : Rapport d'étape sur les grands projets de l'État

Identification en temps réel (ITR)

1. Vue d'ensemble

Le projet d'Identification en temps réel (ITR) vise la refonte des systèmes et des processus d'identification dactyloscopique, de vérification à des fins civiles et de tenue des casiers judiciaires. L'ITR remplacera les méthodes papier actuelles par un système électronique permettant d'identifier en « temps réel » les empreintes digitales envoyées par voie électronique.

Au cours des enquêtes criminelles et des vérifications à des fins civiles, les services de police transmettent des empreintes digitales pour appuyer l'ouverture d'un casier judiciaire ou faire faire une recherche dans le répertoire des casiers judiciaires. L'ITR permettra de rationaliser ces services, facilitera l'échange de renseignements à l'échelle internationale et améliorera le suivi visant les criminels grâce à la réduction du délai nécessaire pour l'identification, lequel ne sera plus de quelques semaines à quelques mois, mais de quelques heures à quelques jours.

Le financement du projet d'ITR a été annoncé le 20 avril 2004, dans la foulée de la Politique de sécurité nationale. En vue de cette annonce, d'importants travaux avaient déjà été réalisés entre 2001 et 2004 par une petite équipe de projet de la GRC chargée de définir les besoins en matière d'ITR et de préparer les énoncés de travail.

Après l'annonce du financement du projet, une charte a été élaborée pour ce dernier, et un bureau de projet relevant des Services d'information et d'identification judiciaire des Services nationaux de police a officiellement été établi. Le dirigeant principal de l'Information a été nommé chef du projet et, à ce titre, il est responsable des améliorations techniques qui y sont associées. Le directeur de projet œuvre sous la direction du dirigeant principal de l'Information.

La mise en œuvre du projet se divise en deux grandes phases. Dans le cadre de la première, on modernisera le processus de vérification à des fins civiles, remplacera le Système automatisé d'identification dactyloscopique (SAID) et instaurera un nouveau gestionnaire de transactions, soit le serveur NIST des SNP, grâce auquel les organismes pourront transmettre des renseignements sur les empreintes digitales par voie électronique. La phase 1 fera l'objet de plusieurs lancements en 2007.

La phase 2 consistera en la modernisation des processus liés à la gestion et à la mise à jour des casiers judiciaires. Il s'agit d'une importante mesure de reconfiguration qui vise à remplacer les systèmes existants, devenus désuets, afin d'appuyer l'effort de restructuration global. La phase 2 sera menée à bien au printemps 2009.

2. Organisme responsable, et organismes et ministères participants

La GRC est l'organisme responsable du projet d'ITR. Divers niveaux de gouvernance veillent à ce que le projet soit couronné de succès et réponde aux besoins des différents intervenants.

Le Comité consultatif supérieur du projet est constitué de représentants de la haute direction de la GRC, de Sécurité publique Canada (SPC) et d'organismes centraux. Il est chargé de conseiller le chef du projet relativement à tous les aspects du projet qui ont trait aux politiques gouvernementales, à l'orientation stratégique et aux acquisitions, y compris la révision de la portée du projet durant l'étape de la définition de ce dernier ainsi que la stratégie d'approvisionnement pour le projet.

Un comité directeur fournit constamment des directives aux responsables du projet. Il est formé de représentants de ministères et d'organismes centraux clés. Le projet est supervisé par des comités de SPC, tels que le Comité sur l'interopérabilité du Portefeuille, ce qui permet de veiller aux intérêts horizontaux liés au projet et à la réalisation des objectifs fixés en matière de sécurité publique.

Le projet d'ITR est une grande initiative d'interopérabilité qui intéresse tous les organismes relevant de SPC. Le Comité directeur des chefs d'organisme, par le truchement du Comité sur l'interopérabilité du Portefeuille, surveillera les progrès et les réalisations pour s'assurer que le projet contribue bel et bien à assurer l'interopérabilité à long terme.

L'ITR sera utilisée partout au Canada et par toutes les autorités concernées. La participation des intervenants s'avère nécessaire pour que le système soit utile à tous et ne contrevienne à aucun règlement, d'où le rôle du Conseil consultatif des Services nationaux de police et des groupes de travail consultatifs techniques.

3. Principaux entrepreneurs et sous-traitants

La GRC fait appel à plusieurs fournisseurs et sous-traitants pour le projet d'ITR :

1. Fournisseur du Système automatisé d'identification dactyloscopique (SAID) : Le projet d'ITR prévoit le remplacement du SAID actuel par une technologie moderne d'identification dactyloscopique. Le fournisseur du SAID, soit la société COGENT Systems, sélectionnée par voie de

concours, est chargé de fournir, de configurer et de mettre en œuvre une solution commerciale moderne pour remplacer le SAID.

2. Un travail de développement conforme à l'architecture technique générale de la GRC est effectué à l'interne. Une équipe de spécialistes et d'entrepreneurs de la GRC s'affaire actuellement à créer le nouveau serveur NIST des SNP, qui se trouve au cœur du projet d'ITR. Afin de compléter les ressources internes ou de remplacer les ressources affectées au Projet, on utilise des offres à commande internes pour répondre aux besoins non comblés en matière de gestion de projet et d'architecture de systèmes, de soutien technique, de conception et de développement de système, de mise à l'essai, de formation et de mise en œuvre. Les principaux entrepreneurs sélectionnés sont :

Veritaaq NRNS Fujitsu TPG

3. Entreprise chargée de l'intégration des systèmes : Un volet de la phase 2 sera donné en sous-traitance, dans le cadre d'un marché à prix fixe, afin d'assurer la livraison des multiples composantes de cette phase. Une demande de propositions a été diffusée et les propositions doivent être soumises à la mi-septembre 2007. L'adjudication du contrat devrait avoir lieu à la mi-décembre 2007.

4. Principaux jalons

Réalisations

- Le financement du projet d'ITR est annoncé le 20 avril 2004, dans la foulée de la Politique de sécurité nationale
- La méthode actuellement employée pour l'approvisionnement est approuvée en novembre 2004 par le Comité consultatif supérieur du projet
- Le 13 décembre 2004, le Conseil du Trésor approuve la stratégie d'approvisionnement de la GRC pour le projet d'ITR et accorde une approbation préliminaire de projet pour un montant estimatif de 129,8 millions de dollars, répartis sur cinq ans pour le développement du système d'ITR. De cette somme, 99,8 millions de dollars sont débloqués dans le cadre de la Politique de sécurité nationale et 30 millions de dollars proviennent du budget de la GRC
- Une demande de propositions visant à trouver un fournisseur pour le SAID est lancée en janvier 2005. Le marché est attribué à l'entreprise COGENT Systems, le 13 octobre 2005, et les travaux sont entamés le 1er novembre de cette même année
- Le 3 octobre 2005, une approbation définitive de projet est donnée pour la phase 1 du projet d'ITR
- En novembre 2006, le projet d'ITR met en œuvre sa première version (v0.5) afin d'obtenir la contribution de deux organismes civils
- En mars 2007, le projet d'ITR met en œuvre une deuxième version (v1.0), qui offre une fonctionnalité accrue au processus dactyloscopique
- Le 14 juin 2007, le Conseil du Trésor accorde l'approbation définitive de projet de la phase 2 du projet d'ITR
- Les DDP pour la phase sont publiées en juin 2007

Calendrier d'exécution

- La réalisation de la phase 1 se fera en décembre 2007
- La réalisation de la phase 2 se fera au printemps 2009
- La clôture du projet est prévue le 31 mars 2009

5. Rapport d'étape et explication des écarts

Les travaux de la phase 1 ont été répartis en versions afin d'assurer la bonne mise en œuvre des fonctionnalités. Les diverses versions doivent être entièrement terminées en décembre 2007. La restructuration qui s'inscrit dans la phase 2 a commencé en janvier 2006, comme prévu, et elle s'est terminée au printemps 2007. La DDP a été préparée et diffusée en juin 2007, et l'adjudication du contrat devrait se faire en décembre 2007.

6. Retombées industrielles

Le projet d'ITR n'entraîne pas de retombées industrielles.

Nota : Consulter la section V pour obtenir des renseignements concernant les grands projets de l'État entamés par le CAFC.

Tableau 14 : Subventions conditionnelles (Fondations)

Néant. Aucune activité pendant la période comptable examinée.

Tableau 15: États financiers

(non vérifiés)

de la

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

pour l'exercice terminé

le 31 mars 2007

Déclaration de responsabilité de la direction

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice terminé le 31 mars 2007 et toute l'information figurant dans ces états incombe à la direction de la Gendarmerie Royale du Canada (GRC). Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information présentée dans les états financiers. Certaines informations présentées dans les états financiers sont fondées sur les meilleures estimations et le jugement de la direction et tiennent compte de l'importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation des rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du ministère. L'information financière soumise pour la préparation des *Comptes publics du Canada* et incluse dans le *Rapport ministériel sur le rendement* de la GRC concorde avec les états financiers ci-joints.

La direction possède un système de gestion financière et de contrôle interne conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, qu'elles sont exécutées en conformité avec les règlements, qu'elles respectent les autorisations du Parlement et qu'elles sont comptabilisées de manière à rendre compte de l'utilisation des fonds du gouvernement. La direction veille également à l'objectivité et à l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection appropriée, la formation et le perfectionnement d'employés qualifiés, par une organisation assurant une séparation appropriée des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer la compréhension des règlements, des politiques, des normes et des responsabilités de gestion dans l'ensemble de la GRC.

Les états financiers de la GRC n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

William J.S. Elliott, commissaire

Alain P. Séguin, sous-commissaire intérimaire
Gestion générale et Contrôle

Ottawa, Canada
Le 9 août 2007

État des résultats (non vérifié)

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2007	2006 Redressé (note 17)
DÉPENSES (note 4)		
Services de police communautaires, contractuels et autochtones	2 245 564	2 098 768
Opérations fédérales et internationales	648 497	606 898
Services de polices techniques	204 446	190 839
Services nationaux de police	183 421	174 450
Services de police de protection	116 024	134 681
Opérations relatives aux renseignements criminels	85 920	75 496
Service de soutien des services de police	85 742	71 354
Enregistrement, délivrance de permis et infrastructure de soutien des armes à feu	84 192	101 467
Autres activités	80 231	70 800
Total des charges	**3 734 037**	**3 524 753**
REVENUS (note 5)		
Services de police communautaires, contractuels et autochtones	1 347 642	1 312 206
Services nationaux de police	15 545	11 474
Autres activités	34 569	1 679
Total des revenus	**1 397 756**	**1 325 359**
COÛT DE FONCTIONNEMENT NET	**2 336 281**	**2 199 394**

Les notes font partie intégrante des états financiers.

État de la situation financière (non vérifié)
au 31 mars
(en milliers de dollars)

	2007	2006 Redressé (note 17)
ACTIFS		
Actif financier		
Débiteurs et avances (note 6)	364 510	512 825
Total de l'actif financier	**364 510**	**512 825**
Actif non financier		
Stocks non destinés à la revente	36 917	37 927
Charges payées d'avance	–	831
Immobilisations corporelles (note 7)	1 103 518	1 037 979
Total des actifs non financiers	**1 140 435**	**1 076 737**
Total	**1 504 945**	**1 589 562**
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	307 983	270 302
Indemnités de vacances et congés compensatoires	185 431	183 388
Compte de pension des membres de la GRC (note 9)	11 703 416	11 322 814
Revenus reportés (note 10)	103 753	75 528
Indemnités de départ (note 11)	439 453	424 744
Autres éléments de passif (note 12)	8 419	6 579
Total du passif	**12 748 455**	**12 283 355**
AVOIR DU CANADA	**(11 243 510)**	**(10 693 793)**
Total	**1 504 945**	**1 589 562**

Passifs éventuels (note 13)
Obligations contractuelles (note 14)

Les notes font partie intégrante de ces états financiers.

État de l'avoir du Canada (non vérifié)

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2007	2006 Redressé (note 17)
Avoir du Canada, début de l'exercice	10 693 793	10 357 565
Coût de fonctionnement net	2 336 281	2 199 394
Crédits de l'exercice utilisés (note 3)	(2 297 710)	(2 115 936)
Revenus non disponibles pour dépenser	124 488	159 089
Remboursement de dépenses des exercices précédents	7 737	6 365
Variation de la situation nette du Trésor (note 3)	600 376	289 171
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 15)	(221 455)	(201 855)
Avoir du Canada, fin de l'exercice	**11 243 510**	**10 693 793**

Les notes font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie (non vérifié)

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2007	2006 Redressé (note 17)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Coût de fonctionnement net	2 336 281	2 199 394
Éléments n'affectant pas l'encaisse		
Amortissement d'immobilisations corporelles	(125 580)	(112 199)
Pertes sur aliénation d'actifs	(11 716)	(879)
Pertes sur radiations de créances	(4 260)	(46 559)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(221 455)	(201 855)
Variations de l'état de la situation financière		
(Diminution) Augmentation des actifs financiers	(148 315)	20 198
Diminution des stocks non destinés à la revente	(1 010)	(7 828)
(Diminution) Augmentation des charges payées d'avance	(831)	227
Augmentation du passif	(465 100)	(366 079)
Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement	**1 358 014**	**1 484 420**
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	211 174	181 888
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(4 079)	(4 997)
Encaisse utilisée par les activités d'investissement en immobilisations	**207 095**	**176 891**
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Encaisse nette fournie par le gouvernement	**1 565 109**	**1 661 311**

Les notes font partie intégrante des états financiers.

Gendarmerie royale du Canada
Notes aux états financiers (non vérifiées)
pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Autorisations et objectifs

La Gendarmerie royale du Canada (GRC), le service de police pour le Canada, est une agence relevant du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada.

Le mandat de la GRC est fondé sur l'autorité et les responsabilités qui lui sont conférées par l'article 18 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*. Son mandat est d'appliquer la loi, de prévenir le crime, de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité. Notre architecture des activités de programme (AAP) met en évidence dix activités :

- **Services de police communautaires, contractuels et autochtones :** Contribuent à la sécurité des foyers et des collectivités en fournissant des services de police à diverses collectivités dans huit provinces (à l'exception du Québec et de l'Ontario) et trois territoires par l'entremise d'ententes de services de police à frais partagés conclues avec les administrations fédérale, provinciales, territoriales et autochtones.
- **Opérations fédérales et internationales :** Offrent des services de police, d'application de la loi, d'enquête et de protection au gouvernement fédéral, à ses ministères et organismes et à la population canadienne
- **Opérations relatives à la police technique:** Fournissent des politiques, des conseils et des services de gestion pour prévoir, rechercher, développer et mettre à la disposition des membres de première ligne et des partenaires l'expertise et les outils techniques nécessaires en vue de prévenir les crimes, mener des enquêtes et appliquer la loi, contrer le terrorisme et travailler dans un environnement sûr et sécuritaire
- **Services nationaux de police :** Concourent à assurer la sécurité des foyers et des collectivités du pays par l'acquisition, l'analyse, la diffusion et l'archivage de données, de connaissances et d'information policières et par la prestation d'applications scientifiques et technologiques propres au domaine policier aux organismes d'application de la loi canadienne reconnus
- **Services de police de protection :** Dirigent la planification, la mise en œuvre, l'administration et le suivi du programme national, qui comprend la protection des dignitaires, la sécurité des événements majeurs et des initiatives spéciales, dont les sommets internationaux dirigés par le premier ministre
- **Opérations relatives aux renseignements criminels :** Programme national de gestion des informations et des renseignements criminels permettant de dépister et de prévenir les crimes liés à des organisations criminelles, les crimes graves ou les activités criminelles constituant une menace à la sécurité au Canada ou à l'étranger, lorsque ces crimes ont des répercussions sur le Canada
- **Services de soutien des services de police :** Services fournis à l'appui du rôle de la GRC en tant qu'organisation policière
- **Enregistrement, délivrance de permis et infrastructure de soutien :** Développent et supervisent un système efficace pour fournir des licences et enregistrer les armes à feu pour répondre aux principales obligations du Gouvernement sous la *Loi sur les armes à feu*. Accroître la sécurité publique par la possession, l'utilisation et l'entreposage responsables des armes à feu au Canada, pour ainsi aider à réduire les décès et les blessures par balle et la menace que posent les armes à feu. Le Centre apporte aussi son expertise et fournit des renseignements cruciaux aux corps policiers et à d'autres organismes en matière de prévention et d'enquêtes relatives aux crimes commis avec des armes à feu et à la mauvaise utilisation de celles-ci au Canada et à l'échelle internationale.
- **Structure organisationnelle :** Comprend les services administratifs essentiels nécessaires au fonctionnement efficace de l'organisation. Les coûts liés à cette activité sont distribués parmi toutes les autres activités du programme.
- **Politiques, réglementations, communications et intégration intégration du Portefeuille :** Services fournis à l'appui du rôle et des activités de la GRC en tant que centre des armes à feu du Canada.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

(a) La GRC est principalement financé par le biais de crédits parlementaires du gouvernement du Canada. Les crédits consentis à la GRC ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers prévus dans les principes comptables généralement reconnus, étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les postes consignés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux auxquels il est pourvu par les crédits parlementaires. La note 3 établit un rapprochement général entre les deux types de rapports financiers. Ce dernier présente aussi l'information au sujet de la source et de l'utilisation des crédits.

(b) Le ministère fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le ministère est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le ministère sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) La variation de la situation nette du Trésor correspond à la différence entre l'encaisse nette fournie par le gouvernement et les crédits utilisés au cours d'un exercice, à l'exclusion du montant des revenus non disponibles comptabilisés par le ministère. Il découle d'écarts temporaires entre le moment où une opération touche un crédit et le moment où elle est traitée par le Trésor.

Gendarmerie royale du Canada
Notes aux états financiers (non vérifiées)
pour l'exercice terminé le 31 mars

(d) Les revenus sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle l'opération ou l'événement sous-jacent est survenu. Les revenus déjà encaissés mais non réalisés, ou non dépensés conformément à des restrictions externes, sont enregistrés comme des revenus reportés.

(e) Les charges sont consignées lorsque l'opération ou l'événement sous-jacent a eu lieu, sous réserve de ce qui suit :

- Les subventions sont constatées dans l'année au cours de laquelle le paiement est dû ou au cours de laquelle le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité ou a rempli les conditions de l'accord de transfert.
- Les contributions sont constatées dans l'année au cours de laquelle le bénéficiaire a satisfait aux critères d'admissibilité.
- Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, la protection assurée par les lois sur les accidents du travail et les services juridiques sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

(f) Avantages sociaux futurs

- Prestations de retraite pour les fonctionnaires: Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime multi employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du ministère au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du ministère découlant du régime. En vertu des dispositions législatives en vigueur, le ministère n'est pas tenu de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du régime.
- Prestations de retraite pour les membres de la GRC: Le gouvernement du Canada parraine divers avantages sociaux futurs destinés aux employés, comme les régimes de retraite et les prestations d'invalidité, qui s'appliquent aux membres de la GRC. Le ministère administre les prestations de retraite pour le compte des membres de la GRC. Le passif actuariel et les divulgations liées à ces avantages sociaux futurs figurent dans les états financiers du gouvernement du Canada. Cela diffère de la comptabilité et des divulgations des avantages sociaux futurs des membres de la GRC qui figurent dans les présents états financiers où la charge de retraite correspond aux contributions annuelles du ministère au coût du service actuel. En plus de ses contributions normales, le ministère est tenu également, en vertu de la loi actuelle, de fournir des contributions à la suite des insuffisances actuarielles dans le Régime de pension de retraite de la GRC. Ces contributions sont passées en charge au cours de l'exercice où elles sont portées au crédit du Régime. Ce traitement comptable correspond au financement accordé par le biais de crédits parlementaires.
- Indemnités de départ : Les employés et les membres de la GRC ont droit à des indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés effectuent les services nécessaires pour les gagner. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés et les membres de la GRC est calculé à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(g) Les comptes débiteurs des entités externes sont présentés comme des montants qui devraient se réaliser. Une provision est créée pour les comptes débiteurs dont le recouvrement est jugé incertain.

(h) Passifs éventuels – Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

(i) Passifs environnementaux – Les passifs environnementaux reflètent les coûts estimatifs liés à la gestion et à la remise en état des sites contaminés. À partir des meilleures estimations de la direction, on comptabilise un passif et une charge lorsque la contamination se produit ou lorsque le ministère est mis au courant de la contamination et est obligé ou probablement obligé d'assumer ces coûts. S'il n'est pas possible de déterminer la probabilité de l'obligation du ministère d'assumer ces coûts ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, les coûts sont présentés à titre de passif éventuel dans les notes complémentaires aux états financiers.

(j) Stocks non destinés à la revente – Ces éléments comprennent des pièces de rechange et des fournitures détenues aux fins de la prestation future des programmes et ne sont pas destinés à la revente. Les stocks sont évalués au prix coûtant. Lorsqu'ils n'ont plus de potentiel d'utilisation, ils sont évalués soit au prix coûtant, soit à la valeur de réalisation nette, le montant le moins élevé étant retenu.

(k) Opérations en devise étrangère – Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs en devises étrangères sont convertis selon les taux en vigueur au 31 mars. Les gains résultant de la conversion de devises sont présentés sous la rubrique autres revenus à la note 5. Les pertes sont présentées sous la rubrique autres charges à la note 4.

Gendarmerie royale du Canada
Notes aux états financiers (non vérifiées)
pour l'exercice terminé le 31 mars

(l) Immobilisations – Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 $ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles n'incluent pas les biens incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les biens situés dans les réserves indiennes et les collections dans les musées.

L'amortissement de ces immobilisations se fait de façon linéaire sur la durée de vie utile estimative des immobilisations comme suit :

Classe d'immobilisation	Sous-classe d'immobilisation	Période d'amortissement
Bâtiments		20 à 30 ans
Ouvrages et infrastructures		20 ans
Matériel et outillages	Matériel et outillages	5 à 15 ans
	Informatique – Matériels	4 à 7 ans
	Informatique – Logiciels	3 à 7 ans
Transport	Transport maritime	10 à 15 ans
	Transport aérien	10 ans
	Transport routier (non militaire)	3 à 5 ans
	Transport routier (militaire)	10 ans
Améliorations locatives		Durée du bail

Dans le cours normal de ses activités, la GRC construit des immeubles et autres immobilisations et développe des logiciels. Les coûts associés sont accumulés comme immobilisations en construction jusqu'au point de mise en service. On ne prend aucun amortissement jusqu'à ce que l'immobilisation soit mise en service.

(m) Les dépenses pour les propriétés intellectuelles telles que licence, brevet, droits d'auteur sont passés à la charge dans la période où la dépense a lieu.

(n) Incertitude relative à la mesure – La préparation de ces états financiers conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor du Canada, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public, exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, les passifs environnementaux, le passif pour les indemnités de départ et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les rajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

Gendarmerie royale du Canada
Notes aux états financiers (non vérifiées)
pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Crédits parlementaires

Le ministère reçoit la plus grande partie de son financement au moyen de crédits parlementaires annuels. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires qui ont été autorisés dans des exercices précédents, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans des exercices futurs. En conséquence, les résultats de fonctionnement nets du ministère diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement entre le résultat net et l'utilisation des crédits :

	2007	2006 Redressé (note 17)
	(en milliers de dollars)	
Coût net d'exploitation	**2 336 281**	**2 199 394**
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les crédits :		
Ajouter (déduire) :		
Services reçus gratuitement des autres ministères	(221 455)	(201 855)
Revenus non disponibles pour dépenser	124 488	159 089
Amortissement des immobilisations corporelles	(125 580)	(112 199)
Remboursements de dépenses des exercices précédents	7 737	6 365
Indemnités de départ	(14 709)	(26 905)
Mise en service des immobilisations en construction	128 072	108 063
Indeminités de vacances et congés compensatoires	(2 043)	(13 542(
Augmentation du passif pour les sites contaminés	(1 203)	(1 227)
Perte sur aliénation et radiation des immobilisations	(15 921)	(40 469)
Autres	(1 282)	(33 575)
Sous-total	**(121 896)**	**(156 255)**
Rajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les crédits		
Ajouter (déduire) :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	78 207	73 895
Avances	173	–
Achat des stocks	5 776	(1 325)
Charges payées d'avance	(831)	227
Sous-total	**83 325**	**72 797**
Crédits de l'exercice en cours utilisés	**2 297 710**	**2 115 936**

(b) Crédits fournis et utilisés :

	Crédits fournis et utilisés	
	2007	2006 Redressé (note 17)
	(en milliers de dollars)	
Dépenses de fonctionnement	1 721 843	1 559 547
Dépenses en capital	292 555	203 547
Subventions et contributions	74 846	57 646
Crédits statutaires	374 004	369 733
Moins :		
Crédits disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	(3 543)	(2 758)
Crédits annulés – Fonctionnement	(161 995)	(71 779)
Total	**2 297 710**	**2 115 936**

Gendarmerie royale du Canada
Notes aux états financiers (non vérifiées)
pour l'exercice terminé le 31 mars

(c) Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le gouvernement et des crédits de l'exercice en cours utilisés :

	2007	2006
		Redressé (note 17)
	(en milliers de dollars)	
Encaisse nette fournie par le gouvernement	1 565 109	1 661 311
Revenus non disponibles pour dépense	124 488	159 089
Remboursement de dépenses des exercices précédents	7 737	6 365
	1 697 334	1 826 765
Variation de la situation nette du Trésor		
Variation des débiteurs et avances	148 315	(20 198)
Variation de l'inventaire	1 010	7 828
Variation des charges payées d'avance	831	(227)
Variation des créditeurs et des charges à payer	37 681	(16 112)
Variation du passif découlant du régime de retraite	380 602	364 880
Variation des revenus reportés	28 225	(25 272)
Variation des autres éléments du passif	1 840	2 312
Autres ajustements	1 872	(24 040)
	600 376	289 171
Crédits de l'exercice en cours utilisés	**2 297 710**	**2 115 936**

4. Dépenses

Le tableau suivant présente le détail des charges par catégorie :

		2007	2006
			Redressé (note 17)
		(en milliers de dollars)	
Opérationnelles :	Salaires et avantages sociaux	2 471 754	2 357 399
	Services professionnels et spéciaux	305 489	271 321
	Déplacement et relogement	152 530	136 487
	Amortissement	125 580	112 199
	Installations	108 893	91 986
	Services publics, fournitures et approvisionnements	105 260	97 251
	Frais de réparations et d'entretiens	88 732	79 303
	Communications	44 457	40 120
	Locations	26 013	28 068
	Pertes sur l'aliénation et radiation	16 157	51 843
	Provision pour indemnités de départ	14 708	26 905
	Information	3 958	2 963
	Autres	186 605	159 442
	Sous-total	**3 650 136**	**3 455 287**
Transfert :	Indemnités compensatoires aux individus	72 261	58 705
	Paiement de transfert – Autres paliers gouvernementaux	11 076	10 115
	Paiement de transfert – Groupes et organisations des Premières nations	178	224
	Autres	386	422
	Sous-total	**83 901**	**69 466**
TOTAL DES CHARGES		**3 734 037**	**3 524 753**

Gendarmerie royale du Canada
Notes aux états financiers (non vérifiées)
pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Revenus

Le tableau suivant présente le détail des revenus par catégorie :

	2007	2006 Redressé (note 17)
	(en milliers de dollars)	
Services de police	1 381 340	1 318 459
Enregistrement des armes à feu	6 245	19 294
Moins : Remboursements des droits de renouvellement des permis dus au décret de remise des droits	(19 000)	
Revenus nettes d'enregistrement des armes à feu	6 245	294
Autres revenus	10 171	6 606
TOTAL REVENUS	**1 397 756**	**1 325 359**

6. Débiteurs et Avances :

Le tableau suivant présente le détail des débiteurs et avances par catégorie :

	2007	2006 Redressé (note 17)
	(en milliers de dollars)	
Autres ministères et organismes fédéraux	23 280	220 851
Débiteurs externes	331 168	281 525
Moins : provision pour créances douteuses sur les débiteurs externes	(293)	(291)
Débiteurs externes	330 875	281 234
Total des débiteurs	**354 155**	**502 085**
Avances temporaires	7 815	8 233
Avances permanentes	2 540	2 507
Total des avances	**10 355**	**10 740**
Total des débiteurs et avances	**364 510**	**512 825**

7. Immobilisations corporelles

	Coût (en milliers de dollars)				Amortissement accumulé (en milliers de dollars)					
	Solde d'ouverture Redressé (Note 17)	Acquisition	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture Redressé (Note 17)	Amortissement	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Valeur comptable nette 2007	Valeur comptable nette 2006 Redressé (Note 17)
Terrains	41 672	1 039	174	42 537	–	–	–	–	42 537	41 672
Bâtiments	723 953	43 734	3 737	763 950	325 907	29 512	2 577	352 842	411 108	398 046
Travaux et infrastructure	4 736	8 511	–	13 247	720	610		1 330	11 917	4 016
Matériel et outillages	461 770	66 162	3 071	524 861	267 742	44 693	2 925	309 510	215 351	194 028
Véhicules	431 129	65 524	35 381	461 272	208 994	49 650	25 781	232 863	228 409	222 135
Améliorations locatives	9 593	2 661	–	12 254	1 972	1 115		3 087	9 167	7 621
Actifs en construction	170 461	23 543	8 975	185 029	–	–	–	–	185 029	170 461
Total	**1 843 314**	**211 174**	**51 338**	**2 003 150**	**805 335**	**125 580**	**31 283**	**899 632**	**1 103 518**	**1 037 979**

Nota : La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2007 s'élève à 125 580 $ (2006 – 112 199 $).

Gendarmerie royale du Canada
Notes aux états financiers (non vérifiées)
pour l'exercice terminé le 31 mars

8. Créditeurs et charges à payer

Le tableau suivant présente les créditeurs et les autres charges à payer :

	2007	2006 Redressé (note 17)
	(en milliers de dollars)	
Créditeurs – ministères et organismes fédéraux	21 769	21 080
Créditeurs – entités externes	243 984	206 168
Salaires et traitements à payer	20 444	21 046
Autres	21 786	22 008
Total créditeurs et charges à payer	**307 983**	**270 302**

9. Compte de pension des membres de la GRC

Le ministère tient à jour les comptes afin d'enregistrer les transactions qui se rapportent au Régime de retraite de la GRC, lequel comporte le Compte du fonds de pension de la GRC, le Compte de la Caisse de retraite de la GRC, le Compte de convention de retraite et le Compte de pension à l'égard des personnes à charge. Ces comptes enregistrent des transactions comme les contributions, les paiements des prestations, les crédits d'intérêt, les impôts remboursables ainsi que les rajustements de débit et de crédit de la capitalisation actuarielle qui découlent de l'examen triennal et des transferts à l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public.

La valeur des éléments de passif déclarés dans les présents états financiers sur les comptes du Régime de retraite de la GRC ne tient pas compte de la valeur actuarielle des ces éléments de passif établie par l'actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), ni des investissements détenus par l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public.

Le tableau suivant comprend des détails sur les comptes de pension des membres de la GRC :

	2007	2006 Redressé (note 17)
	(en milliers de dollars)	
Compte du fonds de pension de la Gendarmerie royale du Canada	11 640 609	11 255 481
Compte de la caisse de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	11 140	16 563
Compte de convention de retraite	22 258	21 025
Compte de pension à l'égard des personnes à charges	29 409	29 745
	11 703 416	**11 322 814**

Gendarmerie royale du Canada
Notes aux états financiers (non vérifiées)
pour l'exercice terminé le 31 mars

10. Revenus reportés	**2007**	**2006** Redressé (note 17)
	(en milliers de dollars)	
Revenus reportés, accords des services de police à contrat sur les immobilisations, début de l'exercice	75 084	100 269
Plus-value de la valeur nette des immobilisations des accords de services de police à contrat	28 100	_
Revenus constatés	–	(25 185)
Revenus reportés, accords des services de police à contrat sur les immobilisations, fin de l'exercice	**103 184**	**75 084**
Revenus reportés, dons et legs, début de l'exercice	444	531
Contributions reçues	128	150
Revenus constatés	(155)	(237)
Revenus reportés, dons et legs, fin de l'exercice	**417**	**444**
Revenus reportés, application émanant du règlement sur les droits applicables aux armes à feu, début de l'exercice		
Revenus d'applications reçues	152	–
Revenus reportés, application émanant du règlement sur les droits applicables aux armes à feu, fin de l'exercice	**152**	**–**
Total des revenus reportés	**103 753**	**75 528**

Les revenus reportés tombent dans trois catégories : le revenu reporté lié aux accords des services de police à contrat sur les immobilisations et le revenu reporté lié aux dons et legs. Le revenu reporté lié aux accords des services de police à contrat sur les immobilisations représente le solde des revenus reçus au moment de l'acquisition d'immobilisations appartenant à la GRC, et il est utilisé exclusivement pour répondre aux obligations contractuelles sur la durée de vie de l'immobilisation. Le revenu reporté est réalisé selon la même base que l'amortissement de l'immobilisation correspondante. Le revenu reporté lié aux dons et legs représente le solde des contributions reçues à des fins diverses. Le revenu reporté est constaté à titre de revenu lorsque les fonds sont dépensés à des fins précises. Le revenu reporté lié aux applications émanant du règlement sur les droits applicables aux armes à feu représente les sommes reçues en provenance des applications n'ayant pas atteint le niveau nécessaire de traitement pour être reconnues comme revenus. Le revenu reporté est constaté à titre de revenu lorsque le point d'éligibilité dans le processus d'application a été atteint.

11. Avantages sociaux

(a) Prestations de retraite (fonctionnaires) : Les employés fonctionnaires de la GRC participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que le ministère versent des cotisations couvrant le coût du régime. En 2006-2007 les charges s'élèvent à 44 millions $ (45 millions $ en 2005-2006), soit environ 2,2 (2,6 en 2005-2006) fois les cotisations des employés.

La responsabilité du ministère relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

(b) Prestations de retraite (membres de la GRC) : Les membres réguliers et civils de la GRC participent au Régime de retraite de la GRC, qui est parrainé et administré par la GRC et dont le gouvernement du Canada est répondant. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que le ministère versent des cotisations couvrant le coût du régime. En 2006-2007 les charges s'élèvent à 213 millions $ (223 millions $ en 2005-2006), soit environ 2,5 (2,9 en 2005-2006) fois les cotisations des employés. Le ministère est responsable de l'administration du régime, incluant la détermination de l'éligibilité aux prestations, le calcul et le paiement des prestations, le développement des lois et des politiques qui en découlent et la provision de l'information aux membres du régime. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

Gendarmerie royale du Canada
Notes aux états financiers (non vérifiées)
pour l'exercice terminé le 31 mars

(c) Indemnités de départ : Le ministère verse des indemnités de départ aux employés et aux membres de la GRC en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire final. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les crédits futurs. Voici quelles étaient les indemnités de départ au 31 mars :

	2007	2006 Redressé (note 17)
	(en milliers de dollars)	
Obligations au titre des prestations constituées, début de l'exercice	424 744	397 840
Charges pour l'exercice	46 952	60 774
Prestations versées pendant l'exercice	(32 243)	(33 870)
Obligations au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	**439 453**	**424 744**

12. Autres éléments de passif

	2007	2006 Redressé (note 17)
	(en milliers de dollars)	
Caisse fiduciaire de bienfaisance	2 312	2 229
Dépôt de sécurité	–	119
Passif environnemental	3 752	2 549
Autres	2 355	1 682
Total autres éléments de passif	**8 419**	**6 579**

Caisse fiduciaire de bienfaisance: Ce compte a été établi par l'article 23 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, afin d'inscrire les sommes d'argent encaissées par les membres de la Gendarmerie Royale du Canada, relativement à l'exécution de leurs fonctions, en sus de leur soldes et allocations. Lors de cet exercice, il y a eu des rentrées de fonds de 219 719 $ (161 801 $ pour l'exercice 2006) et 136 650 $ (96 308 $ pour l'exercice 2006) a été déboursé pour effectuer des paiements. La caisse est utilisée pour (i) au profit des membres et anciens membres et des personnes à leur charge; (ii) pour l'octroi de récompenses, primes ou indemnités aux personnes qui aident la Gendarmerie dans l'accomplissement de sa mission, (iii) pour l'octroi de récompenses, pour bonne conduite ou services méritoires, aux personnes nommées ou employées sous le régime de la présente loi et (iv) à toute autre fin à l'avantage de la Gendarmerie, selon les instructions du ministre.

13. Passifs éventuels

(a) Sites contaminés

On comptabilise les éléments de passif afin d'inscrire les coûts estimatifs liés à la gestion et à la remise en état des sites contaminés lorsque le ministère est obligé ou probablement obligé d'assumer ces coûts. Le ministère a identifié environ 17 sites (18 sites en 2006) où des mesures sont possibles et pour lesquels un passif de 3 752 007 $ (2 549 512 $ en 2006) a été constaté. Les efforts déployés par le ministère pour évaluer les sites contaminés peuvent entraîner des passifs environnementaux additionnels ayant trait aux sites récemment établis ou aux modifications apportées aux évaluations ou à l'utilisation prévue des sites existants. Ces éléments de passif seront comptabilisés par le ministère pendant l'exercice où ils seront connus.

(b) Réclamations et litiges

Des réclamations ont été faites auprès du ministère dans le cours normal de ses activités. Des poursuites pour les réclamations totalisant environ 84 millions $ (46 millions $ en 2006) étaient toujours en instance au 31 mars 2007. Certaines obligations éventuelles pourraient devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge dans les états financiers.

(c) Litige découlant du régime de retraite

La *Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public* qui a reçu la sanction royale en septembre 1999 a modifié la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada* pour permettre au gouvernement fédéral de gérer les excédents du Compte de pension de retraite de la GRC et de la Caisse de retraite de la GRC. La validité légale de ces dispositions a été contestée devant les tribunaux. L'issue de ces poursuites ne peut être déterminée pour le moment.

Gendarmerie royale du Canada
Notes aux états financiers (non vérifiées)
pour l'exercice terminé le 31 mars

14. Obligations contractuelles

De part leur nature, les activités de la GRC peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels la GRC sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

(en milliers de dollars)	2007	2008	2009	2010	2011 et exercices ultérieurs	Total
Contrats de services	10 000	10 000	10 000	9 268	–	39 268
Total	**10 000**	**10 000**	**10 000**	**9 268**	**–**	**39 268**

15. Opérations entre apparentées

La GRC est une propriété commune du gouvernement du Canada comme tous les autres ministères et les sociétés d'État. La GRC conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales normales. De plus, au cours de l'exercice, la GRC reçoit gratuitement des services d'autres ministères (installations, services juridiques et cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires). Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats du ministère :

Services reçus gratuitement des autres ministères	2007	2006 Redressé (note 17)
	(en milliers de dollars)	
Installations fournies par Travaux publics et services gouvernementaux Canada	60 579	49 563
Cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et au régime de soins dentaires défrayées par le Secrétariat du conseil du trésor	158 070	149 197
Prestations en vertu des lois sur les accidents de travail défrayés par Développement des ressources humaines Canada	381	522
Services juridiques dispensés par le ministère de la Justice	2 425	2 573
Total	**221 455**	**201 855**

Le gouvernement a structuré certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficience et l'efficacité de sorte qu'un seul ministère mène sans frais certaines activités au nom de tous. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, ne sont pas inclus à titre de charge dans l'état des résultats du ministère.

16. Chiffres correspondants

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

17. Redressement de l'exercice précédent

Il est à noter qu'en mai 2006, le ministre de la Sécurité publique et protection civile a annoncé le transfert du Centre des armes à feu Canada à la Gendarmerie royale du Canada. Les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2007 représentent les états financiers combinés de la Gendarmerie Royale du Canada et du Centre des armes à feu Canada.

Tableau 16 : Réponse aux comités parlementaires, aux vérifications et aux évaluations pour l'exercice 2006-2007

Réponse aux comités parlementaires

S. O.

Réponse aux rapports du Bureau du vérificateur général, notamment à celui de la commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD)

- Bonne conduite des affaires publiques – Organismes de sécurité publique et de protection civile
  - Le BVG a cherché à établir si la GRC avait mis en place un programme de valeurs et d'éthique, qui fait la promotion d'un comportement éthique, ainsi qu'une politique de divulgation interne (ou de dénonciation), qui facilite la divulgation des actes fautifs. Il a également examiné le rôle que joue la vérification interne dans la vérification du respect des lois, des politiques et des règlements. Il a examiné trois secteurs où, selon lui, il existe un risque d'abus– la passation des marchés, l'utilisation des cartes d'achat (de crédit), et le recours aux heures supplémentaires et l'utilisation des congés
  - La GRC est essentiellement d'accord avec les conclusions du BVG. Elle a accepté toutes ses recommandations et a déjà entamé leur mise en œuvre
- Gestion des régimes de retraite et d'assurances – Gendarmerie royale du Canada
  - En 2003, des allégations de fraude et d'abus dans la gestion des régimes de retraite et d'assurances de la Gendarmerie royale du Canada ont conduit à une vérification interne, suivie d'une enquête criminelle par le Service de police d'Ottawa
  - Le BVG a voulu vérifier si la GRC avait réagi de manière adéquate aux conclusions de la vérification interne et de l'enquête criminelle. Il a examiné certains montants dépensés pour l'administration des régimes de retraite et d'assurances. Il a aussi examiné d'autres allégations portées à son attention pendant la vérification. Enfin, il a vérifié si l'enquête du Service de police d'Ottawa avait été menée de manière indépendante et sans ingérence de la GRC, ni parti pris
  - La GRC est d'accord avec toutes les conclusions du BVG et a mis en œuvre des mesures correctives
- Réinstallation des membres des Forces canadiennes, de la GRC et de la fonction publique fédérale
  - Le Programme de réinstallation intégrée a été conçu dans le but d'améliorer la qualité de vie des membres des Forces canadiennes, de la GRC et de la fonction publique fédérale qui sont mutés. À cette fin, le Programme leur offre des indemnités souples pour leur réinstallation et permet le remboursement des frais connexes raisonnables
  - Le BVG a examiné la façon dont le gouvernement a attribué les contrats de services de réinstallation actuels. Il a aussi examiné si le Secrétariat du Conseil du Trésor et les organismes concernés avaient établi des mécanismes appropriés pour mesurer le rendement des contrats et en rendre compte
  - La GRC est d'accord avec les recommandations qui touchent son champ de compétence

Vérifications externes (Nota : Cette rubrique concerne les autres vérifications externes menées par la Commission de la fonction publique du Canada – CFP, par le Commissariat aux langues officielles – COLO ou le Commissaire à la protection de la vie privée)

S. O.

Projet	Commentaires	Date estimative de début	Date estimative de fin
Vérifications internes			
Cadre de contrôle de la gestion des enquêtes	Terminé		
Administration de la rémunération et des avantages sociaux	Terminé		
Programme canadien de protection des transporteurs aériens (PCPTA)	Terminé		
Vérification des Opérations de la sécurité nationale – cadre de contrôle de la gestion des renseignements criminels	Terminé		
Comptes bancaires ministériels	Terminé		
États financiers du régime de retraite (2004-2005)	Terminé		
Cadre de la sécurité informatique		En cours	Juillet 2007
Recrutement		En cours	Mars 2008
Projet Prime BC		En cours	Décembre 2007
Système TEAM		En cours	Août 2007
Identification en temps réel (ITR)		En cours	Mars 2008
Suivi officiel de l'examen de la STO effectué en 2000		En cours	Novembre 2007
Rapports financiers	En suspens en raison de la vérification de l'état d'avancement de la GRC	À déterminer	À déterminer
Évaluations			
Validation de principe Shiprider	Terminé		
Équipes intégrées de la police des frontières (EIPF)	Terminé		
Vérification de l'administration du régime de retraite	Terminé		
Initiative sur le crime organisé autochtone	Terminé		
Équipes intégrées de la police des marchés financiers (EIPMF)	Terminé		
Mesures pour combattre le crime organisé	Terminé		
Équipes intégrées de la police des ports (EIPP)	Terminé		
Cours sur les opérations maritimes	Terminé		
CGRR – Jeux olympiques de 2010	Terminé		
CGRR – crimes de guerre	Terminé		
Sensibilisation à la stratégie canadienne antidrogue	Terminé		
Équipes intégrées de la sécurité nationale (EISN)		En cours	Novembre 2007
Groupe de recrutement des sources (GRS)		En cours	Novembre 2007
Initiatives liées à la sécurité publique et à l'antiterrorisme (SPAT)		En cours	Février 2008
Services de police autochtones		En cours	Novembre 2007
NORAD/NORTHCOM	Annulé		

Tableau 17 : Développement durable

Ministère	**Gendarmerie royale du Canada**
Éléments à traiter	**Commentaires du ministère ou de l'organisme**
1. Quels sont les principaux buts, objectifs ou cibles à long terme de votre SDD?	La Stratégie de développement durable de la GRC, *Sécurité des foyers et Collectivités durables (2007-2009)*, élaborée en 2006-2007, se compose de trois priorités stratégiques : **Collectivités durables :** Soucieuse de favoriser l'émergence de collectivités durables, la GRC s'efforce de faire preuve de leadership à cet égard dans le cadre de son mandat en misant sur les effets favorables de ses activités de maintien de la paix sur la santé et la durabilité à long terme des collectivités qu'elle sert. **Responsabilité organisationnelle :** Reconnaissant que les organisations doivent assumer la responsabilité de leurs actions et de leurs décisions, la GRC se centre sur la responsabilisation et la reddition de compte en matière de rendement et accroît les exigences à cet égard dans le cadre du programme de développement durable afin d'œuvrer à l'établissement de pratiques opérationnelles améliorées, plus intégrées et plus favorables au développement durable. **Intendance des ressources :** Consciente de la nécessité d'assurer la protection et le renouvellement des ressources naturelles et des écosystèmes, la GRC s'emploie à donner l'exemple pour ce qui est de satisfaire aux exigences établies par la loi sur le plan environnemental ou de les dépasser, et à instaurer une prestation de services respectueuse de l'environnement.
2. Comment ces buts, objectifs et cibles aident-ils à atteindre les résultats stratégiques du ministère/de l'organisme?	Tout en assurant la sécurité des collectivités qu'elle sert, tâche qui fait partie de son mandat, la GRC remplit une fonction essentielle qu'aucune autre organisation n'assume. Le programme de développement durable l'amène à établir, dans le cadre de son rôle qui consiste à assurer la sécurité des foyers et des collectivités, une prestation de services qui tient compte de la nécessité de respecter l'environnement, les populations et leur culture ainsi que des engagements à l'égard d'une prise de décisions responsable.
3. Quelles sont les cibles établies pour la période visée?	En 2006-2007, les engagements de la dernière stratégie de développement durable, *Collectivités+ 2003,* ont été revus, améliorés et renouvelés dans une nouvelle stratégie, *Sécurité des foyers et Collectivités durables (2007-2009)*. Voir le sommaire dans le tableau ci-dessous.
4. Quels progrès ont été réalisés à ce jour (y compris les résultats obtenus en fonction des objectifs et les progrès accomplis par rapport aux cibles)?	Voir le sommaire dans le tableau ci-dessous (*Sécurité des foyers et Collectivités durables (2007-2009)*).
5. Quels ajustements ont été faits, le cas échéant? (Pour mieux situer cette information dans son contexte, indiquez comment les leçons tirées de vos efforts ont influé sur vos ajustements.)	La quatrième version de la Stratégie de développement durable de la GRC (2007-2009) met davantage l'accent sur le développement stratégique de programmes fondé sur les renseignements. Les priorités du programme se fondent sur les risques et s'harmonisent aux objectifs du gouvernement fédéral en matière de développement durable, établis en 2006-2007.Grâce au nouveau cadre établi pour ses objectifs de rendement et pour la mesure des résultats à ce chapitre, la GRC pourra présenter de façon cohérente les progrès qu'elle accomplit, mieux en faire rapport, et se conformer aux normes futures régissant les rapports ministériels sur le rendement.

Sécurité des foyers – Collectivités durables (2007-2009)			
Objectifs et thèmes	**Cibles**	**État d'avancement 2006-2007**	**Prochaines initiatives**
Collectivités durables – Collectivités saines et sécuritaires	Partenariats avec les collectivités	Meilleure compréhension du rôle de la GRC dans les collectivités durables. • Lancement du programme pilote des agents de sécurité communautaire au sein de détachements ciblés. Les agents seront chargés de donner suite aux dossiers et aux activités prioritaires pour les collectivités • Participation au projet sur les indicateurs pour les collectivités canadiennes, axé sur des stratégies relatives aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux	• Poursuite de la collaboration avec les services de police des collectivités afin de cerner des occasions de partenariats pour le développement durable
Collectivités durables – Collectivités saines et sécuritaires	Collectivités autochtones	Amélioration des relations avec les collectivités autochtones (initiatives de la GRC pour les services de police dans les collectivités autochtones, et priorités stratégiques nationales) • Programme de formation de la GRC pour les jeunes autochtones – emplois d'été dans la GRC pour les jeunes autochtones • Forums de justice communautaire, offrant des options innovatrices pour la résolution des conflits au niveau local grâce à la collaboration de toutes les personnes touchées par un crime • Formation de sensibilisation à l'égard des cultures autochtones, offerte à tous les employés de la GRC	• Poursuite de la collaboration avec les services de police nationaux des collectivités autochtones afin de cerner des occasions de partenariats pour le développement durable
Collectivités durables – Collectivités saines et sécuritaires	Jeunesse	Capacité accrue des services orientés sur les jeunes, qui tiennent compte des causes fondamentales de la délinquance. Engagement auprès des jeunes dès l'enfance pour leur offrir des expériences d'apprentissage positives auprès de policiers. • DEAL.org incite les jeunes à prendre des décisions éclairées et à participer aux activités dans leurs collectivités Établissement de partenariats efficaces pour la gestion durable dans le cadre des programmes de prévention de la délinquance de la GRC et des initiatives de développement social. • Programme « Adoptez une bibliothèque » créé par un policier dans une localité rurale, fondé sur la prise en compte du lien entre l'analphabétisme et la délinquance Mise sur pied du Centre de ressources pour les policiers éducateurs, conçu pour mettre à la disposition des membres de la GRC les outils et les ressources nécessaires pour les aider à communiquer avec les jeunes.	• Poursuite de la collaboration sur la Stratégie Jeunesse afin de cerner des occasions de partenariats pour le développement durable

Sécurité des foyers – Collectivités durables (2007-2009)

Objectifs et thèmes	Cibles	État d'avancement 2006-2007	Prochaines initiatives
Régie institutionnelle – Les organisations d'excellence intègrent le développement durable à leurs activités	Systèmes de gestion environnementale	Capacité accrue de gestion stratégique du portefeuille environnemental de la GRC. • Établissement d'une base de données environnementales pour gérer l'information environnementale concernant les actifs du portefeuille de la GRC, ce qui améliore la capacité de saisie des données de référence, et pour déterminer les secteurs potentiels d'amélioration	• Élaboration et mise en œuvre d'un système de gestion environnementale, y compris une base de données environnementales • Collecte des données de référence pour la définition des priorités d'un programme environnemental géré sur la base des risques
Régie institutionnelle – Les organisations d'excellence intègrent le développement durable à leurs activités	Pratiques administratives durables	Meilleure intégration dans les processus administratifs • Série de règles environnementales intégrée aux manuels de gestion des biens immobiliers et des actifs • Documents sur l'évaluation stratégique de l'environnement et les considérations environnementales intégrés au système d'exécution des projets de la GRC et au processus de préparation des rapports destinés au Conseil du Trésor Amélioration des pratiques de gestion des déchets solides dans toute la GRC • Collaboration avec TPSGC pour favoriser la réduction des déchets et l'application des principes de gestion 3R dans tous les quartiers généraux des régions	• Mise sur pied d'un cycle d'examen du développement durable et renforcement des liens entre les processus de planification des activités de la GRC et les documents stratégiques essentiels • Examen à posteriori des politiques environnementales de la GRC pour assurer leur efficacité opérationnelle
Régie institutionnelle – Les organisations d'excellence intègrent le développement durable à leurs activités	Approvisionnement respectueux de l'environnement	Élaboration d'outils permettant de satisfaire une demande croissante d'intégration de processus d'approvisionnement respectueux de l'environnement • Cours en ligne sur l'approvisionnement respectueux de l'environnement – test en cours dans la Région de l'Atlantique	• Mise en œuvre de directives nationales pour l'approvisionnement respectueux de l'environnement • Déploiement d'un programme de formation sur l'approvisionnement respectueux de l'environnement • Élaboration d'une stratégie de déploiement pour tout nouveau contrat permanent de TPSGC en rapport avec l'approvisionnement respectueux de l'environnement • Élaboration d'un système de suivi pour les activités d'approvisionnement respectueux de l'environnement
Régie institutionnelle – Les organisations d'excellence intègrent le développement durable à leurs activités	Renforcement des capacités	Renforcement de la capacité des employés de soutenir la stratégie de développement durable de la GRC • Élaboration d'une formation sur l'environnement, les obligations et les responsabilités en matière de développement durable pour le personnel de la GGC et les chefs de détachements dans la Région du Centre • Élaboration et exécution d'un programme de sensibilisation pour les employés et les membres des divers établissements et secteurs d'activité de la GRC • Participation aux activités du sous-comité de l'initiative de formation sur le développement durable de l'École de la fonction publique du Canada Participation aux projets interministériels sur les objectifs communs de développement durable, y compris l'initiative régionale sur la gestion durable du Conseil fédéral du Pacifique	• Identification des possibilités de formation sur le développement durable à l'échelle nationale • Déploiement d'une formation en ligne sur la gestion des réservoirs de stockage • Participation continue aux initiatives interministérielles afin d'appuyer la mise en œuvre des objectifs horizontaux

Sécurité des foyers – Collectivités durables (2007-2009)

Objectifs et thèmes	Cibles	État d'avancement 2006-2007	Prochaines initiatives
Régie institutionnelle – Les organisations d'excellence intègrent le développement durable à leurs activités	Communications	Progression vers des programmes de communication et de sensibilisation. • Programme sur le rôle et la valeur du développement durable communiqué dans le cadre des séances de formation au personnel de divers niveaux et de diverses fonctions dans toute l'organisation • Production de diverses publications axées sur les collectivités durables et le rôle de la GRC • Élaboration d'un calendrier sur l'environnement à l'aide de dessins des enfants d'employés de la GRC illustrant la contribution des collectivités à la protection de l'environnement • Publication de quinze bulletins sur l'environnement, la santé et la sécurité afin de sensibiliser les locataires des immeubles de la GRC aux problèmes potentiels, liés aux moisissures, à l'amiante, à l'eau potable, etc.	• Élaboration, mise en œuvre et évaluation de la stratégie de communication triennale pour les initiatives et programmes de développement durable
Gestion de l'environnement – Soutien à long terme par les interventions physiques de la GRC des principes de conservation et restauration de nos systèmes de ressources naturelles	Conception d'immeubles et consommation d'énergie respectueux de l'environnement	Intégration des principes de développement durable dans divers établissements nouvellement construits. • Mise sur pied d'une turbine éolienne au détachement de Cumberland. • QG d'Iqaluit conçu selon la norme LEED Gold - il s'agira du premier bâtiment LEED Gold au nord du 60e parallèle • Énergie solaire utilisée comme source d'appoint dans quatre établissements du Nunavut • Construction de tous les nouveaux logements de la Région du Nord-Ouest sur la base des normes R2000 • Projet du QG de la Division E et du détachement de Cornwall incorporant dans les spécifications techniques des bâtiments les critères LEED et les principes de respect de l'environnement Mise en place d'un système d'éclairage à faible consommation d'énergie dans sept détachements de la Région du Pacifique	• Élaboration de spécifications en matière de consommation d'énergie pour la conception de bâtiments respectueux de l'environnement, pour les établissements de la GRC (nouveaux et existants) • Conception et mise en œuvre d'un processus national pour la saisie précise et en temps opportun des données de base sur la consommation d'énergie
Gestion de l'environnement – Soutien à long terme par les interventions physiques de la GRC des principes de conservation et restauration de nos systèmes de ressources naturelles	Sites contaminés	Gestion continue des obligations découlant des actifs de la GRC • En 2006-2007, réalisation de 160 évaluations et de 4 projets de remise en état pour les sites gérés par la GRC • Distribution de trousses et du protocole d'intervention d'urgence en cas de déversement à 275 détachements et installations au niveau national afin d'assurer l'intervention rapide en cas de déversement mineur ou de fuite d'un réservoir de carburant	• Élaboration et mise en œuvre d'un protocole d'intervention face à une situation d'urgence touchant l'environnement, pour les sites à risque élevé • Élaboration d'un outil de saisie de l'obligation totale pour les rapports internes sur le rendement • Élaboration d'un modèle standard de portée des travaux pour l'évaluation des divers sites • Élaboration d'une stratégie de maintenance et de remplacement fondée sur le risque, pour les réservoirs de stockage (avec ou sans obligation de rapport)
Gestion de l'environnement – Soutien à long terme par les interventions physiques de la GRC des principes de conservation et restauration de nos systèmes de ressources naturelles	Eau potable	Efforts soutenus de gestion saine des systèmes de distribution d'eau potable gérés par la GRC • Élaboration et mise sur pied d'une procédure d'exploitation pour les systèmes de distribution d'eau potable dans la Région de l'Atlantique • Réalisation de la deuxième phase de l'évaluation des risques de base liés aux systèmes de distribution d'eau potable gérés par la GRC dans la Région du Pacifique (la phase finale sera entamée en 2007-2008) • Réalisation de toutes les évaluations de base dans la Région du Centre pour les systèmes de distribution d'eau potable gérés par la GRC	• Élaboration et mise en œuvre de procédures normales d'exploitation pour les systèmes de distribution d'eau potable gérés par la GRC • Exécution des essais de base pour tous les systèmes de distribution d'eau potable gérés par la GRC

Sécurité des foyers – Collectivités durables (2007-2009)

Objectifs et thèmes	Cibles	État d'avancement 2006-2007	Prochaines initiatives
Gestion de l'environnement – Soutien à long terme par les interventions physiques de la GRC des principes de conservation et restauration de nos systèmes de ressources naturelles	Matières dangereuses	Progression vers des programmes de communication et de sensibilisation. • Programme sur le rôle et la valeur du développement durable communiqué dans le cadre des séances de formation au personnel de divers niveaux et de diverses fonctions dans toute l'organisation • Production de diverses publications axées sur les collectivités durables et le rôle de la GRC • Élaboration d'un calendrier sur l'environnement à l'aide de dessins des enfants d'employés de la GRC illustrant la contribution des collectivités à la protection de l'environnement • Publication de quinze bulletins sur l'environnement, la santé et la sécurité afin de sensibiliser les locataires des immeubles de la GRC aux problèmes potentiels, liés aux moisissures, à l'amiante, à l'eau potable, etc.	• Établissement de protocoles et de normes pour l'élimination et la suppression des matières dangereuses dans les bâtiments • Compilation d'un inventaire des matières dangereuses dans les établissements de la GRC, y compris les magasins et les biens saisis • Mise à jour de l'inventaire des composés halocarbonés, et établissement de stratégies de remplacement des systèmes utilisant des composés halocarbonés
Gestion de l'environnement – Soutien à long terme par les interventions physiques de la GRC des principes de conservation et restauration de nos systèmes de ressources naturelles	Gestion du parc automobile	Poursuite des efforts d'amélioration de l'efficacité de la gestion opérationnelle et administrative du parc automobile de la GRC • Achat de 88 véhicules hybrides et polycarburants à l'échelle nationale • Élaboration d'une politique innovatrice en vue d'augmenter l'usage par les cadres du nombre de véhicules hybrides ou utilisant un carburant de substitution	• Déploiement d'une campagne ciblée contre le fonctionnement des véhicules au ralenti et pour l'utilisation de carburant E10 • Mise en œuvre d'une politique innovatrice sur l'utilisation des véhicules par la GRC
Gestion de l'environnement – Soutien à long terme par les interventions physiques de la GRC des principes de conservation et restauration de nos systèmes de ressources naturelles	Activités de police	Meilleure compréhension des liens entre les activités de police et la protection de l'environnement • Mise en place d'une formation pilote pour les membres de la GRC, traitant des cas d'affrontement entre les humains et les ours dans les collectivités Réalisation de l'évaluation environnementale des opérations de sécurité en prévision du Sommet des Amériques à Montebello (Québec)	• Élaboration d'un outil de saisie des données pour le suivi des initiatives régionales afin de tenir compte de l'environnement dans les activités de police

Tableau 18 : Approvisionnement et marchés

Ministère	Gendarmerie royale du Canada
Éléments à traiter	**Commentaires de l'organisme**
1. Rôle joué par l'approvisionnement et les marchés dans l'exécution des programmes	• Établissement d'une démarche stratégique en matière d'approvisionnement lors de la planification préliminaire des projets • Planification des activités d'achat et établissement de jalons de haut niveau pour le processus d'approvisionnement • Évaluation, repérage et atténuation des risques aux chapitres de l'approvisionnement, des tendances de l'industrie, etc., et prestation de conseils à la haute direction • Assistance aux clients dans l'officialisation des documents d'approvisionnement • Vérification de la remise des documents justificatifs, de l'obtention des approbations nécessaires et de la disponibilité des fonds requis • Sélection et utilisation de la méthode d'approvisionnement la plus efficace afin de répondre aux besoins opérationnels tout en respectant les politiques du gouvernement • Exécution ou supervision des activités à toutes les étapes du processus d'approvisionnement jusqu'à leur conclusion, vérification de l'intégrité du processus, négociation et octroi de contrats, gestion de risques connexes • Établissement et coordination des jalons et des échéances du processus d'approvisionnement • Gestion des dossiers d'approvisionnement et des contrats et résolution de problèmes • Analyse des besoins et prise de mesures d'approvisionnement proactives pour y répondre • Adoption d'une démarche en matière d'approvisionnement et de passation de marchés qui permet au ministère de bénéficier du meilleur rapport qualité-prix • Inclusion du contrôle de la qualité dans le processus d'approvisionnement • Prise de mesures correctrices en cas de non-conformité aux politiques, etc
2. Survol de la façon dont le ministère administre sa fonction d'approvisionnement	• Établissement et gestion d'un registre des activités pour le suivi des nouveaux besoins – système TEAM • Élaboration et application de normes et d'objectifs en matière d'approvisionnement • Définition claire des rôles et des responsabilités s'inscrivant dans le processus, en fonction des objectifs établis • Planification des activités d'achat avec les clients • Désignation d'un agent d'approvisionnement expert pour cerner les besoins • Vérification par les agents d'approvisionnement afin que les processus d'acquisition respectent les politiques et les lignes directrices du Conseil du Trésor • Vérification du respect des crédits budgétaires et de la disponibilité des fonds • Établissement d'un calendrier des jalons du processus d'approvisionnement • Prestation de conseils aux clients sur le processus d'approvisionnement et préparation de rapports d'étape • Gestion des rapports d'activité et de mise à jour sur l'avancement du processus d'approvisionnement • Vérification de la documentation correcte des mesures prises • Élaboration et mise à jour de modèles et de diagrammes de processus • Repérage et utilisation des outils d'approvisionnement offerts par TPSGC et la GRC • Examen de contrôle de la qualité et vérification postérieure des documents et des processus d'approvisionnement afin de garantir la conformité aux politiques du gouvernement ainsi qu'aux normes et aux objectifs établis de la GRC • Application des mesures correctrices en place pour corriger les faiblesses et garantir la conformité • Gestion des contrats et des dossiers au moyen des rapports du système TEAM • Analyse des tendances en matière d'approvisionnement et conception d'outils efficaces • Élaboration d'un plan de formation pour les agents d'approvisionnement et encadrement continu pour approfondir leurs compétences • Mise en commun des leçons apprises

Ministère	Gendarmerie royale du Canada
Éléments à traiter	**Commentaires de l'organisme**
3. Progrès et nouvelles initiatives permettant des pratiques efficaces et efficientes en matière d'approvisionnement	• Analyse des besoins régionaux et nationaux pour déterminer les exigences futures et mettre en place des offres permanentes, des contrats et des outils efficaces. Initiatives lancées dans cette optique : ▸ Mise sur pied d'un comité d'examen des contrats chargé des marchés qui correspondent à un profil de risque particulier ▸ Mise sur pied d'une Direction d'approvisionnement stratégique, chargée des exigences complexes ou de nature délicate ▸ Mise en place d'une initiative d'approvisionnement de 20 M$ qui consiste à élaborer des documents et à établir une offre permanente relativement aux services de gardiens et de surveillantes ▸ Mise en place d'une initiative nationale d'approvisionnement de 2 M$ pour la gestion des réclamations ▸ Mise en place d'une initiative nationale d'approvisionnement de 6 M$ pour les services liés à l'environnement ▸ Élaboration, avec les régions, d'un énoncé des besoins en vue de mettre en place une offre permanente nationale pour le matériel de reproduction propre à la GRC ▸ Examen des activités et des processus régionaux d'approvisionnement en matière de services de construction et de biens immobiliers en vue d'en garantir la qualité optimale ▸ Élaboration d'un modèle générique pour les documents d'approvisionnement ▸ Suivi des mises à jour des politiques gouvernementales en matière d'approvisionnement ▸ Supervision des activités d'achat dans les régions avec mise en commun des connaissances et des outils

Tableau 19 : Service axé sur le citoyen

La GRC relève le défi de satisfaire les attentes élevées du public en matière de service, d'ouverture et de responsabilisation compte tenu des ressources accordées. Elle fait un meilleur usage des nouvelles technologies d'information et de communication afin d'améliorer la prise de décisions, de donner suite au changement et de se concentrer sur la prestation de services axés sur le citoyen.

Elle continue de préconiser l'amélioration continue et la prestation de services centrés sur le citoyen. Grâce au Plan annuel de rendement, elle a intégré les consultations permanentes et bilatérales au régime de gestion du rendement. À cet égard, elle a :

- Mis en place un examen annuel des mesures stratégiques entreprises par tous les détachements et toutes les équipes de la GRC. Les mesures, élaborées de concert avec ses clients, s'attaquent aux enjeux cernés au niveau local. En bout de ligne, le processus permet de raffermir les responsabilités de la GRC envers ses clients
- Établi des mesures de base documentées qui transcendent la simple satisfaction de la clientèle et qui reposent sur l'Outil de mesures communes
- Incorporé à ses processus intégrés de planification des activités les moyens d'établir et de mettre en œuvre des objectifs et des plans annuels en matière d'amélioration des services, en fonction des résultats des sondages et de la consultation des clients

Le programme de sondage de la GRC a été mis en place en 2003, en consultation avec l'Institut des services axés sur les citoyens.

La GRC mesure le niveau de satisfaction de ses clients, partenaires, intervenants et employés. Le programme de sondage permet de recueillir des données de base en vue de la planification des programmes et de la gestion du rendement dans l'ensemble de l'organisme.

Des bases de référence ont été établies afin d'évaluer la satisfaction des groupes suivants : les citoyens; les clients ayant contrat sur les services de police (provinces, territoires, municipalités et Premières nations); les autres organismes policiers; les autres partenaires et intervenants fédéraux; ainsi que les employés.

Le sondage révèle les impressions globales au sujet de la GRC, comme la sensibilité aux besoins des clients, l'efficacité, la rentabilité, la sensibilisation aux réalités culturelles et la coordination avec les partenaires, et de ses services. On évalue maintenant chaque année la satisfaction des citoyens, des clients des contrats de police, des partenaires policiers et des autres partenaires. Les résultats du sondage sont affichés sur le site Web de la GRC.

En 2006-2007, une deuxième série de sondages a été effectuée et les résultats ont été comparés à ceux des sondages de base de 2005-2006. L'exercice visait à déterminer où il y a eu des améliorations et où des mesures s'imposent pour améliorer les services que la GRC fournit aux Canadiens et à ses partenaires dans le domaine de l'application de la loi.

En vertu de la Constitution, l'administration de la justice est une responsabilité provinciale. Les provinces ont en général adopté des lois sur les services policiers qui établissent et régissent les fonctions et normes de la police. La GRC offre des services professionnels qui respectent ou dépassent les normes de service établies dans les administrations où elle offre des services de police provinciaux, territoriaux et municipaux et aux Premières nations.

La GRC honore également ses obligations en vertu des lois fédérales. Elle est régie par la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada* et le règlement connexe en ce qui concerne le respect de normes rigoureuses en matière de prestation de services.

Étant donné que le secteur de l'application de la loi et le public mettent toujours la barre plus haut et multiplient les demandes de services, il devient d'autant plus impératif d'améliorer constamment la GRC et ses programmes, particulièrement ceux des Services de police nationaux (SPN). Les SPN comptent un groupe de services hétérogènes qui fournissent de l'information policière, des conseils techniques et de la formation. En 2007-2008, les SPN continueront de jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration et la prestation de services de soutien opérationnel qui répondent à des demandes de services toujours nouvelles.

Programmes, projets et initiatives d'intérêt spécial

Échange d'information et de renseignements –

À titre d'organisme fondé sur les renseignements, il est essentiel que la GRC puisse échanger, en temps opportun, de l'information pertinente avec ses partenaires nationaux et internationaux, notamment les services de police canadiens, les organismes d'application de la loi et de sécurité, les organismes internationaux, la collectivité juridique canadienne et le secteur publique.

Le projet d'Identification en temps réel (ITR) remplace les méthodes manuelles par des processus électroniques normalisés et rationalisés. Grâce à la technologie moderne, les Services canadiens d'identification criminelle en temps réel (SCICTR) accroîtront l'efficacité et la rapidité de leurs services. De plus, l'échange électronique d'information offrira une interopérabilité supérieure à tous les usagers des services des casiers judiciaires et des services dactyloscopiques. Afin d'offrir un service davantage axé sur la clientèle et de respecter les échéances visant les demandes d'analyse dactyloscopique et de casiers judiciaires électroniques, les SCICTR ont conclu avec leurs clients des accords sur les niveaux de service (ANS).

Le Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants (NCECC) est chargé de mettre en œuvre le Système d'analyse contre la pornographie juvénile (Système CETS) et la base de données d'identification des victimes pour les services de police canadiens et de

leur offrir la formation connexe. Le Système CETS permet aux enquêteurs canadiens en matière d'exploitation des enfants d'échanger de manière sécuritaire et efficiente l'information et les renseignements. La base de données d'identification des victimes en est à l'étape d'essai. Elle offrira des fonctions d'identification et d'analyse des images qui réduiront considérablement le dédoublement des activités d'enquête et, surtout, aideront à identifier les enfants victimes d'infractions sexuelles.

Formation – Le Collège canadien de police (CCP) a élaboré un nouveau sondage d'évaluation de la satisfaction des clients, qu'il envoie aux personnes qui ont obtenu leur diplôme depuis décembre 2006. Le sondage, qui est envoyé six mois après la fin du cours, vise à évaluer concrètement les résultats obtenus grâce à la participation au cours. Le sondage est aussi envoyé simultanément au superviseur du participant afin d'évaluer dans quelle mesure la formation a amélioré le rendement du participant au travail.

Jusqu'à maintenant, les résultats laissent croire que les clients sont en général satisfaits de la formation offerte par le CCP et que la formation et les connaissances acquises ont une incidence positive sur le rendement au travail. Sur une échelle de 1 à 5, 1 étant le moins satisfait et 5 étant le plus, les participants attribuent une cote moyenne de 4,2, alors que les superviseurs attribuent une cote moyenne de 4,0.

Programme d'amélioration continue du service – Dans le cadre du programme d'amélioration continue du service, le modèle de gouvernance de la technologie de l'information amorcé en 2005 est désormais en vigueur. Il régit tous les volets du programme de TI, de la planification stratégique et opérationnelle jusqu'à la clôture des projets. Une bonne gouvernance est essentielle à la saine administration du budget en matière de gestion de l'information et de la technologie de l'information, ainsi qu'à la prise de décisions d'investissement en vue de trouver des moyens novateurs pour combler les besoins opérationnels.

Le programme de TI jouit désormais d'une fonction de planification perfectionnée. Le processus de planification intègre des données et des renseignements glanés de partout : du programme lui-même, des clients internes et externes, du gouvernement et du contexte global. Une meilleure prévision des demandes de service, l'établissement de leur ordre de priorité et la planification financière à long terme sont au premier plan du programme. La fonction de planification englobe aussi une boucle de rétroaction sur le rendement et le contrôle du rendement du programme grâce au tableau de bord prospectif de la GRC. Elle permet en outre d'intégrer ces renseignements sur le rendement au processus de planification à des fins de mise au point du programme, au besoin.

Le cycle de planification de la GI/TI englobe des procédures permettant d'harmoniser les objectifs du programme à ceux des clients et des intervenants. Les gestionnaires intègrent le point de vue des clients externes au processus d'analyse de l'environnement, sur lequel se fonde l'exercice de planification. En outre, la planification opérationnelle respecte les directives de la GRC ainsi que les exigences en matière de rapport visant des objectifs stratégiques précis à l'échelle de l'organisme.

Il est pratique commune de faire participer les clients, les intervenants et les organismes centraux à la planification et aux comités directeurs des projets majeurs qui relèvent du bureau du dirigeant principal de l'Information (DPI).

La GRC continuera de faire une utilisation optimale des nouvelles technologies de l'information et de communication afin d'améliorer la prise de décisions, de réagir au changement et de se concentrer sur la prestation de services axés sur les clients.

Projet d'amélioration des services à la clientèle – Le Projet d'amélioration des services à la clientèle vise à garantir que la GRC continue de répondre aux besoins de ses partenaires à l'avenir et qu'elle fasse preuve de souplesse à l'égard de l'évolution rapide des besoins. D'un océan à l'autre, la GRC a rencontré ses partenaires contractants, des collectivités des Premières nations et des collectivités autochtones, ainsi que de nombreux autres groupes afin de s'enquérir de leurs besoins en matière de sécurité communautaire et d'y répondre. On a aussi voulu connaître leur point de vue à l'égard de la GRC et l'orientation qu'ils désirent la voir suivre.

Ces discussions ont permis à la GRC d'élaborer un certain nombre de projets et d'initiatives afin de répondre aux besoins de ses clients et partenaires.

La GRC et ses membres jouissent d'un appui massif. Les clients reconnaissent que les nouveaux modèles de services de police donnent à la GRC l'occasion d'améliorer la prestation de ses services. Les occasions de recrutement chez les collectivités des Premières nations et les collectivités autochtones constituaient une préoccupation importante. De plus, nombreux sont d'avis que la stratégie de réduction de la criminalité marque un pas en avant.

Afin de mettre en relief les éléments positifs de la GRC, on a créé une vidéo nationale et mis sur pied un grand nombre de programmes liés aux sites Web communautaires et au Programme de sensibilisation au travail policier. Le projet pilote des agents de sécurité communautaires et le programme des agents communautaires autochtones a été mis en œuvre. De plus, la GRC a défini une structure lui permettant d'aborder les possibilités en matière de services de police pour les collectivités. Les échanges avec les collectivités se poursuivent afin de connaître leurs priorités tout en donnant suite à l'élaboration d'un programme de perfectionnement continu pour la GRC.

Tableau 20 : Initiatives horizontales

La GRC en tant qu'agence principale ou partenaire, participe à une panoplie d'initiatives latérales multijuridirectionnelles et inter agences qui ont un effet de levier au niveau des partenariats de la GRC, des objectifs partagés et pour optimiser les retombées pour les Canadiens.

- Équipes intégrées de la police des frontières (EIPF) (à titre de ministère responsable)
- Équipes intégrées de la police des marchés (EIPM) (à titre de ministère responsable)
- Équipes intégrées de la sécurité nationale (EISN) (à titre de ministère responsable)

Nota : Conformément aux exigences du SCT, le programme des EISN ne correspond pas à la définition d'une initiative horizontale mais la GRC croit que ce programme constitue une priorité élevée dont l'inclusion est justifiée dans le présent rapport.

Des renseignements supplémentaires sur ces initiatives horizontales se trouvent à :

www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_f.asp

SECTION IV – AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT

Secteurs organisationnels

Gestion générale et contrôle (GGC)

En qualité d'autorité fonctionnelle de la GRC en matière de ressources financières, d'actifs et d'acquisitions, la GGC offre un cadre en ce qui a trait aux politiques, aux procédures, aux systèmes et aux services pour assurer une responsabilisation relativement aux ressources financières et aux actifs confiés aux gestionnaires dans l'ensemble de la GRC.

Lors de l'exercice 2006-2007, le gouvernement a sans cesse mis l'accent sur l'éthique et les valeurs, de même que sur la transparence, l'ouverture, la responsabilisation et la solide gérance des ressources.

L'adoption de la *Loi fédérale sur la responsabilité* le 12 décembre 2006 et l'introduction du plan d'action correspondant ont une incidence sur tous les ministères et organismes, y compris sur la GRC. De plus, l'examen approfondi et l'augmentation du renforcement du Cadre de la politique de gestion financière du CT, de même que l'ensemble de politiques sur les biens et les services acquis du CT fournissent une orientation centralisée en matière d'amélioration de la gérance et du contrôle des ressources.

Progrès réalisés en 2006-2007

Au cours de l'exercice 2006-2007, la GGC a fait de grands progrès, et ce, sur de nombreux points importants :

- Poursuite de la modernisation de l'infrastructure des installations de la GRC grâce au développement de grands projets de l'État dans les divisions E et H et aux importantes améliorations qui ont été apportées à la Division Dépôt dans le cadre d'un plan quinquennal visant à agrandir et à donner un caractère professionnel aux installations de formation
- Obtention d'une autorisation du CT pour le projet de réinstallation de la DG dans le cadre duquel 3 500 employés seront progressivement réinstallés, sur deux ou trois ans, dans des installations vastes et modernes, à Ottawa; en 2006-2007, trois unités organisationnelles ont été réinstallées dans le nouveau site
- Reconnaissance du SCT, grâce au processus Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) 2006, puisque la GRC utilise un processus d'approvisionnement intégré qui est rentable et rigoureux, ce qui constitue une réalisation remarquable compte tenu de la portée des activités menées par la GRC
- Améliorations importantes en matière de qualité et surveillance rigoureuse des présentations au CT
- Ssur le plan du contrôle et de la gestion des finances, la GRC a obtenu la note « A » au tableau des comptes publics et a réussi à percevoir 99,9 % des recettes, soit environ 1,3 G$
- Importantes améliorations apportées à la gestion des biens immobiliers et à l'analyse des investissements effectuées par la GRC, notamment la révision de politiques, de lignes directrices, de normes, de formation et de surveillance
- Optimisation et utilisation accrues de la version 4.7 du système TEAM dans le cadre de divers projets d'intégration de systèmes généraux, comme le système de factures fournisseurs électroniques et le système de contrôle budgétaire, pour favoriser l'utilisation de renseignements plus complets dans le cadre du processus décisionnel de la gestion
- La GCC a joué un rôle actif et de collaboration en matière de projets de portée générale au sein du gouvernement, car elle a grandement permis de simplifier le renouvellement de l'ensemble de politiques sur les biens et les services acquis du CT ainsi que d'examiner le Cadre de la politique de gestion financière et du projet pilote de report de capital

Vérification interne, évaluation, révision de la gestion et assurance de la qualité

La structure de gouvernance de la GRC repose en grande partie sur la prestation de services stratégiques et professionnels de grande qualité dans les domaines de la vérification interne, de l'évaluation des programmes et de la révision de la gestion.

L'assurance de la qualité, l'élaboration et la mise en application de politiques, de normes, d''outils et de procédures ainsi que l'établissement de plans annuels et à long terme de vérification et d'évaluation fondées sur les risques appuient aussi les priorités du gouvernement et de la GRC.

Progrès réalisés en 2006-2007

- **Vérification interne**

Dans son évaluation annuelle du CRG de la GRC, le SCT a fait état du caractère minutieux de la vérification effectuée par la GRC. En 2006-2007, la Vérification interne a continué d'offrir des assurances quant aux processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance, conformément aux normes internationales sur la pratique de la vérification interne.

La Vérification interne élabore aussi des stratégies et des plans en vue de satisfaire aux exigences de la Politique de vérification interne du CT qui est entrée en vigueur le 1er avril 2006. Cette politique doit être entièrement mise en œuvre d'ici le 1er avril 2009. Voici les principales réalisations accomplies en 2006-2007 :

- Établissement d'une méthode de vérification interne à l'échelle du gouvernement grâce à la participation de la GRC à un groupe de travail du SCT
- Élaboration d'une stratégie en vue d'émettre une opinion globale sur la pertinence et l'efficacité des processus et de contrôle, de gouvernance et de gestion du risque
- Approbation du Commissaire pour la création d'un comité de vérification dont les membres proviennent de l'extérieur du gouvernement fédéral

La GRC a aussi participé à la première vérification horizontale du CT dans le cadre d'un projet pilote sur de futures vérifications pangouvernementales.

- **Évaluation**

En juin 2006, le Comité de la vérification et de l'évaluation de la GRC a approuvé la mise à jour d'un plan d'évaluation axé sur les risques qui portait principalement sur les évaluations à effectuer pour appliquer les décisions en matière de financement du CT. Bien que la Direction de l'évaluation n'en soit encore qu'à ses débuts et qu'elle ne compte que trois employés à temps plein, sa priorité en 2006-2007 consistait à exécuter les évaluations et à mettre en œuvre le plan.

En 2006-2007, la Direction de l'évaluation a effectué l'évaluation de l'Équipe intégrée de la police des ports, de l'Équipe de formation d'intervention maritime, de l'équipe Vérification de l'administration du régime de retraite et de l'Équipe intégrée de la police des frontières (EIPF). La Direction a aussi participé aux évaluations des mesures de lutte contre le crime organisé effectuées par Sécurité publique Canada, de l'Initiative sur le crime organisé autochtone, de l'Équipe intégrée de la police des frontières (EIPF), du Programme de formation chimique, biologique, radiologique et nucléaire pour les premiers intervenants, de même qu'à l'évaluation de la Stratégie canadienne antidrogue menée par Santé Canada (SC) et à l'examen de l'entente sur la prestation des services de police provinciale conclue avec la GRC qui a été réalisé par l'Alberta.

De nombreuses autres évaluations ont été amorcées en 2006-2007 et se poursuivront durant l'exercice 2007-2008. Il s'agit notamment des projets pilotes relatifs aux agents de sécurité communautaires, des équipes intégrées de la sécurité nationale, de Shiprider II, des équipes de la sûreté maritime, du Centre des armes à feu Canada et du programme de sensibilisation antidrogue.

La Direction de l'évaluation continuera d'offrir à la GRC des services d'évaluation indépendants et objectifs qui sont conformes aux normes du CT en matière d'évaluation.

- **Examen de la gestion et assurance de la qualité**

Un programme efficace d'examen de la gestion est mis en œuvre à la GRC. Il permet d'assurer des programmes et des services avisés en plus des services généraux de vérification interne et d'évaluation. Nous avons aussi mis à jour le programme et les outils d'assurance de la qualité et d'examen de la gestion en y incorporant les principes de la gestion intégrée des risques et avons formé des groupes d'examen régionaux pour assurer la mise en œuvre appropriée des programmes.

Le processus d'assurance de la qualité a été intégré au Plan de rendement annuel (PRA). Les processus et la détermination des risques du programme d'assurance de la qualité et du Plan de rendement annuel sont les mêmes. Grâce à l'intégration du processus, les chefs de détachement et de service, de même que les gestionnaires des services administratifs n'auront à utiliser qu'un seul document cadre lors de la planification et du suivi des activités.

Direction des politiques et de la planification stratégique (DDPS)

La DDPS effectue des tâches qui contribuent à appuyer les opérations stratégiques de la GRC au moyen de l'analyse des tendances, de la gestion du rendement et de l'amélioration de « bonnes pratiques de gestion », telle qu'une planification rigoureuse. La Direction effectue des recherches afin d'aider la haute direction à déterminer l'orientation stratégique de l'organisme ainsi qu'à élaborer, à adopter et à favoriser des stratégies de gestion pour veiller à ce que la GRC demeure un organisme d'excellence mettant l'accent sur les stratégies. La DDPS effectue également des tâches essentielles de rayonnement et de prévision : renforcer les partenariats; augmenter la réponse à la consultation et à la participation intergouvernementales et établir des ponts avec les clients, les partenaires et les intervenants; veiller à ce que l'orientation de la GRC soit harmonisée avec les priorités plus générales du gouvernement; repérer les nouvelles tendances et déterminer les politiques et les considérations stratégiques pouvant toucher la GRC.

Progrès réalisés en 2006-2007

- **Gestion intégrée du risque (GIR)**

La gestion du risque fait partie du processus de planification, car elle permet à la GRC d'évaluer les incidences que des activités ou des problèmes pourraient avoir sur l'atteinte des objectifs de l'organisme.

La DDPS, par le biais de sa nouvelle unité GIR, continue de développer et de mettre en œuvre un système rigoureux en matière de gestion intégrée du risque. Cette unité assure également des services de secrétariat au comité de GIR.

En juin 2006, il a été déterminé que les rapports présentés à l'État-major supérieur (EMS), au Comité exécutif régional et à l'État-major divisionnaire de la GRC devaient comprendre des explications sur les principaux risques associés à la question visée et sur ceux liés aux options proposées.

La stratégie en matière de GIR repose sur la volonté que manifeste la haute direction de développer, à la GRC, un flair de manière à être à l'affût des risques. Voici d'excellents exemples de séances de formation et de sensibilisation sur la gestion du risque qui ont été données en 2006 :

- Présentation d'un expert de renommée internationale sur la gestion du risque qui a été donnée aux 50 membres de l'Équipe de gestion supérieure de la GRC et à environ 30 autres employés
- Assemblée plénière sur la théorie et l'application de la gestion du risque qui a été tenue lors de la conférence nationale des planificateurs et dans le cadre de quatre cours d'orientation et de perfectionnement des officiers
- Séances de formation destinées aux chefs de service et de district dans chaque division (c.-à-d. province et territoire), et un cours de formation officiel appelé « Introduction à la gestion intégrée du risque » destiné aux gestionnaires est en cours d'élaboration

Améliorations envisagées

Des facteurs de risques officiels ont d'abord été intégrés aux plans de divisions, d'activités et de secteurs de service en 2005 en vue de l'exercice 2006-2007 et ont ensuite été précisés en 2006 dans les plans d'activités pour l'exercice 2007-2008. Le volet sur le risque compris dans les plans d'activités exige la rédaction d'un résumé des risques clés relativement aux dix principaux risques liés aux priorités stratégiques de la GRC et/ou aux objectifs opérationnels, de même qu'aux stratégies d'atténuation.

- **Initiatives relatives à la sécurité publique et de l'antiterrorisme (SPAT)**

La GRC a créé un poste de coordonnateur national de SPAT à la DDPS afin de superviser la plus importante enveloppe qui est réservée à la SPAT pour l'ensemble des initiatives. Le coordonnateur collabore avec les gestionnaires du projet SPAT pour veiller à l'application des questions de politiques et de gouvernance et aider les gestionnaires à établir l'harmonisation du financement et des programmes. La GRC doit faire rapport au SCT au moyen du processus annuel de production de rapports SPAT qui est supervisé par le coordonnateur SPAT.

Améliorations envisagées

- Un important projet pour l'année à venir consistera à évaluer les processus SPAT courants et à envisager la perspective d'harmoniser les rapports avec les PAR
- Le processus de redistribution et de réaffectation en matière de SPAT sera également revu

- **Analyse de l'environnement**

Nous procédons aux trois ans à une analyse approfondie de l'environnement afin de cerner les tendances de macroniveau, tant sur le plan international que national, qui déterminent notre environnement

fonctionnel. Les données sont classées selon sept secteurs clés : démographie, société, économie, politique et gouvernance, science et technologie, environnement et sécurité publique. Dans l'intervalle, nous effectuons une analyse modifiée d'un nouveau secteur qui importe à la GRC et à ses partenaires.

En 2006, un dossier spécial a été dressé sur la question des bandes de jeunes et des armes; il a permis de mettre en évidence les tendances clés à l'échelle nationale et dans l'ensemble des Amériques. La dernière analyse de l'environnement a été effectuée en février 2007. Deux documents sont accessibles sur le site Web de la GRC, à l'adresse suivante : www.rcmp-grc.gc.ca

- **Sondages de base**

Nous effectuons des sondages de base tous les ans afin d'obtenir une opinion générale sur notre rendement. Les questions sont axées essentiellement sur la satisfaction générale dans des domaines tels que le rôle que joue la GRC pour assurer la sécurité des foyers et des collectivités, la qualité de ses services, son professionnalisme, sa diplomatie, son engagement au sein des collectivités, sa visibilité, la valeur de ses partenariats et la communication.

Il est possible de dégager des messages communs des résultats des divers sondages de base :

- La contribution de la GRC à la sécurité des foyers, des collectivités et du pays est perçue comme importante
- Notre organisation est considérée comme professionnelle, l'intégrité et l'honnêteté y étant valorisées

En 2006, des améliorations ont été constatées dans le domaine des relations de travail et de la qualité des services offerts aux clients des Premières nations, inuits et métis (clients de la Police contractuelle).

Améliorations envisagées

En 2007-2008, le Centre de sondage de la GRC agira à titre de « centre d'échange » pour tous les recensements. La politique en matière de sondages sera publiée. Selon la nouvelle politique, les personnes qui envisagent de mener des sondages doivent consulter le Centre de sondage.

- **Consultation et engagement**

La stratégie en matière de consultation et d'engagement fait partie d'un cadre global visant à relier la GRC à son contexte plus vaste et à créer des capacités organisationnelles en ce qui a trait à des modes de réflexion grâce à des partenariats. Cette stratégie vise à établir et à mettre en œuvre un processus continu en matière de consultation et d'engagement stratégiques (gestion du réseau) qui s'intégrera aux tâches de l'organisme et qui sera utilisé parallèlement à ces dernières.

Pour nous permettre de créer un climat où la police, le gouvernement et les intervenants peuvent participer aux prises de décisions et échanger de l'information en vue d'atteindre des buts et des objectifs communs, la mise en œuvre initiale de la stratégie consiste principalement à évaluer les éléments suivants :

- Partenariats existants
- Possibilités de création de partenariats
- Élaboration d'un système de gestion du réseau

À ce jour, quatre grandes activités ont été déterminées comme étant essentielles :

- Détachements stratégiques
- Diffusion de l'information
- Partenariats stratégiques
- Analyses stratégiques

À l'heure actuelle, la DDPS dirige l'établissement d'un réseau de détachement de membres civils et de membres réguliers du niveau des officiers que la GRC prêtent à d'autres ministères/organismes ministériels. Plus précisément, le service des Ressources humaines de la GRC collabore avec la DDPS pour veiller à ce que les détachements effectués par la GRC soient conformes aux priorités stratégiques de la GRC et qu'ils appuient ces dernières. La DDPS a élaboré un guide d'évaluation des détachements stratégiques, qui fait partie d'un ensemble d'éléments pouvant faciliter l'examen de propositions de détachement. De plus, dans le cadre des efforts déployés pour augmenter la valeur stratégique des détachements de la GRC et favoriser le dialogue entre personnes détachées, la DDPS a mis en œuvre un modèle de rapports stratégiques sur la consultation et l'engagement. Le modèle permet à la DDPS de dresser un inventaire des tâches accomplies par des employés détachés de la GRC au cours d'un certain nombre d'années et assurer

ainsi une utilisation maximale de l'expertise et des connaissances organisationnelles acquises grâce aux occasions offertes.

Améliorations envisagées

En 2007-2008, la DDPS collaborera avec la SP et d'autres partenaires de portefeuille afin de déterminer et d'appuyer les principales questions stratégiques. De plus, la Direction sensibilisera les centres de décision et les divisions de la GRC au processus relatif aux mémoires au Cabinet (MC), puis elle développera et implantera une base de données sur les MC.

- **Planification**

À l'automne 2006, la GRC a mis en œuvre des plans annuels de rendement (PAR) dans l'ensemble de l'organisme. Des plans ont été élaborés dans chacun des détachements et chacune des unités opérationnelles désignées pour l'exercice 2007-2008. Les PAR permettent de traiter des questions propres à une unité créant un plan et ils sont conformes aux priorités stratégiques de la GRC. Il s'agit d'un outil qui permet d'assurer une application uniforme des principes établis en matière de gestion du rendement dans l'ensemble de la GRC. Les plans comprennent des analyses de l'environnement, la consultation des collectivités, un modèle de « risque », un exercice d'assurance de la qualité et des mécanismes de responsabilisation. Les PAR fourniront de l'information vitale à divers niveaux de gestion de manière à favoriser les prises de décisions stratégiques.

Améliorations envisagées

En 2007-2008, la politique en matière de planification des activités à la GRC sera publiée. En complément de la politique, la DDPS créera, en collaboration avec la sous-direction Apprentissage et perfectionnement de la GRC, un guide de planification et lancera un programme de sensibilisation et d'éducation à l'intention des planificateurs et d'autres employés de la GRC.

Gestion de l'information et technologie de l'information

Plusieurs facteurs clés continuent d'influer sur la collectivité de la gestion de l'information et de la technologie de l'information (GI/TI) :

- Coût de la technologie – bon nombre de programmes de GI/TI sont intéressants, mais les fonds sont limités
- Mise à jour en continu – étant donné le coût de la technologie, il faut entretenir les systèmes et le matériel afin de maximiser leur cycle de vie
- Surcharge des systèmes TI existants en raison d'une demande accrue – les applications multimédias accentuent les pressions déjà considérables qui sont exercées sur les réseaux en place
- Recherche et développement – l'évolution rapide de la technologie représente un défi pour les organismes d'application de la loi, qui doivent regrouper leurs ressources et partager leurs services afin de suivre le rythme
- Développement accru d'organismes et de programmes de TI en raison d'un plus grand recours à la GI et à la TI – il faut renforcer la gestion centrale des programmes de TI de manière à assurer une architecture standard, mais assez souple pour s'adapter aux nouvelles technologies
- Défis de la police internationale – il faut établir des partenariats et des relations et donc conjuguer la compatibilité et l'interopérabilité avec la protection des renseignements personnels

Pour progresser sur la voie de la répression criminelle intégrée axée sur les renseignements, la GRC a besoin de systèmes et de technologies qui facilitent la collecte et la gestion de l'information, la création d'information et les échanges coordonnés et coopératifs entre partenaires. À titre de membre influent de la collectivité judiciaire fédérale, la GRC s'assure que les systèmes de GI/TI actuels et futurs sont compatibles et qu'ils s'harmonisent bien avec le système global de justice pénale. Notre objectif est de tirer parti de la mise en commun des investissements en GI/TI afin d'offrir à nos partenaires les avantages suivants :

- Renseignement et information intégrés
- Interopérabilité et compatibilité avec les systèmes actuels et futurs (uniformité de la terminologie et de la présentation)
- Gestion efficace et responsable des ressources
- Soutien amélioré du système de justice pénale pour coordonner les efforts soutenus en matière de sécurité publique

Progrès réalisés en 2006-2007

Le Programme de TI est un instrument essentiel de l'approche intégrée de répression criminelle de la GRC. La communauté canadienne de l'application de la loi utilise de nombreux réseaux et systèmes de GI/TI fournis et gérés par le Secteur du dirigeant principal de l'information (DPI).

- Le CIPC renouvelé offre des fonctions de sécurité et d'identification de l'utilisateur ainsi qu'une fonctionnalité améliorées et est maintenant à la disposition de l'ensemble de la communauté de l'application de la loi. L'utilisation d'une plateforme et d'une infrastructure technologiques modernisées permet d'améliorer continuellement le CIPC de manière à satisfaire les exigences en matière de répression criminelle intégrée
- Le Projet de prestation de services – Événements majeurs est une initiative générale de développement de systèmes qui facilitent les processus de planification, de gestion de l'information et d'accréditation de sécurité requis dans le contexte d'événements majeurs. Les systèmes en cours de développement sont axés sur les Jeux Olympiques de 2010, mais pourront également être utilisés dans le cadre d'autres événements majeurs
- Le Bureau de projet, qui a été créé en 2005, relève du Conseil des DPI. En 2006-2007, il a modifié les processus afin d'améliorer la surveillance et la responsabilisation grâce à la gestion du rendement
- Le Secteur du DPI a lancé le Programme continu d'amélioration des services, qui vise à améliorer la gestion, la planification et la gouvernance de programmes à l'aide de pratiques exemplaires de la Bibliothèque de données sur l'infrastructure des technologies de l'information (BITI)

La GRC est parmi les ministères qui participent au projet pilote de budgétisation des immobilisations dans la fonction publique. Pour le Secteur du DPI, cela se traduit par la possibilité d'utiliser le financement accordé aux dépenses de capital des années précédentes.

Secteur des ressources humaines (RH)

Le Secteur des RH s'engage à élaborer sa philosophie, qui consiste à optimaliser la capacité opérationnelle. Pour ce faire, nous devons continuer d'attirer, de perfectionner, de retenir et de soutenir efficacement les employés qui permettent à la GRC de respecter ses engagements et ses priorités stratégiques. Sur ce plan, le Secteur des RH fait face à de nombreux défis comme l'accroissement de la demande pour les services de police, l'augmentation du nombre de départs à la retraite et l'intensification de la concurrence relative à la main-d'œuvre et aux employés spécialisés. En 2006-2007, le Secteur des RH a affronté ces défis à pas de géant. La section suivante donne un aperçu de nos principales réalisations dans divers domaines.

Progrès réalisés en 2006-2007

- **Recrutement**

Les réalisations relatives à la stratégie nationale de recrutement qui ont été accomplies en 2006-2007 sont les suivantes :

- Lancement de l'Opération recrutement, une campagne de sensibilisation interne dont le but est d'assurer que tous les employés de la GRC comprennent l'influence qu'ils peuvent avoir sur le recrutement et qu'ils en tirent pleinement profit
- Soutien des partenariats établis avec les Forces canadiennes et Service Canada dans le domaine du recrutement externe
- Organisation d'une campagne publicitaire nationale sur Internet, dans les revues et dans les salles de cinéma qui cible l'ensemble de la population canadienne et qui est combinée à des outils spécifiques pour attirer les membres des groupes minoritaires (p. ex., les personnes qui font partie des minorités visibles et les Autochtones)
- Analyse d'un sondage national mené auprès des candidats pour dégager de précieux renseignements d'affaires pouvant servir à améliorer les prochaines activités de commercialisation
- Augmentation de 63 % du nombre de visiteurs du site Web par rapport à l'exercice 2005-2006

Pour améliorer le recrutement de membres civils, la GRC a modifié son site Web afin de donner un aperçu réaliste des emplois et de tirer profit de la technologie d'accès en direct que le gouvernement utilise pour afficher les postes vacants. Les améliorations apportées ont permis de simplifier le processus de demande d'emploi et de créer un site d'emploi convivial pour les membres civils désireux de présenter leur candidature.

- **Agrandissement de la Division Dépôt**

La Division Dépôt est un centre national de formation policière dont l'excellence est reconnue à l'échelle mondiale. Son mandat principal est de dispenser une formation aux cadets et son deuxième, de fournir et de coordonner des programmes de formation spécialisés.

La capacité de la Division Dépôt empêche grandement la GRC de mettre en service le nombre de policiers dont elle a besoin pour remplir son mandat. La capacité de la Division Dépôt d'initier les recrues est limitée en raison de contraintes matérielles comme le nombre insuffisant de lits et la petitesse des installations de formation au tir et d'éducation physique ainsi que d'autres inhibiteurs comme le peu de fonds accordés depuis de nombreuses années au développement d'une stratégie de recrutement durable.

Pour permettre à la Division Dépôt d'accueillir un plus grand nombre de cadets à partir de l'exercice 2006-2007, le CT lui a accordé des fonds supplémentaires pour la remise à neuf de son infrastructure. La Division Dépôt a entamé la revitalisation à long terme de son infrastructure. Les réalisations accomplies sur ce plan en 2006-2007 sont les suivantes :

- Transformation d'un stade en un établissement de formation à usages multiples muni d'une salle d'exercice, d'une piste de course à trois couloirs, de vestiaires pour le personnel, d'un deuxième détachement d'instruction et de gymnases des tactiques de défense policières
- Agrandissement de la salle de musculation de manière à installer des appareils d'entraînement aérobique et anaérobique afin d'accroître l'enrôlement
- Création d'un site agricole fictif grâce à la relocalisation et à la rénovation d'un duplex déjà sur la base et à la construction d'un bâtiment Quonset servant également de garage pour les deux autobus de la Division Dépôt
- Ajout d'une caravane pour les scénarios d'instruction à la cour Cormier
- Construction d'un garage à la piste du Groupe de la conduite de police pour changer les pneus des véhicules sur place

De plus, des mesures provisoires ont été prises afin de faciliter l'accueil d'un plus grand nombre de cadets et d'assurer le bon fonctionnement de la Division Dépôt jusqu'à ce que les mesures permanentes puissent être appliquées. Les mesures provisoires sont les suivantes :

- Transformation de l'établissement de la Formation centralisée (autrefois utilisé pour la formation en cours d'emploi) en des salles d'instruction pour les cadets et augmentation de la capacité de l'établissement grâce à l'installation de lits superposés dans chacune des 90 salles
- Aménagement de six caravanes dortoirs temporaires pouvant accueillir 32 personnes et d'une installation de lavage/polissage distincte
- Rénovation de l'ancien garage de poste afin de permettre l'emménagement, dans une moitié du garage, d'installations convenables pour le nettoyage de fusils et le cirage de bottes – l'autre moitié du garage a été transformée en un autre site de formation en tactiques de défense policières
- Construction d'une installation de service d'alimentation secondaire afin de réduire l'affluence à la cafétéria le midi et d'offrir des repas aux cadets le soir

La Division Dépôt est en bonne voie de terminer la construction d'une autre salle de tir de 25 mètres et d'achever la remise à neuf du champ de tir de 50 mètres, qui sera fonctionnel à l'été 2007. La Division Dépôt construira également un établissement de formation utilisé pour les scénarios d'instruction qui permettra aux cadets d'enquêter sur des accidents de voiture à l'intérieur.

Grâce à ces réalisations et à ces mesures, 46 troupes de 32 cadets au maximum et une troupe de membres ayant fait l'objet d'un recrutement latéral ont obtenu un diplôme de la Division Dépôt. Autrement dit, 1 242 cadets et 19 personnes provenant d'autres services de police ont reçu une formation à la Division Dépôt et ont obtenu un diplôme de cette dernière en 2006-2007.

- **Planification de la relève et développement du leadership**

Le Secteur des RH a poursuivi ses activités liées au développement et à la mise en œuvre d'un modèle national de gouvernance afin de fournir un cadre global pour la planification de la relève au niveau de la haute direction. Le modèle permet de veiller à ce que le développement des capacités en matière de leadership soit conforme aux priorités organisationnelles et que les employés aptes à recevoir des promotions soient identifiés et convenablement formés. Les réalisations accomplies en 2006-2007 sont les suivantes :

- Développement d'un continuum du leadership interactif en direct sur le site Infoweb – ce site renferme des renseignements, la législation et les politiques liées aux programmes de perfectionnement
- Assouplissement du Programme de perfectionnement des aspirants officiers au moyen d'un processus d'invitation – les cadres supérieurs peuvent inviter des membres réguliers des grades des sous-officiers et des membres civils de niveau équivalent
- Révision du Programme de perfectionnement de la haute direction
- Établissement d'un profil de compétences et application plus rigoureuse du processus de sélection dans le contexte du Programme du plein potentiel – programme de deux ans visant à perfectionner les employés qui manifestent le potentiel et la capacité d'assumer le rôle de cadre supérieur
- Création de deux programmes de perfectionnement des cadres dans le contexte du continuum du leadership : le Programme de perfectionnement des superviseurs (PPS) et le Programme de perfectionnement des gestionnaires (PPG). En 2006-2007, les cours du PPS ont été mis à l'essai dans des sites représentant les dix régions. Les personnes qui ont participé au cours et les experts en la matière qui y ont assisté ont présenté des commentaires très positifs. Durant l'exercice 2007-2008, la norme de formation du PPS sera intégrée aux calendriers des cours des régions et des divisions. En 2006-2007, les cours pilotes du PPG ont également connu du succès. On prévoit mettre à l'essai trois ou quatre autres cours en 2007-2008 dans le but d'améliorer le programme PPG en 2008

- **Processus de promotion des sous-officiers**

Le Secteur des RH a mis en œuvre un nouveau processus de promotion des sous-officiers le 1er juillet 2006. Le processus établit un lien clair entre les compétences d'un candidat et les exigences d'un poste, assure une participation convenable de la direction et facilite le maintien en poste du personnel qualifié ainsi que l'utilisation efficace de l'expertise disponible. Le processus comprend les éléments suivants :

- Mise à jour de l'exercice de simulation des fonctions, qui évalue les compétences organisationnelles du candidat en fonction des compétences requises pour occuper un poste de supervision
- Création d'un élément de soutien offert sur le plan de la supervision pour les membres qui désirent être promus
- Utilisation d'un résumé des compétences pour évaluer les compétences fonctionnelles et organisationnelles
- Sélection du candidat par la direction

- **Gestion du rendement des employés**

En 2006-2007, le Secteur des RH a développé un formulaire d'évaluation annuelle permettant de juger des compétences des membres réguliers et des membres civils occupant des postes subalternes au rang d'officier en fonction des exigences de leur poste. Les réalisations accomplies en 2006-2007 sont les suivantes :

- Création d'un guide d'information en ligne et d'une politique connexe
- Vérification du formulaire d'évaluation pour s'assurer qu'il contient de l'information sur la conformité au maintien des compétences opérationnelles, les autorisations de sécurité et les intérêts professionnels
- Mise en œuvre progressive (au cours d'une année) du nouveau processus à compter du 1er avril 2007
- Présentation d'un atelier de formation national pour les employés responsables de la dotation sur la raison d'être, la mise en œuvre et l'utilisation du nouveau processus fondé sur le formulaire

De plus, dans le but de continuer à reconnaître le mérite des employés, d'augmenter le maintien en poste et de renforcer le moral, le service Reconnaissance et Distinctions honorifiques a pris plusieurs initiatives en 2006-2007 :

- Mise à jour du Programme de récompenses sur le Web
- Rédaction et distribution à l'échelle nationale d'une brochure sur le Programme de reconnaissance des employés
- Création d'une épinglette pour les retraités de la GRC (plus de 1 000 demandes ont été déposées)
- Instauration du programme Souvenir commémoratif, qui fournit un souvenir tangible aux plus proches parents des membres décédés dans l'exercice de leurs fonctions

- **Gestion des investissements en apprentissage**

La gouvernance de l'apprentissage a été améliorée à l'échelle nationale grâce à la mise en œuvre, par le nouveau Comité de gestion de l'investissement dans l'apprentissage (CGIA), d'un processus annuel de planification, de suivi et de déclaration des dépenses en apprentissage, en formation et en perfectionnement effectuées par la GRC. Le plan et le rapport annuels sur l'apprentissage permettent de garantir une gestion efficace des investissements faits par la GRC en matière d'apprentissage afin que les ressources soient adéquatement harmonisées avec les priorités et les besoins de l'organisation. Le CGIA participe également à la détermination des coûts actuels et futurs liés à l'apprentissage et au développement.

Les réalisations accomplies en 2006-2007 sont les suivantes :

- Établissement d'une base de référence sur les investissements en apprentissage/formation qui permettra de faire des comparaisons avec les données sur l'apprentissage organisationnel et individuel qui seront recueillies dans les prochaines années
- Réorientation des investissements accordés à divers cours de perfectionnement en gestion/ supervision/leadership vers le développement du Programme de perfectionnement des superviseurs et du Programme de perfectionnement des gestionnaires
- Modification de diverses composantes des politiques pour assurer une meilleure normalisation de la formation dans l'ensemble de la GRC
- Facilitation de l'identification et de la planification des besoins en formation
- Élaboration d'un processus global de priorisation des cours donnés sur place
- Évaluation de l'efficience de la formation et poursuite de l'identification/exploration d'occasions permettant à la GRC de maximiser ses investissements avec l'aide de partenaires externes et de fournisseurs

Application de la nouvelle Politique en matière d'*apprentissage*, de *formation* et de *perfectionnement* du Conseil du Trésor et de la Directive sur l'administration de la formation indispensable connexe

- La nouvelle Politique en matière d'apprentissage, de formation et de perfectionnement du Conseil du Trésor a été introduite le 15 mai 2006 avec une entrée en vigueur rétroactive au 1er janvier 2006. Toutes les catégories d'employés de la GRC (MR, MC et EFP) sont visées par les quatre volets de la formation indispensable décrits dans la politique et la directive du CT. Les volets, qui sont conçus et présentés par l'École de la fonction publique du Canada, comprennent une initiation à la fonction publique offerte aux nouveaux employés de la GRC, une formation dispensée aux nouveaux superviseurs et gestionnaires avant qu'ils exercent leurs pouvoirs, une validation des compétences des gestionnaires et des cadres supérieurs en place en matière de délégation appropriée des pouvoirs et une formation offerte aux spécialistes fonctionnels
- En 2006-2007, la GRC a travaillé à la mise en œuvre nationale de la politique et de la directive connexe en collaboration avec un réseau de contacts des régions et des divisions. En 2007-2008, la GRC poursuivra ses activités afin d'arriver à satisfaire entièrement les exigences de la politique et de la directive en matière de formation

Programme de formation pratique (PFP)

Le programme de formation pratique (PFP) de la GRC est un élément essentiel de la formation de base et permet de bien préparer les nouveaux membres aux rôles et aux responsabilités qu'ils assumeront à titre de policiers. Le PFP fournit un environnement d'apprentissage sécuritaire et adapté au sein duquel les nouveaux membres passent d'un milieu d'apprentissage à un milieu de police opérationnelle sous la direction de policiers opérationnels chevronnés. Le programme d'enseignement et le cadre du PFP et des cours de formation pratique ont été révisés et présentés en 2006-2007, conformément aux recommandations émises par le BVG (dans le chapitre portant sur les services de police à contrat en 2005). Les réalisations accomplies en 2006-2007 sont les suivantes :

- Prestation de 41 cours de formation pratique (comparativement à 24 cours en 2005-2006) et initiation de 818 moniteurs de formation pratique (comparativement à 566 en 2005-2006) pour répondre au nombre croissant de diplômés de la Division Dépôt
- Plus de 99 % des 818 membres qui ont réussi le programme de formation pratique en 2006-2007 sont déjà considérés comme des moniteurs de formation pratique pleinement qualifiés – pour être entièrement conformes, ces derniers doivent suivre le cours Gestion sans risques de la GRC
- Création d'une structure et identification de ressources supplémentaires qui gèrent le programme à l'échelle nationale et qui assurent le suivi des programmes de formation pratique des divisions, y contribuent et rédigent des rapports sur leur état
- Obtention, par la Direction de l'apprentissage et du perfectionnement, d'un engagement de 5 ans concernant l'octroi de fonds supplémentaires au Programme de formation pratique par le biais de l'initiative de financement de la Division Dépôt/du recrutement énoncée dans le budget de 2006. Les fonds obtenus dans le contexte de cette initiative prévue dans le budget ont contribué à la création d'une structure et à l'identification de ressources supplémentaires qui gèrent le programme à l'échelle nationale et qui assurent le suivi des programmes de formation pratique des divisions, y contribuent et rédigent des rapports sur leur état
- Élaboration préliminaire de normes d'apprentissage et de politiques fédérales liées au PFP, compte tenu de la nécessité d'appuyer les nouveaux membres qui passeront directement de la Division Dépôt à la région du centre en 2007-2008

- **Programme Combler les écarts**

Le programme Combler les écarts (CLÉ) est un processus fondé sur les résultats qui vise à augmenter le rendement et à améliorer l'état de préparation opérationnelle des détachements et des unités de la GRC. Pour ce faire, on comble les écarts entre le rendement actuel des employés et leur rendement maximal. En 2006-2007, le programme CLÉ s'est grandement développé : 122 nouveaux sites ont été créés dans les régions du centre, de l'Atlantique et du Pacifique. Il a permis de clarifier les priorités et a facilité l'établissement de liens entre les priorités de la GRC et de la collectivité et le travail quotidien des membres.

Le programme CLÉ est essentiel à une harmonisation efficace. Pour la première fois, la GRC a développé ses priorités stratégiques et les a liées à des tâches quotidiennes grâce à ce programme. Ce dernier a aussi permis de dégager les obstacles au rendement qui avaient déjà été constatés, mais qui n'avaient peut-être pas été bien compris. Les unités qui ont été en mesure de réduire ou de supprimer les obstacles au rendement ont obtenu des résultats opérationnels concrets et mesurables. Les solutions de certaines équipes ou veilles ont été adaptées et utilisées avec succès ailleurs dans le détachement.

- **Agora et la Boîte à outils de l'enquêteur**

Le système de gestion de contenu d'apprentissage, Agora, a été lancé en avril 2006 et il permet de gérer les exigences de la Boîte à outils de l'enquêteur et d'offrir des cours en ligne. Il est entièrement chiffré et une authentification à l'aide d'un certificat Entrust et d'un jeton sont requis pour accéder à des renseignements protégés. Agora donne l'occasion aux employés d'accéder à de l'information directement liée à leurs responsabilités à l'aide du portail My Agora.

La Boîte à outils de l'enquêteur a été intégrée au Programme d'instruction des cadets en avril 2006. Les cadets l'utilisent souvent afin de faire les recherches nécessaires pour réussir le Programme d'instruction des cadets.

Les employés de la GRC ont suivi plus de 25 000 cours en ligne en 2006-2007.

- **Gestion axée sur les compétences (GAC)**

Les RH ont continué d'établir les profils des postes au sein de la GRC afin de mettre en œuvre les initiatives en matière de GAC. Cette dernière permet d'utiliser une terminologie commune pour toutes les activités de RH, d'améliorer la prestation de services aux clients et d'assurer la planification proactive de nouvelles exigences stratégiques des postes.

À la fin de l'exercice 2006-2007, 229 profils étaient disponibles sur le site Infoweb, englobant 92 % des membres réguliers et 37 % des membres civils.

- **Santé et sécurité au travail**

Les RH ont fusionné les services de santé et de sécurité au travail en vue d'accroître les efforts intégrés visant à assurer la santé de l'effectif et un milieu de travail sécuritaire. Les réalisations accomplies en 2006-2007 sont les suivantes :

- Établissement d'un PE avec le MDN et Anciens Combattants Canada afin de partager les réseaux concernant les blessures liées au stress professionnel
- Création d'un processus d'évaluation périodique de santé
- Formation sur le Code canadien du travail permettant d'assurer un degré élevé de conformité – en date du 31 mars 2007, 92 % des employés avaient suivi le cours Gestion sans risques et 90 %, le cours de sensibilisation des employés
- Élaboration de la formation relative au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)
- Détermination d'exigences en matière de GI/TI afin d'appuyer le programme de vérification et d'inspection de la sécurité et de la santé au travail
- Élaboration d'un plan de mise en œuvre du programme de prévention des risques
- Présentation d'un cours de formation sur le SIMDUT (presque terminée)
- Collaboration à un plan du gouvernement fédéral visant à embaucher et à fidéliser des médecins
- Collaboration au Groupe de travail interministériel sur la santé mentale au moyen de présentations de MC par l'intermédiaire de Santé Canada

- **Conflits et harcèlement en milieu de travail**

L'initiative de gestion des relations en milieu de travail propose l'harmonisation des programmes existants (programmes relatifs aux relations de travail, aux droits de la personne, à la gestion des conflits, à la gestion de la lutte contre le harcèlement et à l'obligation de prendre des mesures d'adaptation), sous la responsabilité du service Relations employeur-employés. Cette harmonisation permettra d'assurer la conformité, l'assurance de la qualité, l'intégrité des procédures ainsi que la gestion des processus et des cas, et présentera la gestion des risques et l'analyse des questions relatives aux comportements en milieu de travail, qui contribuent aux conflits et au harcèlement en milieu de travail. Des examens et des analyses de la prestation de services, des analyses de politiques et des consultations avec des fournisseurs de services et des coordonnateurs des programmes liés à la gestion des relations en milieu de travail sont en cours. Des consultations sont également prévues pour permettre de discuter des attentes des intervenants.

Les réalisations accomplies en 2006-2007 sont les suivantes :

- Formation d'un comité de travail national (équipe d'élaboration de l'initiative) ayant eu deux rencontres. L'analyse de rentabilisation qui a été présentée et approuvée était le fruit des efforts du comité
- Réalisation d'une analyse préliminaire qui a permis de déceler des écarts en matière de politiques entre les procédures et les processus touchés dont la Direction est responsable, notamment des écarts entre les politiques de la GRC et celles du Conseil du Trésor
- Collaboration de la sous-direction avec les régions du Nord-Ouest et du Pacifique en ce qui a trait à la mise en œuvre initiale d'un modèle de gestion des relations en milieu de travail relativement aux structures finales de prestation de services afin d'assurer l'intégration et l'harmonisation des éléments liés aux centres de décision et de ceux liés à la prestation de services

- **Transformation des activités de RH**

La transformation des activités de RH (TARH) a été établie pour assurer l'élaboration de processus opérationnels modifiés et restructurés qui permettent d'intégrer et de simplifier les activités de RH, assurant ainsi une gestion efficace de l'information et des connaissances et un appui efficace de la prestation des services de RH et de la planification de la main-d'œuvre de la GRC. De nouveaux processus opérationnels seront également élaborés afin de permettre une utilisation optimale des systèmes d'information présents et futurs.

L'un des projets prioritaires concernant la TARH a été d'apporter de l'aide pour que le Programme national de recrutement permette de simplifier le traitement des candidatures de la GRC. L'objectif était de réduire le délai de traitement entre la présentation d'une candidature et l'enrôlement (le délai moyen était de 14,3 mois en 2005-2006). Les cadets potentiels sont davantage satisfaits lorsque les délais sont plus courts. La réduction du délai de traitement fera également en sorte que le personnel de recrutement passera moins de temps à coordonner le traitement, fournira à nos communautés de nouvelles ressources policières et permettra d'offrir des services de façon plus efficace.

Les réalisations accomplies en 2006-2007 sont les suivantes :

- Schématisation détaillée des phases du processus de recrutement des membres réguliers (comprenant l'attraction d'employés, la présentation de candidatures, la sélection et l'enrôlement)
- Analyse du schéma des processus actuels et élaboration d'un processus amélioré et simplifié qui sera mis en œuvre à titre de norme nationale
- Ajout de ressources pour accélérer les phases clés et implantation de changements afin de simplifier plusieurs étapes
- Disponibilité de nouveaux rapports ou de rapports améliorés sur les candidats et du processus visé
- Utilisation du schéma du processus pour l'examen et la normalisation de la prestation de services et création de centres de traitement centralisés

- **Planification stratégique des RH (RH)**

Les RH ont fait d'importants progrès en vue de renforcer leurs capacités pour intégrer la planification dans tout le Secteur à l'administration centrale et élaborer des cadres et des modèles communs de planification des HR dans l'ensemble de la GRC. Les réalisations accomplies en 2006-2007 sont les suivantes :

- Élaboration d'un tableau de bord prospectif pour les RH en 2006-2007, comprenant des mesures du rendement et les responsables de 43 projets
- Achèvement d'une étude détaillée du contexte opérationnel des RH (analyse de la situation des RH), comprenant un examen et une analyse des incidences des tendances externes, des tendances opérationnelles, de la composition démographique de l'effectif, des résultats des sondages effectués auprès des employés et des réflexions avant-gardistes au sein de la direction des RH – sept principaux enjeux ont été dégagés et seront examinés par les RH
- Élaboration d'un nouveau cadre stratégique de RH axé sur les sept enjeux qui ont été dégagés et qui indique clairement les différents résultats que les RH souhaitent atteindre et la manière dont ces dernières y parviennent en influençant les employés de façon directe et indirecte
- Élaboration d'un plan d'activités des RH pour l'exercice 2007-2008 présentant le nouveau cadre stratégique et les nouvelles initiatives stratégiques qui ont été élaborés par les centres de décision
- Élaboration d'un *modèle d'intégration relatif à la planification des RH à et la planification opérationnelle* – outil pratique permettant de déterminer les modifications à apporter pour améliorer la planification opérationnelle

- **Langues officielles**

Les RH poursuivent leurs efforts en vue d'accroître le respect et la reconnaissance de la GRC à l'égard des langues officielles (LO), ce qui comprend l'amélioration des services bilingues offerts au public et aux employés. Les réalisations accomplies en 2006-2007 sont les suivantes :

- Détermination par le Commissaire de la responsabilité en matière de LO comme l'un des quatre engagements obligatoires pour tous les cadres supérieurs et les gestionnaires de la GRC qui sont admissibles à la rémunération au rendement durant l'exercice 2006-2007
- Maintien d'une bonne capacité bilingue dans l'ensemble des employés fournissant des services au public – s'élève maintenant à 86 % (3 319 postes sur 3 866 postes bilingues)
- Maintien d'une bonne capacité bilingue dans l'ensemble des employés fournissant des services centraux ou personnels aux autres employés de la GRC – s'élève maintenant à 86 % (3 692 postes sur 4 291 postes bilingues)
- Augmentation de 1 % du pourcentage de superviseurs qui satisfont aux exigences linguistiques de leur poste – s'élève maintenant à 86 % (1 165 postes sur 1 349 postes bilingues)
- Mise sur pied d'un programme d'enseignement de la langue seconde, à Regina, pour la troupe francophone à la Division Dépôt – on a proposé aux cadets une formation linguistique de 11 semaines avant de suivre leur programme d'instruction des cadets à la Division Dépôt, ce qui a donné d'excellents résultats de sorte que l'expérience sera répétée durant l'exercice 2007-2008
- Acquisition par la GRC d'un programme de formation linguistique en ligne nommé « Pour l'amour du français/For the Love of English » provenant du Language Research Development Group mis à l'essai à l'AC et dans la région de l'Atlantique – ce programme d'enseignement de la langue seconde est bien structuré et convivial et il permettra d'observer les progrès et les résultats des étudiants et d'en rendre compte

Projets majeurs

Système d'incidents et de rapports de police (SIRP)

Le système de gestion des dossiers SIRP de la GRC a été mené à terme le 31 mars 2006, puis mis en place dans l'ensemble du Canada. Le SIRP permettra de moderniser les systèmes vieillissants servant actuellement à gérer les dossiers d'incidents, remplaçant ainsi le Système de récupération de renseignements judiciaires (SRRJ), le Système universel de rapports simplifiés et le Système des rapports statistiques sur les opérations. Le SIRP peut être utilisé par plus de 13 000 utilisateurs, y compris 28 organismes policiers partenaires externes.

Renouvellement du Centre d'information de la police canadienne (CIPC)

Bénéficiant d'un financement de 115 M$ (budget de 2001), le renouvellement du CIPC visait à assurer la viabilité à long terme du système du CIPC, un système national intégré et automatisé qui contient des renseignements tactiques sur les crimes et les criminels. Les travaux ont consisté, entre autres, à stabiliser et à sécuriser l'infrastructure technologique du système de même qu'à développer une fonctionnalité de communication comprenant des services de messagerie et d'annuaire améliorés.

Progrès réalisés en 2006-2007

À la suite du déploiement réussi de la phase III du CIPC le 26 novembre 2006, la version 3.0 du CIPC Web a été mise en place. Dans le but d'aller de l'avant en matière de technologies de la sécurité et de technologies policières de pointe, les utilisateurs du système CIPC sont dotés d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe et, à mesure que les organismes sont installés sur le plan technique, les utilisateurs sont soumis à un mode d'identification et d'authentification rigoureux. Dans le cadre du processus, tous les utilisateurs s'occupant de la maintenance du système du CIPC devront faire l'objet d'une identification et d'une authentification fortes d'ici avril 2008 et tous les utilisateurs procédant à des consultations, d'ici avril 2009.

Le CIPC vise l'amélioration de l'interopérabilité grâce à des liens de collaboration avec le SIRP. Dans le contexte d'un processus amorcé en 2006 par le CIPC, province par province, les utilisateurs du SIRP peuvent interroger le système du CIPC à l'aide du SIRP.

Les organismes policiers externes ayant accès au SIRP pourront continuer de procéder ainsi. Durant l'exercice 2006-2007, le SIRP a été modifié et il comporte désormais une nouvelle fonctionnalité d'accès du CIPC dont l'ensemble des utilisateurs peut se servir, et ce, grâce à la Phase III du CIPC. Ce dernier continuera d'améliorer l'utilisation de la messagerie via le SIRP.

Au cours du printemps 2007, le CIPC, en collaboration avec le service Apprentissage et Perfectionnement de la GRC et le Réseau canadien du savoir policier, a accepté de préparer un cours en ligne sur les fonctions de consultation et de transmission de messages narratifs du CIPC. Ce cours en ligne d'une durée de six à huit heures remplacera, lorsqu'il sera terminé à l'automne 2007, un cours en classe d'une durée de trois jours. En rendant ce cours disponible en ligne, le CIPC ouvre des possibilités de formation aux utilisateurs du système du CIPC tout en réduisant considérablement les coûts liés à la formation et aux déplacements qui sont associés à la formation en classe.

Système national intégré d'information interorganismes (N-III)

Le système N-III, la solution technique de l'ancien INJP, permettra d'appuyer la réalisation des objectifs du gouvernement du Canada sur le plan de l'interopérabilité en facilitant le partage d'informations et l'intégration des enquêtes dans les secteurs de l'application de la loi et de la justice au Canada.

La première composante du système N-III est l'Outil de recherche intégré (ORI), qui permet aux partenaires fédéraux responsables de la sécurité publique de rechercher de l'information dans les systèmes sources, soit le SIRP, le SRRJ et le système du CIPC.

La deuxième composante du système N-III est le Portail d'informations policières (PIP), qui permet aux policiers partenaires de rechercher des données sur les incidents provenant d'ailleurs. Vingt-six organismes policiers sont maintenant branchés sur le PIP, y compris les organismes utilisant le système PRIME.

Progrès réalisés en 2006-2007

Le contrat lié au PIP a été adjugé à Versaterm Inc. le 29 juin 2006. Jusqu'à présent, 161 organismes policiers (représentant 99 % des agents de police) se sont engagés à partager des informations au moyen du PIP ou le font déjà, et 26 des organismes sont des participants à part entière.

Le CAFC et le Centre intégré d'évaluation des menaces se servent actuellement de l'ORI pour accéder au système du CIPC, au SRRJ et au SIRP.

Identification en temps réel (ITR)

Le projet d'identification en temps réel (ITR) permettra d'accroître l'efficience des dépôts de casiers judiciaires et d'empreintes dactyloscopiques du Canada en automatisant, en rationalisant et en fondant sur des normes les processus manuels qui sont actuellement sur support papier et permettra d'échanger par voie électronique des renseignements avec des intervenants dans le milieu de la justice pénale et de la sécurité publique partout dans le monde.

Progrès réalisés en 2006-2007

La phase 1 du projet d'ITR comprend la restructuration des procédures civiles, la mise en œuvre d'un gestionnaire de déroulement des travaux et la diffusion d'une nouvelle version du Système automatisé d'identification dactyloscopique (SAID).

Le 25 mars dernier, le projet d'ITR a permis la mise en service d'une nouvelle version du SAID ainsi que de l'infrastructure nécessaire à la transmission électronique d'empreintes dactyloscopiques. Il s'agit là d'une étape clé pour l'ITR, et les utilisateurs des services de casiers judicaires et d'identification dactyloscopique des Services canadiens d'identification criminelle en temps réel (SCICTR) des Services nationaux de police (SNP) seront désormais à même de constater les premiers gains d'efficience ainsi réalisés.

La phase 2, qui consiste en la modernisation des processus liés aux casiers judiciaires, progresse, et on s'attend à ce qu'un contrat soit adjugé à l'automne 2007 en ce qui a trait au composant de développement des systèmes. Durant cette phase, des améliorations seront apportées au CIPC afin d'automatiser le traitement des casiers judiciaires. Une base de données intégrée sera également créée dans le but de remplacer plusieurs bases de données qui sont actuellement générées par une myriade d'applications d'héritage cloisonnées.

Évaluation fondée sur le Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) de la GRC

Le Cadre de responsabilisation de gestion énonce les attentes du Conseil du Trésor envers les gestionnaires supérieurs de la fonction publique en vue d'une saine gestion de la fonction publique. Le CRG s'articule autour de dix éléments clés et de vingt indicateurs connexes qui définissent collectivement ce qu'on entend par « gestion » et établissent les attentes en vue d'une saine gestion des ministères et des organismes. Le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) présente un rapport chaque année.

Dans le cadre de l'évaluation du CRG de la GRC relativement à l'exercice 2006, le rapport du SCT énonce :

"*Cette année, les observations formulées par le Conseil du Trésor concernant la Gendarmerie royale du Canada (GRC) sont généralement positives... Il convient de féliciter l'organisme pour les efforts déployés depuis sa dernière évaluation afin d'améliorer la gestion dans un certain nombre de secteurs...*"

BARÈME D'ÉVALUATION	COTE
Fort	2
Acceptable	11
Possibilité d'amélioration	6
Attention requise	0
Information insuffisante	0
Sans objet	1
Total	**20**

ÉLÉMENT	INDICATEUR	COTE
Valeurs de la fonction publique	Leadership et culture organisationnelle fondés sur les valeurs	Acceptable
Gouvernance et orientation stratégique	Utilité du cadre de rendement général	Possibilité d'amélioration
	Intégrité de la structure de gestion générale	Acceptable
	Efficacité de la contribution extraorganisationnelle	Acceptable
Politiques et programmes	Qualité de l'analyse des programmes et des politiques	Possibilité d'amélioration
Résultats et rendement	Qualité et utilisation de l'évaluation	Possibilité d'amélioration
	Intégration, utilisation et communication des données sur le rendement (financières et non financières)	Possibilité d'amélioration
Apprentissage, innovation et gestion du changement	Gestion du changement organisationnel	Acceptable
Gestion des risques	Efficacité de la gestion générale des risques	Acceptable
Personnes	Mesure dans laquelle le milieu de travail est équitable, stimulant, sain et sécuritaire	Acceptable
	Mesure dans laquelle l'effectif est productif, doté de principes, durable et souple	Acceptable

Gérance	Efficacité de la gestion de l'information	Possibilité d'amélioration
	Efficacité de la gestion de la technologie de l'information	Acceptable
	Efficacité de la gestion des biens	Acceptable
	Gestion efficace des projets	Possibilité d'amélioration
	Approvisionnement efficace	Fort
	Efficacité de la gestion et des contrôles financiers	Acceptable
	Efficacité de la fonction de vérification interne	Fort
Services axés sur les citoyens	L'organisme connaît les besoins et les attentes des citoyens/clients et elle y répond.	Acceptable

La GRC a reçu la cote « Fort » relativement à l'indicateur concernant les initiatives horizontales :

« La GRC est un acteur clé de plusieurs initiatives de premier plan, notamment : sécurité publique et antiterrorisme, crime organisé, maintien de la paix internationale, aide aux sinistrés et interopérabilité en matière d'application de la loi. En règle générale, la GRC est une organisation ministérielle partenaire qui collabore à des initiatives horizontales. »

La GRC a également reçu la cote « Fort » relativement à sa fonction de vérification interne :

« Une infrastructure convenable permettant d'exécuter efficacement les responsabilités en matière de vérification interne est en place. »

CHAPITRE SPÉCIAL – CENTRE DES ARMES À FEU CANADA

Vue d'ensemble

Le Centre des armes à feu Canada (CAFC) existe depuis 2006-2007 à titre d'organisme autonome au sein du portefeuille des ministères et organismes qui relèvent du Minstre de la Sécurité publique. Le 17 mai 2006, à la suite de l'annonce du plan d'action du gouvernement, les activités journalières du CAFC ont été confiées à la GRC, qui doit désormais répondre de l'administration globale de la *Loi sur les armes à feu* et du Programme canadien des armes à feu (PCAF). Le CAFC constitue maintenant un secteur de service opérationnel intégré aux Services nationaux de police (SNP) et relève directement du Sous-commissaire des SNP. Le CAFC a renforcé son appui direct à tous les services de police et organismes d'application de la loi au Canada, de même qu'à différents organismes internationaux, en fournissant renseignements et expertise en matière d'enregistrement des armes à feu et de délivrance de permis aux particuliers et aux entreprises. En sa qualité de corps policier national, la GRC continuera de veiller à la bonne application de la *Loi sur les armes à feu* et de la partie III du *Code criminel*.

Mission

La GRC continuera à développer et à gérer un système efficace d'enregistrement des armes à feu et de délivrance de permis pour assurer le respect de la *Loi sur les armes à feu*. En accord avec le rôle de la GRC visant à assurer la sécurité des foyers et des collectivités du Canada et dans le respect des priorités stratégiques de la GRC, le CAFC continuera à :

- Mettre à la disposition de la police et d'autres organismes, au Canada comme à l'étranger, une expertise et des renseignements indispensables à la prévention des activités criminelles liées aux armes à feu, à la lutte contre l'utilisation impropre des armes à feu et aux enquêtes menées sur de tels crimes et utilisations
- Promouvoir des habitudes responsables de possession, d'utilisation et d'entreposage des armes à feu dans le but de réduire le nombre de menaces, de blessures et de décès attribuables à l'emploi des armes à feu et d'accroître ainsi la sécurité publique

Valeurs

La GRC gèrera le Programme canadien des armes à feu dans le respect de ses valeurs fondamentales, notamment :

- Respecter la possession et l'utilisation légitimes d'armes à feu au Canada, et appuyer les utilisateurs d'armes à feu en leur offrant un service de qualité ainsi qu'un traitement équitable et la protection des renseignements confidentiels
- Reconnaître que la participation des provinces, d'autres organismes fédéraux, des Peuples autochtones, des organismes policiers, des propriétaires et utilisateurs d'armes à feu, des instructeurs en matière de sécurité, des vérificateurs, des entreprises et des groupes responsables de la sécurité publique est essentielle à l'exécution efficace du programme et à son succès
- S'engager à améliorer continuellement le service et à promouvoir l'innovation de façon continue afin d'atteindre la plus haute qualité de services possible et le niveau optimal en matière de conformité, d'efficacité et de rendement global
- Informer les clients du Programme canadien des armes à feu et susciter leur participation
- Gérer sainement ses ressources pour les optimiser et présenter des rapports clairs et précis sur le rendement et la gestion des ressources du programme
- Respecter les valeurs et les normes d'éthique de la fonction publique du Canada, et s'engager à assurer la dotation équitable, le perfectionnement du personnel et l'établissement d'un climat de travail qui encourage la participation et l'initiative

Initiatives

Quoiqu'il constitue une nouvelle adjonction à la GRC, le CAFC appuie quatre des cinq priorités stratégiques de cette dernière, soit les suivantes :

Crime organisé : De concert avec l'Équipe nationale de soutien à l'application de la *Loi sur les armes à feu* (ENSALA), le CAFC contribue aux efforts visant à enrayer le trafic d'armes à feu mené par le crime organisé. Le CAFC envisage d'élargir sa fonction de soutien opérationnel et sa participation aux enquêtes sur le crime organisé pour tout ce qui touche les armes à feu.

Terrorisme : Le CAFC est présent aux Nations Unies et collabore avec Interpol pour combattre le trafic des armes de petit calibre. Le Canada est reconnu dans le monde pour ses mesures et son programme de contrôle des armes à feu. Le CAFC travaillera au Canada et en collaboration avec des partenaires étrangers pour enrayer la circulation illégale d'armes à feu.

Jeunesse : Le CAFC fait la promotion de l'entreposage et du maniement sécuritaires auprès de tous les propriétaires et utilisateurs d'armes à feu, mais il insiste tout particulièrement auprès des jeunes. En effet, les jeunes sont encouragés à respecter les règles de sécurité énoncées dans la *Loi sur les armes à feu* relativement au rangement et au maniement des armes à feu. Le CAFC est également actif auprès des Premières nations en Ontario et en Saskatchewan dans le but d'intégrer un volet sur la sécurité dans le maniement des armes à feu aux programmes scolaires des réserves.

Communautés autochtones : Le CAFC continue d'intéresser les peuples autochtones au Programme canadien des armes à feu et de financer les projets autochtones visant à améliorer la sécurité des personnes et des collectivités. La Nation indépendante des Métis de Red Sky continue d'offrir ses services d'action communautaire aux collectivités métisses et autochtones du Nord de l'Ontario. Plus de 2 000 Autochtones résidant dans des régions éloignées, en milieu rural ou en milieu urbain ont bénéficié de ces services d'action communautaire, recevant notamment de l'aide pour remplir une demande de permis. Environ 500 personnes ont complété avec succès le Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu. L'aide financière du CAFC a également permis à la Tribal Chiefs Peacekeeping and Conservation Commission d'incorporer un important segment de formation sur le maniement sécuritaire des armes à feu dans les écoles des réserves des six Premières nations du Centre et de l'Est de l'Alberta visées par le Traité nº 6. Ce modèle de formation unique en son genre a déjà été adapté pour les écoles des réserves des quatre Premières nations du Centre et de l'Ouest de la Saskatchewan également visées par le Traité nº 6.

Résumé du cadre de fonctionnement

Plusieurs événements survenus en 2006-2007 ont eu une influence sur la détermination des priorités du CAFC. Par exemple, le nouveau gouvernement a fait connaître l'orientation qu'il entendait donner au Programme, et la vérificatrice générale a déposé son deuxième rapport de vérification sur le Programme canadien des armes à feu. Cependant, des incidents

Ressources financières *(en millions de dollars)*		
Dépenses prévues	**Autorisations totales**	**Dépenses réelles**
73,6 $*	82,6 $*	76,6 $*

Ressources humaines (*ETP*)		
Prévision	**Effectifs réels**	**Différence**
402	357	45

Nota : *Ne comprend pas les 17,2 M$ en « remboursements des montants crédités aux recettes des exercices antérieurs » inscrits dans les Comptes publics de 2006-2007 à titre d'ajustement aux 83,6 M$ autorisés par le Budget principal des dépenses et au total des dépenses.

de violence armée survenus dans notre société ont également eu un rôle à jouer dans la détermination des priorités. Voici un aperçu plus détaillé de ces événements.

Changement d'orientation stratégique

Le gouvernement a annoncé la nouvelle orientation stratégique du Programme canadien des armes à feu lors de la présentation de son plan d'action, en mai 2006. Ce plan prévoyait le remboursement des frais de renouvellement du permis d'armes à feu pour les particuliers, une amnistie de un an pour protéger de toute poursuite les actuels propriétaires d'armes à feu sans restriction et ceux qui étaient auparavant titulaires de permis, et le transfert de la responsabilité du CAFC et du Programme canadien des armes à feu à la GRC. Les activités de sensibilisation et les priorités déjà prévues pour 2006-2007 ont été suspendues afin de permettre au CAFC d'aligner ses activités sur les priorités du gouvernement. Le gouvernement a présenté devant le Parlement, en juin 2006, le projet de loi C-21 (*Loi modifiant le Code criminel et la Loi sur les armes à feu (non-enregistrement des armes à feu ni prohibées ni à autorisation restreinte*), de concert avec son plan d'action.

Rapport de la vérificatrice générale sur le Programme canadien des armes à feu

En mai 2006, la vérificatrice générale a déposé son deuxième rapport sur le Programme canadien des armes à feu. Dans le rapport, il est indiqué que le CAFC a accompli des progrès satisfaisants depuis décembre 2002 (date du premier rapport du BVG) relativement à la mise en œuvre des recommandations sur la communication de l'information financière et à la mise en place des systèmes financiers adéquats, et qu'il a su relever des défis opérationnels comme l'échelonnement du calendrier des renouvellements obligatoires de permis après cinq ans, l'élargissement des services et le regroupement des sites de traitement des demandes. La vérificatrice générale s'est cependant dite préoccupée par certains problèmes opérationnels liés au Système canadien d'information relativement aux armes à feu II (SCIRAF II) et elle a critiqué la façon dont le Centre a rendu compte au Parlement des sommes affectées au SCIRAF II. Ces préoccupations font l'objet d'un chapitre à part dans le rapport de la vérificatrice générale, intitulé *Les décisions du gouvernement ont limité le contrôle parlementaire des dépenses publiques*.

La GRC a réagi au rapport de la vérificatrice générale en mettant en œuvre des mesures qui répondent aux préoccupations et aux recommandations du rapport et qui relèvent du mandat de la GRC. Une équipe de transition a été formée pour faciliter l'intégration du CAFC à la GRC et examiner les questions opérationnelles soulevées par la vérificatrice générale. L'équipe de transition a, entre autres, vu à la mise en œuvre de l'outil de mesure du rendement appelé Tableau de bord prospectif au sein du CAFC et du Programme canadien des armes à feu. Une liste complète des mesures et des initiatives qui seront prises pour donner suite au rapport de la vérificatrice générale paraîtra dans les prochains rapports ministériels sur le rendement (RMR) de la GRC. Dans un avenir immédiat, la GRC et le CAFC auront pour tâche première de mettre en place une méthode et des pratiques qui répondent aux recommandations contenues dans le rapport de la vérificatrice générale et qui appuient les initiatives et les priorités du gouvernement.

Comité permanent des comptes publics

La parution, en mai 2006, du rapport du Bureau du vérificateur général (BVG) s'est traduit par un examen et une surveillance accrus des programmes par les comités parlementaires. Après le dépôt du rapport de la vérificatrice générale, le Comité permanent des comptes publics s'est penché sur les constatations émises par le BVG au chapitre 4, qui porte sur le Programme canadien des armes à feu, ainsi qu'au chapitre spécial traitant de la manière dont les décisions gouvernementales ont limité le contrôle parlementaire des dépenses publiques. Le Comité a rencontré la vérificatrice générale et ses adjoints, des représentants officiels du Secrétariat du Conseil du Trésor, du Bureau du contrôleur général, de la GRC et du ministère de la Justice et des membres la précédente équipe de direction du CAFC. Le comité a publié ses constatations et ses recommandations en octobre 2006 (neuvième rapport) et en décembre 2006 (dixième rapport). Les recommandations qui concernent le CAFC, de même que les réponses à ces recommandations, figureront dans les prochains RMR de la GRC.

Système canadien d'information relativement aux armes à feu (SCIRAF)

Avant le transfert de la responsabilité du CAFC à la GRC, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) avait signifié un Avis de paiement en souffrance au fournisseur de services et lui avait imposé un ordre de suspendre les travaux relativement à l'élaboration des logiciels d'application et les essais de mise en opération du SCIRAF II. Entre-temps, le CAFC a maintenu en place l'infrastructure du SCIRAF I de manière à continuer d'assurer aux Canadiens une prestation de services efficace et harmonieuse. Le dirigeant principal de l'information de la GRC a jugé que l'actuel SCIRAF I était stable et capable de répondre aux exigences législatives et opérationnelles actuelles pour une période à court terme de cinq ans.

Violence armée dans notre société – Collège Dawson

À la suite des événements dramatiques survenus à Montréal en septembre 2006, le gouvernement a entamé la vérification continue de l'admissibilité des propriétaires d'armes à feu. Le CAFC a ainsi entrepris d'élaborer une stratégie visant une initiative améliorée de vérification de l'admissibilité des personnes présentant une première demande de permis d'armes à feu à autorisation restreinte. Ainsi, deux répondants désignés par le candidat seront désormais interrogés par téléphone. Le budget fédéral déposé en mars 2007 comprend un financement supplémentaire permanent du CAFC en prévision de la mise en œuvre de cette inititative.

Aperçu sommaire

Dans le chapitre spécial du *Rapport sur les plans et les priorités de 2006-2007 de la GRC* portant sur le Programme canadien des armes à feu, il est fait mention des quatre priorités du CAFC qui ont été définies par la précédente équipe de direction du CACF avant le transfert de la responsabilité de celui-ci et du Programme à la GRC. La GRC a accepté en principe les priorités du CAFC, tout en reconnaissant que l'objectif du Programme demeurait la réduction des risques à la sécurité publique provenant des armes à feu. La priorité fut d'abord d'effectuer le transfert de la responsabilité du CAFC et du Programme à la GRC et de bien comprendre les intentions motivant le changement d'orientation de la politique préconisé par le nouveau gouvernement. Parallèlement, le CAFC a renforcé son appui direct aux organismes canadiens et étrangers d'application de la loi en leur fournissant renseignements et expertise en matière d'enregistrement des armes à feu et de délivrance de permis aux particuliers et aux entreprises.

Rendement

La présente section offre une analyse détaillée du rendement et des résultats du CAFC pour l'exercice 2006-2007. Le résultat stratégique du CAFC demeure inchangé : "*faire en sorte que les risques à la sécurité publique provenant des armes à feu au Canada et dans les collectivités internationales soient réduits au minimum.*" La réalisation de ce résultat se mesure en fonction des indicateurs suivants :

- Accès réduit aux armes à feu pour les personnes qui constituent une menace à la sécurité publique
- Informations utiles au maintien de l'ordre et à l'application de la loi
- Utilisation et entreposage sécuritaires des armes à feu
- Services efficaces, axés sur le client et processus rationnalisés

On peut rendre compte de ces résultats par l'entremise des activités suivantes :

- Délivrance de permis
- Enregistrement
- Soutien au système juridique
- Contrôle frontalier
- Initiatives internationales
- Sensibilisation du public et des intervenants

Délivrance de permis

Au Canada, pour posséder ou acquérir des armes à feu et des munitions, les particuliers de plus de 18 ans doivent être titulaires d'un permis de possession et d'acquisition (PPA) valide. Au Canada, il existe deux autres types de permis relatifs à la possession d'armes à feu pour les particuliers :

- **Permis de possession seulement (PPS) :** Ce type de permis a été établi comme moyen permettant de reconnaître la possession antérieure d'armes à feu. Le PPS ne permet pas l'acquisition de nouvelles armes à feu, car il n'est valide que pour les armes à feu en la possession du détenteur au 1er décembre 1998

- **Permis de mineur :** Ce permis est offert aux particuliers de moins de 18 ans qui souhaitent emprunter des armes à feu sans restriction pour certaines activités, dont le tir à la cible et la chasse. Les mineurs titulaires de ce permis ne peuvent acquérir d'armes à feu

Au 31 mars 2007, on comptait 1 901 120 permis valides de particuliers (voir le tableau 1) .

Tel que le démontre le tableau 2, au cours de l'exercice 2006-2007, le CAFC a délivré 360 555 nouveaux permis d'armes à feu aux particuliers et 447 aux entreprises, pour un total de 361 002 permis.

Permis aux entreprises et inspections

Toutes les entreprises et organisations qui fabriquent, vendent, possèdent, manient, exposent ou entreposent des armes à feu ou des munitions doivent détenir un permis d'armes à feu pour entreprises valide. En outre, tous leurs employés qui doivent manier des armes à feu au travail doivent détenir un permis d'armes à feu valide. Toutes les armes à feu en stock d'une entreprise doivent avoir été vérifiées par un contrôleur autorisé et être enregistrées. Les entreprises doivent se soumettre aux inspections régulières d'un contrôleur des armes à feu pour confirmer qu'elles entreposent leurs armes à feu et mènent leurs activités de manière sécuritaire et conforme à la loi. Au 31 mars 2007, on comptait 4 616 entreprises titulaires d'un permis aux termes de la *Loi sur les armes à feu*, dont 2 482 pour la vente de munitions seulement.

Tableau 2 : Nombre de permis d'armes à feu délivrés en 2006-2007

Type de permis	Délivrés en 2006-2007
Possession seulement	98 265
Possession et acquisition	259 135
Mineurs	3 155
Total délivré aux particuliers	**360 555**
Total délivré aux entreprises	447
Total global	**361 002**

La *Loi sur les armes à feu* et son Règlement présentent les normes de sécurité permettant aux clubs et aux champs de tir d'assurer la sécurité de leurs clients et du grand public. Ces clubs et ces champs de tir sont soumis à des inspections par les contrôleurs des armes à feu.

Formation sur le maniement sécuritaire des armes à feu

L'éducation relative aux armes à feu est un élément essentiel du Programme canadien des armes à feu permettant de s'assurer que les utilisateurs ont une formation de base relative au maniement sécuritaire des armes à feu. Tout demandeur doit avoir satisfait aux exigences du Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu ou avoir fait l'objet d'une certification substitutive pour obtenir un permis d'armes à feu. Le cours veille à ce que tous les utilisateurs soient conscients de leurs responsabilités en ce qui concerne le maniement, le transport et

Tableau 1 : Permis valides au 31 mars 2007 (source : SCIRAF)

Province ou territoire	PPS	PPA	Mineur	Total
Terre-Neuve-et-Labrador	40 106	30 843	140	71 089
Nouvelle-Écosse	62 344	20 526	1 005	83 875
Île-du-Prince-Édouard	5 511	2 044	2	7 557
Nouveau-Brunswick	64 813	18 687	72	83 572
Québec	271 503	235 605	49	507 157
Ontario	287 376	233 897	3 808	525 081
Manitoba	48 338	37 430	219	85 987
Saskatchewan	55 280	42 906	134	98 320
Alberta	111 182	99 003	658	210 843
Colombie-Britannique	125 531	87 055	205	212 791
Yukon	2 133	3 770	54	5 957
Territoires du Nord-Ouest	1 585	3 875	32	5 492
Nunavut	244	3 155	Aucun	3 399
Total	**1 075 946**	**818 796**	**6 378**	**1 901 120**

Tableau 3 : Nombre de particuliers ayant suivi la formation sur le maniement sécuritaire

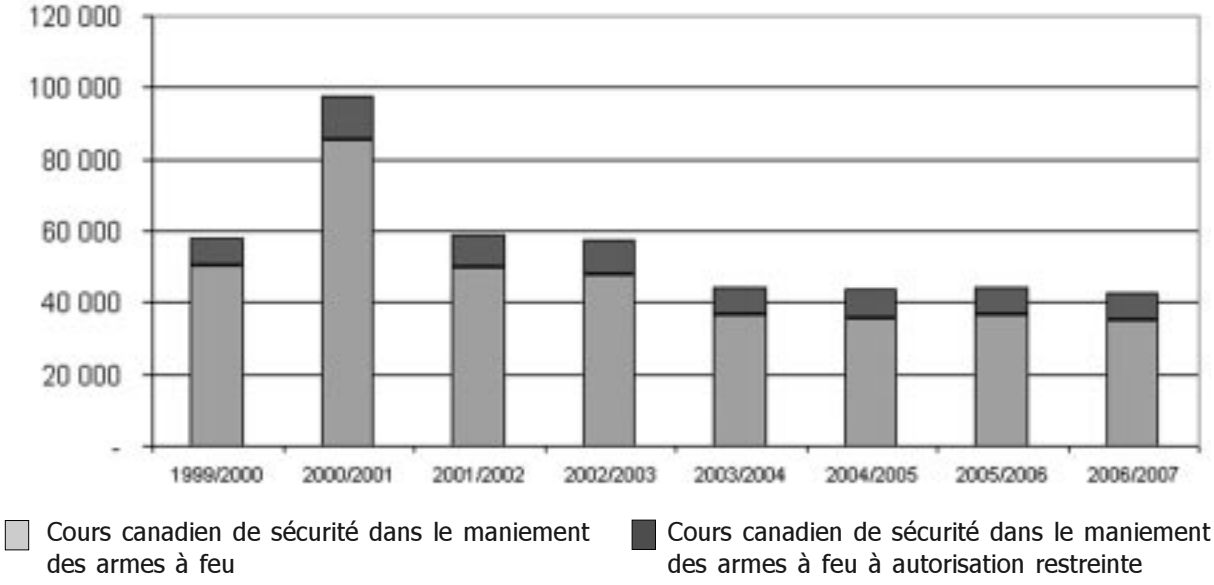

l'entreposage sécuritaires d'armes à feu. Pendant l'exercice 2006-2007, 43 468 personnes ont suivi le Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu, CCSMAF, (36 077) ou le Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu à autorisation restreinte, CCSMAFAR (7 391). (*Remarque : le CCSMAF est un préalable au CCSMAFAR.*) Le tableau 3 fait état du nombre de personnes qui ont suivi ces cours dans les huit dernières années.

Renouvellement des permis de particuliers

La période de validité d'un permis d'armes à feu d'un particulier est de cinq ans, après quoi celui-ci doit présenter une demande de renouvellement. Les responsables du Programme ont pris des mesures pour rationaliser le processus de renouvellement. Pour favoriser la conformité, des demandes de renouvellement partiellement remplies sont envoyées aux clients 90 jours avant la date d'expiration du permis. En 2006-2007, 392 000 permis de particuliers (PPS et PPA) devaient être renouvelés. Le taux de renouvellement s'est établi à 77 % en 2006-2007.

Tableau 4 : Nombre de permis de particuliers renouvelés en 2006-2007

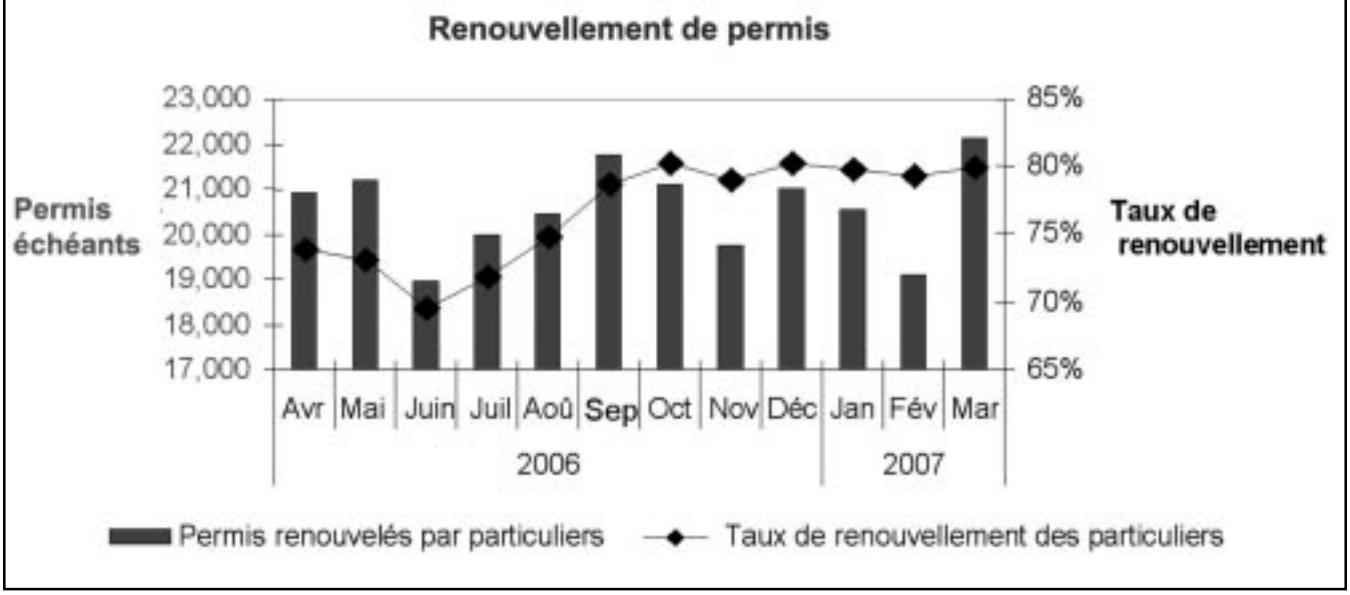

Plus de 125 000 particuliers ont laissé leur permis expirer, ce qui signifie que 234 000 armes à feu étaient possédées illégalement. Le Centre a pris des mesures de contrôle aussi bien à l'égard des clients que des responsables de l'application de la loi pour assurer un retour aux exigences de légales ou à la disposition adéquate de ces armes à feu.

Refus et révocations de permis

La délivrance d'un permis à un particulier exige que l'on effectue diverses vérifications des antécédents. On procède à une vérification, au moment d'une demande initiale, afin de déceler des risques possibles pour la sécurité publique. La vérification continue de l'admissibilité est effectuée pendant la durée du permis afin de déceler tout risque à la sécurité publique qui pourrait survenir.

Au cours de l'exercice 2006-2007, la vérification effectuée à la suite de demandes initiales a entraîné le refus de 408 demandes de permis d'armes à feu, et la vérification continue de l'admissibilité a entraîné la révocation de 2 015 permis pour des motifs de sécurité publique. Du 1er décembre 1998 au 31 mars 2007, 6 739 demandes de permis ont été refusées et 13 017 permis ont été révoqués.

Tableau 5 : Nombre de permis refusés et de révocations de permis (par année)

	Refusés	Revoqués
2006-2007	408	2 015
2005-2006	348	2 262
2004-2005	423	2 384
2003-2004	875	2 494
2002-2003	1 437	1 688
2001-2002	2 121	798
2000-2001	820	652
1999-2000	303	617
1998-1999	4	107
Total	**6 739**	**13 017**

Nota : La date de début de l'exercice 1998-1999 est le 1er décembre 1998 aux fins de la collecte de données.

En vertu de la *Loi sur les armes à feu*, un contrôleur des armes à feu (CAF) est autorisé à refuser une demande de permis ou à révoquer un permis d'armes à feu qui a été délivré. Les raisons des refus et des révocations sont présentées au tableau 6; la raison la plus fréquente étant une interdiction ou une période probatoire imposée par un tribunal.

Tableau 6 : Motifs de refus et de révocation de permis (par ordre décroissant de fréquence)

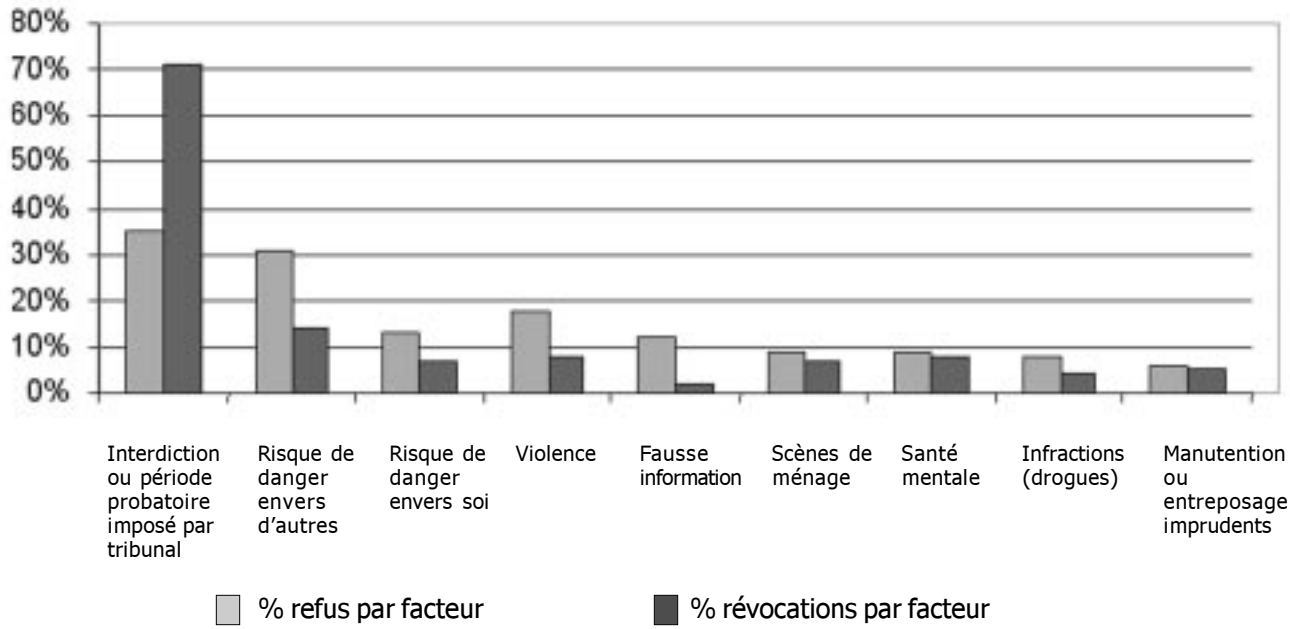

Nota : Un refus ou une révocation peut être justifié par plusieurs motifs; c'est pourquoi le pourcentage total pour toutes les catégories peut dépasser 100 pour cent

Interdiction de posséder une arme à feu

Tableau 7 : Particuliers saisis de l'interdiction de posséder une arme à feu

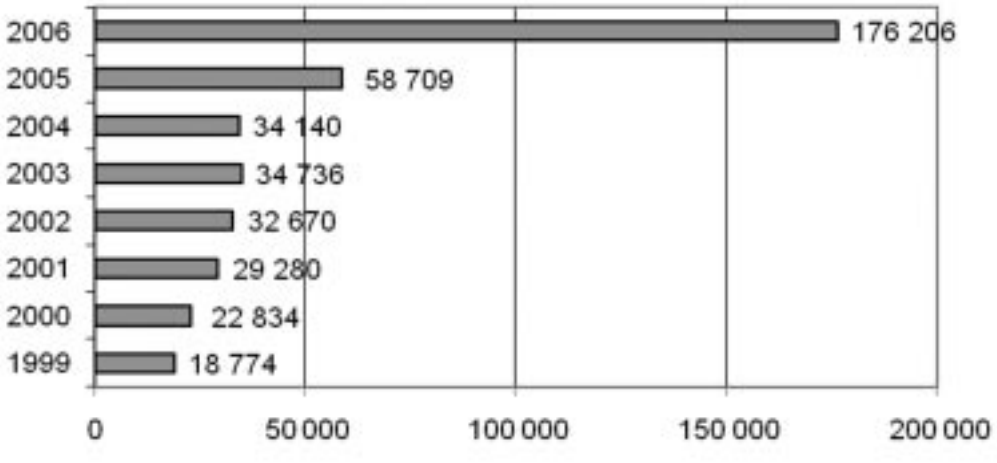

Nota :
Les statistiques ne sont disponibles que par année civile.
Depuis 2006, le système CPIC constitue la source de données statistiques sur les particuliers saisis de l'interdiction de posséder une arme à feu; pour les années antérieures, le SCIRAF constituait la source de données.
Les écarts entre les deux banques de données s'expliquent par le fait que le CPIC affiche les interdictions obligatoires imposées par un tribunal, tandis que le SCIRAF affiche les dossiers des particuliers tels que saisis dans le SCIRAF par les CAF. La forte augmentation en 2006 est donc attribuable à l'interdiction obligatoire attachée à certaines accusations et déclarations de culpabilité pour infraction en matière de drogues.

La *Loi sur les armes à feu* exige des tribunaux qu'ils notifient le CAF de toute ordonnance d'interdiction visant les armes à feu. Quiconque dépose une demande de permis de port d'arme fait l'objet d'un examen attentif par rapport aux ordonnances d'interdiction et de probation, et si cet examen révèle qu'une telle ordonnance vise le candidat, le permis lui est refusé. On fait alors parvenir au candidat un avis où figurent les détails de l'ordonnance de la cour. Si la personne visée par une ordonnance de la cour est déjà titulaire d'un permis, cette dernière doit retourner son permis et se départir de ses armes à feu.

De même, à la suite de tout avis émis par des tribunaux, le CAF révoquera le permis d'un particulier. De plus, le directeur de l'enregistrement des armes à feu révoquera les certificats d'enregistrement des particuliers, indiquera comment se départir de leurs armes à feu et rejettera toute demande d'enregistrement en cours de traitement déposée par ces derniers. Les ordonnances d'interdiction et de probation relativement aux armes à feu sont saisies dans les dossiers personnels du Centre d'information de la police canadienne (CPIC), où elles serviront à la vérification des antécédents et à la vérification continue de l'admissibilité. En 2006, environ 176 206 particuliers étaient saisis de l'interdiction de posséder une arme à feu.

Les responsables du Programme canadien des armes à feu se fondent également sur les renseignements obtenus de tribunaux fédéraux, provinciaux et municipaux afin de déterminer si un individu peut représenter un risque pour la sécurité publique. En général, les ordonnances de ces tribunaux sont de nature civile. La mise en correspondance de ces ordonnances amène le contrôleur des armes à feu à mener une enquête pouvant entraîner la révocation d'un permis ou la modification des conditions rattachées au permis.

En 2006, 64 663 ordonnances de la cour (interdictions, probations et autres ordonnances civiles) ont été mises en correspondance à 2 967 clients du Système canadien d'information relativement aux armes à feu (SCIRAF), ce qui a entraîné la révocation de permis de 1 801 clients.

Tableau 8 : Nombre d'armes à feu enregistrées pour chaque classe

Classe d'armes à feu	Nouveaux enregistrements pour 2006-2007	Nombre d'armes à feu enregistrées au 31 mars 2007
Sans restriction	366 600	6 499 428
À autorisation restreinte	39 177	430 610
Prohibées	15 049	226 540
Total	**420 826**	**7 156 578**

Enregistrement

L'enregistrement des armes à feu permet de relier chaque arme à feu à son propriétaire légitime. Le classement des renseignements sur les armes à feu aide davantage la police et d'autres agents de sécurité publique à effectuer des enquêtes efficaces pour trouver rapidement le dernier propriétaire légitime d'une arme à feu et faciliter le recouvrement d'armes à feu perdues ou volées et leur retour à leur propriétaire légitime. Ceci dit, les coûts du programme universel d'enregistrement ont toutefois été élevés; aussi, la Vérificatrice générale du Canada a soulevé certaines questions sur la qualité des données et le CAFC fait des efforts pour y remédier.

En 2006-2007, le CAFC a enregistré 420 826 armes à feu. Le tableau 8 présente les armes à feu réparties par classe. Au 31 mars 2007, le nombre total d'armes à feu enregistrées au Canada au nom de particuliers et d'entreprises atteignait 7 156 578 (tableau 9).

Dispositions des armes à feu

Le Registre canadien des armes à feu (RCAF) surveille la disposition des armes à feu enregistrées. Cette surveillance ne contribue pas seulement à aider le CAFC à suivre la circulation des armes à feu, elle peut également se révéler cruciale dans une enquête criminelle. En 2006-2007, le nombre total d'armes à feu dont les particuliers et les entreprises se sont départis atteignait 177 949.

Soutien au système juridique

Le Registre canadien des armes à feu en direct (RCAFED) est une composante du Système canadien d'information relativement aux armes à feu. Les services de police canadiens y accèdent par l'entremise du système du CIPC afin de répondre aux appels et de mener des enquêtes avec plus d'aisance. En tant qu'outil de consultation, le Registre permet aux agents d'obtenir des renseignements sur des armes à feu au moyen notamment du numéro de série ou du

Tableau 9 : Nombre d'armes à feu enregistrées, réparties par classe et par province ou territoire, au 31 mars 2007

Province ou territoire	Armes à feu sans restriction	Armes à feu à autorisation restreinte	Armes à feu prohibées	Total
Alberta	754 197	69 537	24 480	**848 214**
Colombie-Britannique	746 363	77 900	31 143	**855 406**
Manitoba	309 768	14 746	6 747	**331 261**
Nouveau-Brunswick	264 103	10 952	5 869	**280 924**
Terre-Neuve-et-Labrador	178 781	3 803	1 640	**184 224**
Nouvelle-Écosse	286 743	14 609	7 872	**309 224**
Territoires du Nord-Ouest	17 656	1 033	361	**19 050**
Nunavut	10 393	145	48	**10 586**
Ontario	1 983 663	156 579	87 530	**2 227 772**
Île-du-Prince-Édouard	21 812	1 443	806	**24 061**
Québec	1 525 440	56 704	50 728	**1 632 872**
Saskatchewan	357 595	21 374	8 692	**387 661**
Yukon	19 326	1 353	442	**21 121**
Autre[1]	23 588	432	182	**24 202**
Total	**6 499 428**	**430 610**	**226 540**	**7 156 578**

Note: [1] Cette entrée correspond au nombre de Canadiens vivant à l'étranger et de ressortissants étrangers qui ont fait enregistrer leurs armes au Canada.

Tableau 10 : Disposition armes à feu

État	Sans restriction	Prohibées	À autorisation restreinte	Total
Neutralisées	473	420	95	988
Détruites	4 129	537	410	5 076
Exportées [1]	154 516	9 201	8 168	171 885
Total	**159 118**	**10 158**	**8 673**	**177 949**

Nota : [1] Certaines armes comptabilisées dans le tableau précédent ont été fabriquées au Canada en vue d'être exportées; quant aux autres, elles ont été exportées par des particuliers et des entreprises.

numéro de certificat d'enregistrement d'une arme à feu ou encore du nom, de l'adresse ou du numéro de permis d'un particulier. Le RCAFED offre aux services de police un accès immédiat à l'information dont ils ont besoin dans le cadre d'enquêtes et d'opérations policières. Un soutien permanent au cas par cas est offert aux organismes d'application de la loi. Le tableau 11 montre l'accroissement des consultations du RCAFED.

Tableau 11 : Consultation du Registre canadien des armes à feu en direct

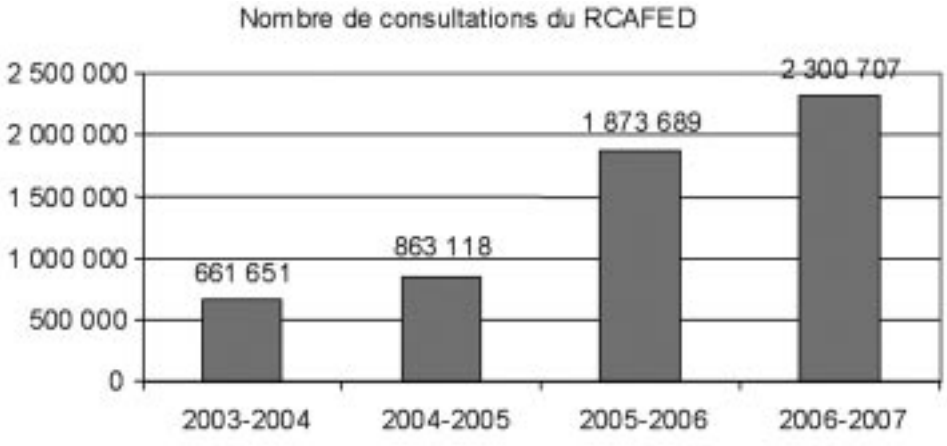

Nota : Les données sur les consultations en ligne des années antérieures ont été ajustées de manière à rendre compte des erreurs survenues lors du téléchargement de données entre le SCIRAF et le RCAFED.

Tableau 12 : Nombre d'affidavits produits (par le Registre canadien des armes à feu seulement)

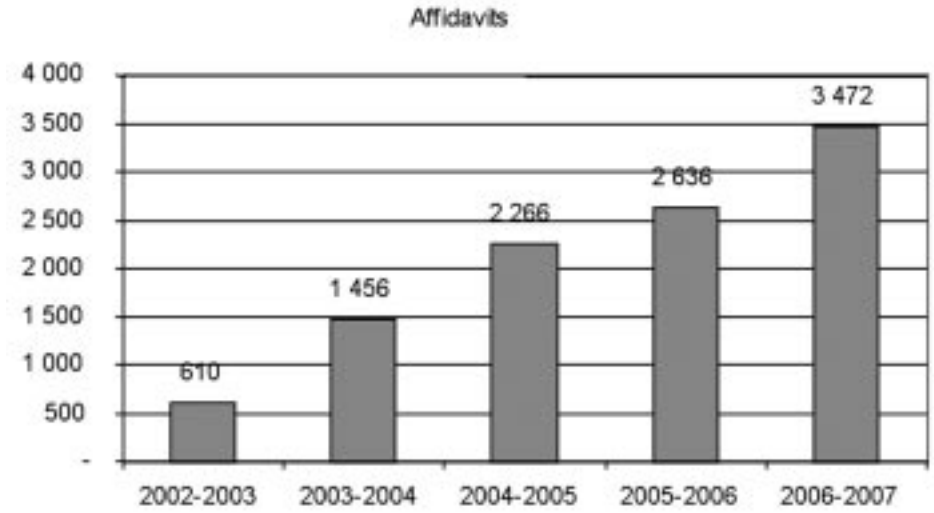

Affidavits

Le CAFC aide les services de police et les avocats de la Couronne en préparant des affidavits qui authentifient les renseignements relatifs à la délivrance de permis ou à l'enregistrement et se rapportant à des particuliers ou à des armes à feu. D'ordinaire, les affidavits visent à déterminer les armes à feu qu'un particulier a fait enregistrer ou à déterminer si une arme à feu donnée est enregistrée ou non. Cette authentification repose sur des données mises à jour et contrôlées par les contrôleurs des armes à feu et le directeur de l'enregistrement. Au cours de l'exercice 2006-2007, 3 472 affidavits ont été préparés. Comme le montre le tableau 12, le nombre d'affidavits produits à des fins de poursuites judiciaires s'est accru au cours des cinq dernières années.

En soutien aux services de police, le CAFC exploite une ligne sans frais 1-800 qui permet aux organismes d'application de la loi d'obtenir des informations sur les armes à feu et les permis. De plus, il fournit, de façon ponctuelle, à l'ensemble des organismes d'application de la loi au Canada des renseignements statistiques et juridiques sur les armes à feu légales et illégales.

Contrôles frontaliers

L'un des principaux objectifs stratégiques de la législation canadienne sur les armes à feu est la lutte contre le trafic et la contrebande illicites d'armes à feu. La *Loi sur les armes à feu* prévoit des normes de contrôle strictes en matière d'importation et d'exportation d'armes à feu. *Le Code criminel* prévoit des infractions distinctes de contrebande et de trafic

Tableau 13 : Armes à feu saisies par l'ASFC en 2006 (par classe)

Sans restriction	147
À autorisation restreinte	217
Prohibées	145
Nombre total d'armes à feu saisies aux frontières	**509**

Nota : Les statistiques de l'ASFC ne sont disponibles que par année civile.

d'armes à feu. Le CAFC a appuyé certaines mesures internationales qui cadrent avec l'objectif législatif du Canada en matière de contrôle de l'importation, de l'exportation et du transit d'armes à feu.

Le CAFC collabore étroitement avec l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) pour assurer le respect de la *Loi sur les armes à feu*. L'ASFC cherche à établir un programme d'application tout en maintenant la qualité de ses services frontaliers. Les non-résidents sont autorisés à importer des armes à feu à condition de produire une déclaration d'armes à feu valide pour une durée de 60 jours. Toute déclaration d'armes à feu est contrôlée par les douaniers aux postes frontaliers. Par ailleurs, l'ASFC saisit les armes à feu non déclarées au passage de la frontière. Le tableau 13 montre le nombre d'armes à feu saisies aux frontières, par classe, au cours de l'année 2006.

Initiatives internationales

Au cours de l'exercice 2006-2007, le CAFC a poursuivi sa collaboration avec le US Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives (ATF) en sa qualité de membre du groupe consultatif canado-américain sur le trafic d'armes à feu. En novembre 2006, le directeur général du CAFC a codirigé un sous-groupe du Forum annuel sur la criminalité transfrontalière Canada-États-Unis assigné aux armes à feu. À l'occasion de ce forum, qui avait lieu en Caroline du Nord, les deux voisins ont réaffirmé leur volonté d'aborder et de résoudre certains problèmes liés aux armes à feu. La coopération canado-américaine a mené à l'élaboration de mesures visant à lutter contre le trafic d'armes à feu, telles que la publication de la première édition du document public Vue d'ensemble du trafic d'armes (*Firearms Trafficking Overview*) et la réalisation d'une affiche de sensibilisation relativement au transport d'armes à feu lors du passage de la frontière. Cette vue d'ensemble souligne les efforts actuellement déployés pour faire obstacle au transport illégal d'armes à feu et donne un aperçu des tendances générales et des préoccupations communes relatives à la sécurité publique. Dans le cadre de la campagne conjointe de sensibilisation, une affiche informative sur les armes à feu a été réalisée avec la collaboration de l'ASFC. En plus d'être visible aux postes frontaliers terrestres, maritimes et dans les aéroports de l'ensemble du Canada, cette affiche sera également visible aux postes frontaliers américains.

Le secrétaire américain à la Justice et le ministre canadien de la Sécurité publique ont signé un protocole d'entente prévoyant l'échange de données médico-légales entre l'ATF et la GRC. Cette entente ouvre la voie à un partage électronique d'informations médico-légales et balistiques qui renforcera la lutte conjointe contre l'utilisation criminelle d'armes à feu. La mise en œuvre d'une interface électronique entre le Réseau canadien intégré d'identification balistique (RCIIB) et le réseau américain correspondant NIBIN (National Integrated Balistic Identification Network), dont l'élaboration a débuté en 2005, devrait se faire au cours de la prochaine année.

En novembre 2006, l'ATF et un petit nombre d'organisations policières d'États américains limitrophes se sont réunis à Montréal pour y rencontrer les organismes canadiens d'application de la loi et échanger avec eux sur les méthodes des services de renseignements sur les armes à feu propres à chaque pays. La conférence avait pour but de mieux faire connaître aux agents les politiques et procédures relatives aux armes à feu en leur exposant des procédures permettant d'élucider différents cas.

Sensibilisation du public et des intervenants

La contribution du CAFC au travail de sensibilisation a été momentanément suspendue afin de permettre au Centre de réordonner ses activités en fonction du changement dans les politiques et les priorités du gouvernement. La GRC cherche à améliorer le Programme canadien des armes à feu, et ce, pour tous les Canadiens, par l'entremise de la sécurité publique. Dans un avenir rapproché, CAFC affirmera son leadership et son appui en se consacrant à la recherche incessante d'informations opportunes, précieuses et accessibles, par des initiatives participatives qui, en bout de ligne, fortifieront les relations de travail entre le CACF et ses partenaires, conformément à l'orientation stratégique du Centre. Plus précisément, le CAFC a activement sollicité la participation des ministres provinciaux responsables

de la sécurité publique, des associations provinciales de chefs de police, des entreprises et des dirigeants des communautés autochtones.

Résumé – Progrès accomplis à l'égard des priorités

Les priorités assignées à l'origine au CAFC et au Programme canadien des armes à feu dans le RPP de 2006-2007 ont dorénavant été fusionnées à celles de la GRC sous l'égide des Services nationaux de police (SNP). Vous trouverez ci-dessous les progrès réalisés relativement à cette transition.

Tableau 14 : Nombre de chèques émis et montant total des remboursements effectués dans chaque province et territoire entre le 16 mai 2006 et le 31 mars 2007

Province/Territoire	Nombre de chèques	Montant total (en $)
Alberta	32 603	2 050 313
Colombie-Britannique	35 457	2 210 269
Manitoba	14 074	846 782
Nouveau-Brunswick	13 592	811 714
Terre-Neuve-et-Labrador	17 181	1 014 140
Territoires du Nord-Ouest	794	48 444
Nouvelle-Écosse	13 996	838 845
Nunavut	250	15 569
Ontario	102 505	6 231 027
Île-du-Prince-Édouard	996	59 938
Québec	106 637	6 188 371
Saskatchewan	14 591	948 445
Yukon	1 107	69 434
Total	**353 783**	**21 333 291**

Intégration du CAFC à la GRC

Le CAFC, qui constitue maintenant un secteur de service opérationnel intégré aux Services nationaux de police (SNP), est, au plan des opérations, responsable directement devant le sous-commissaire des Services nationaux de police (SNP). Depuis le début, l'énoncé de mission, le mandat et les valeurs du CAFC ont été gérés par la GRC. Cependant, il est de plus en plus important de renforcer l'appui direct aux organismes canadiens et étrangers d'application de la loi en leur fournissant renseignements et conseils en matière d'enregistrement des armes à feu et de délivrance de permis aux particuliers et aux entreprises.

La transition du personnel et le soutien à l'infrastructure nécessitent que tout le personnel du CAFC ait une cote de sécurité de la GRC. Les économies découlant de la fusion des unités du CAFC aux unités existantes de la GRC seront employées à réduire les coûts de fonctionnement du CAFC et d'administration du Programme canadien des armes à feu.

Plan d'action du gouvernement

En mai 2006, le Cabinet a approuvé la démarche du gouvernement visant à tenir ses engagements relatifs au registre des armes d'épaule, de même que son plan visant à axer davantage le Programme canadien des armes à feu sur la satisfaction des besoins des organismes d'application de la loi et sur la lutte contre l'utilisation criminelle des armes à feu. On a alors décidé de poursuivre les objectifs fixés au moyen d'un plan d'action à court terme et d'une stratégie législative à long terme.

Le plan d'action à court terme, annoncé le 17 mai 2006, comprend cinq points : le transfert à la GRC de la responsabilité du Programme canadien des armes à feu; une réduction du budget du CAFC de 10 M$; l'annonce d'un moratoire d'un an visant à permettre aux propriétaires d'armes à feu sans restriction (des carabines et des fusils de chasse, le plus souvent) de se conformer aux exigences de la *Loi sur les armes à feu* en matière d'enregistrement et d'obtention de permis; l'octroi d'une exemption temporaire (deux ans) des frais associés au renouvellement du permis ou au changement de classe de celui-ci, de même que le remboursement des frais payés par des titulaires de permis ayant déjà effectué un tel renouvellement ou changement de classe; le retrait de l'exigence de contrôler physiquement les armes à feu sans restriction qui sont transférées à un nouveau propriétaire.

Décret de remise de frais

En réponse au décret de remise des frais de renouvellement de permis émis par le gouvernement, le CAFC a fait parvenir un chèque de remboursement à tous ceux qui avaient déjà réglé de tels frais. Le tableau 14 montre, pour chaque province et territoire, le nombre de chèques émis et le montant des sommes remboursées entre le 16 mai 2006 et le 31 mars 2007. De plus, une ligne téléphonique spéciale a été mise en place au Bureau central de traitement (BCT) de Miramichi (Nouveau-Brunswick), afin de répondre aux appels relatifs au décret de remise de frais. Le centre d'appels a reçu environ 19 500 appels téléphoniques entre mai 2006 et fin février 2007.

Examens resserrés des nouveaux candidats

La *Loi sur les armes à feu* confère la pleine autorité en matière de délivrance de permis au contrôleur des armes à feu de la province ou du territoire où réside le candidat. À la suite des événements malheureux survenus au Collège Dawson, le ministre de la Sécurité publique a cherché à faire approuver par le Cabinet certaines mesures propres à renforcer les efforts déployés dans la lutte contre la violence armée au Canada. L'une des mesures proposées par le CAFC consiste à mettre en œuvre un examen de présélection plus sévère à l'intention de ceux qui font une demande de permis de possession d'armes à feu à autorisation restreinte pour la première fois. Cet examen initial resserré est le prolongement naturel de l'examen d'admissibilité déjà en place. Le CAFC a ainsi entrepris d'élaborer une stratégie visant l'élaboration d'une initiative améliorée de vérification des antécédents des candidats faisant une première demande de permis d'armes à feu à autorisation restreinte. Deux répondants désignés par le candidat seront interrogés par téléphone. Cela permettra au CAFC de détecter la présence de risques potentiels qui pourraient avoir échappé à la lecture du formulaire de demande de permis ou être passés inaperçus lors de l'entretien entre la police et le candidat. Le budget fédéral déposé en mars 2007 comprend une augmentation progressive du financement du CAFC en prévision de la mise en œuvre de cette initiative, laquelle se fera au cours de l'exercice 2007-2008.

Structure organisationnelle

En ce qui a trait aux opérations, le directeur général du CAFC est directement responsable devant le sous-commissaire des Services nationaux de police (SNP). L'administration centrale du CAFC et le Registre canadien des armes à feu se trouvent dans la région de la capitale nationale. À l'échelle régionale, les bureaux du contrôleur des armes à feu (CAF) sont situés dans chaque province respective; cinq provinces sont administrées par des CAF nommés par le gouvernement fédéral, les cinq autres sont administrées par des CAF nommés par le gouvernement provincial concerné. Le Bureau central de traitement (BCT), situé à Miramichi (Nouveau-Brunswick), traite les demandes de permis et d'enregistrement en plus de gérer un centre d'appels. En 2006-2007, le BCT a répondu à plus de 1 083 083 appels, courriels et télécopies. En outre, des services de conseil juridique sont fournis par l'intermédiaire du ministère de la Justice à Ottawa (Ont.), à Edmonton (Alb.) et à St. John's (T.-N.-L.).

Tableaux financiers

Le tableau suivant présente les dépenses prévues pour le Programme des armes à feu Canada.

Tableau 1 : Comparaison entre les dépenses prévues et les dépenses réelles

Activité de programme (en M$)	2004-2005 Dépenses réelles	2005-2006 Dépenses réelles	2006-2007			
			Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total des autorisations	Total des dépenses réelles
Enregistrement, permis, infrastructure de soutien	78,3	68,9	77,7	74,2	_	_
Politiques, règlementation, communication et intégration du portefeuille	5,3	4,7	4,9	2,4		
Total	92,8	68,5	83,6	73,6	82,6	76,6
Moins : recettes non disponibles	(11,3)	(21,9)	S. O.	(4,8)	S. O.	(7,8)
Plus : Coût des services reçus sans frais	3,8	3,6	S. O.	4,4	S. O.	4,2
Coût net du Ministère	**85,3**	**46,6**	**83,6**	**73,2**	**82,6**	**73,0**
Équivalents temps plein	325	**371**	402	385	402	**357**

Nota : Les données sont intégrées au tableau 1 de la section III. Sont exclus 17,2 M$ en « Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs » qui figurent dans les comptes publics de 2006-2007 du CAFC à titre de modification à l'autorisation du budget principal des dépenses de 83,6 M$ et au total des dépenses.

Tableau 2 : Utilisation des ressources par activité de programme

2006-2007								
(en M$)	Budgétaire						Plus : Non-budgétaire	Total
	Fonctionnement	Immobilisations	Contributions	Total : Dépenses budgétaires brutes	Moins : Revenus disponibles	Total : Dépenses budgétaires nettes	Prêts, investissements et avances	
Enregistrement, permis, infrastructure de soutien								
Budget principal des dépenses	65,3	0	13,0	78,3	0	78,3	0	78,3
Dépenses prévues	55,9	0	13,0	68,9	0	68,9	0	68,9
Total des autorisations	64,7	0	13,0	77,7	0	77,7	0	77,7
Dépenses réelles	63,1	0	11,1	74,2	0	74,2	0	74,2
Politiques, règlementation, communication et intégration du portefeuille								
Budget principal des dépenses	4,3	0	1,0	5,3	0	5,3	0	5,3
Dépenses prévues	3,7	0	1,0	4,7	0	4,7	0	4,7
Total des autorisations	3,9	0	1,0	4,9	0	4,9	0	4,9
Dépenses réelles	2,2	0	0,2	2,4	0	2,4	0	2,4

Note: Les données sont intégrées au tableau 2 de la section III. Sont exclus 17,2 M$ pour *« Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs »* qui figurent dans les comptes publics de 2006-2007 du CAFC à titre de modification à l'autorisation du budget principal des dépenses de 83,6 M$ et au total des dépenses.

Tableau 3 : Postes votés et postes législatifs

Poste voté ou poste législatif	Libellé pour le poste voté ou le poste législatif	2006-2007 (en M$)			
		Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
20	Dépenses de fonctionnement – activités non liées à l'enregistrement				
		50,8	44,7	51,6	50,6
25	Dépenses de fonctionnement – activités liées à l'enregistrement				
		14,6	12,0	14,0	11,7
30	Contributions				
		14,0	12,7	14,0	11,3
(S)	Contributions au régime d'avantages sociaux des employés				
		4,2	4,2	3,0	3,0
(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs				
		0,0	0,0	17,2	17,2
	Total	**83,6**	**73,6**	**99,8**	**93,8**

Nota : Les données sont intégrées au tableau 3 de la section III.

Tableau 4 : Services reçus sans frais

(en M$)	2006-2007
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	2,6
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT (sauf les fonds renouvelables). Contributions de l'employeur aux régimes d'avantages sociaux des employés et dépenses payées par le SCT	1,6
Honoraires et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	0,0
Total 2006-2007 des services reçus sans frais	**4,2**

Nota : Les données sont intégrées au tableau 4 de la section III.

Tableau 5 : Source des recettes non disponibles

(en M$)	Dépenses réelles de 2004-2005	Dépenses réelles de 2005-2006	2006-2007 (en M$)			
			Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Enregistrement, permis, infrastructure de soutien						
Activités de demande et de renouvellement de permis	10,6	18,2	S. O.	2,9	S. O.	5,8
Déclarations de non-résidents	S. O.	1,9	S. O.	1,9	S. O.	2,0
Demande d'enregistrement [1]	0,6	0,0	S. O.	0,0	S. O.	0,0
Divers (selon les comptes publics)	0,1	1,8	S. O.	0,0	S. O.	0,0
Total des recettes non disponibles	**11,3**	**21,9**	**S. O.**	**4,8**	**S. O.**	**7,8**

Nota : [1] Les frais d'enregistrement ont été abolis à la suite de l'annonce faite par le gouvernement à ce sujet en mai 2004.

Tableau 6 : Besoins en ressources par direction ou secteur

Par organisation :

Maximiser les avantages de la *Loi sur les armes à feu* pour la sécurité publique	**Dépenses réelles de 2006-2007 (en M$)**
Bureau du directeur général	0,4
Fonctionnement du programme	70,9
Politique, communications et consultations (y compris les services d'un conseiller juridique)	2,0
Finances, administration, vérification et évaluation	2,5
Ressources humaines	0,8
Total	**76,6**

Nota : Les données sont intégrées au tableau 8 de la section III. Sont exclus 17,2 M$ pour *« Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs »* qui figurent dans les comptes publics de 2006-2007 du CAFC à titre de modification à l'autorisation du budget principal des dépenses de 83,6 M$ et au total des dépenses.

Par secteur :

Maximiser les avantages de la *Loi sur les armes à feu* pour la sécurité publique	**Dépenses réelles de 2006-2007 (en M$)**
Directeur de l'enregistrement des armes à feu	**4,3**
Contrôleurs fédéraux des armes à feu	**5,8**
Contrôleurs provinciaux des armes à feu	**11,1**
Programme de financement pour les collectivités et les organismes autochtones	**0,2**
Bureau central de traitement	**10,2**
TI et télécommunications	**37,2**
Partenaires fédéraux (GRC, ASFC, JC, TPSGC)	**2,2**
Politique, communications et consultations	**1,8**
Gestion de programme (anciennement « Services ministériels »)	**3,8**
Total	**76,6**

Nota : Les données sont intégrées au tableau 8 de la section III.

Tableau 7-A :

Frais d'utilisation – Veuillez consulter le tableau 9A à la section III.

Tableau 7-B :

Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation – Veuillez consulter le tableau 9B à la section III.

Tableau 11 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

Nom du programme de paiement de transfert : Programme de financement relatif aux armes à feu pour les gouvernements provinciaux et/ou territoriaux participants.		
Début : 1995-1996	**Fin :** continu	**Financement total :** 204 M$ jusqu'à la fin de l'exercice 2006-2007
Description du programme de paiement de transfert : Financement annuel aux provinces et/ou territoires participants pour le remboursement des coûts encourus dans le cadre de l'administration du Programme canadien des armes à feu dans leur province et/ou territoire		
Objectif(s) et résultat(s) attendu(s) : Garantir la possession, l'utilisation et l'entreposage responsables des armes à feu de façon à mieux protéger la population et à contribuer à réduire les décès et les blessures par balle et la menace que posent les armes à feu.		
Résultats obtenus ou progrès réalisés : Consulter la section II – Analyse du rendement à l'aide de résultats stratégiques.		

(en M$)	Dépenses réelles de 2004-2005	Dépenses réelles de 2005-2006	2006-2007 (en M$) Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	Écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles
Enregistrement, permis et infrastructure de soutien						
Total des subventions	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.	S. O.
Total des paiements de transfert aux provinces et aux territoires	12,5	11,2	13,0	13,0	11,1	1,9
Politiques, règlementation, communication et intégration du portefeuille Total pour le programme de financement pour les collectivités et les organismes autochtones et les autres collectivités et organismes	0,1	0,3	1,0	1,0	0,2	0,8
Total	12,6	11,5	14,0	14,0	11,3	2,7

Nota : Les données sont intégrées au tableau 13 de la section III.

Contexte

Le CAFC administre deux fonds de programme de contributions, le Programme de financement relatif aux armes à feu pour les provinces et/ou les territoires participants et le programme de financement pour les collectivités et les organismes autochtones et les autres collectivités et organismes (à but non lucratif). Les modalités associées à ces deux programmes ont été renouvelées par le SCT en avril 2005 pour une période de cinq ans.

Conformément aux directives du SCT, le CAFC doit fournir les renseignements détaillés sur les programmes de paiements de transfert pour lesquels le total des paiements de transfert a dépassé cinq millions de dollars au cours de l'exercice visé. Le Programme de financement relatif aux armes à feu pour les provinces et/ou les territoires participants est le seul à satisfaire à ce critère.

Résultats attendus

Le CAFC s'engage à fournir du financement aux provinces qui choisissent de gérer elles-mêmes le Programme de financement relatif aux armes à feu. Le CAFC, en collaboration avec les provinces, a élaboré des modèles de prestation de services permettant aux provinces de mener les activités relatives au Programme dans leur administration. Les priorités de financement et les activités seront axées sur l'exécution et l'administration de la *Loi sur les armes à feu* et du Programme canadien des armes à feu qui en découle. L'exécution du Programme comprend, entre autres, les activités suivantes :

- Délivrance, renouvellement et révocation de permis d'armes à feu
- Approbation de certains types de cession d'armes à feu
- Délivrance d'autorisations de transport et d'autorisations de port
- Inspection des entreprises d'armes à feu
- Agrément des champs de tir
- Éducation et formation en matière de maniement sécuritaire

Tableau 12 : Rapport d'étape sur les grands projets de l'État

Système canadien d'information relativement aux armes à feu II

La GRC assume désormais la responsabilité du Système canadien d'information relativement aux armes à feu II (SCIAF II) après que le gouvernement ait cédé à la GRC, en mai 2006, les opérations quotidiennes du Centre des armes à feu Canada ainsi que la responsabilité et la gestion du Programme des armes à feu. À ce moment là, le SCIAF II avait déjà fait l'objet d'un ordre de suspendre les travaux émis pas TPSGC.

Description

Le Système canadien d'information relativement aux armes à feu (SCIAF) est un système d'information conçu pour appuyer l'administration de la *Loi sur les armes à feu* qui est soutenu par EDS Canada Inc. en vertu d'un contrat d'entretien. Le système en place a été déployé le 1er décembre 1998, et il constitue la seule base existante pour les données sur la délivrance des permis et l'enregistrement des armes à feu dans le cadre du Programme canadien des armes à feu. Depuis cette date, environ deux millions de permis ont été délivrés, et sept millions d'armes ont été enregistrées. Le SCIAF relie toutes les opérations du Programme des armes à feu, y compris le Bureau central de traitement (BCT) à Miramichi (Nouveau-Brunswick). Le système interagit avec le Registre canadien des armes à feu en direct (RCAFED), le tableau de référence des armes à feu (TRAF) et le CIPC. Le SCIAF II est une nouvelle solution technique qui consiste à élaborer et mettre en œuvre une application logicielle pour remplacer le SCIAF I. Il a été classé parmi les grands projets de l'État par le Conseil du Trésor en novembre 2003.

Phase du projet

TPSGC a émis un avis d'omission le 31 mars 2006. Vers la fin du mois d'avril 2006, TPSGC a émis un ordre de suspendre les travaux d'élaboration et de mise en œuvre des essais du SCIAF II.

Ministère ou organisme directeur et ministères ou organismes participants	
Ministère directeur :	Gendarmerie royale du Canada – Centre des armes à feu Canada
Autorité contractante :	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ministères et organismes participants :	Agence des services frontaliers du Canada Ministère du Commerce international

Entrepreneur principal et sous-traitants principaux	
Entrepreneur principal :	CGI Information Systems and Management Consultants Inc.
Sous-traitants principaux :	Bell; NexInnovations; Aliant; HP

Principaux jalons	
Principaux jalons	**Date**
Approbation du projet de refonte du Système canadien d'information relativement aux armes à feu (SCIAF) par le Conseil du Trésor.	Le 5 février 2005
Modification du contrat avec le fournisseur de services	Mars 2005
Déploiement graduel de l'infrastructure informatique	Commencé en décembre 2005

Rapport d'avancement et explication des écarts

Le SCIAF I actuel est stable et devrait fonctionner dans les conditions d'utilisation actuelles pour une période pouvant aller jusqu'à cinq ans. Des mises à niveau ont été apportées à son infrastructure et à ses fonctionnalités. Le système partage son interface avec tous les autres systèmes nécessaires au bon fonctionnement des activités du CAFC et du Programme canadien des armes à feu. Un plan a été élaboré en vue de la transition des composants du SCIAF vers les activités axées sur les employés d'ici la fin de la période de deux ans prévue à cette fin.

Retombées industrielles

Sans objet.

Tableau 13 : Programme canadien des armes à feu : coûts pour le gouvernement fédéral et exigences de dépenses prévues anticipées

En réponse à la recommandation 4.27 du rapport du Bureau du vérificateur général de mai 2006 sur le Programme canadien des armes à feu, les coûts directs et indirects sont définis comme suit :

- **Coûts directs :** coûts remboursés par le CAFC à ses partenaires pour les services et les activités fournis à l'appui du Programme et qui font l'objet d'un protocole d'entente.
- **Coûts indirects :** certains coûts du Programme canadien des armes à feu encourus par les partenaires fédéraux qui ne sont pas remboursés par le CAFC (consulter la section Définitions du Rapport du BVG). Les coûts indirects peuvent être répartis en deux catégories : D'abord, les coûts encourus par les partenaires fédéraux et non remboursés par le Centre. Par exemple, une négociation collective d'augmentation de salaires qui est transférée aux ministères par le Conseil du Trésor ou des coûts indirects pour le soutien ministériel ou le soutien de l'infrastructure. Ensuite, il y a les coûts indirects qui sont offerts à titre gracieux, tels que les locaux ou les contributions gouvernementales aux avantages sociaux (p. ex. le Régime de soins dentaires de la fonction publique).

Organisation (en M$)	**Dépenses antérieures (de 1995-1996 à 2005-2006)**	**Dépenses pour 2006-2007**
Coûts directs :		
Centre des armes à feu Canada	663,4	62,7
Gendarmerie royale du Canada[1]	117,2	0,0
Autres ministères fédéraux (coûts remboursés par le CAFC) :		
Agence des services frontaliers du Canada	20,6	1,7
Ministère de la Justice	1,2	0,8
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	1,7	0,1
Ressources humaines et Développement social Canada (RHDSC)[2]	32,7	0,0
Paiements de transfert aux provinces	190,9	11,1
Paiement de contributions aux collectivités autochtones ou autres	1,8	0,2
Total des coûts directs :	1 029,5	76,6
Coûts indirects non remboursés par le Centre des armes à feu Canada :		
Sécurité publique	1,2	0,3
Gendarmerie royale du Canada [3]	4,3	0,0
Gendarmerie royale du Canada – Équipe nationale de soutien à l'application de la *Loi sur les armes à feu* (ENSALA)	8,5	0,0
Agence des services frontaliers du Canada	7,4	0,0
Service correctionnel Canada	36,2	9,3
Commission nationale des libérations conditionnelles	5,1	0,9
Ministère de la Justice	11,1	0,0
Ministère des Affaires étrangères, et Commerce international Canada	0,4	0,0
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	14,2	2,6
Autre	9,2	1,7
Total des coûts indirects :	97,6	14,8
Total des coûts pour le Programme	1 127,1	91,4
Recettes nettes [1]	(120,6)	(7,8)
Coûts nets pour le Programme	1 006,5	83,6

Nota :

[1] Reflète les coûts directs remboursés à la GRC par JC et le CAFC avant le 17 mai 2006. À partir de l'exercice 2006-2007, les coûts directs et indirects encourus par la GRC dans le cadre du Programme canadien des armes à feu seront compris dans les coûts opérationnels directs du CAFC.

[2] RHDSC ne fournit plus de services de soutien au CAFC pour le Bureau central de traitement (BCT) à Miramichi (Nouveau-Brunswick). Veuillez consulter le tableau des Initiatives horizontales pour obtenir des explications sur les résultats prévus, les prévisions de dépenses et les coûts indirects non remboursés par le CAFC à ses partenaires fédéraux pour corroborer les prévisions de dépenses liées à la livraison de leur portion du Programme canadien des armes à feu. Les dépenses sont arrondies à la centaine de mille la plus rapprochée, ex. : 75 000 dollars sont arrondis à 0,1 million, et 45 000 dollars sont arrondis à 0,0 million.

Tableau 21 : Initiatives horizontales

La GRC en tant qu'agence principale ou partenaire, participe à une panoplie d'initiatives latérales multijuridirectionnelles et inter agences qui ont un effet de levier au niveau des partenariats de la GRC, des objectifs partagés et pour optimiser les retombées pour les Canadiens.

- Le Programme canadien des armes à feu

Des renseignements supplémentaires sur ces initiatives horizontales se trouvent à :

www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_f.asp

SECTION VI : ANNEXE

Renseignements additionnels sur le RMR

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les plans et les priorités des programmes, veuillez visiter le www.rcmp-grc.gc.ca. Outre les options offertes aux fins de recherche, vous y trouverez des liens vers d'autres références et outils de recherche.

Pour obtenir les publications mentionnées dans le présent rapport, veuillez communiquer avec la Direction des services nationaux de communication, par téléphone, au 613-993-1088, ou par fax au 613-993-0953.

Pour les demandes générales concernant la GRC, veuillez composer le 613-993-7267 ou consulter les pages suivantes :

www.rcmp-grc.gc.ca/contact/index_e.htm ou

www.rcmp-grc.gc.ca/contact/index_f.htm.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec :

Alain P. Séguin
Sous-commissaire p.i.
Gestion générale et Contrôle
Gendarmerie royale du Canada
1200, promenade Vanier, Ottawa (Ontario) K1A 0R2
Téléphone : 613-993-1393
Télécopieur : 613-993-4030
Courriel : alain.p.seguin@rcmp-grc.gc.ca

Acronymes

A

AAP ..... Architecture des activités de programme
ACCP ..... Association canadienne des chefs de police
ACPPN ..... Association des chefs de police des Premières nations
ACSTA ..... Administration canadienne de la sûreté du transport aérien
ADM ..... Armes de destruction massive
ADN ..... Acide désoxyribonucléique
AFAC ..... Association des femmes autochtones du Canada
APA ..... Agent de protection des aéronefs
APCO ..... Association of Public Safety Communications Officials
APN ..... Assemblée des premières nations
AQ ..... Assurance de la qualité
ARC ..... Agence du revenu du Canada
ASBA ..... Agent de sécurité à bord des avions
ASFC ..... Agence des services frontaliers du Canada
ASPC ..... Agence de santé publique du Canada
ATC ..... Autorisation de port
ATF ..... United States Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives
ATT ..... Autorisation de transport

B

BCDE ..... Bureau d'expertise des contrefaçons et des documents
BCIEE ..... Banque canadienne d'images contre l'exploitation des enfants
BCT ..... Bureau central de traitement
BFI ..... Bureau de l'Interlocuteur fédéral
BITI ..... Bibliothèque de l'Infrastructure de la technologie de l'information
BNDG ..... Banque nationale de données génétiques
BNPE ..... Bureau des normes et pratiques d'enquête

C

CAF ..... Contrôleur des armes à feu
CAFC ..... Centre des armes à feu Canada
CAPS ..... Cours d'administration policière supérieure
CBRN ..... Chimique, biologique, radiologique et nucléaire
CCC ..... Comité consultatif communautaire
CCHF ..... Comité de coordination des hauts fonctionnaires
CCLA ..... Convention-cadre pour la lutte antitabac
CCP ..... Collège canadien de police
CCPIO ..... Centre de coordination des préparatifs et des interventions opérationnelles
CCSMAF ... Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu
CCSMAFAR Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu à autorisation restreinte
CCT ..... Code canadien du travail
CEEIC ..... Cours sur l'exploitation des enfants sur Internet au Canada
CGIA ..... Conseil de gestion des investissements en matière d'apprentissage
CIPC ..... Centre d'information de la police canadienne
CISCP ..... Centre d'information des Services canadiens de police
CNCEE ..... Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants
CPA ..... Congrès des Peuples autochtones
CPSPA ..... Centre de perfectionnement pour les services policiers aux Autochtones
CRG ..... Cadre de responsabilisation de gestion

CSNLCT .... Comité sur la sécurité nationale et la lutte contre le terrorisme
CSP ..... Conseil de la sécurité publique
CT ..... Conseil du Trésor
CTEMD ..... Cours de techniques d'enquête en matière de drogues

D

DARE ..... Programme de sensibilisation aux dangers de la drogue
DCO ..... Drogues et Crime organisé
DG ..... Direction générale
DPI ..... Dirigeant principal de l'Information
DPPS ..... Direction des politiques et de la planification stratégique
DRC ..... Direction des renseignements criminels
DSSALA .... Direction des services de soutien à l'application de la Loi sur les armes à feu

E

ECSN ..... Enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale
EILC ..... Équipe intégrée de lutte contre la contrefaçon
EIPF ..... Équipe intégrée de la police des frontières
EIPMF ..... Équipe intégrée de la police des marchés financiers
EISN ..... Équipes intégrées de la sécurité nationale
EMR ..... Évaluation de la menace et des risques
ENSALA .... Équipe nationale de soutien à l'application de la Loi sur les armes à feu
ETP ..... Équivalent temps plein

F

FBI ..... Federal Bureau of Investigation
FPT ..... Groupe de travail fédéral-provincial-territorial
FSI ..... Fournisseur de services Internet

G

GAICPI ..... Groupe d'action d'Interpol sur la criminalité liée à la propriété intellectuelle
GEO ..... Groupe d'experts opérationnels
GGC ..... Gestion générale et Contrôle
GI/TI ..... Gestion de l'information/technologie de l'information
GIR ..... Gestion intégrée du risque
GRC ..... Gendarmerie royale du Canada
GRDC ..... Groupe de la réception des dossiers de cas
GRMT ..... Gestion des relations en milieu de travail

I

i2MF ..... Indice d'intégrité des marchés financiers
IA ..... Identification et Authentification
IBIS ..... Système intégré d'identification balistique
ICE ..... United States Immigration and Customs Enforcement
ILUAFC ..... Investissements dans la lutte contre l'utilisation d'armes à feu à des fins criminelles
Interpol .... Organisation internationale de police criminelle
IRTC ..... Initiative de recherche et de technologie CBRN
ISP ..... Initiative de sécurité contre la prolifération
ITK ..... Inuit Tapiriit Kanatami

L

LO ..... Langues officielles
LRCDAS .... Loi réglementant certaines drogues et autres substances
LSJPA ..... Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents

M

MC ..... Membre civil de la GRC
MC ..... Mémoire au Cabinet
MDN ..... Ministère de la Défense nationale
MICA ..... Système d'analyse informatique de la légalité des transactions boursières
MJ ..... Ministère de la Justice
MPC ..... Programme de perfectionnement des cadres
MR ..... Membre régulier de la GRC

N

NIBIN ..... US National Integrated Ballistic Identification Network
N-III ..... Système national intégré d'information interorganismes

O

OCDE ..... Organisation de coopération et de développement économiques
OFI ..... Opérations fédérales et internationales
OMS ..... Organisation mondiale de la santé
ORI ..... Outil de recherche intégré

P

PA ..... Police des Autochtones
PACSN ..... Programme d'approche communautaire en matière de sécurité nationale
PAR ..... Plan annuel de rendement
PCAF ..... Programme canadien des armes à feu
PCDS ..... La prévention du crime par le développement social
PCSP ..... Perfectionnement des cadres supérieurs policiers
PE ..... Protocole d'entente
PFC ..... Programme de formation des cadets
PFP ..... Programme de formation pratique
PIB ..... Produit intérieur brut
PIP ..... Portail d'informations policières

PPA ..... Permis de possession et d'acquisition
PPCS ..... Programme de perfectionnement des cadres supérieurs
PPI ..... Personne jouissant d'une protection internationale
PPO ..... Police provinciale de l'Ontario
PPPM ..... Peloton de protection du Premier ministre
PPS ..... Permis de possession seulement
PPS ..... Programme de perfectionnement des superviseurs
PPT ..... Programme des paiements de transfert
PPTAC ..... Programme de protection des transporteurs aériens canadiens
PRD ..... Plan de rendement du détachement
PRIME BC . Projet d'environnement de gestion de l'information sur les dossiers de la Police de la Colombie-Britannique
PRS ..... Plans de rendement des sections
PSP ..... Partenariat pour la sécurité et la prospérité

R

RCAFD ..... Registre canadien des armes à feu en direct
RCIIB ..... Réseau canadien intégré d'identification balistique
RCN ..... Région de la capitale nationale
RECOL ..... Centre de signalement en direct des crimes économiques
RF ..... Radiofréquence
RFP ..... Demande de proposition
RH ..... Ressources humaines
RMR ..... Rapport ministériel sur le rendement
RNDS ..... Registre national des délinquants sexuels
RNM ..... Ralliement national des Métis
RPP ..... Rapport sur les plans et les priorités
RTID ..... Identification en temps réel

S

SAFE ..... Plan d'action pour les situations d'urgence en milieu scolaire
SAID ..... Système automatisé d'identification dactyloscopique
SALVAC .... Système d'analyse des liens de la violence associée aux crimes
SAPJ ..... Système d'analyse contre la pornographie juvénile
SARC ..... Système automatisé de renseignements sur la criminalité
SC ..... Santé Canada
SCICTR .... Services canadiens d'identification criminelle en temps réel
SCIRAF ..... Système canadien d'information relativement aux armes à feu
SCRC ..... Service canadien de renseignements criminels
SCRS ..... Service canadien du renseignement de sécurité
SCT ..... Secrétariat du Conseil du Trésor
SELF ..... Section de l'exécution des lois fédérales
SESN ..... Section des enquêtes relatives à la sécurité nationale
SIMDUT .... Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
SIRP ..... Système d'incidents et de rapports de police
SLJ ..... Services de laboratoire judiciaire
SNP ..... Services nationaux de police
SNPA ..... Services nationaux de police autochtone
SNPIE ..... Stratégie nationale de protection des infrastructures essentielles
SP ..... Sécurité publique Canada
SPAT ..... Sécurité publique et antiterrorisme
SPCCA ..... Services de police communautaires, contractuels et autochtones
SQ ..... Sûreté du Québec
SRRIC ..... Section des renseignements relatifs à l'infrastructure critique
SRRJ ..... Système de récupération de renseignements judiciaires
SSDCO ..... Service de la sensibilisation aux drogues et au crime organisé
SSJI ..... Services des sciences judiciaires et de l'identité

T

TEAM ..... Gestion des dépenses globales et des actifs
TEP ..... Technique d'évaluation postdémantèlement
TPP ..... Test polygraphique préembauche
TPSGC ..... Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
TRAF ..... Tableau de référence des armes à feu
TTB ..... Alcohol and Tobacco Tax and Trade Bureau

U

UMECO ..... Unité mixte d'enquête sur le crime organisé
UMECO ..... Unité mixte d'enquête sur le crime organisé
UMRVM ..... Unités mixtes de renseignements en valeurs mobilières
UNICEF ..... Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UPCA ..... Unité provinciale de contrôle des armes
URTO ..... Unité de recherche sur le tabac de l'Ontario
USCG ..... United States Coast Guard

V

VG ..... Vérificatrice générale